DERNIERE EDITION
SEIZE PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION .MOYENNE. PAR JOUR 52,124

DOUZIEME ANNEE—N° 277 MONTREAL SAMEDI 26 SEPTEMBRE 1896 UN CENTIN

Que Savez Vous Faire ?

Annoncez-le dans les petites annonces—Vous ne resterez pas à rien faire—les marchands liront votre annonce.

1oc, une fois.

21,24,26

LE CAMP DE LAPRAIRIE

TERMINE CE MATIN

Parade du 85ème bataillon

La coupe de Sir Donald Smith

Le camp de Laprairie s'est terminé ce matin. Le 85e arrivera à Montréal par le bateau de 2.40 heures et paradera dans les principales rues de la ville, précédé de son corps de clairons et de sa fanfare.

L'inspection s'est terminée jeudi et a été tout à fait satisfaisante.

La coupe de sir Donald A. Smith pour un concours entre tous les bataillons en campement,a été gagnée par le 85ème et la médaille accordée pour le concours entre compagnie a été remportée par la 5ème compagnie du même bataillon, commandée par le capitaine Larochelle.

Après l'inspection terminée, jeudi, l'officier-inspecteur, le lieutenant-colonel Mansell, a fait parader à travers le camp la compagnie No 5 qui a été

LEWISTON ME., Le collège.

chaleureusement applaudie par les autres volontaires. Les soldats de la compagnie se sont ensuite rendus au mess des officiers ou le lieutenant-colonel Mansell les a complimentés.

Le camp de Laprairie a été généralement bien tenu ; les soldats et les officiers se sont bien conduits. Un seul incident regrettable s'est produit, au commencement du camp : c'est la difficulté survenue entre un lieutenant de garde et un sergent.

Le lieutenant a été frappé par le sergent, qui n'était pas en devoir à ce moment. Celui-ci a été traduit devant une cour martiale le lendemain et a été condamné à la dégradation et a passer au cachot tout le temps du camp. Le coupable a allégué qu'il avait été provoqué par les fanfaronnades du jeune lieutenant, mais comme il avait frappé un officier supérieur, sa conduite a été considérée comme une insulte à l'uniforme et il en a subi les conséquences.

La parade religieuse de dimanche dernier a été fort admirée par les citoyens de Laprairie. Les volontaires protestants se sont rendus à l'église de leur religion, et les volontaires catholiques, à l'église paroissiale, précédés de leur fanfare et du corps de clairons.

Le capitaine Lee, professeur d'histoire militaire, de Kingston, a donné jeudi une conférence sur la mobilation des troupes, en présence des officiers du corps de Laprairie. Outre les officiers réguliers du camp, une foule d'officiers étaient venus de Montréal pour l'entendre, entre autres, le lieutenant-colonel Starke, le major Ibbotson, le major Baiklock et le lieutenant Starke.

Cette même conférence, d'après le désir du major-général Gascoigne, sera répétée par le capitaine Lee devant tous les camps du district. La mobilisation est une question de grande importance et qui demande à être considérée en temps de paix. Ceux qui ont entendu la conférence du capitaine Lee ne peuvent manquer de comprendre mieux cet intéressant sujet.

A PROPOS DE COCHER

Hier, un cocher est venu déposer une plainte en cour du recorder contre une dame qui lui devait $5 pour diverses courses. Celle-ci fut sommée de comparaître et reconnut qu'elle devait quelques dollars au plaignant. Elle allégua, d'un autre côté, que le cocher était allé chez elle en son absence et avait dit à la servante que la dame demandait une de ses robes de soirée. La servante la lui avait remise et le cocher l'avait gardée en garantie de sa créance.

Le cocher a admis avoir reçu la robe et il a déclaré qu'il accepterait $3 au lieu de $5.

M. Bourgouin, après avoir réprimandé le plaignant de s'être servi d'un tel procédé, l'a obligé à payer les frais qui s'élevaient à $4.50.

EXPROPRIATION

MM. Hugg et Morgan sont en ce moment à faire les expropriations à la Longue-Pointe pour la construction du chemin de fer "Chateauguay et Northern". Les évaluateurs sont : M. Brodie, pour la compagnie ; M. J. P. B. Casgrain, pour les propriétaires, et M. Louis Allard.

LE RESULTAT D'UNE BAGARRE

Un rôdeur de nuit puni

Un nommé Eugène Collin, sans domicile connu, avait obtenu la permission de passer la nuit dans un hangar de la rue Duluth, appartenant à un médecin-vétérinaire. Collin était dans un état d'ébriété assez prononcé. Au milieu de la nuit, le gardien, nommé Henri Lavoie, craignant que Collin ne mit le feu à la bâtisse, car il était couché sur la paille, lui ordonna de s'en aller. Celui-ci refusa et il s'en suivit une lutte corps à corps au cours de laquelle Collin, qui était le plus fort, voulut jeter son adversaire dans la rue à travers la fenêtre. Lavoie s'attacha désespérémment à son assaillant et tous deux tombèrent dans la rue. Un constable, attiré par le bruit des vitres brisées, accourut et arrêta Collin. Il fit transporter Lavoie, qui s'était blessé au bras sur les débris de verre, à l'hôpital Notre-Dame.

Collin a subi son procès hier après-midi en cour du recorder et a été con-

R. P. Charland

damné à $3 ou 15 jours, pour ivresse; à $5 ou un mois pour voies de fait, et à $20 ou un mois pour dommages à la propriété.

CHEMINEE DE L'INCINERATEUR

La cheminée de l'incinérateur de la ferme Gregory, cause des inquiétudes sérieuses à M. Doré, l'ingénieur sanitaire de la ville. La cheminée a été fortement ébranlée, l'hiver dernier, par le vent violent que nous avons eu, et, depuis ce temps, malgré les demandes réitérées du comité de santé, ceux qui ont charge de veiller à nos finances n'ont pu trouver les fonds nécessaires pour faire les réparations voulues. La détérioration de la cheminée est telle qu'hier, plusieurs briques sont tombées de la partie supérieure. Il faut de toute nécessité que l'on réagisse, ou il arrivera des accidents sérieux dont la ville sera tenue responsable.

LE FORÇAT HAINES TEMOIN

L'un des témoins examiné dans la cause des Soeurs de l'Hôtel-Dieu vs Andrew Boyd, en réclamation de loyer, était le nommé Haines, détenu au pénitencier de St-Vincent de Paul, ayant été impliqué dans le crime d'incendie commis au magasin de Boyd. Haines était teneur de livres dans cet établissement.

Le prisonnier souffre beaucoup de la reclusion ; sa figure est vieillie et ses cheveux deviennent gris.

LES MATELOTS CATHOLIQUES

Un auditoire des plus nombreux assistait au concert hebdomadaire donné à l'institut des matelots, hier soir. Le club de banjos et guitares Zingari, sous la direction de M. Meredith Heward, a joué à la perfection plusieurs morceaux de son répertoire. Les chansons de M.

R. P. Percal

J. W. Poole ont aussi été fort appréciées, ainsi que celles de MM. le docteur Nichol et Roddan. MM. Fred Shaw et John Greenwood ont donné chacun des récitations. Mademoiselle Norah Coghlan, une fillette d'une dizaine d'années, a été fort applaudie dans ses danses écossaises. Les navires dans le port étaient représentés par les marins suivants : F. Thomas, vapeur "Derwent Holme" ; James Hughes, vapeur "Mur-

R. P. Mothon

cia" ; Robert Scott, vapeur "Lake Huron" ; Robert Humphrey, vapeur "Gretna Holme", et James Martin, vapeur "Ganges".

LA LOI DES LICENCES

Un nommé Peter Tobin, de Saint-Télesphore, pour avoir vendu de la boisson sans licence, a été condamné, par le juge Dugas, à une amende de $120 et les frais, ou trois mois de prison.

CES ABATTOIRS ILLICITES

L'affaire des bouchers du village DeLorimier

L'enquête dans la cause des bouchers du village Delorimier, accusés d'avoir tenu des abattoirs privés, ce qui est contre les règlements de la municipalités, s'est terminée en cour de police, hier après-midi. Après avoir entendu les témoignages des docteurs E. P. Lachapelle, Beaudry et Craik, qui déclarent que des abattoirs de ce genre sont un danger pour la santé publique, les accusés ont été condamnés à subir leur procès pour avoir illégalement tenu des établissements de cette espèce.

UN FAUX VOL

Cette affaire de la rue Ste-Catherine

Un jeune filou pincé

Les officiers de l'agence de détectives Carpenter, ont arrêté, hier soir, deux jeunes gens nommés John Cole, 16 ans, demeurant au No 2 ruelle Bronsdon, et Henry Kelly, 17 ans, No 213 rue Chatham, sous une accusation de vol et de conspiration.

Le prisonnier Cole est celui qui a inventé cette histoire de vol de grand chemin, lorsqu'il passait sur la rue Mansfield, en route pour la banque Molson, où il devait faire un dépôt de $250 au compte de ses patrons, MM. Munroe et Frères, marchands de la rue Ste Catherine.

Le jeune garçon a fini par avouer, hier soir, que c'était un coup monté entre lui et Kelly. Le montant presque en entier, a été trouvé en possession des accusés. Ils ont comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine, et ont avoué leur culpabilité. Les deux prisonniers ont été écroués jusqu'à mardi prochain.

PARADES D'EGLISE

La troupe de cavalerie, qui campe actuellement sur les terrains de l'exposition, paradera à dix heures et demie, demain matin, et se rendra à l'église St Martin, à 11 heures. Le révérend G. Osborne Troop officiera.

A deux heures de l'après-midi, les Carabiniers Victoria,sous le commandement du lieutenant colonel Starke, s'assembleront à leur salle d'exercices, et se rendront à l'église de St Jacques l'Apôtre, rue Ste Catherine-ouest, où le recteur, le révérend Canon Ellegood officiera.

Dimanche après-midi prochain, le bataillon des Royal Scots aura sa parade à l'église St Andrew. Le sermon de circonstance sera prêché par le révérend J. Edgar Hill, et la partie musicale sera fournie par la musique du bataillon.

L'église d'Aubu.rn.

LEWISTON, Me.

L'un des centres Canadiens-Français les plus prospères

Notes diverses

La paroisse canadienne - française de Lewiston, Me., paroisse St Pierre, a été fondée en 1871, par le révérend Père Hévey, à qui, en 1881, ont succédé les RR. PP. Dominicains. Elle a été bénite le 4 mai 1873, par Mgr Bacon, évêque de Portland.

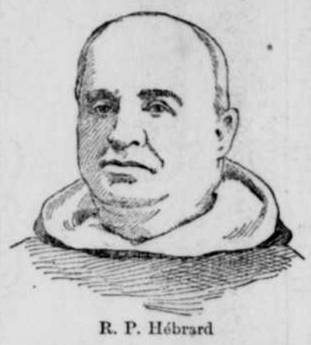

R. P. Hébrard

En 1869, il n'y avait à Lewiston, qu'un millier de Canadiens. Ce nombre s'est, depuis, plus que décuplé.

En 1886, le R. P. Mothon, fondateur

LEWISTON, ME.,—L'église paroissiale.

LEWISTON ME., Le presbytère.

de la maison mère des Dominicains de St Hyacinthe, fit construire le "Bloc Dominicain," parce que l'église St Pierre était devenue insuffisante.

Nos compatriotes de Lewiston ont fondé plusieurs sociétés très importantes dont ils ont retiré de grands avantages.

Il y a, à Auburn, un des faubourgs de Lewiston, une succursale construite par les RR. PP. Dominicains.

Plusieurs Canadiens - français de Lewiston ont occupé des sièges à la législature du Maine, et un grand nombre d'autres ont su se créer dans le commerce une excellente situation.

Lewiston est, sans aucun doute, l'un des centres canadiens - français de la Nouvelle-Angleterre les plus prospères, bien qu'il soit inférieur à beaucoup d'autres sous le rapport numérique.

OUVRIER BLESSE

A 7 heures ce matin, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée à la gare Bonaventure pour transporter un nommé Napoléon Thibault qui s'était fait fracturer une jambe en travaillant dans une manufacture à Berlin Falls.

—Cyrille Raymond, de St Henri, travaillait ce matin, à décharger des barils de pommes lorsque l'un d'eux lui est tombé sur la jambe. Raymond a été transporté à l'hôpital souffrant d'une fracture.

Le tribunal a maintenu que la preuve ne laissait aucun doute, que les accusés avaient pénétré dans la maison en question, dans le but de voler. Forest, qui possède un dossier judiciaire détestable, compte déjà trois condamnations au pénitencier, se montant en tout à neuf ans, à part les nombreuses visites forcées qu'il a dû faire à la prison. Son compagnon, Boudrias, quoique âgé que de 16 ans, a déjà purgé une sentence de 6 mois de travaux forcés, pour vol. Afin de permettre à ce dernier de se perfectionner dans le métier de ferblantir, dont Boudrias prétend avoir fait un commencement d'apprentissage, le juge Desnoyers se décide à l'envoyer se perfectionner à St Vincent de Paul, pendant l'espace de trois ans.

MERE RETROUVEE

La mère du petit Greenwood, alias Boisvert, trouvé mourant de faim dans un grenier de la rue Colborne, il y a quelques jours, a été retrouvée à la prison des femmes, par l'inspecteur de police Lapointe. La femme Boisvert avait été incarcérée il y a quelques jours, pour ivresse, sous le nom de Elizabeth Davis, alias Greenwood. Elle a avoué qu'elle était la mère du petit Alfred Greenwood. Le père a déjà été arrêté ces jours derniers sous l'accusation d'avoir abandonné son enfant.

Les deux accusés ont comparu en présence du juge Dugas et se sont déclarés innocents de ce dont on les accuse. On procèdera à l'enquête lundi.

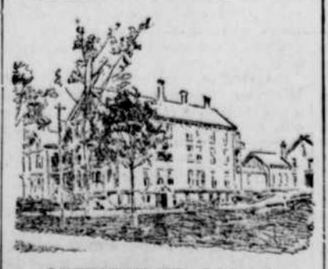

LEWISTON ME., L'hôpital.

DANS L'EAU BOUILLANTE

Déplorable accident

Un déplorable accident, qui a coûté la vie à un enfant, est arrivé, il y a quelques jours, au No 162a de la rue St-Urbain.

Mme Endrich, qui demeure à cet endroit était en train de préparer un bain chaud pour son enfant, nommé Charles, âgé de 2½ ans. Elle avait versé de l'eau bouillante dans un vase placé au milieu de la pièce et se préparait à y verser de l'eau froide lorsque le petit Charles est tombé dans le liquide brûlant. Après avoir horriblement souffert pendant quelques jours, l'enfant a expiré hier après-midi, à trois heures et demi.

Les parents de la victime se sont empressés d'avertir le coroner, car ils voulaient se débarrasser du cadavre avant 4 heures : ainsi le veut la loi juive, à cause du jour du sabbat, dont la célébration commence le vendredi soir.

Après avoir fait les constattations ordinaires en pareil cas, le coroner n'a pas jugé nécesaire de convoquer un jury et il a donné le permis d'inhumer.

AU PENITENCIER

Le juge Desnoyers a condamné au pénitencier, ce matin, les nommés Joseph Forest, et Alexandre Boudrias, trouvés cachés dans une maison inhabitée portant le No 4 rue Lorne Crescent, par les constables Murphy et Larocque, qui avaient été mandés par téléphone, par M. Russell, l'un des voisins.

HOMMES MASQUES POUR BRYAN

La démonstration du mois prochain à Chicago

Des ouvriers que l'on oblige à voter pour McKinley

Chicago, 26 — Le trait caractéristique de la démonstration en faveur de Bryan à Chicago, le 9 octobre, sera une division d'hommes masqués qui se représenteront comme des ouvriers contraints de porter à leurs habits le bouton McKinley et de voter pour les candidats républicains, s'ils veuleut coserver leurs positions. Les hommes, portant des masques noirs, marcheront en rang, et porteront des bannières portant pour inscription des emblèmes représentant leur état d'esclavage où ils sont réduits.

Les silveristes veulent faire de ces hommes masqués le trait caractéristique de leur démonstration.

Les républicains disent que toutes ces précautions tourneront au ridicule.

R. P. Cauet

UNE CONVERSION

Imposante cérémonie à l'église du Gésu

Demain, au Gésu, aura lieu une imposante cérémonie.

M. J. B. Sabate, un jeune Français, qui a vécu longtemps dans les provinces maritimes, abjurera le protestantisme pour embrasser la foi catholique.

Le nouveau converti recevra le baptême et fera aussitôt sa première communion.

Le parrain et la marraine du néophyte seront M. Robidoux et Mlle Barry (Françoise).

C'est le révérend Père Hamond qui présidera à la cérémonie qui aura lieu dans la chapelle du collège privément.

GUERRE A LA MONNAIE AMERICAINE

L'Université McGill vient de se joindre aux quelques institutions financières de cette ville, dans leur guerre contre la circulation de la monnaie américaine. L'avis suivant a été affiché hier sur les murs de la faculté médicale.

" Les banques et quelques autres institutions financières de cette ville, refusant d'accepter la monnaie ou les billets américains, les directeurs ont décidé que les contributions des élèves devront être à l'avenir, payées en monnaie courante du Canada.

Les chèques sur les banques des Etats-Unis seront cependant acceptés,

R. P. Groleau

pourvu toutefois que l'on ajoute un quart pour cent de la somme.

Par ordre,

B. G. RUTTAN,
Secrétaire.

ESCORTE A UN OFFICIER

Une réunion des plus agréables a eu lieu hier après-midi, à l'occasion du retour du lieutenant colonel McArthur, commandant de la troupe de cavalerie, du camp de Laprairie. Deux officiers, un trompette et dix-huit hommes se

R. P. Brosseau

sont rendus au bateau et ont escorté leur officier supérieur jusqu'à sa résidence, rue St Mathieu. La troupe s'est alignée vis-à-vis la maison où le lieutenant colonel McArthur lui a adressé la parole, les remerciant de cette marque d'estime. Après quelques remarques de la part du capitaine Whitley, l'escorte est retournée à son camp, sur le terrain de l'exposition.

CES CONTESTATIONS D'ELECTIONS

On s'entend, parait-il, pour les abandonner toutes

MONSEIGNEUR GRANDIN AFFAIBLIT TOUJOURS

On va lui nommer un coadjuteur

M. Joe Martin ne sera pas nommé ministre de l'intérieur, croit-on

Winnipeg, 26 — Une dépêche de Prince Albert, Saskatchewan, annonce que le gouvernement Laurier a accepté T. O. Davis, de Prince Albert, comme son candidat, pour le comté de Saskatchewan. M. Davis s'est déjà mis à l'oeuvre, pour préparer son élection.

Le "Free Press" d'hier soir, dit : "Les politiciens de cette ville, généralement bien renseignés sur la situation, sont d'opinion que toutes les contestations au sujet des élections générales seront abandonnées par les deux partis. Il paraît y avoir eu entente à ce sujet et ce qui le prouve, c'est le fait que dans l'est l'on a manquer de contester dans les délais voulus. Les chefs, dit-on, ont fait des démarches pour retirer les contestations qui avaient été déjà commencées. Le rapport annonçant que celle enregistrée contre l'hon. M. Macdonald était abandonnée, est considéré comme authentique dans les cercles politiques et l'on s'attend à ce que l'on fera de même pour tous les cas dans la Puissance".

Les libéraux de Brandon vont se réunir en convention pour faire le choix d'un candidat au parlement. Il n'y a pas de doute que M. Sifton va se présenter comme ministre de l'intérieur.

La santé de Mgr Grandin, qui est depuis 42 ans, missionnaire, dans l'intérêt du catholicisme, s'affaiblit de plus en plus. Il est ici entre les mains des médecins. On va lui donner un coadjuteur qui l'aidera dans ses travaux.

M. W. W. Watson, un des délégués qui sont allés à Ottawa pour avoir une

LEWISTON ME., Le bloc Dominicain

entrevue avec l'hon. M. Laurier, au sujet de la nomination de M. Jos. Martin, comme ministre de l'intérieur, est revenu. Il ne donne pas à entendre que ce dernier sera nommé.

UNE FAILLITE

Ayer's Flats, Que., 26 — M. L. A. Trussell, commerçant de cette place, a fait cession de ses biens à la demande de la "Miner Carriage Company" de Granby. L'actif se monte à $8,000 ou $10,000. Parmi les principaux créanciers sont la Miner Carriage Company, Granby, $1,000 ; l'Eastern Townships Bank, Sherbrooke, $1,000 ; Massey, Harris et Cie, Montréal, $1,000; E. N. Heney et Cie, Montréal, $700.

RESTAURANT BOUGEANT

25 Cote Saint-Lambert, Montréal

Cuisine française ; lunch et dîner à 25 cents. 1 soupe, 2 plats, dessert et café.

Salons particuliers. Repas à 50 cents, tout compris ; grand assortiment de vins fins. 26,29,1 a

CLIENTELE A CEDER.

Clientèle médicale avantageuse à la campagne. Conditions faciles. Adresser Dr B. C., à "La Presse."

—Soyez donc patients avec un atroce mal de dents ? La gomme du Dr Adam guérit. 277—2

GRANDE EXPOSITION DES MODES

Chez Mme Ls. A. Houde, jr., No 1588 rue Ste Catherine.

L'ouverture aura lieu lundi, le 28 courant et les jours suivants.

Les plus beaux modèles de Chapeaux importés, venant de Paris, Londres, Berlin et New-York, seront exhibés. Une visite est sollicitée.

Pas de cartes. 275—6

MODES

Mme U. Archambault, 1686 rue Notre-Dame, étant de retour de New-York, a l'honneur d'informer ses clientes, ainsi que les Dames en général, que son assortiment de Modes, pour la saison d'automne, sera au complet, à dater de lundi prochain, 28 septembre. 275—3a

TESTAMENT DU REVD. M. SEERS

Le notaire qui aurait connaissance du testament du Rév. M. Seers, en son vivant curé de St-Jean Chrysostome, comté de Chateauguay, est prié d'en avertir l'Evêque de Valleyfield. 2762a

CHAPEAUX D'AUTOMEE

Nous recevons de Paris, Londres et New-York notre assortiment très complet de chapeaux d'automne pour messieurs, ils sont de toute beauté et de qualité vraiment insurpassable. Venez au grand magasin.

CHS DESJARDINS et Cie,
277-1 1537 et 1539 Ste-Catherine.

LA FETE DE SAMBO

Ecrite et Composée par EVELYN HOPE.
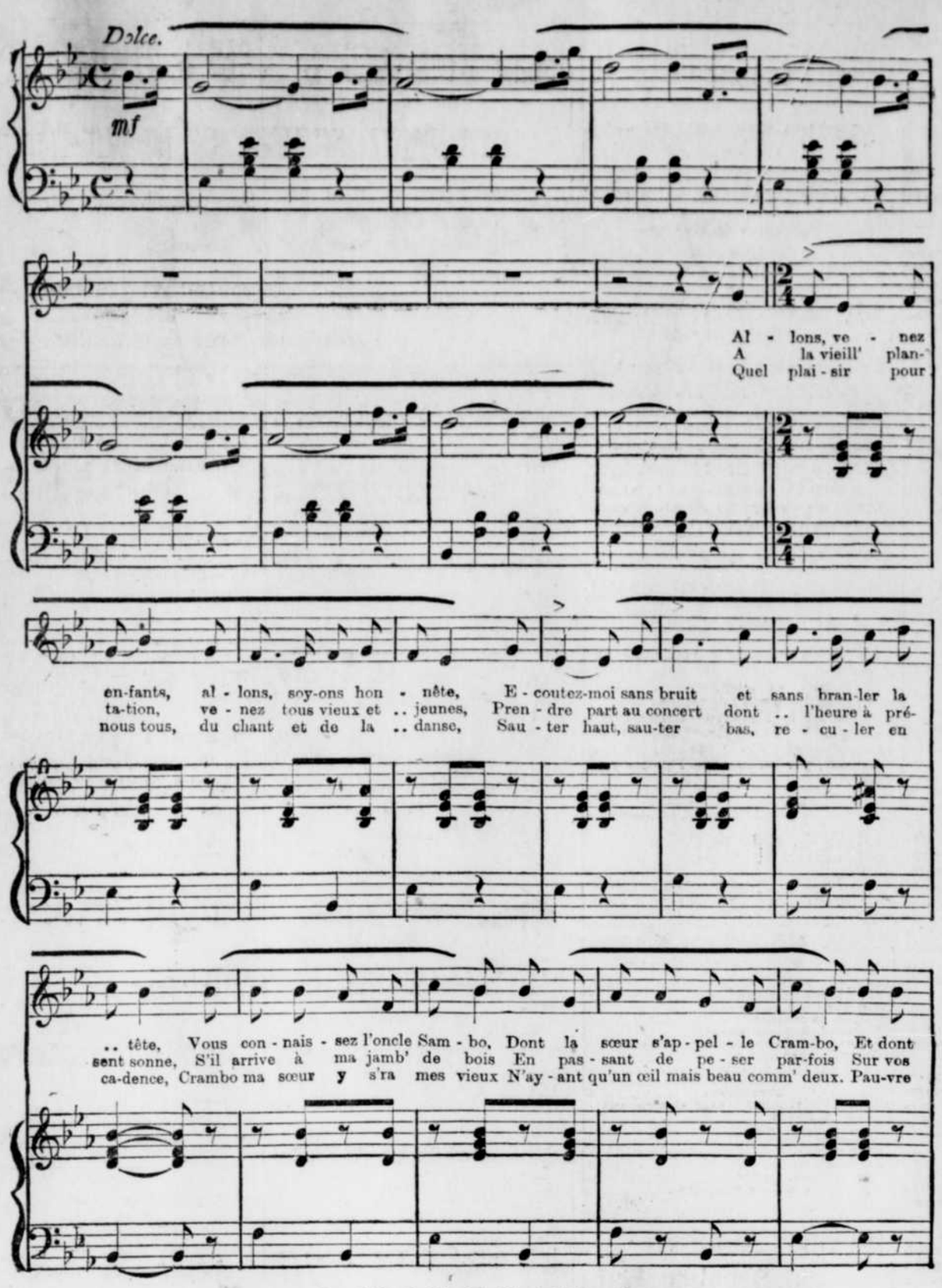
Copyright. 1896. by The Musical News Co.

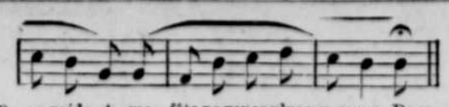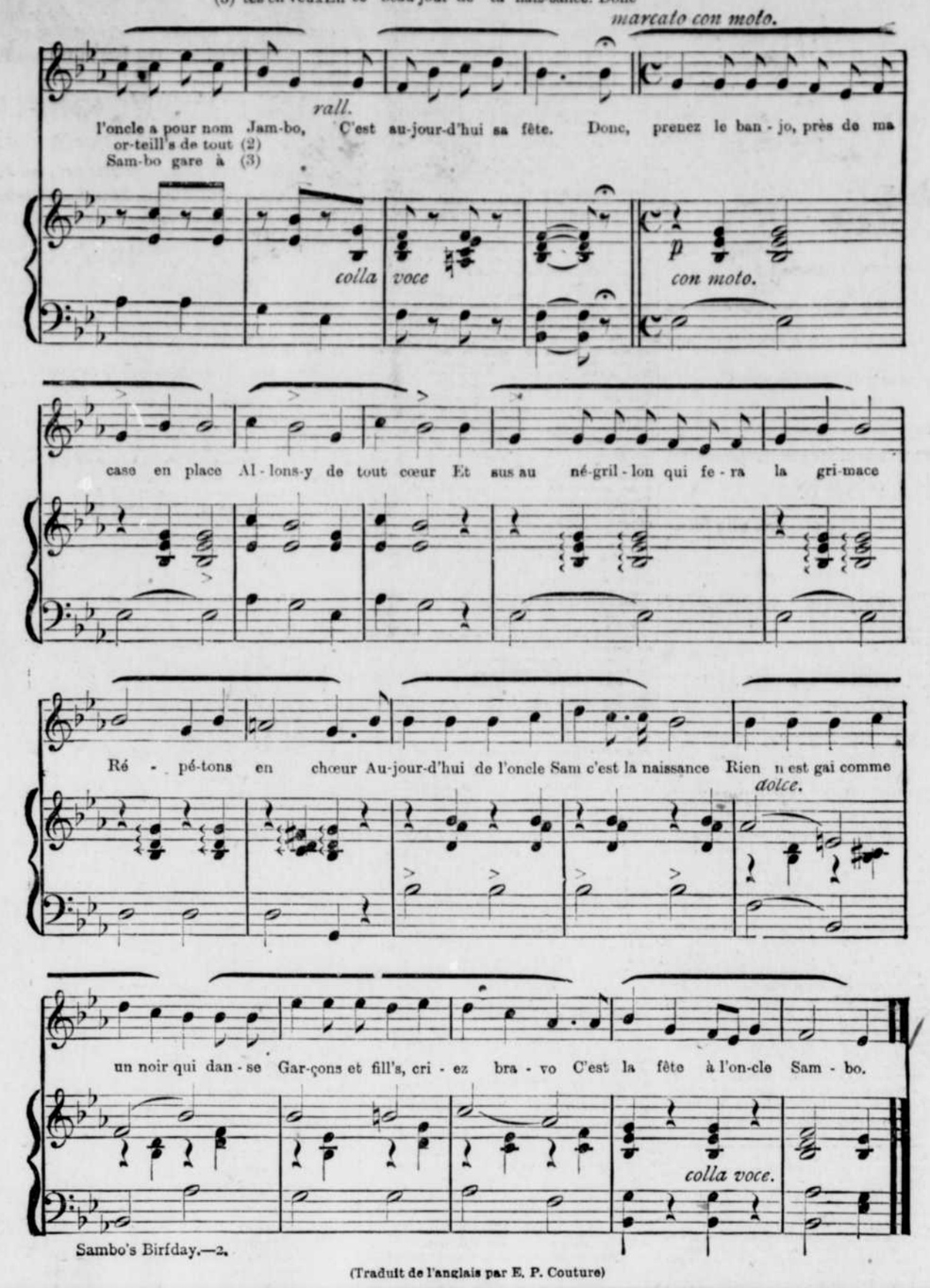

Sambo's Birfday.—2.

(Traduit de l'anglais par E. P. Couture)

NOS MUSEES

Le Collége de St-Laurent donne l'exemple

Creation d'un musée considérable

Vivement convaincue, comme nous le sommes, de la très grande importance de la création de musées dans nos établissements canadiens de haute éducation intellectuelle, la "Presse" a été heureuse d'apprendre que, depuis quelques années, un bon nombre de nos collèges classiques et de nos académies sont plus ou moins pourvus de belles collections d'histoire naturelle, de numismatique, d'objets d'art, etc. Ces bons commencements méritent tout particulièrement d'être encouragés largement et substantiellement, surtout par nos nationaux catholiques de langue française ; et les fondateurs ou initiateurs de nos musées collégiaux ont un droit incontestable à nos plus vives félicitations. Que ces musées soient confiés à des "Conservateurs" entendus et zélés — à des professeurs, spécialement doués, qui aient à coeur non seulement de "conserver", mais encore d'augmenter sans cesse les collections dont ils ont la charge, et tout ira au mieux pour l'instruction de la jeunesse studieuse de notre cher pays ; surtout, qu'on ait soin de former des collections communes spéciales, toutes bien "classées et déterminées", particulièrement en histoire naturelle — minéralogie, botanique, zoologie, paléontologie — à l'usage exclusif des professeurs et des élèves, ce que l'on est convenu d'appeler en France des "Musées scolaires" ; et en Angleterre et aux Etats-Unis, des "Workable Museums" : ce sera véritablement la meilleure manière de donner aux élèves des "Leçons de Choses", tant prônées de nos jours, réunissant l'intérêt à l'instruction pratique.

L'honneur — le grand honneur —d'avoir inauguré ce bon mouvement dans notre beau Canada catholique revient, pleinement de droit, à l'Université Laval, de Québec, qui n'a épargné aucun travail, aucun soin, aucune dépense pour faire marcher de front, dès la première heure de son institution canonique, plus de vingt collections différentes dont quelques-unes — presque toutes, en effet — sont très considérables ; telles sont, par exemple, celles de minéralogie, de botanique, de zoologie, de paléontologie, de numismatique. Ensuite, nous devons une mention toute particulièrement glorieuse, au point de vue de "priorité" en ce genre d'entreprise, aux RR. Soeurs de Jésus et de Marie, du Couvent d'Hochelaga, pour leur grande et belle collection ornithologique, l'une des plus considérables du Canada, sinon de l'Amérique tout entière. C'est là, à peu près, tout ce qu'il y avait, en 1880, en fait de musées un peu considérables et bien classés dans les institutions canadiennes de haute éducation. Il y avait bien l'opulent "Redpath Museum", du collége McGill ; le riche Muséum de l'université d'Ontario, à Toronto, depuis détruit par un désastreux incendie ; le Muséum "Natural History", de Montréal ; le Muséum de la Commission Géologique, du Canada, également de Montréal, mais depuis lors transporté à Ottawa. Toutefois, ces muséums, incontestablement d'une grande richesse, ont été créés par des corporations protestantes et anglaises, et, spécialement et à plusieurs reprises, enrichis de dons vraiment princiers de richissimes personnages du monde de la science ou de la finance.

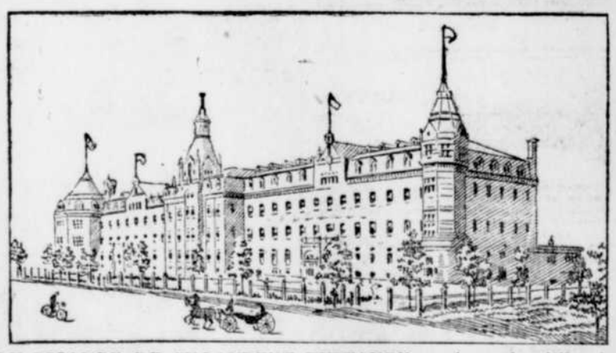

LE COLLÈGE DE ST-LAURENT RESTAURE. — A gauche s'élève la tour octogona le du Musée.

Mais voilà que, depuis quelques années déjà, on a beaucoup entendu parler — et avec infiniment de raison, croyons-nous — du magnifique musée fondé au collége de St-Laurent, par le savant Père Joseph C. Carrier, de la Congrégation de la Sainte-Croix. Nous savons que le Rév. Père a passé tout un demi siècle de sa vie (il n'est donc plus jeune), dans l'étude assidue et à peu près exclusive (sauf à peine un lustre dans le ministère paroissial en Amérique, et dans l'armée américaine, comme chapelain), des diverses sciences mathématiques, physiques et naturelles, et de la philologie ; et il serait vraiment bien étonnant qu'il ne fût pas arrivé, après tant d'années d'études suivies, à la haute éminence où on le voit aujourd'hui. Après avoir été, pendant bien des années, ainsi qu'un ami commun nous l'assure, directeur et organisateur du cours scientifique à la grande Université de Notre-Dame, Indiana, et y avoir fondé un beau musée qui, hélas ! fut détruit de fond en comble, dans le grand incendie qui, en 1879, réduisit en cendres cette noble institution catholique, la plus célèbre de l'Amérique — il fut envoyé, sur sa demande, après s'être démis volontairement de la dignité de président de l'université de Ste-Marie, au Texas, pour remplir au collége de St-Laurent les mêmes fonctions qu'il avait jadis exercées à l'université de Notre-Dame, Ind., et où son fructueux et savant enseignement et ses belles entreprises lui assurent une position des plus honorées et des plus enviables ; mais que sa modestie bien connue, et nous dirons innée, cherche toujours à déguiser ou à amoindrir... Tant il est vrai de dire que les vrais savants sont les vrais humbles.

Le R. P. J. C. Carrier, C. S. C., fondateur et directeur du Musée.

Le grand et bel édifice qui se construit en ce moment, et dans lequel le Rév. Père se propose d'installer incessamment les nombreuses et riches collections qu'il a formées sans aide de personne et presque sans ressources pécuniaires, est de forme octogonale, attenant à l'ancienne construction du collége et sera absolument à l'épreuve du feu, sauf le dôme qui servira d'observatoire. C'est, croyons-nous, la première fois que dans notre catholique Canada l'on élève une construction distincte pour les fins sus-mentionnées. Nous espérons que cette très louable entreprise des RR. PP. de Ste-Croix trouvera des imitateurs. Ce que nous admirons surtout et approuvons grandement c'est de voir qu'un tel édifice est vraiment construit avec de tels matériaux qu'il ne saurait jamais être détruit par le feu. Pour la préservation de tant de précieuses collections dont le collége de St-Laurent peut s'enorgueillir, à si juste titre, de posséder, cette condition paraît de prime abord, tout à fait indispensable. Aussi, sommes-nous convaincus que cette belle entreprise intéressera vivement toutes les personnes intelligentes que les sciences naturelles et autres captivent. — Les dimensions de cet élégant octogone sont les suivantes : Périmètre, 144 pieds ; diamètre 40 pieds ; hauteur, jusqu'à l'étage en mansarde, 52 pieds ; hauteur jusqu'au faîte de l'observatoire, 67 pieds ; hauteur totale, 80 pieds.

M. Robert H. Falbord en est l'habile architecte, et MM. François Dufresne, père et fils, et M. Em. Lecavalier, les consciencieux entrepreneurs. Le fer a été fourni par la "Dominion Bridge Co. — (Communiqué).

LES "LAVRA" RUSSES

On a pu lire dans les journaux de Paris que le tsar avait longuement visité la "laure" de Kiew. Quelques-uns des lecteurs ont dû se demander : "Qu'est-ce qu'une laure ?"

On appelle laure ou lavra, en Russie, les couvents de l'Empire qui sont en même temps résidences de métropolites et grands séminaires. Il existe trois lavra seulement : à Troïtsa, près de Moscou ; à Saint-Pétersbourg, et enfin à Kiew.

La lavra de Kiew est la plus ancienne des trois. Le couvent fut fondé par Hilarion, en 1051, disent les uns, un peu plus tard par saint Antoine, disent les autres.

On peut voir dans la cathédrale Ouspensky, qui devient la lavra, les sarcophages où reposent soixante-treize saints. Leurs corps sont momifiés et revêtus d'ornements précieux : ils sont exposés à découvert dans les sarcophages.

On montre encore dans la lavra de Kiew une tête sortant de terre, coiffée d'une mitre : c'est Jean Le Souffrant qui, selon la légende, vécut vingt ans enterré jusqu'au cou.

MODES

N'oubliez pas, mesdames, que l'ouverture des modes d'automne se continuera encore cette semaine, chez Mme H. Poitras, 1989 rue Notre-Dame, coin de la rue St David.—Chapeaux de deuil une spécialité 273—n

Comment frire avec la Cottolene

Faites frire toutes choses depuis les pommes de terre jusqu'aux beignets, dans la COTTOLENE. Mettez la COTTOLENE dans la poêle froide. Faites-la chauffer jusqu'à ce qu'elle brunisse délicatement un morceau de pain dans une demi-minute. Mettez-y alors la chose à frire. Vous avez tout à gagner à essayer la COTTOLENE de cette façon. Vous verrez comme elle vous fait des aliments délicieux et sains.

Achetez la véritable. Vendue partout en seaux de 1, 3 et 5 livres avec la Marque de Fabrique "COTTOLENE" et une tête de bœuf dans une couronne de fleurs de cotonnier sur chacun.

THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

Gravures pour les Enveloppes du.....

SAVON SUNLIGHT

Une jolie Gravure Coloriée pour chaque 12 Enveloppes de Savon "Sunlight" ou pour chaque 6 de "Lifebuoy". Ces gravures valent la peine de se les procurer. S'adresser

LEVER BROS, L't'd, 23 RUE SCOTT TORONTO.

Dépôt du Savon "Sunlight" pour Québec, FRANK MAGOR & CIE, Montréal.

LA BIERE ET LE PORTER DE JOHN LABATT

LONDON — CANADA

ont obtenu la médaille et les plus hautes récompenses méritées sur ce continent à l'exposition universelle de Chicago en 1893 . . . . .

MONTREAL — P. L. N. BEAUDRY — 127 AVENUE DeLORIMIER

QUEBEC — N.Y. MONTREUIL — 277 RUE ST PAUL 169—s n

HOP BITTERS

— UN —

Remède, non pas un Breuvage

CONTIENT

Houblon, Buchu, Mandragore, Dent-de-lion, et les propriétés médicales les plus pures et les meilleures qu'on puisse obtenir.

GUERIT — Toutes les maladies d'estomac, des intestins, du sang, du foie, des rognons, et des organes urinaires, nervosité, insomnie, surtout les maladies des femmes.

$1,000 en Or Seront payées si l'on nous mentionne une maladie qu'il ne guerira ou ne soulagera pas, ou si l'on trouve quelque chose d'impur ou de préjudiciable à la santé dans ce remède.

NE PRENEZ PAS DE SUBSTITUTS.

HOP BITTERS, 685 Broadway, New-York. 163—n

The.... Railway ....AND.... Commercial Printing Company

LES MARCHANDS DE CAMPAGNE PEUVENT ENVOYER LEURS COMMANDES PAR LA MALLE

Telephone 1656

TOUS LES ORDRES D'IMPRESSIONS REÇUS A "LA PRESSE" SONT EXECUTES A CET ETABLISSEMENT

CETTE MAISON FAIT UNE SPECIALITE DES OUVRAGES SUIVANTS ::::::

Entêtes de Compte.. Entêtes de Lettres.. Factums .. Circulaires .. Catalogues ..... Cartes d'Affaires .. Menus .. Programmes Lettres de Faire Part.. Affiches.. Pamphlets Livres .. Journaux Illustrés.. Ouvrages pour Chemins de Fer .. Cie de Navigation .. Etc.

SOUMISSION SUR DEMANDE

LE TOUT EXECUTE AVEC GOUT.. ET A DES PRIX TRES MODERES

Administration et Atelier:

42 Place Jacques-Cartier MONTREAL

VIN VIAL

TONIQUE RECONSTITUANT

— AU —

Quina Suc de Viande Et Phosphate de Chaux

Composé de substances absolument essentielles au développement de la chair musculaire et des systèmes nerveux et osseux.

C'est le TONIQUE LE PLUS ENERGIQUE que doivent employer

Convalescents, Vieillards, Femmes et Enfants Débiles et toutes personnes délicates.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

209-1-c-1

Pourquoi Ne Travaillez Vous Pas ?

Annoncez dans LA PRESSE — les petites annonces sont lues par tous ceux qui ont besoin de vos services.

10 cts. pour une fois.

22,24,26

FRANCAIS ET RUSSES

Alors, voilà qui est bien convenu, à la plus grande joie nationale ; dans la première quinzaine d'octobre, Paris aura la visite de l'empereur de toutes les Russies, et ce sera la quatrième fois qu'un tsar aura visité la capitale de la France, en des circonstances très diverses.

Pierre le Grand est le premier qui vint à Paris, et c'est en mai 1717 que s'accomplit ce voyage qui fut d'un philosophe, d'un observateur affamé de curiosité, avide d'étudier de près cette civilisation de l'Occident, qu'il ne connaissait que vaguement et de loin. Il séjourna quinze jours dans la capitale, vivant plus en soldat qu'en empereur, dans une simplicité presque sauvage. Il avait refusé, tout d'abord l'hospitalité royale que le régent lui offrit au palais du Louvre, préférant habiter l'hôtel Lesdiguière, rue de la Cerisaie, où il se fit dresser un lit de camp, le seul qui fût à sa guise, et où il pouvait dormir à "son appétit," ainsi qu'il le disait lui-même. Il employa ses loisirs à parcourir les ateliers et les casernes, visitant aussi les Invalides, dont il goûta le vin et le traditionnel bouillon, s'intéressant surtout aux choses de la marine qui le passionnaient ; mais vraiment soucieux de tout voir et de tout connaître.

Saint-Simon, qui se fit son historiographe et son chroniqueur, raconte même que son insatiable curiosité — singulière en ce point, — le poussa jusqu'au pied du lit de Mme de Maintenon, à Saint-Cyr. Il raconte qu'il en tira brusquement les rideaux et se prit à contempler longuement, et sans mot dire, la veuve du grand roi, étonnée et mortifiée de cette visite singulière, silencieuse, presque brutale et sans galanterie.

Puis, au moment de quitter Paris, Pierre le Grand, pénétré par un juste sentiment des intérêts de sa race, en communauté d'aspiration avec la nôtre et sans rencontre d'hostilité, exprima le désir de signer un traité d'alliance ; et si dès 1717, nous n'avons pas eu l'alliance franco-russe, c'est que l'abbé Dubois, grassement subventionné par l'Angleterre, se mit à la traverse : "On a eu lieu, depuis,—ajoute philosophiquement Saint-Simon,—d'un long repentir des charmes de l'Angleterre, et du fol mépris que nous avons fait de la Russie."

Ensuite ce fut, en 1814 et 1815, Alexandre Ier qui vint à Paris, et sa venue a été douloureuse, car il y entra avec l'invasion. Il est vrai qu'elle fut aussi providentielle, car c'est grâce à la généreuse intervention du tsar que la France ne fut pas démembrée, ainsi que le demandait la Prusse soutenue par l'Angleterre.

Enfin en 1867, pendant la dernière Exposition universelle de l'Empire, ce fut Alexandre II, le grand-père de l'empereur actuel, qui reçut l'hospitalité de Napoléon III, en même temps d'ailleurs, que Frédéric-Guillaume de Prusse, qui était venu à Paris, escorté de son chancelier, le comte de Bismarck.

* * *

Aujourd'hui, la visite de l'empereur Nicolas II c'est, en quelque sorte, la confirmation officielle de l'alliance intime des deux pays, qui, si elle n'est pas consacrée par une charte rendue publique, n'en est pas moins un lien solide et durable, car les sympathies et les intérêts réciproques valent mieux que les parchemins.

Or, il semble que les deux pays ne sont pas en reste, l'un vis-à-vis de l'autre, car si nous avons largement ouvert nos coffres à la Russie, mettant à son service, avec un absolu désintéressement, l'épargne française, si bien que notre crédit est devenu le sien, et que nous avons ainsi décuplé ses forces et son action ; elle, alors que nous étions isolés en Europe, sous la menace continuelle de la Triple-Alliance, surveillés par le regard cauteleux de l'Angleterre, est venue généreusement planter son drapeau auprès du nôtre, et les flammes tricolores ont si bien confondu leurs couleurs, que c'est à peine si on les distingue ; et qu'au grand émoi de l'Europe, il semble que les deux drapeaux n'en font plus qu'un seul.

Singulière union, dira-t-on, entre un tsar, souverain autocrate d'un empire despotique, tout à la fois chef autoritaire et pape religieux, et une république, c'est-à-dire une sorte de gouvernement anonyme et libéral, où l'autorité, étant à tous, n'est pour ainsi dire à personne.

Alliance bizarre entre deux peuples si dissemblables, en apparence du moins, deux races dont les tempéraments diffèrent ainsi que le climat et le sol des pays qui les ont vu naître.

Voici, d'un côté, le Français, expression suprême de la race latine, impatient, violent, enthousiaste, brave jusqu'à la folie, prompt à l'espoir, plus prompt encore au découragement, impressionnable et nerveux, au point que sa joie et sa tristesse dépendent du vin qu'il boit, ou du rayon de soleil qui l'éclaire ; sceptique, moins qu'il ne croit d'ailleurs ; et naïf plus que son orgueil ne suppose ; ingénieux, bon enfant, gai, railleur, et facile à vivre, parce qu'il a la vie facile, sur ce sol béni de la France, paradis terrestre où la nature, qui sommeille à peine quelques mois, ne s'endort jamais.

Et voici, de l'autre côté, le Russe, le Slave religieux, mystique et fataliste ; rêveur et doucement résigné ; lent, dans sa vie monotone ; dont la patience inaltérable fatiguerait le temps—le temps dont il n'a que la notion nébuleuse, puisque pendant l'été, ses nuits sont claires comme des jours ; et, pendant l'hiver, ses jours sont brumeux et sombres comme des nuits.

Chez lui aussi, le sol est fertile, mais il l'est autrement que chez nous ; à partir d'octobre, la neige tombe, couvre la terre d'une nappe immense,—c'est "l'enterrement de la jeune fille," dit-on poétiquement là-bas. —Pendant neuf mois, la nature est endormie ; c'est à l'infini un horizon tout blanc, sous un ciel tout gris, un ciel sombre que ne perce jamais le rayon aigu du soleil ; puis après l'engourdissement et la vie lente, vient l'éclosion rapide, de réveil soudain de la nature, la vie dans une course folle : en trois mois, tout pousse, tout fleurit, tout mûrit, et... la neige tombe au lendemain de la récolte faite.

Certes la race est forte et courageuse, et vraiment digne de s'unir à la nôtre ; elle donne d'héroïques soldats d'une solide endurance, pleins de confiance en Dieu,—paysans, la solitude les en a rapprochés,—et dans leur âme mystique, la confusion se fait entre Dieu qui est là-haut et le tsar qui est son représentant ici-bas,—le tsar blanc, — "le Père" et plus familièrement l'i "Petit Père", car le moujik, qui s'éveille à peine à la liberté, est encore un enfant au berceau.

* * *

Eh bien ! entre ces deux peuples si divers la sympathie est venue vivace, soudaine, mais indéniable ; elle est plus raisonnée de notre côté, où pourtant elle se traduit, comme toujours, par des affolements d'enthousiasme ; et plutôt instinctive du côté du peuple russe ;—je veux parler ici du peuple proprement dit, de la masse immense, petits citadins et paysans, celle qui se chiffre par centaines de millions.—Car là, n'en déplaise à notre vanité nationale, la notion de notre existence n'est, pour ainsi dire, que perception vague, et ce que le paysan sait le mieux, c'est que le tsar vient nous visiter en ami, il est vrai que cela peut lui suffire : ce que le tsar veut, le peuple le veut !

Quant à la nation française en elle-même, elle se symbolise pour le moujik en une figure qui est une légende, celle de Napoléon Ier et il n'y a pas là un souvenir de haine contre le conquérant qui a violé le territoire de la patrie, et qui est venu jusqu'aux portes de la ville sainte incendiée sous ses yeux ; au contraire, le sentiment est tout autre, il s'enveloppe d'une auréole de gloire, devient mystique, et volontiers l'image du grand guerrier s'accrocherait à côté de celles de saint Serge et de saint Nicolas.

Quand le moujik parle de Napoléon, c'est avec une sorte de respect et un sentiment d'admiration ; c'est en lui, une vénération populaire difficile à expliquer, mais qui existe absolument.

Il y a deux ans, me trouvant à Moscou, je visitais—ainsi que d'usage,—le Kremlin, conduit par un interprète qui ne savait guère que quelques mots de français, et comme nous passions devant une rangée de canons, dont les armoiries et les inscriptions ne révélaient que trop l'origine, mon guide, se tournant vers moi, me dit à demi-voix, presque avec des égards :

—Ce sont des canons français... puis il ajouta, d'un ton qui voulait être une consolation pour mon amour-propre, qu'il supposait avoir blessé :—"Le grand "Napollone," il en a pris bien d'autres !"

Il fallait entendre l'emphase convaincue qu'il mettait dans ces trois mots, "le grand Napollone !"

L'alliance franco-russe c'est bien, si l'on veut, un mariage de raison ; il y a là, on ne peut le nier, des combinaisons d'intérêt et de sécurité réciproque, mais il y a aussi de l'inclination, dans ce mariage de raison, et les deux races se plaisent ; l'intérêt se double d'une sympathie fraternelle, peut-être encore vague, mais qui ne peut que grandir,—car si les deux peuples ont été en guerre, ils n'ont jamais été en haine,—et cette sympathie, les différences de races, de coutumes, de mœurs, n'y sont pas un obstacle, bien au contraire ; ne dit-on pas que "les extrêmes se touchent" ; enfin ce qui rend l'alliance indestructible,—et nos ennemis le savent bien,—c'est qu'elle n'a rien de louche, qu'elle n'a pas de visées secrètes, qu'elle est surtout défensive du droit légitime de chacun, et qu'elle est conclue entre "honnêtes gens"—le mot est admirable, il n'est pas d'hier, il date de 1855, il a été dit dans la tranchée de Sébastopol, en témoignage d'estime réciproque, de le tiens de celui qui l'entendit prononcer pour la première fois ; il était alors lieutenant d'infanterie ; il est général retraité aujourd'hui. Dame ! le temps a couru, et comme l'anecdote est charmante, je la redis, comme on me l'a racontée.

"J'étais terré, comme un lapin, dans mon trou,—c'est le lieutenant qui parle,—bien à l'abri des balles, à la condition de ne pas montrer le bout de mon nez ; les tirailleurs russes en face de nous, cachés par des buttes de terre, abrités comme nous, à portée de pistolet, et aussi à portée de la voix ; on s'observait en silence ;—il faisait un froid de chien—le jour tombait—je mourais d'envie de fumer un cigare, j'en avais d'excellents et j'en mis un à ma bouche, je le préparai, le coupant avec mes dents, l'humectant de salive, en gourmet qui se prépare à déguster. Patatra ! pas d'allumettes, pas de briquet, pas de pierre à fusil, rien ; le supplice de Tantale dans toute son horreur.

Je fouillai l'horizon de mes yeux désolés, vaguement, sans but, cherchant quoi ? Je ne sais ; espérant le feu du ciel, peut-être ; et je vis en face de moi, se découvrant avec une imprudence héroïque, une casquette blanche et sous la casquette une figure garnie d'une barbe blonde, et au milieu de la barbe blonde un petit rond de feu ; c'était un officier russe qui fumait dans sa casemate ;—il avait du feu, lui !

Mon premier mouvement fut mauvais. Si je lui envoyais une balle ? pensais-je ; puis je réfléchis : pourquoi faire ?—bah ! cruauté inutile—les faits de guerre isolés, cela sent l'assassinat.

Une pensée folle me traverse la tête : si je lui demandais du feu ?

Après tout, mourir d'ennui ou mourir d'une balle, et c'est le cas de le dire : le feu vaillait la chandelle ; puis, à vingt ans, on ne compte pas avec la vie, et je risquai l'aventure.

Je mis mes mains en porte-voix, et poussai un "oh ! hé !" formidable.

Après un moment d'hésitation, un "oh ! hé !" me répondit.

J'avais été compris et j'attachai mon mouchoir blanc au bout de mon fusil, l'élevant en l'air, comme un drapeau parlementaire.

Mon vis-à-vis fit de même ; et je l'entendis crier en russe un commandement répété—je criai à mes hommes, de toute la force de mes poumons, de ne pas tirer :— c'était, de mon côté, chanceux !

Mon vis-à-vis sauta hors de son trou, bravement, le premier,—alors, je fis de même—et nous nous avançâmes l'un vers l'autre.

Je me trouvai bientôt en face d'un grand jeune homme, blond, distingué, aux yeux bleus, d'une douceur extrême, qui porta ses deux doigts à sa casquette plate, pour me saluer, et me dit en bon français, sans ombre d'accent :

—Que désirez-vous, mon lieutenant ?

Il avait machinalement regardé le double galon de ma manche.

—Pas grand'chose,—répondis-je,—et c'est beaucoup pourtant ce que je demande. Je voudrais du feu,—J'ai un excellent cigare, une envie bleue de fumer et pas de feu....

—En voici, fit-il simplement en me tendant son cigare.—Est-ce tout ?

—Oui, c'est tout, et grand merci, mon ennemi.

—Non, pas ennemi, fit-il en souriant tristement,—adversaires, pas ennemis, car il n'y a pas de haine entre nous.

—Comme vous parlez bien français,— lui dis-je,—et sans accent.

—Les Slaves n'ont pas d'accent, puis j'ai longtemps vécu à Paris, ô Paris ! !

—Savez-vous bien que c'est fou ce que nous venons de faire là—répliquai-je,—nous avons risqué notre vie pour un enfantillage, puis vous êtes venu en toute confiance, et je vous en remercie, mais si je vous avais tendu un piège, si cela avait été une embuscade...

Vous vous calomniez pour plaisanter—répondit-il gravement—et vous savez bien que cela est impossible, car si nous nous faisons la guerre, cela se passe "entre honnêtes gens !"

Et nous nous séparâmes après nous être tendu la main, chacun de nous disant adieu à l'autre à sa manière, moi comme un Français, insoucieux, sceptique, avec un salut militaire pour accompagnement à la phrase banale : "Bonne chance !"—lui, sérieux, croyant, mystique, avec un signe de croix, en disant : "Dieu vous garde !"

Et c'est parce que l'alliance franco-russe est, elle aussi, entre "honnêtes gens" — selon l'expression du soldat de Sébastopol..— qu'elle a toutes chances d'être féconde et durable, pour le plus grand bien des deux pays.

—Des cités, villes et villages, nous recevrons des lettres de personnes atteintes de catarrhe, de rhumes de cerveau, d'asthme, etc., témoignant des merveilleux effets de la Catarrhina. Elle est très agréable au goût et c'est le seul remède du jour contre le catarrhe. etc. k

---

Un jeune gamin traversant le boulevard le nez en l'air, manque d'être renversé par un cycliste qui, pour avertir les piétons, agite cependant constamment son grelot réglementaire.

Et le gavroche, une fois en sûreté sur le trottoir, d'interpeller gouailleusement le vélocemen :

—Eh ! va donc ! grelotteux !

—La douleur aigüe du mal de dents est enlevée en deux minutes par la gomme du Dr Adam. 277—2

—Le Bleu Liquide " La Couronne " ne tache pas le linge et lui donne une blancheur éclatante. 236-s-n

---

COMME UN TOUT AUTRE HOMME

Geo. F. Wallace, de Sackville, N E., guéri du rhumatisme

Sackville, N. E., 25 août 1896.

S. S. Ryckman Medicine Co,
Hamilton, Ont.

Messieurs, — J'ai tellement souffert de rhumatisme, pendant près d'un an, que j'ai dû garder le lit plusieurs mois. Un de mes amis qui avait été guéri du rhumatisme, d'une manière merveilleuse, par le remède Kootenay, me conseilla de l'essayer et je le fis. J'en ai pris jusqu'à aujourd'hui, cinq bouteilles. Je puis maintenant vaquer à mes affaires. Je me sens un tout autre homme, et je me fais un plaisir de recommander le remède Kootenay de Ryckman à tous ceux qui souffrent de rhumatisme.

Je demeure votre tout dévoué,

GEO. F. WALLACE,
k Propriétaire de la maison Brunswick

PORTRAIT AU CRAYON

COUPON DE "LA PRESSE"

No. 6 26 Septembre 1896.

Les Cigares de Couleurs Pales

RIBBON
Stonewall Jackson
TRADE MARK

SONT EXCEPTIONNELLEMENT DOUX

Et de la MEME FINE QUALITE

que les Couleurs Foncées de cette Fameuse Marque

VALLEE DE LA MATAPEDIAC

Nous recevons la communication suivante :

On ne saurait trop admirer l'activité déployé par le gouvernement de Québec et particulièrement par l'honorable commissaire de l'agriculture et de la colonisation depuis quelques années en faveur de la cause de la colonisation. Aussi les régions du lac St-Jean, du Témiscamingue et du Nord de Montréal se sont merveilleusement développées. La Vallée de la Métapédiac à peu près ignorée jusqu'à ces derniers temps, n'a pu rester étrangère à la bienveillante attention de nos gouvernants et cela à tel point que les colons arrivent de toutes parts, s'emparent des terres mêmes non arpentées de cette belle et riche vallée.

Ce zèle de nos gouvernants pour une cause si noble, si élevée, celle de la colonisation, répondait parfaitement aux désir de Nos Seigneurs les Evêques, du clergé et, devons-nous ajouter, du peuple qui tout à coup s'est trouvé uni à ses évêques, au clergé, dans une même idée patriotique que nous pouvons dire providentielle, vu la spontanéité de ce beau mouvement parti de tous les degrés de l'échelle sociale. Plus que jamais les classes dirigeantes travaillent à conserver au pays ses enfants ; plus que jamais le peuple veut par le défrichement s'emparer du sol, des belles terres de la province de Québec. Le doigt de Dieu est là, nous ne pouvons en douter. Cet ensemble ne peut guère s'expliquer sans faire intervenir comme facteur les vues irréfutables de la Providence sur notre pays.

L'honorable premier ministre disait récemment à Oka : "Quand j'ai compris que dans la seule région du Témiscamingue il y avait trente-deux millions d'âcres de terre à coloniser, j'ai été fier d'appartenir à la province de Québec parce que nous pouvons devenir un grand peuple". Un peuple se fait grand par étapes, par périodes qui sont marquées chacune d'un caractère particulier. Ce développement extraordinaire donné tout à coup à la colonisation, à l'agriculture même, n'est-ce pas là le commencement d'une nouvelle ère pour nous, de l'origine de notre transformation en grand peuple.

A ceux qui peuvent encore douter des vues providentielles à notre égard, nous pouvons leur dire : Après à peine un siècle, soixante mille âmes ont pu donner au Canada et à la Nouvelle-Angleterre deux millions de citoyens. Que ne doit-on pas espérer de un million d'âmes disposées à marcher dans les voies que la Providence lui a tracées.

Lors de la cession de ce pays à l'Angleterre nous n'étions que soixante mille âmes. Dirigés par nos évêques, le clergé, nous avons, au milieu d'obstacles de toutes sortes, conservé notre foi, notre langue, nos institutions.

La protection divine a été trop évidente pour que nous ayons raison de craindre au sujet de notre avenir. Craindre aujourd'hui c'est simplement dire que nous nous sommes rendus indignes des vues de Dieu. A nous alors d'entrer dans nos voies et de profiter de ce beau mouvement colonisateur, lequel ne peut s'expliquer naturellement, il nous semble.

Chaque partie de la province de Québec ne peut-elle pas faire pour sa région respective ce que soixante mille âmes ont fait pour la province entière ? Nous pouvons répondre énergiquement, oui, si nous savons être fidèles à notre mission.

Seul le diocèse de Rimouski renferme plus d'âmes que n'en contenait la province entière en l'an mil huit cent soixante-trois. Est-ce que cette population de quatre-vingt-onze milles âmes est tellement dégénérée des vertus de ses ancêtres qu'elle est aujourd'hui incapable d'envoyer des fils généreux à la conquête des terres si belles, si faciles, si fertiles de la Matapédiac ? Non, le courage, l'énergie, le patriotisme ne nous sont pas étrangers. Dieu merci ! Que l'on nous donne les moyens de pénétrer dans cette terre que le Seigneur semble nous avoir réserver, et l'on nous dira près un uart de siècle, combien nous avons eu raison de croire en notre avenir.

A la dernière convention des missionnaires agricoles, l'honorable commissaire de l'agriculture s'écrinait à peu près dans ces termes : "C'est le clergé qui a fait nos collèges, nos séminaires, nos écoles, où tous nous avons puisé notre instruction, notre éducation religieuse. C'est par le clergé que nous arriverons à faire l'éducation agricole de notre peuple ; c'est par le clergé que les colons auront le courage de s'emparer des forêts pour les transformer en magnifiques jardins."

Tout cela est vrai ; tout cela fait la gloire du clergé canadien-français ; mais il ne faut pas oublier que cette gloire n'est que la conséquence du sacrifice, de l'abnégation. Le clergé, grâce à Dieu, est toujours animé de cet esprit de renoncement, de sacrifices, en faveur des nobles causes ; cependant il convient qu'il ne soit pas exclusivement à la peine. Il y a des initiatives qui doivent être prises, des moyens qui doivent être employés par les gouvernements, puisque la nature des choses les met spécialement à leur disposition. En cela, le clergé ne peut qu'indiquer la marche à suivre. C'est ce qu'ont fait les curés et missionnaires de la Vallée de la Matapédiac. Sous la direction patriotique de leur évêque, ils ont présenté il y a environ deux années, à l'honorable premier ministre de la province de Québec, un plan de colonisation pour la Vallée de la Matapédiac.

Il s'agissait principalement d'ouvrir des voies, de faire des arpentages dans les cantons que traverse l'Intercolonial. Là, le colon pauvre comme le colon aisé pouvait gaiement travailler au défrichement du sol : communications faciles, forêts pleines d'attraits, sol facile et fertile, paysages charmants, promesses d'avenir, tout y était propre à produire un courant de colonisation que le bon vouloir du gouvernement devait rendre irrésistible.

Une partie de ce plan a été réalisé, mais l'essentiel reste à faire. Si le gouvernement ne l'exécute, l'oeuvre de la colonisation sera malheureusement paralysée en cette région. Les routes, les chemins, les arpentages, les ponts doivent recevoir l'attention continuelle et efficace de nos gouvernements. Ce n'est qu'à cette condition que se réaliseront ces paroles que l'honorable premier ministre prononçait à Oka, lors de la récente convention des missionnaires agricoles : "Pour le moment, c'est la Vallée de la Matapédiac qui donne le plus d'espérance. Avant dix ans l'on trouvera là non pas seulement cinq paroisses, mais vingt belles et florissantes paroisses."

MATAPEDIAC.

UN DANGER IMMINENT

L'insouciance de ceux qui ont charge de la sécurité publique, dépasse toutes les bornes et réellement les services qui devraient nous protéger font preuve d'une mollesse sans égale.

Quand on songe aux innombrables catastrophes qui se produisent journellement aux Etats-Unis, dans les grands incendies de manufactures, d'édifices publics, d'asiles et de maisons d'éducation, catastrophes dont nous avons eu des exemples à Montréal même, à Villa-Maria, à la Longue-Pointe et à l'incendie de la Raffinerie de Montréal, on est en droit d'exiger que les inspecteurs du gouvernement sortent de la torpeur qui semble s'être emparée d'eux au point de devenir criminelle.

Les victimes de la manufacture de tabacs de Macdonald sont là pour crier vengeance de l'inertie dont nous nous plaignons.

Nos grands édifices sont déplorablement privés de modes de sauvetage efficaces, tandis que dans tous les pays des inventions sont brevetées chaque jour dans le but d'assurer la sécurité des personnes qui occupent des bâtiments de dimensions considérables et que nous avons des inventeurs canadiens qui ont réussi à construire des appareils d'une perfection telle qu'ils s'imposent à tout les ingénieurs et qu'ils ont obtenu les certificats les plus élogieux des experts reconnus dans la matière.

La dernière exposition provinciale qui vient à peine de fermer ses portes, a montré au public des spécimens de ces nouveaux modes de sauvetage.

Comment se fait-il que les inspecteurs des manufactures, qui ont la responsabilité de la sécurité des ouvriers ne comprennent pas que cette question intéresse le public au plus haut point ? L'affluence de citoyens qui s'est pressée autour des différents appareils qui fonctionnaient sur le terrain montre à quel degré le public s'inquiète de cette question.

Les inspecteurs ont les pouvoirs d'agir, qu'ils agissent sans considération de personnes, de rang ou de situation et imposent l'emploi de l'appareil le meilleur.

UN CONTRIBUABLE.

Chez le coiffeur.
—Comment monsieur aime-t-il la raie ?
—Au beurre noir !

DECLIN DE LA VIE

Le rhumatisme et la constipation, les ennemis de la vieillesse, guéris par les Pilules Rhumatiques de Mack (pour le foie et les rognons).

"Ces Pilules de Mack m'ont donné un véritable confort", disait un vieillard de soixante-dix hivers. "J'étais rempli de rhumatismes, mais depuis que je prends les Pilules de Mack, je suis aussi alerte qu'un petit garçon. Je souffrais beaucoup de constipation, mais les Pilules des Mack m'ont, heureusement, débarrassé de cette maladie." Aucun remède pour personnes âgées n'égale les Pilules de Mack. Prix, vingt-cinq cents, chez tous les pharmaciens.

Le "Cough Chaser" — Saisit et tue promptement un rhume, 10c

En vente à Montréal, chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame et à la pharmacie de l'Hôtel Balmoral. (2)

Le VIN NUTRITIF De JACKSON
Avec l'Huile de Foie de Morue

Est Agréable au Goût,
Stimule l'Appétit,
Est Facile à Digérer
— ET —
DONNE DE MEILLEURS RESULTATS QUE L'HUILE PURE
232—n

ANNONCE DE JAS. A. OGILVY & FILS

Une Specialite

Nous faisons une Spécialité de Trousseaux de Noce.

Dans nos nouveaux magasins, où nous avons de plus grandes facilités et plus d'espace, les dames trouveront que nous sommes bien installés pour remplir promptement toutes les commandes.

Nous avons exposé en vente, ce matin, un très bon assortiment de gants en kid non pré. pare, à exactement la moitié de la valeur actuelle.

NOUVEAUX SERVICES DE LIT et DESSUS D'OREILLERS BRODES.

NOUVELLE MARCHANDISE à MANTEAUX.
NOUVEAUX TABLIERS de SERVANTES.
NOUVEAUX BONNETS en MOUSSELINE.

Comprenant le nouveau bonnet qui se lave, d'un nouveau dessin qu'on ne trouve que chez nous.

Nouvelles Toiles à Oreillers et Toiles à Draps

Les marchandises ci-dessus ont été marquées et exposées en vente, hier, et nous sommes encore occupés, aujourd'hui, à placer les marchandises et à arranger le stock.

Les commandes par la poste reçoivent notre prompte et soigneuse attention

JAS. A. OGILVY & FILS
Drapier de famille et Entrepot de toile
Angle des rues la Montagne et Ste Catherine
Téléphones, 4645 — 5051. 277—1

Couteaux à Dépecer le Poisson.....

En bel argent plaqué Sheffield, manches stag, lames gravées, dans une boîte doublée en velours..... $4.50 le service

Le même service, mais avec manches plaqués en argent..... $3.60

Ce sont de magnifiques Cadeaux de Noces.

HENRY BIRKS & FILS
Square Philippe
277—mjs—n

Magasin de Bijouterie du bas de la ville

LA MEILLEURE VALEUR EN MONTRES Qui ait été offerte jusqu'à présent

Une montre à remontoir, en argent solide, mouvements Waltham, 86 seulement ; garantie.

Notre département de réparations de montres et de bijouteries donne invariablement satisfaction.

R. A. DICKSON & CO
1791 RUE NOTRE-DAME,
207-m j s-n A côté de chez Carsley.

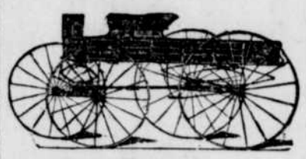

QUELQUES VOITURES DONT JE NE VEUX PAS?
LES VOULEZ-VOUS

Buggy " Québec " (4 personnes)	35
Phaeton avec dessus en cuir	65
Gladstone (pour quatre)	60
Voiture de boucher	15
Voiture de boucher pesante	30
Voiture avec dessus en cuir pour médecin	60
Buggy Concord	15
" "	30
" "	40
" " avec dessus	20
Buggy " Piano Box " avec ressorts aux bouts et dessus	35
Buggy " Piano Box " ouvert	10
Camion pour meubles	45
Buggy avec dessus et " Corning body "	40
Pony Cart (petit)	25
" " (plus grand)	40
" " (grandeur ordinaire)	50

Bicycles Neufs et de Seconde Main
$25, $40, $50 et $60.00

Toutes les voitures ci-haut sont ternies ou de seconde main et vous pouvez à peine vous faire une idée des burgains que je vous offre.
Venez les voir.

LATIMER
592 Rue St Paul.
275—5

268—M s—n

Fausses DENTS Sans Palais

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines. Dentiers en aluminium faits d'après les procédés les plus nouveaux. Dents extraites sans douleur chez
J. G. A. GENDREAU, Dentiste
20 Rue St Laurent, Montréal.
Tél. Bell 2813. 103—lns

OUI
Il est bien vrai que l'Académie des Inventeurs, à Paris, a décerné au célèbre herboriste, A. Racicot, 338 rue Craig, Montréal, P.Q., un diplôme et une médaille d'or, pour le récompenser d'avoir découvert les meilleurs remèdes qui soient dans le monde entier, lesquels ont, de plus, été patentés à Ottawa, pour toute la puissance du Canada. Malades, vous voulez vous guérir et vivre encore longtemps, eh bien ! procurez-vous toujours ces célèbres remèdes, comme font tous les gens sages, et vous ne vous en répentirez jamais.

A. RACICOT
Fabricant de Remèdes Patentés,
338 rue Craig, Montréal, P. Q.

Toujours ouvert : de 8 heures du matin à 9 heures du soir, les dimanches exceptés. 278—s—n

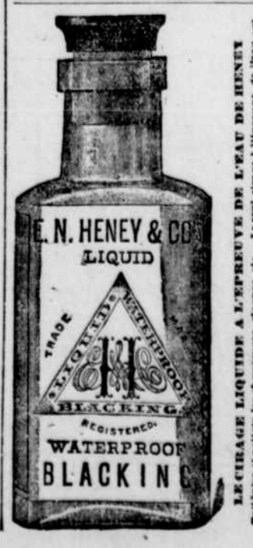

LE CIRAGE LIQUIDE A L'EPREUVE DE L'EAU DE HENEY
Faites cirer vos souliers, chaque dé. Le seul cirage à l'épreuve de l'eau qui donne un beau poli mat d'un grand lustre que l'humidité n'affecte pas. Détaillé par les marchands de chaussures. En gros chez
E. N. HENEY & CIE, 337 Rue StPaul.
1—m-j-s—n

OU ACHETER
....DES....
Chemises
QUI S'AJUSTENT PARFAITEMENT?
R. J. TOOKE,
1553 rue Ste-Catherine Est.
177 rue St-Jacques.
2387 rue Ste-Catherine Ouest.

ColonialHouse
PLACE PHILIPPE

Couvertes

Nous avons en stock un immense assortiment de Couvertes venant des meilleures manufactures Canadiennes, Ecossaises et Anglaises.

Couvrepieds en Edredon
Couvrepieds Blancs

A DES PRIX TRES MODERES

Commandes par la malle promptement exécutées.

Henry Morgan & Cie
MONTREAL

1864 RUE Notre-Dame

1864 RUE Notre-Dame

OU ACHETER DE VERITABLES.....
FOURRURES ?
Et où peut-on les faire remettre à la dernière mode ? C'est chez
ALEX. H. NELSON & CO.
MARCHANDS DE CHAPEAUX ET FOURRURES
277—1 1864 Rue Notre-Dame.

PARC AMHERST

Bonne Nouvelle - Bonne Nouvelle
Pour les
Pères de Familles
..... ET LES .....
OUVRIERS

En vente à partir d'aujourd'hui, magnifiques lots sur la

Rue Panet, pour . . . . $75 et $100
Rue Chambord (plus profonds) $125 et $150

Titres parfaits et conditions des plus libérales
Terrain sec et élevé

HATEZ-VOUS D'ACHETER

car nous n'avons qu'un petit nombre de ces lots et ils vont s'enlever rapidement.

Prenez les chars de la rue St Denis et de St Henri pour vous rendre sur le terrain, où nos agents spéciaux pour la vente des lots seront le dimanche et tous les jours de la semaine pour recevoir les visiteurs.
Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, au bureau principal.

145 RUE ST-JACQUES
BON SABLE A VENDRE. *Téléphone 2618*
C. C. E. BOUTHILLIER, Sec.-Trés.

CAUSERIE MEDICALE

De la Coqueluche

La coqueluche est un des maladies des voies respiratoires les plus fréquentes chez les enfants. Elle est essentiellement caractérisée par une toux quinteuse d'un timbre spécial et entrecoupée de reprises, c'est-à-dire de mouvements d'inspiration sonores et violents.

Cette toux est absolument caractéristique et il suffit de l'avoir entendue une fois pour ne plus jamais l'oublier et la distinguer de toutes les autres formes de toux.

On a cru pendant longtemps et on croit encore généralement dans le public que la coqueluche est l'apanage exclusif de l'enfance.

C'est là une erreur. La coqueluche est une maladie de tous les âges, et ce qui a donné lieu à l'opinion contraire, c'est que : 1o la coqueluche de l'adulte et du vieillard diffère de celle de l'enfant en ce sens que les quintes de toux ne sont pas ici entrecoupées par des reprises sifflantes, et alors on ne reconnait plus la maladie aussi facilement ; et 2o la coqueluche est beaucoup plus rare au delà de l'enfance, parce que la coqueluche est une maladie qui ne récidive presque jamais et que, comme elle est très contagieuse pendant les premières années, c'est généralement pendant cette période de l'existence qu'on en est atteint.

Je ferai simplement remarquer ceci, c'est que la coqueluche est beaucoup plus grave pendant l'âge adulte et la vieillesse que dans l'enfance.

Plus on avance en âge, plus les bronches et les poumons perdent de leur élasticité et, par conséquent, plus ils deviennent fragiles ; et alors, sous les secousses violentes et répétées, infligées aux poumons par les quintes de toux, les vésicules pulmonaires se déchirent avec plus de facilité : d'où emphysème pulmonaire plus fréquent et plus étendu, qui peut même dans certains cas, compromettre plus ou moins l'existence.

Ainsi que le prouvent la contagion et la marche cyclique de cette maladie, la coqueluche est une maladie infectieuse, c'est-à-dire causée par un microbe, cela est certain; mais cependant le microbe de la coqueluche est encore mal conpu.

Ce qu'il importe de savoir, c'est que la contagion est la cause unique de la coqueluche, et qu'il y n'est pas besoin d'un contact prolongé, mais qu'une simple rencontre suffit, pour que la contagion se produise.

D'après certains médecins, il faut que le contact soit direct et que la contagion ne s'exerce qu'à une très courte distance. Ceci serait important à savoir exactement ; car, d'après le docteur Filatow, de Saint Pétersbourg, le contage de la coqueluche traverserait rarement un corridor pour passer d'une salle dans une autre.

On pourrait donc, d'après cela, lorsque dans une famille il y a plusieurs enfants,se contenter de séquestrer dans une pièce celui qui est atteint de coqueluche, sans éloigner de la maison les autres enfants, d'autant plus qu'on se demande si le contage de la coqueluche peut être véhiculé et transmis par un intermédiaire. En un mot, on ne croit pas que le médecin ou toute autre personne qui visite ces coquelucheux, ou est en contact avec eux, puisse communiquer la coqueluche à d'autres enfants.

Cependant, il vaut mieux, lorsqu'on peut le faire sans trop de difficultés, emmener au loin les personnes ou les enfants pour lesquels on aurait particulièrement à redouter la contagion.

Mais la chose sur laquelle j'insiste, c'est qu'un enfant qui a déjà eu la coqueluche n'a plus rien à craindre ou à peu près.

On croit aussi, dans certains milieux, que les nourrissons, et principalement les nourrissons élevés au sein, n'ont rien à craindre ou du moins sont beaucoup moins sujets à être contaminés que les enfants plus âgés.

C'est une erreur. C'est, en effet, de deux à cinq ans, d'après toutes les statistiques, que la coqueluche atteint son maximum de fréquence. Mais il ne faut pas conclure de ces faits qu'il existe une immunité pour les enfants en bas âge. S'ils figurent en moins grand nombre dans les chiffres de coquelucheux,c'est tout simplement parce qu'ils sont moins exposés que les enfants un peu plus âgés à se trouver en rapport avec des malades, conditions qui sont plus fréquentes un peu plus tard, quand les enfants vont à l'école et jouent en commun.

Ce qu'il est bon de savoir, par exemple, c'est que la coqueluche est plus grave chez les nourrissons et surtout chez les enfants nourris à la mamelle, parce que les quintes de toux produisent souvent chez les enfants de tout âge des ulcérations de la base de la langue. Ces ulcérations ont des conséquences plus sérieuses, on le comprendra, chez les nourrissons, parce qu'elles seront un obstacle qui les empêchera de têter : et, par conséquent, les fonctions de nutrition seront plus vite compromises.

Il est inutile d'insister sur les symptômes de la coqueluche, que tout le monde et surtout les mères de famille connaissent. Disons seulement que cette maladie débute comme un rhume ou une bronchite ordinaire, et que ce n'est guère que vers la deuxième semaine que la toux prend son caractère typique.

Chez l'adulte, je l'ai déjà dit plus haut, il n'y a pas de ces reprises sifflantes et bruyantes, parce que l'orifice du larynx étant plus large, cet organe n'est pas obstrué aussi complètement ; les efforts inspiratoires ne sont pas aussi gênés.

Cependant, les quintes nocturnes, et dans la position couchée, peuvent être quelquefois accompagnées de reprises analogues à celles qu'on observe chez les enfants.

Comme j'ai été moi-même atteint de coqueluche, il y a deux ans, j'ai pu noter quelques symptômes qui ne sont pas en général connus des médecins.

Quelques quintes violentes peuvent être accompagnées de secousses musculaires prolongées assez pénibles. Tous les muscles du thorax et ceux des membres inférieurs sont secoués d'une façon très violente.

De plus, certains mouvements, celui de se baisser, par exemple, du moins chez moi, sont la cause de quintes de toux. J'ai noté aussi que les quintes se produisaient régulièrement en passant d'un endroit un peu sombre dans un endroit plus éclairé, et d'une rue étroite dans un espace plus large, sur une place par exemple : il y a donc photophobie et agoraphobie.

A quoi est due la toux quinteuse de la coqueluche ? A une contracture spasmodique des muscles des petites bronches. C'est du moins l'opinion générale. Mais pourquoi cette contracture spasmodique ? On l'ignore. On ne sait si elle est due à une toxine particulière, impressionnant les nerfs de ces muscles directement, ou impressionnant le grand sympathique lui-même.

Tout le monde connait aussi les complications ordinaires de la coqueluche: ces complications sont sous la dépendance des secousses occasionnées par les quintes. Les plus fréquentes sont les ulcérations de la base de la langue, les vomissements, l'incontinence d'urine. On observe souvent aussi des saignements de nez et même des hémorragies de la conjonctive de l'oeil par rupture de petits vaisseaux sous-conjonctivaux.

Il peut survenir, dans les cas graves, des complications cardiaques, et du côté du poumon il peut y avoir des congestions en foyers et même des hémoptysies. Mais la complication pulmonaire la plus fréquente est certainement l'emphysème pulmonaire.

On a vu aussi assez souvent se produire des hernies chez les sujets qui y sont prédisposés.

Enfin, chez les enfants, il peut y avoir des convulsions avec toutes leurs conséquences et aussi avec méningite.

Dans la majorité des cas, la coqueluche des enfants est assez bénigne, la fièvre ne s'observe guère au delà de la première semaine, et, en dehors des quintes qui sont plus ou moins fréquentes, l'enfant atteint de coqueluche ne semble pas malade ; il est gai, mange, dort et joue comme à l'ordinaire.

Chez les personnes plus âgées, et surtout chez les vieillards, dont les vaisseaux sont indurés et friables, on comprend qu'il peut se produire des hémorragies pulmonaires mortelles.

Il n'y a pas de médication spécifique de la coqueluche et les médicaments anti-spasmodiques les plus énergiques sont impuissants contre l'élément nerveux de la toux. La prophylaxie consistera à éloigner des malades les personnes susceptibles de prendre la maladie, en pesant les considérations que j'ai énumérées au début.

La médication qui me semble donner le meilleur résultat est l'iodure de potassium alternant avec le chloroforme et le salicylate de soude.

A la période de déclin de la maladie, le changement d'air agit quelquefois merveilleusement, mais il n'est pas rare de voir les quintes revenir avec plus ou moins d'intensité au bout de quelques jours, ou même longtemps après que tout semble terminé, lorsque le malade revient à son point de départ.

Du reste, pendant plusieurs années, lorsqu'il survient un rhume, la toux peut prendre un caractère quinteux qu'il ne faut pas confondre avec une nouvelle coqueluche.

Je terminerai en rappelant que le nom de coqueluche donné à cette maladie est différemment interprété au point de vue étymologique. Pour les uns, il est dû à ce que la toux du coquelucheux imite le chant du coq; pour les autres à ce que le sirop de coquelicot a été longtemps vanté comme le spécifique de la coqueluche.

La question est encore une fois posée.

Dr LEON LERICHE.

LA RECREATION EN FAMILLE

Peser une lettre avec un bout de manche a balai

Sciez un bout de manche à balai d'environ 11 ou 12 pouces de longueur, ou prenez un morceau de bois blanc ayant à peu près les mêmes dimensions.

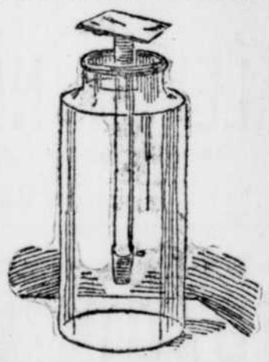

Plongez-le dans un grand bocal plein d'eau, ou dans un sceau d'eau, après l'avoir lesté à sa partie inférieure de façon qu'il plonge de 20 centimètres environ dans le liquide. Le lest sera une petite masse pesante (caillou, écrou ou fer, etc.) attachée par un fil de fer qui passe à travers un trou fait à la vrille en travers et vers le bout du morceau de bois. A l'aide d'un petit clou à tête plate, fixez au sommet une carte de visite. Ce sera le plateau de l'appareil.

Pour graduer le pèse-lettres ainsi construit, posez sur le plateau trois sous, représentant, comme vous le savez, un poids de 15 grammes ; le bout de bois enfonce un peu plus dans l'eau sous cette charge que lorsque le plateau était vide, et vous marquez, avec un crayon bien noir, la ligne d'affleurement du liquide, c'est-à-dire la ligne séparant la partie mouillée de la partie sèche.

Voulez-vous maintenant peser une lettre, et savoir si elle pèse plus ou moins de quinze grammes ? Mettez sur le plateau votre lettre, à la place des 3 sous de tout à l'heure, et regardez si le trait de crayon reste au-dessus du niveau de l'eau.

S'il reste au-dessus, votre lettre pèse moins de quinze grammes, et un seul timbre de 15 centimes suffira.

Si, au contraire, le trait de crayon plonge dans le liquide, le port de votre lettre est double, et vous devez mettre deux timbres de 3 cents, afin d'éviter au destinataire le désagrément de recevoir une lettre taxée par la poste, qui ne plaisante pas avec "l'affranchissement insuffisant " !

TOM TIT.

DEVINETTES

Cherchez le malotru qui, monté dans l'arbre, volait des pommes, il n'y a pas une minute !

Elle pleure, cette pauvre femme. On lui a enlevé son petit chien, pour cause de non paiement de taxe. Trouvez le chien.

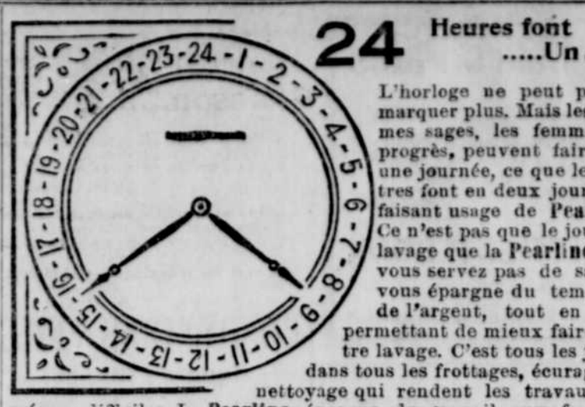

24 Heures font .....Un Jour

L'horloge ne peut pas en marquer plus. Mais les femmes sages, les femmes de progrès, peuvent faire, en une journée, ce que les autres font en deux jours, en faisant usage de Pearline. Ce n'est pas que le jour du lavage que la Pearline (ne vous servez pas de savon) vous épargne du temps et de l'argent, tout en vous permettant de mieux faire votre lavage. C'est tous les jours, dans tous les frottages, écurages et nettoyage qui rendent les travaux du ménage difficiles. La Pearline épargne du travail aux femmes. Elle abolit ce frottage ruineux, fatigant et ennuyeux. 498

DES MILLIONS DE PERSONNES SE SERVENT MAINTENANT DE PEARLINE

q 23,26—h 24

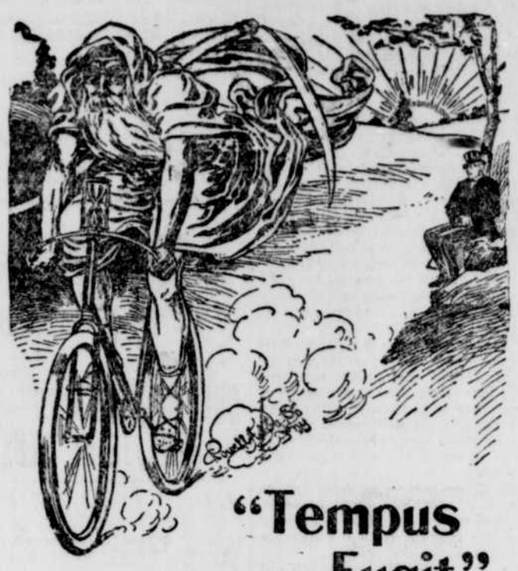

"Tempus Fugit"

"Le Temps Fuit"

Plus de Portraits au Crayon Après le 30 Septembre 1896.

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous cesserons de recevoir des commandes pour les portraits au crayon après le 30 sept. courant.

Nous recevons chaque semaine des centaines de lettres de remerciments et de félicitations. Tout le monde se hâte afin de profiter de l'offre généreuse de LA PRESSE,—les remerciements pleuvent — c'est un déluge de commandes.

N'attendez pas au dernier jour si vous désirez participer aux bénéfices de la prime la plus avantageuse qui ait jamais été offerte par aucun journal français du Canada.

Nous avons publié chaque jour quelques extraits des lettres reçues de nos abonnés reconnaissants,—ces lettres sont VRAIES, vous pouvez vous en assurer facilement, elles sont SIGNEES de noms bien connus, les originaux sont à nos bureaux.

Ecrivez aujourd'hui. N'attendez pas aux derniers jours, les conditions sont les mêmes, l'excellence du travail n'a pas diminué, ceux qui ont reçu leurs portraits en ont presque tous commandé d'autres. C'est bien là la preuve la plus évidente de leur entière satisfaction.

Notre offre d'ici au 30 septembre, 1896—Envoyez-nous 10 coupons de LA PRESSE, une bonne photographie et $1.00 ($1.20 si vous demeurez en dehors de Montréal), et vous recevrez un magnifique portrait au crayon, buste ¾ grandeur naturelle. La photographie vous sera rendue intacte.

Adressez : " Portraits "
La Presse, Montreal

La Compagnie Mercantile des Marchands de Montréal

Bureau principal : Bank of Toronto Chambers, 260 St Jacques, Montréal.

Cette compagnie fournit des renseignements sur les hommes d'affaires partout dans la Puissance. 31—ms—n

COGNAC CUSENIER

Cinq marques différentes de qualité supérieure

5 rubis	$1.35 la bout.
1 couronne	1.60 —
2 couronnes	1.75 —
3 couronnes	2.00 —
Fine Champagne 1862	3.00 —

Demandez-les à votre Epicier

N.B.—Sur chaque bouteille est adaptée l'analyse du laboratoire municipal de Paris signée par son chef chimiste A. GIRARD.

256—mjs n k

FIL DE COTON DEWHURST DE

A Obtenu des Médailles comme Prix Partout où il a été Exposé

FORT, UNI, ELASTIQUE ET EXEMPT DE NŒUDS

Demandez la marque TROIS ECAILLES.
En vente chez les Marchands de Marchandises Sèches.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

GEO. D. ROSS & CO.

648 Rue Craig, Montréal
Et 19 Rue Front Ouest, Toronto.

112—n s

GEO. T. SLATER & SONS

Chaussures d'Etalage

—Faites pour bien paraitre dans une vitrine—faites pour n'importe quoi, excepté le confort. Ce sont les chaussures qui plaisent à l'œil aux dépens des pieds. Les chaussures qui ne s'ajustent pas bien aux pieds la première fois que vous les portez ne seront jamais confortables. Il faut plus d'argent pour se procurer les formes de chaussures Slater, qui sont d'un ajustement parfait, qu'il en faut pour certains stocks de Chaussures. C'est pour cela que nos Chaussures sont plus confortables, plus durables et paraissent mieux que les autres Chaussures.

Etampé sur la semelle, $3.00, $4.00, $5.00 la paire.

La Chaussure Slater, Pour Hommes.

(2)

MANUFACTURERS MONTREAL

SLATER BROS., 249 rue St Jacques, Montréal.

Louis Roederer REIMS

Le vieux Champagne digne de confiance, le meilleur Vin importé de France.

GRAND VIN SEC. EXTRA SEC.
VINS DE VENDANGE

ROBERT DALGLISH 22 Rue Saint Jean MONTREAL

Seul Agent pour la Puissance du Canada. 24,26,29,1,3,6

Peinture à Plancher

SECHE EN 6 HEURES

PEINTURE PREPAREE PRETE " ISLAND CITY "

En 42 nuances, pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabriquée. KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 teintes. Sèche aussi dur que la peinture à l'huile.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires,

Ateliers de Peinture et Vernis "Island City," 113-mjs-n 183 et 190 rue McGill

ANNEXE de MONTREAL

La vente des lots à bâtir dans la plus belle partie de la banlieue de Montréal se continue gaiement et, à partir d'aujourd'hui, le premier venu sera le premier servi. Epargner de l'argent d'une manière quelconque c'est une habitude sage. Mettre son argent à la banque c'est une bonne chose, mais placer vos économies sur un lot à l'Annexe de Montréal, vaut mieux

Que n'Importe Quelle Banque d'Epargnes

CONDITIONS DE LA VENTE

		PREMIER PAIEMENT	PAIEMENT MENSUEL
Lot, rue Clark	$315	$15.00	$5.10
Lot, rue St-Urbain	450	25.00	7.23
Lot, rue Waverley	374	24.00	5.95
Lot, rue St-George	352	22.00	5 55
Lot, rue Mance	450	25.00	7.23

5 pou cent argent comptant.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

Que c'est l'endroit le moins cher, le meilleur et le plus désirable pour un chez soi ou pour faire une bonne spéculation. Les agents de la Compagnie sont sur la propriété chaque jour pour donner des renseignements. Prenez les tramways électriques des rues St Laurent, Amherst ou du Sault au Récollet pour vous rendre sur la propriété.

Clarence J. McCuaig, - - Gérant

Chambre 3, 162 rue St Jacques

Bureau ouvert tous les Vendredi soirs. 23,25,26

La Fournaise à Eau Chaude....

...STAR

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras tout en laissant les portes fermées ; ce qui empêche les cendres de se repandre sur les sections et autour de la fournaise.

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvue d'un SIPHON INJECTEUR Breveté qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

Elle est aussi pourvue d'une GRILLE MOBILE Brevetée pour sasser les cendres.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Manufacturée par la STAR IRON COMPANY

No 590 RUE CRAIG, MONTREAL

EDMOND GIROUX Jr, Propriétaire

La Pharmacie Nationale

Importateur et Fabricant de

Produits Médicinaux Chirurgicaux et Antiseptiques

Edifice du Monument National

216 Rue St Laurent
MONTREAL

254—s-n

LE RIFLE

et autres maladies de la peau sont infailliblement guéries en peu de temps par la POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr RAMEAU. Cette préparation est absolument inoffensive, et, depuis qu'elle est en vente en Canada, nous n'avons pas encore constaté un seul cas d'insuccès. L'enfant d'un ingénieur civil bien connu fut guéri du rifle après avoir essayé inutilement tous les autres traitements. L'enfant de M. A. L. Brault, marchand-tailleur, de la rue Bleury, fut guéri du rifle après deux ou trois applications. Un médecin éminent de Montréal a guéri, par la POMMADE DU Dr RAMEAU un cas de rifle de dix ans. Nous ferons voir avec plaisir les nombreux certificats que nous possédons constatant la supériorité efficace de cette préparation contre toutes espèces de maladies de la peau, surtout du RIFLE. Envoyée par la malle sur réception de $1.00. J. E. W. Lecours, pharmacien, coin des rues Craig et Bonsecours, Montréal. 257—ja—n

...UN TEINT CLAIR...

Le signe extérieur de la santé intérieure

AVANT APRES

— BELLES FIGURES —

MAGNIFIQUES COUS MAINS ET BRAS BLANCS LES GAUFRES ARSENIQUES DU Dr CAMPBELL SURES pour le TEINT ET LE SAVON ARSENIQUE IMPREGNE DE QUELQUE DROGUE MEDICALE DE FOULD POUR LE TEINT — Vous donneront tout cela. —

Si vous avez à la figure des boutons à têtes noires ou autres, des taches de rousseur, des pustules, des vers, l'eczéma ou autres taches, venez ou envoyez chercher une boîte de GAUFRES du Dr CAMPBELL, et un pain du SAVON ARSENIQUE parfume de quelque drogue médicale de FOULD, les seules véritables preparations de l'univers pour embellir la peau. Gaufres, par la Poste, $1.00, 6 grandes boîtes $5.00. Savon, 50c. Adressez toutes les commandes par la Poste, à LYMAN SONS & Co. 384, rue St Paul, Montréal. En vente chez les pharmaciens, partout. Les lettres demandant des renseignements devraient être adressées à H. B. FOULD, seul propriétaire, 214, 6me Avenue, New-York. 256—mjs—n

UN CONTE PAR SEMAINE

LE PETIT PATRE

Jean Berthaud, du domaine des Grands-Bois, était connu à trois lieues à la ronde comme le plus honnête et le meilleur pâtour du pays. Il avait onze ans, n'avait jamais été à l'école, et gardait les troupeaux de son père, avec l'aide d'un grand chien à longe poils, qui répondait au nom de "Caporal".

Les Berthaud, ses parents, étaient métayers de père en fils au domaine des Grands-Bois, et leur plus grande ambition, quand l'âge et les infirmités ne leur permettaient plus de travailler, était de céder leur place à leur petit Jeannot devenu homme à son tour.

D'ici-là, il y avait du temps, et le petit pâtre, satisfait de son sort, ne songeait guère à l'avenir qui lui était réservé. Pour le moment, il fréquentait le catéchisme de la paroisse, ce qui lui prenait deux grandes heures chaque matin, car l'église était loin, et pour arriver au signal de la cloche, il lui fallait quitter le domaine dès la pointe du jour. Comme il était brave et agile, ce n'était qu'une promenade pour lui, et il ne manquait jamais d'être de retour à l'heure voulue pour conduire au pâturage les bœufs et les vaches dont il avait la garde.

Une chose pourtant le tourmentait et lui laissait comme un vague regret au fond du cœur : il ne savait pas lire. Oh ! il ne demandait pas à devenir un savant, comme Claude Mathurot, qu'on faisait étudier à la ville pour en faire un maître d'école. Non, ce qu'il désirait, c'était connaître assez la lecture pour apprendre son catéchisme et répondre à M. le curé, quand celui-ci l'interrogeait.

Cela faisait sa désolation et sa honte, car cette ignorance excitait les railleries de ses camarades, et en particulier du gros Vincent Chiroux, le fils de l'adjoint, lequel, aliant depuis quatre ans à l'école, était un peu plus savant que les autres, et tenait la tête du catéchisme. Ah ! si Jeannot avait su lire, comme ce gros garçon eût été moins fier et moins railleur !

Bien qu'il passât la plus grande partie de sa vie au milieu des champs, loin du village et des autres enfants de son âge, le petit Jean avait pourtant su faire un ami. C'était un vieillard, un mendiant qu'on appelait le père Laroche, avec lequel il partageait parfois son déjeuner. Quand la recette du pauvre vieux avait été mauvaise, quand dans les fermes où on lui donnait d'habitude il avait trouvé porte close, il s'arrangeait de façon à passer en vue de Jeannot. Dès que celui-ci l'apercevait : Hé ! père Laroche, lui criait-il aussitôt, arrivez donc par ici. J'ai du pain, j'ai des noix, j'ai du fromage ; nous allons faire bombance.

Le père Laroche alors se dirigeait clopin-clopant, car il était boiteux, vers l'enfant, au grand plaisir de Caporal qui, reconnaissant l'ami de son maître, accourait à sa rencontre en aboyant joyeusement et en lui faisant mille caresses, au risque de lui faire perdre l'équilibre et de le faire tomber.

—Assez, assez, Caporal, criait le mendiant, en levant son bâton. Mais le brave animal ne s'effrayait pas pour si peu, et continuait ses démonstrations d'amitié jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés auprès du berger.

—Eh bien, mon père Laroche, disait celui-ci avec son petit air affable et bon enfant, comment ça va-t-il ? Et ces douleurs, et ces rhumatismes, vous laissent-ils tranquilles en ce moment ?

—Tout doucement, tout doucement, mon petit, répondait le vieux. Sans ma coquine de toux qui me secoue tout le corps, le reste irait assez bien.

—Asseyez-vous là, près de moi, reprenait l'enfant, pendant que mes bœufs font la sieste, nous allons déjeuner.

—Faut pas te priver pour moi, petit tu sais ? j'ai pas besoin de grand'chose.

—N'ayez pas peur, père Laroche, maman Berthaud fait toujours les rations bonnes. Ni moi, ni Caporal ne mourrons de faim parce que nous aurons partagé notre déjeuner avec vous. N'est-ce pas, Caporal ?

Ainsi interpellé, l'intelligent animal faisait un bond jusqu'à son jeune maître, se couchait à ses pieds, et allongeant sur ses genoux sa tête fine et soyeuse, il le regardait avec des yeux presque humains qui semblaient dire :

Tu sais ? je suis à toi à la vie, à la mort : fais de moi ce que tu voudras !

—Oui, oui, tu es un bon chien, faisait l'enfant, en caressant de la main son fidèle compagnon.

Alors, tirant de son sac ses petites provisions, il les étalait sur l'herbe, et les partageait avec ses convives.

Un jour qu'ils étaient tous les trois en train de goûter, Jean, s'adressant au mendiant, lui dit tout à coup :

—Qu'est-ce qu'il y a de nouveau dans le pays, père Laroche ?

—Oh ! dans le pays, pas grand'chose, répondit le vieillard, mais les nouvelles ne sont pas rares à Paris.

—Qu'est-ce qu'il y a donc à Paris ? fit l'enfant, avec une certaine curiosité ?

—Il y a, poursuivit le bonhomme, que le feu a pris cette semaine dans un théâtre, et que plus de quatre cents personnes ont péri dans les flammes.

—Mon Dieu, c'est-il possible ? s'exclama l'enfant d'un air épouvanté.

—J'en suis sûr, affirma le mendiant, car je l'ai lu dans le journal.

—Vous l'avez lu vous-même, demanda vivement le petit pâtre.

—Mais oui, moi-même, à l'auberge, chez Janvrot, pas plus tard qu'hier.

—Vous savez donc lire, père Laroche ?

—Oui, mon petit, à preuve que j'étais sergent au 17e léger, sous le roi Charles X, et que si j'avais voulu continuer le métier....

Mais l'enfant ne l'écoutait plus. Il était devenu rêveur, et poursuivait une idée qui venait soudain de lui traverser la cervelle.

Le voyant songeur, le mendiant lui dit : — Ca t'a ému cette nouvelle-là, dis, petit ? Ah ! il s'en passe bien d'autres, va, dans le monde, et si tu avais vu comme moi des champs de bataille où ce n'étaient pas des centaines, mais des milliers d'hommes qui perdaient la vie, tu en aurais éprouvé des émotions !

—Dites donc, père Laroche, interrompit l'enfant, sans répondre à sa question, pourquoi vous êtes-vous fait mendiant ?

— Tiens ! la belle demande, fit le vieillard étonné, parce que je ne pouvais plus travailler et qu'il fallait vivre quand même.

—Si quelqu'un vous donnait de quoi vivre, est-ce que vous mendieriez encore ?

—Oh ! pour ça non ! Le métier n'est pas si agréable. Pour quelques-uns qui me reçoivent bien, combien d'autres me repoussent, me traitent de fainéant et me chassent comme un chien !

—Ecoutez, père Laroche, je veux vous proposer un marché. Si vous l'acceptez, vous pourrez vivre de vos rentes pendant un mois, car durant tout ce temps [illegible]

Le vieillard ébahi interrogea l'enfant du regard.

—Voici, dit Jeannot : Puisque vous savez lire, vous viendrez pendant un mois me trouver ici tous les matins. J'apporterai vos repas, et en retour, vous m'enseignerez la lecture.

Le mendiant crut d'abord à une plaisanterie, et ne se pressait pas de répondre.

—Eh bien ? interrogea l'enfant.

Quand le père Laroche vit que c'était sérieux : — Tope-là, dit-il au pâtour, en lui tendant la main. Celui-ci s'empressa d'obéir et le marché fut conclu.

A partir de ce jour, on put voir, chaque matin, le mendiant, qui, le plus souvent, couchait au domaine des Grands-Bois, s'en aller aux champs avec le petit Jean auquel il tenait compagnie la journée entière.

Le professeur n'était peut-être pas de première force, mais l'élève était si attentif, si persévérant et servi par une mémoire si heureuse que les premières difficultés furent vite surmontées. Au bout de quinze jours, Jeannot déchiffrait les dernières pages de son livre, et le mois n'était pas encore entièrement écoulé qu'il lisait couramment comme un notaire.

Voici donc notre Jeannot au comble de ses vœux. Il sait lire maintenant, et les pages de son catéchisme n'ont plus de secret pour lui, une intimité de tous les instants s'établit entre l'enfant et son cher petit livre. Il ne s'en sépare plus ; c'est son ami fidèle avec lequel il converse et s'entretient pendant des journées entières. Plus il lit, plus il sent qu'il l'aime. Grâce à lui, c'est un monde nouveau qui se révèle à son intelligence, c'est Dieu, ce sont les anges, ce sont nos premiers parents dont il avait vaguement entendu parler, qu'il apprend à connaître, dont il retient l'histoire et qui deviennent ainsi les compagnons invisibles de sa solitude. Oh ! monsieur le curé pourra l'interroger à présent sur la leçon de chaque jour ; nul ne la saura mieux que lui !

C'était le lendemain, en effet, que devait recommencer le catéchisme, qui était interrompu depuis quinze jours, par suite d'une indisposition de monsieur le curé. Avec quelle impatience Jean Bertaud attendait en ce moment pour prendre sa revanche et répondre à sa manière aux railleries du gros Vincent ! Comme ses camarades seraient étonnés en l'entendant réciter sans faute sa leçon tout entière ! Et monsieur le curé, qu'en dirait-il ?... Toutes ces pensées folles lui tourbillonnaient dans l'esprit et mettaient sa tête en feu.

Enfin, ce jour tant désiré arriva. Vous devez penser que le petit Jean ne fut pas le dernier à pénétrer dans l'é-

glise, et à aller prendre sa place. — hélas ! une des dernières — quand la cloche annonça l'heure du catéchisme.

Quand la prière fut dite, M. le curé procéda aux interrogations, en commençant par Vincent Chiroux. Celui-ci se leva avec son assurance ordinaire et récita sa leçon sans faute, mais non sans de nombreuses hésitations. A un moment, même, il se mit à ânonner si fort que plusieurs de ses camarades, parmi lesquels se trouva Jean Bertaud, ne purent s'empêcher de rire. Vincent leur lança un regard furieux, la présence de M. le curé ne lui permettant pas de corriger autrement ceux qui venaient d'avoir l'audace de se moquer de lui.

Silvain Bordat, le second du catéchisme, récita également sa leçon sans en omettre un seul mot.

Le troisième, le quatrième et le cinquième firent chacun deux fautes. Puis, on arriva aux enfants qui savaient moins, et enfin à ceux qui ne savaient rien, et au nombre desquels se trouvait habituellement le jeune Jeannot.

Quand ce fut à son tour de réciter, ce dernier se leva, rouge et ému, comme s'il venait de commettre une mauvaise ation. En ce moment, le gros Vincent le regardait avec un sourire mauvais, s'apprêtant à se venger par la raillerie de l'imprudent qui avait osé rire à ses dépens. Mais déjà le petit Jean avait repris son sang-froid, et, à l'étonnement de tous, tranquillement et avec une voix ferme et assurée, il se mit à réciter sa leçon tout entière, demandes et réponses, sans la moindre hésitation et sans en omettre la plus petite syllabe.

Le gros Vincent ne riait plus. Il était là, bouche béante, se demandant s'il rêvait, et furieux du triomphe inattendu que venait de remporter son camarade.

Alors, M. le curé reprit la parole :

—Voilà un enfant, qui a su mettre à profit ses quinze jours de congé. Je lui en fais mon compliment bien sincère. Il n'a qu'à continuer, et je ne désespère pas de le voir arriver à la première place. Pour aujourd'hui, il a droit à la troisième qu'il a parfaitement méritée.

Jugez du bonheur du petit pâtre en se voyant d'un seul coup parvenu presque à la tête de ses camarades. Il n'avait donc pas trop présumé de ses forces, et son rêve pouvait donc se réaliser ! Oh ! être le premier du catéchisme, quelle joie pour lui, quel bonheur pour ses parents si jamais il pouvait y arriver ! Comme il va redoubler d'efforts pour occuper cette place du gros Chiroux, qui jusqu'à présent a eu tant l'air de le mépriser !

—Faut pas tant faire le fier, lui dit ce dernier en sortant de l'église ; tu n'auras pas toujours deux semaines pour apprendre ton chapitre de catéchisme.

—Ni quatre ans d'école, comme toi, riposta Jeannot.

—Voyez-vous ce vacher qui se donne des airs, parce qu'il a gagné des places !

—Voyez-vous ce Chiroux qui a peur de perdre la sienne !

—C'est toujours pas toi qui me l'enlèveras !

—Avec ça que je me gênerais !

Rendu furieux par ces paroles, le gros Vincent s'approcha de son camarade, et, lui mettant son poing sous le nez, il lui dit d'une voix que la colère faisait trembler :

—Tu mériterais !....

Malgré sa petite taille, Jeannot était brave et courageux. Il ne recula pas devant la menace de son ennemi, et se contenta de lui dire :

—Oh ! je n'ai pas peur de toi.

Déjà les autres enfants, curieux d'assister au combat qui s'annonçait, commençaient à faire cercle autour des deux adversaires, s'apprêtant à juger les coups qu'ils allaient se porter, quand un nouvel acteur entra en scène.

Ce nouvel acteur, c'était "Caporal".

Ce jour-là, le brave chien avait suivi son jeune maître jusqu'à la porte de l'église, attendant patiemment la sortie de l'enfant pour s'en retourner avec lui.

[illegible]

LEÇONS DE CHOSES
POUR LES ENFANTS

LXXVI. — LE REQUIN

Classe des poissons. —Groupe des Sélaciens.

Il y a parmi les poissons, des bêtes féroces, des animaux redoutables, comme parmi les mammifères, les oiseaux et les reptiles. Les plus terribles de ces êtres voraces, sont les "requins", habitants des grandes mers. Le Requin est d'une taille énorme ; parfois il atteint dix mètres de longueur. Ce poisson a le corps allongé, deux larges et fortes nageoires près de la tête, deux plus petites sous le ventre et une grande nageoire fourchue à la queue ; ses yeux sont petits et de couleur verdâtre ; sa gueule, fendue d'une façon effrayante, en dessous de la tête non au bout du museau, large presque d'un mètre, s'ouvre comme un gouffre : une gueule à engloutir un homme en deux bouchées ! Elle est armée de six ran-

Le requin.

gées de dents en forme de dents de scie, aiguës, effroyablement tranchantes. Cet animal monstrueux est d'une force prodigieuse et nage avec une rapidité extrême. Il est d'une voracité incroyable. Le requin dévore, croque en une bouchée tous les poissons de plus petite taille qui passent à portée de ses mâchoires ; on dit qu'il préfère la "chair humaine" au poisson, et qu'il suit les navires et les barques de pêcheurs pour saisir celui qui tomberait à l'eau.... Mais il n'est pas très délicat dans ses goûts ; et, faute de bons morceaux, cet affreux glouton avale tout ce qu'on lui jette : tombe-t-il du navire une couverture de laine, une paire de bottes, une bouteille, un bout de câble, maître requin engloutit tout cela.... Aussi n'est-il pas très difficile de le prendre. Il suffit d'accrocher un

La roussette.

quartier de viande à un "grappin", à un gros croc de fer attaché à une forte corde. On jette l'"appât" ; le requin s'élance, avale d'un coup la viande et le grappin ; le croc de fer entre dans ses mâchoires ; le requin est pris. On a grand'peine à le tirer à bord du navire — La chair du requin n'est pas mangeable, tant elle est dure ; mais son foie fournit une assez grande quantité d'huile à brûler.

Une autre espèce, plus petite et non moins féroce, est le "marteau", ainsi appelé à cause de la forme bizarre de sa tête, qui ressemble en effet à une tête de marteau sur son manche. La

La pêche au requin.

bouche est fendue en dessous, comme celle du requin. Un autre poisson encore, le poisson "scie" qui ressemble beaucoup au requin, porte au bout de son museau une longue "scie" à deux tranchants garnie des deux côtés de dents aiguës ; cette arme redoutable a parfois plus d'un mètre de longueur. —Dans la Manche et dans l'Océan on pêche souvent un poisson qui se rapproche aussi par la forme du terrible requin, mais qui est de plus petite taille et dépasse rarement un mètre de longueur ; on l'appelle "roussette." La peau de cet animal est si rude, que, desséchée, elle sert à gratter, à polir le bois. — Tous les poissons que nous venons de citer ont les "arêtes," qui leur servent d'os, molles et flexibles comme celles des raies, et non pas raides et élastiques comme celles des autres poissons qui paraissent ordinairement sur nos tables.

La bonne Mme Chapuzot promenait ses trois marmots aux Tuileries.

—Est-ce à vous ces trois enfants, madame ? lui demande une amie.

—Oui, madame, ce j'en ai un à la maison qui n'a que cinq semaines, et qui est "encore" à moi.

James E. Nicholson.

UN CANCER à la LÈVRE

GUÉRI PAR LA

Salsepareille d'AYER

J'ai souffert le martyre pendant sept longues années. A la fin, je me décidai à prendre de la Salsepareille d'Ayer. Au bout d'une semaine ou deux j'ai remarqué une amélioration sensible. Après avoir pris de la Salsepareille d'Ayer pendant six mois, la dernière trace du cancer avait disparu."—JAMES E. NICHOLSON, Florenceville, N. B.

La Salsepareille d'Ayer

Seule Admise à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer régularisent les Intestins.

POUR ENLEVER LES TACHES DE FRUITS

L'eau bouillante enlève la plupart des tâches de fruits, dit le "Chasseur français" ; verser l'eau bouillante sur la tache comme au travers d'une passoire, afin de ne pas mouiller beaucoup plus l'étoffe qu'il est nécessaire.

S'assurer d'abord qu'il n'y a pas au voisinage d'autres taches formées par des substances contenant de l'albumine : taches d'oeufs, taches de sang, par exemple. Ce traitement ne les enlèverait pas et, tout au contraire, les rendrait à peu près indélibiles.

Deux médecins sont appelés auprès d'un client qui vient d'être victime d'un accident à la main. L'un l'eux déclare qu'il faut amputer deux doigts ; le second est d'avis qu'il faut en amputer trois...

—Non, non, deux seulement, insiste le premier.

Trois ! maintient obstinément le confrère.

—L'autre, alors, bon enfant :

—Allons, va pour trois ! Nous n'allons pas

LE MEILLEUR POUR LE LAVAGE

SURPRISE SOAP.

LE MEILLEUR POUR TOUS LES JOURS

Cigarettes

"DERBY"

On en vend plus que celles de toutes les AUTRES Marques Réunies.

Le Paquet 5C Le Paquet

La Cie de Tabac Américaine du Canada, Limitée

SUCCESSEURS DE

D. RITCHIE & CIE.

277—1—k

TAXES 1896

Les contribuables sont notifiés que jeudi, le 1er octobre, est le dernier jour de l'escompte de 3 p.c., et ils sont respectueusement priés, aux fins d'éviter tout délai et l'encombrement, de ne pas attendre au dernier jour pour faire leurs paiements. On acceptera par la malle des chèques acceptés et les reçus seront renvoyés par la même voie. Ceux qui ont des comptes contre la ville ne pourront les produire en compensation, à moins qu'ils ne soient dûment approuvés par les comités auxquels ils appartiennent, et nul escompte ne sera accordé sous quelque prétexte que ce soit, après les délais fixés par la loi.

WILLIAM ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 21 septembre 1896. 22,24,26,28,30

Manufactures Royales de Corsets P. D.

Corsets Français P. D.

CORSETS P. D. POUR LA Taille Naturelle La Grâce Confort ET Durabilité

HOENIG & STUFFMAN, 10 rue Ste Hélène, Montréal, agents pour le Canada. 263—m.j.e—n

LE CORSET

Long Waist

No. 210 — $1.00.
" 235 — 1.25.
" Z.Z. — 1.50.

(3)

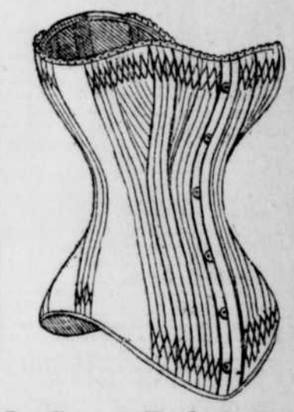

Le Corset P. & A. 205

Garanti tout fait en acier et en coutil français.

274—a—M **Prix $1.00**

LA FOULE SE PORTE AVEC EMPRESSEMENT

VERS LE MAGASIN DE

Dupuis Frères

Pour Profiter des Immenses Réductions opérées dans toutes les Lignes de leur Commerce à l'occasion de la REOUVERTURE

Les prix suivants peuvent donner une idée des AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC :

Les Étoffes à Manteaux de $1.00 sont réduites à .. **43c**
Les Etoffes à Manteaux de $1.50 sont réduites à .. **69c**
Les Tweeds de 35c sont réduits à **17c**
Les Tweeds de 60c sont réduits à **39c**
Les Tweeds de 75c sont réduits à **49c**
Les Tweeds de $1.50 sont réduits à **99c**

1,000 douzaines de CORPS et CALEÇONS sont vendus à 50 cts dans la piastre

1,230 Manteaux de l'année dernière et 600 Manteaux, reçus pour la réouverture, sont sacrifiés presque pour rien.

Voilà ce qui Attire la Foule chez Dupuis Frères

276—2

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE—Un homme marié, actif, intelligent, sobre et industrieux, possédant éducation dans les deux langues, demande situation quelconque. Connaissances générales des affaires, mais les "gas fittings" en particulier. Ecrire N. L. P., "La Presse." 277—1

EMPLOI DEMAND.—Ménage français, mari excellent cocher, femme très bonne cuisinière, demande place, hautes références. S'adresser chez M. Lambert, 238 St Laurent. 277—1

EMPLOI DEMANDE—Couple marié très recommandable, désire place. Le mari pourrait se rendre généralement utile, la femme bonne cuisinière. S'adresser à superieure, patronage d'Youville. 272—1

EMPLOI demandé—Un homme de bonne volonté sobre et pouvant se rendre utile, offre ses services aux entrepreneurs, sait bien conduire un cheval. S'adresser 305 rue Rivard. 277—4

EMPLOI DEMANDE — Un homme d'expérience dans le temps des livres et magasin général, connaissant parfaitement l'anglais et le français et pouvant fournir les meilleures références, demande place; magasin général de campagne serait préféré; question de salaire, peu d'importance. S'adresser à A. H. Gibeau, South Durham, Que. 277—3

EMPLOI DEMANDE—Un homme pouvant fournir des références de première classe, désire une place comme gardien, cocher, ou emploi quelconque. Ecrire à G. O. P., "La Presse." 276—2

EMPLOI DEMANDE—Une personne munie de diplômes français et anglais, connaissant la sténographie, la clavigraphie, la correspondance, demande situation. S'adresser 167 rue Coursol, Ste Cunégonde. 275—3

EMPLOI DEMANDE—Un professeur d'expérience donnera à domicile des leçons de français, d'anglais, d'arithmétique et de comptabilité. Leçons données le jour ou le soir. Ecrire à A. C. F. "La Presse." 275—3

ON TROUVERA une garde-malade au No 138 rue Plessis; bonnes références. 277—1

SITUATION DEMANDÉE—Par un jeune homme de 24 ans, parlant les deux langues, ayant 8 ans d'expérience dans le commerce, une position quelconque comme commis, etc. Références No 1, s'adresser par lettre à B. A. F. R., La Presse. 277—1

UN JEUNE HOMME, 21 ans, sobre et Bonnête, connaissant bien l'anglais et le français, ayant 2 ans d'expérience dans un ouvrage de bureau et pouvant fournir de bonnes références, demande situation. S'adresser à B. L. R., "La Presse." 276—5

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE des agents expérimentés dans la vente des thés et cafés, dans les maisons privées. Celui qui aurait une clientèle formée, préféré. Salaire très libéral, suivant la capacité. Ecrire V. D. P., "La Presse." 277—1

ON DEMANDE des maçons et journaliers. S'adresser coin des rues McCord et Shamrock. 277—1

ON DEMANDE un jeune homme, boucher, connaissant bien la coupe de la viande. S'adresser J. A. Gagné, Lachine Locks. 277—1

ON DEMANDE au No 142 rue Berri, une jeune fille pour promener un enfant l'après-midi. 277—1

ON DEMANDE un apprenti couturier. S'adresser 224 avenue de l'Hôtel de Ville, 3e étage. 277—1

ON DEMANDE une jeune fille âgée d'environ 13 ans, pour aider à l'ouvrage légers de la maison; petite famille sans enfants; pas de lavage ni repassage. 342 rue Lagauchetière. 277—1

ON DEMANDE un dentiste pour se fixer avec un docteur déjà établi, dans une bonne localité. Ecrire à O. L. E. "La Presse." 277—1

ON DEMANDE immédiatement une servante. 672 rue Berri. 277—1

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine, No 380 rue St André. 277—2

ON DEMANDE 10 couturiers et couturières, dans les habits, au No 22 rue St Laurent, 3e étage. 277—1

ON DEMANDE des agents actifs. S'adresser entre 10 hrs et 12 hrs a.m., et 1 hre à 3 hrs p.m. The M. P. Association, 41 St François-Xavier, chambre No 1. 277—1

ON DEMANDE une servante pour une petite famille. Pas de lavage. S'adresser au No 439 rue Berri. 276—3

ON DEMANDE une servante bien recommandée. S'adresser 491 rue St Antoine. 275—3

ON DEMANDE une servante bien recommandée au No 615 rue St Hubert. 276—6

ON DEMANDE une repasseuse et glaceuse de chemises au No 216 rue Montcalm. 276—2

ON DEMANDE 25 bons menuisiers. S'adresser au collège St Laurent. 276—2

ON DEMANDE une servante générale avec référence, 1253 rue Rachel. 276—3

ON DEMANDE une servante générale; bons gages. Se présenter au No 53 rue Shater. 275—3

ON DEMANDE—Une servante pouvant faire la cuisine, pour deux personnes. S'adresser 708 rue St Denis. 272—n

ON DEMANDE un homme pour vendre pour la plus grande pépinière au Canada; position permanente. Salaire et dépenses en commençant, à un homme compétent; références requises. Stone et Wellington, Toronto, Canada. 26,29,1er,3,6,8,10,13,15,17,20,22,24

ON DEMANDE une dame pour apprendre notre commerce, ensuite pour voyager ou faire la correspondance. Salaire $900. Indure enveloppe adressée avec timbre. Ecrire à Elder, bureau de "La Presse". 277-1

ON DEMANDE des hommes, dans chaque district non représenté pour vendre nos marchandises; salaire et dépenses payés chaque semaine; échantillons gratis; place rémunératrice pour des personnes actives. Blackford and Co., Toronto, Canada. 26,29,1er,3,6,8,10,13,15,17,20,22,24

ON DEMANDE une fille intelligente, d'environ 15 ans, pour aider aux soins des enfants. Se présenter au No 39 rue Crescent. 277—1

ON DEMANDE des apprentis horlogers, ayant un an ou deux d'expérience. J. E. Desjardins, 577 rue St Laurent. 277—1

ON DEMANDE une servante générale au No 10 rue Fullum. 277—1

ON DEMANDE une personne âgée pour le soin d'un bébé, au No 18 rue Picard. 277—1

ON DEMANDE une servante générale, au No 511 rue St Jacques, pas de lavage, près de la gare Bonaventure. 277—1

ON DEMANDE une servante générale, munie de bonnes recommandations. Pas de lavage. Se présenter chez Mme Lamb, No 1 avenue Dufferin, à partir de 426 rue Richmond. 277—1

ON DEMANDE immédiatement des personnes compétentes pour faire et finir à la machine des casques en drap de tous genres. Devront connaître l'ouvrage. Se présenter 719 rue St Laurent. 277—2

ON DEMANDE six dames bien mises, pour aller sur ligne à domicile, le célèbre système de coupe l'"Infaillible"—s'apprend en moins d'un quart d'heure—$12.00 par semaine. S'adresser de 9 h. a.m. à 4 h. p.m., No 4 rue St Laurent, coin de la rue Craig. 22,24

ON DEMANDE—Les bons agents pour la Société Mutuelle de frais Funéraires, 2517, rue Notre-Dame et 113, rue Maisonneuve. 269—m s n

ON DEMANDE de bons vendeurs pour vendre nos produits dans chaque comté de cette province. Rémunération libérale; échantillons gratis; catalogue, instructions, etc., ainsi que correspondance en français. Ecrivez à The Luke Bros Co., pépiniéristes, Montréal. 269—m—n

ON DEMANDE des opérateurs, emploi permanent. The Standard Shirt Co., 143, 289 Avenue DeLorimier. 268—1mar

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine; références exigées, 18 rue Versailles. 277—1

ON DEMANDE une apprentie pour robes, 297 rue Sanguinet. 277—1

ON DEMANDE des personnes compétentes pour finir les habits. Se présenter à 411 rue St Jacques. Bons gages. 277—1

ON DEMANDE deux plieuses à l'imprimerie Bilodeau, 1630 Notre-Dame. 277—1

ON DEMANDE des personnes d'expérience pour faire des chemises à la machine. Elles devront être habituées à la machine à deux aiguilles. Se présenter au No 481 rue St Paul. 277—1

ON DEMANDE une bonne cuisinière pour Longueuil. S'adresser à Mme Brault, 404 St Denis, entre 12 et 1 hr, ou 5 et 6 p.m. 277—1

ON DEMANDE une fille pour faire l'ouvrage léger du ménage, bon chez soi pour une fille compétente. Se présenter au No 458 rue St Antoine. 277—1

ON DEMANDE une apprentie modiste au No 2763 rue Ste Catherine, en haut. 277—2

ON DEMANDE un apprenti tailleur, ayant deux années d'expérience. 260 rue St Dominique. A. Lebeau. 277—1

ON DEMANDE commis, collecteur, avec 50 de capital, pour magasin, bureau; 2 cuisinières, servantes, sont placées immédiatement, toutes maisons privées, commerçants, institutions, hôteliers, trouveront employés, cuisiniers, serviteurs, etc., avec références. Placement Continental. 1434 rue Notre-Dame. 277—1

ON DEMANDE un teneur de livres d'expérience, connaissant à perfection la clavigraphie et la sténographie. On exige une bonne caution et de bons certificats. S'adresser entre 7 et 8 heures p.m. Foisy Frères, 431 rue St Laurent. 277—1

ON DEMANDE un jeune homme se rendant généralement utile, 18 ans, capital requis, $40, pour agence d'articles payants. Salaire, bonne commission et pension. Détails, écrivez immédiatement à L. P. R., "La Presse" 277-1

ON DEMANDE des drileurs. S'adresser sur les lieux, coin des rues Seaton et Mont-Royal. 277—6

ON DEMANDE pour la Sun Life Ass. Co. of Canada, des agents d'expérience pour Montréal et les comtés suivants: Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, l'Assomption, Montcalm. La compagnie prête de l'argent sur première hypothèque. S'adresser à O. Léger, bâtisse Sun Life, 1766 rue Notre-Dame. 277-1

ON DEMANDE des organisateurs des deux sexes, pour société bienfaisante, protection des hommes et femmes, de 18 à 60 ans; paye de $3.50 à $14 par semaine en maladie et accidents. Grands avantages pour personnes compétentes. Union Fraternal League, 97 rue St Jacques. 277—1

ON DEMANDE une apprentie pour robes. No 381 rue Lagauchetière, près rue St Denis. 277-1

ON DEMANDE—Une petite famille anglaise, demande une servante générale d'expérience. Devra avoir de bonnes recommandations. 90 St Mathieu. 277—1

ON DEMANDE une servante générale, sachant faire un peu de cuisine, au No 45 rue Cherrier. 276—2

ON DEMANDE une servante générale, bons gages. S'adresser au No 970 rue St Denis. 276—2

ON DEMANDE des couturières de première classe, pour travailler dans les hardes d'hommes. 63 Côte du Beaver Hall. 276—2

ON DEMANDE deux hommes pour travailler chez un jardinier. S'adresser J. B. Beyries, Côte Visitation, en haut du chemin Papineau. 276—3

ON DEMANDE une servante au No 33 rue St Dominique. 275—3

AGENTS DEMANDES par J. B. Dubreuil, 1586½ rue Notre-Dame, chambres 4 et 5. 272—6

DEMANDE—On demande à l'hôtel Richelieu, des filles pour servir la table, parlant l'anglais et le français, et aussi des garçons pour répondre aux cloches. 277—1

MAISONS A LOUER

A LOUER—Une épicerie située coin des rues Napoléon et Cadieux, conditions faciles. S'adresser Chs. Langlois et Cie, 241 rue St Paul. 276—3

A LOUER — Magnifique logement, dernier goût, avec améliorations modernes, situé sur la rue Mance. S'adresser à Cyrille Laurin, 16 Place d'Armes. 275—3

A LOUER à un prix très bas, 318 et 320 rue St Urbain, 2647 rue Ste Catherine, 141 rue Lusignan, 91 rue St Alexandre, 19 rue Prince, 19 place St David, 138 rue Ottawa, 99 rue Colborne, 602 rue Mullin. Hugh Gallagher, 198 rue St Jacques. 277-1

MAISONS A LOUER

A LOUER—A très bas prix, 493 et 499 rue Sherbrooke, un logement détaché, fournaise et toutes les commodités. Un haut de maison en parfait ordre. S'adresser 503 rue Sherbrooke, au 767 rue Craig. 277-1

A LOUER—Un bas de maison, situé rue Sanguinet, près de la rue Ste Catherine, composé de 7 pièces, avec bain et w.c., le tout meublée, comprenant tapis, poêle, piano, cave, hangar et cour seule. S'adresser 432 rue St Laurent. 275—5

A LOUER—Bas de maison au No 242 rue De Lisle (partie ouest), comprenant 5 chambres, bien et complètement peinture et colorié à neuf; loyer bas à un bon locataire, s'adresser au No 238, porte voisine. 275—3

A LOUER—Splendide magasin avec toutes les améliorations modernes, situé sur la rue DeBresoles. S'adresser à Cyrille Laurin, 16 Place d'Armes. 275—3

A LOUER—Plusieurs logements dans les différentes parties de la ville et à bas prix. S'adresser à Osw. Chaput et Cie., 16 rue St Jacques. Chambres 16 et 17. 214—n

A LOUER—Au centre, logements de 3 et 6 appartements, une grande boutique; bonnes conditions. S'adresser au No 179 rue St Dominique. 272—6

A LOUER — Une étable contenant deux places avec eau dans l'écurie. S'adresser 26 rue Ste Elizabeth. 273—6

A LOUER—13 rue Houle, place du marche St Jacques, 3 appartements, $4.00; 285 rue Panet, 4 appartements, $6.00; 124 rue Ste Elizabeth, 6 appartements, $7.00. S'adresser à 379 rue Dorchester. 277-2

A LOUER—Immédiatement, une terre à Ste Dorothée, sur la rivière à 4 lieux de Montréal; aussi une boulangerie située au No 1170 avenue de l'Hôtel de ville; plusieurs bons logements pour moitié prix. S'adresser 647 rue rue Cadieux. 277-1

MAISON A LOUER—4 appartements, 143 rue St Denis, loyer $7.00 par mois. 276—2

CHAMBRES A LOUER

A LOUER—312a rue Maisonneuve, 3 chambres et w.c., $3.00 par mois. S'adresser R. S. Simard, 170 rue St Hubert. 277—3

A LOUER—Une grande chambre, sur l'étage du bain et w.c., garnie ou non. 1404 rue Ontario, près de la rue St Hubert. 277-2

A LOUER, une belle chambre, convenable pour un bureau de médecin, sur la rue Cadieux, plus haut que la rue Sherbrooke. Pas d'autres médecins dans les environs. Ecrire à H. L. P., "La Presse." 277-1

A LOUER—Dans une famille privée, pour un ou deux messieurs, une chambre double, avec lavabo, chauffage à l'eau chaude, w.c., et chambre de bain sur même étage. 179 rue Berri. 277-2

CHAMBRE A LOUER—Une jolie grande chambre double, située au premier étage, à très bas prix. 1638 rue St Jacques, près de la rue des Seigneurs. 27-2

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension, maison de première classe, par d'enfants. 1944 rue Notre-Dame. 277—3

CHAMBRE A LOUER—Grande chambre bien meublée, au premier, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser 422 rue Dorchester, Montréal. 277—2

CHAMBRES ET PENSION — On trouvera grandes chambres simples et doubles, avec pension, au No 59 avenue de l'Hôtel de Ville. 277—1

CHAMBRES A LOUER pour un ou deux messieurs, dans une famille privée, pas d'enfants. 325 rue Amherst. 276—3

CHAMBRES A LOUER—Chambres devant, meublées au No 138 rue Berri. 276—2

CHAMBRE A LOUER—Pour des jeunes mariés, où il n'y a que deux personnes. On demande des apprenties modistes, 538 rue St Charles Borromée. 277—1

CHAMBRES—A louer, belles chambres pour couple marié ou pour messieurs; chauffées à la vapeur; localité centrale, 104 rue St-Denis. 277—1

CHAMBRES A LOUER — Magnifiques chambres sur le devant, étage du bain, avec grands porte-manteaux, au No 30A Sanguinet. 277—1

CHAMBRES ET PENSION de première classe dans une petite famille, belles chambres au sur le devant, étage du bain, avec grands porte-manteaux, au No 30A Sanguinet. 277—1

CHAMBRE ET PENSION—A louer, dans une famille canadienne privée, deux chambres meublées avec ou sans pension. S'adresser au No 654 Cadieux. 277—2

CHAMBRE ET PENSION—Un ou deux messieurs trouveront une belle chambre avec pension dans une famille privée, au No 222 Ste Elizabeth. 277—1

CHAMBRES A LOUER—Salon, chambre à coucher, cuisine, cour, etc., bien meublées, sur le même plancher, $15 par mois, 123 rue Prince Arthur.

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera grande chambre simple et double, avec pension, au No 142 rue Berri. 274—5

CHAMBRES A LOUER—A louer au No 299 rue St Denis, magnifique chambre; prix modéré, maison avec toutes les améliorations modernes. 278—6

CHAMBRES A LOUER—Deux jolies chambres meublées avec usage du piano, 677 rue Berri. 272—6

CHAMBRES A LOUER—Chambres bien meublées, gaz, bain, eau chaude, etc. 341 rue Dorchester. 272—6

PENSION ET CHAMBRE pour un couple marié ou deux messieurs, 194 rue de la Montagne. 277—3

A VENDRE

A VENDRE—Possession immédiate, 2 bons restaurants licenciés, recettes $80 à $90 par semaine, prix, $350 comptant, balance à longs termes. Un restaurant de première classe, rue Ste Catherine, a coûté $2,000, prix $1,000, compris $200 de boiseons. Hôtel, 24 appartements meublés, 18 places d'écurie, vendra à crédit, avec garantie. Aussi, un magasin de cigares, bonbons, fruits, rue Ste Catherine Ouest, a coûté $350, vendra pour cause de maladie, prix $170, deux autres magasins de cigares, bonbons, valant $450, prix $250, moitié comptant. Autre magasin de cigares et bonbons, avec logement, loyer $10, prix $135. Deux étaux de boucher, etc. S'adresser Castelle ou Mercier, 1572 rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice. Aucune commission aux acheteurs. 277—1

A VENDRE—Prix ridicules, 14 restaurants et hôtels, depuis $500 en montant; petite épicerie, coin de rue, moitié prix, magasin de fruits, rue St Laurent, place d'affaires, il faut vendre; pharmacie de première classe, bonne raison. Boutique de barbier et cigares, rue Craig, évaluée à $1,200, prix, $700, conditions faciles. Toujours un nombre considérable de magasins de cigares, fruit, hôtels restaurants, propriétés, étaux de boucher, boutiques de barbier, maisons, terres, lots à échanger, $18,000 à prêter, billets escomptés. Propriété, située au Sault au Récollet, nouvellement bâtie, évaluée à $3,500, vendra $2,600. Echangera pour petit magasin ou restaurant, balance facile. A. W. Dagenais, 26 rue St Jacques. Informations gratis. 277-1

A VENDRE—Set de chambre complet, un autre lit, chaises, table et fournaise, le tout en bon état. S'adresser 109 rue St Alexandre. 277—1

A VENDRE—Moulins à fourrures de seconde main, Nos 1 et 2, de Boland, presque neufs. Ecrire A. B. D., bureau de "La Presse." 26,29,1

A VENDRE—Un cheval tout attelé, bon marché, ou à échanger pour effets d'épiceries. S'adresser de 7.30 à 8 hrs le matin, ou de 1 à 1.30 heure p.m., au No 606 rue St Hubert. 277—1

A VENDRE, attelage complet pour buggy ou express, $5; fournaise pour passage ou magasin, $5; huit canistres à thé en ferblanc, $5. S'adreser 1108 rue Berri. 277-1

A VENDRE—Un joli magasin de modes, à bonnes conditions, stock en ordre, localité centrale et bonne clientèle. S'adresser par lettre G. O. S., "La Presse." 277—1

A VENDRE OU A LOUER—Glacières, une sur la rue Beaudry, 2,000 tonnes; une sur la rue Notre-Dame, No 1310, 5,000 tonnes; une sur la rue Napoléon, 10,000 tonnes; une sur la rue Riverside, 2,000 tonnes. S'adresser L. H. Renaud, Ste Cunégonde. 26,29,3

A VENDRE—Une épicerie licenciée, dans un coin, vendra bon marché; conditions comptant. Toutes autres informations seront données à l'applicant. Ecrire à F. F. L., "La Presse." 277-7

A VENDRE—Jeunes chiens bull terriers, la plus belle qualité, descendant du chien champion du Canada parmi les chiens légers. La mère a remporté plusieurs prix, entr'autres 4 prix à la dernière exposition de Montréal. Prix modéré, 515 avenue Lansdowne, Westmount. 277—1

A VENDRE—Gros fonds de banqueroute de poêles et ranges à presqu'au prix coûtant. Poêles de passage à louer à bon marché pour l'hiver. Nous faisons toutes sortes de réparations de poêles. A. Houle, 489 rue St Laurent. 277—1

A VENDRE—Chance exceptionnelle, hôtel, coin de rues, compris boissons, fixtures, beau logis, loyer $25, conditions $200 comptant, balance facile. Hôtel, 18 appartements meublés, 20 places décuries, loyer $30, conditions $100 comptant, balance à volonté de l'acheteur. Restaurant licencié, rue Ste Catherine, $200 de boissons; prix $900. Restaurants rues St Laurent, Craig, Ontario de différents prix. Magasins de cigares, bonbons, logis compris, loyer depuis $8.00; prix $50, $150, $300 à $500. Epiceries, recettes de $600 à 700 par semaine; remarquez que c'est l'une des meilleures épiceries de Montréal. Le propriétaire se retire d'affaires. Boutique de barbier avec maisons de boulevers, vente de chaussures et de vaisselle, rue Ste Catherine. Ronde de lait, moulins à scie et à farine. Propriétés à échanger pour hôtel. Argent à prêter. S'adresser immédiatement à Oscar Laferrière. 1613 ue Notre-Dame. 277-1

A VENDRE — Restaurant licencié sur la rue Ste Catherine, a coûté $1,800, vendra pour $1,000, avec $400 de boissons, restaurant, rue St Jacques, place d'affaires, valant $3.50, vendra pour $1,800. Petit restaurant à St Henri, vendra à moitié prix pour cause de maladie. Autres restaurants, sur les rues St Laurent, Craig, Notre-Dame. Plusieurs magasins de cigares et bonbons, avec logement. Nous en avons de $50 à $450. Deux boutiques de barbier, avec forte clientèle. 2 rondes de lait, 1 ronde de bière. Argent à prêter. Informations gratuites. Lebel et Hamelin, 1608 rue Notre-Dame. 277-1

A VENDRE, restaurants, hôtels, et autres genres de commerce, bonne chance pour commençants, aussi, maisons et boutiques à louer. L. Harris, 118 rue St Jacques; le soir 429 St Laurent. 275-6

A VENDRE—Commerce de chaussures monstre, gros commerce comptant, place d'affaires visible, rue principale, petites dépenses, gros revenu, placement sans égal; chance extraordinaire pour celui qui désire s'établir; capital nécessaire $1500. Adresse "1896," La Presse. 26,28,30,2

A VENDRE — Une épicerie non licenciée, aussi un cheval; conditions faciles. S'adresser 136 rue Plessis. 277—1

A VENDRE—Une boulangerie avec bonne clientèle, grande chance, on vend pour cause de santé; une chance rare pour l'acheteur. Ecrire A. B. E. L., La Presse. 273—6

A VENDRE—Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, bloc de moulin, longueur du poêle, $1.50; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353 168—n

A VENDRE, salle à dîner, bonne clientèle. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 181—n.

A VENDRE—Les affaires des écuries Palace à vendre immédiatement. C'est un des plus beaux établissements du genre au Canada; on y fait de grandes affaires de pension, de louage et de vente. Tout le stock est en parfait ordre; on accordera des conditions très faciles. Le propriétaire a décidé d'abandonner les affaires. Se présenter au No 740 rue Dorchester. 276—2

A VENDRE—Beau piano droit, en parfait ordre, $30 comptant. 135 rue St Urbain. 274—6

A VENDRE—Bois pour allumer le poêle, $1.50 le voyage, érable et merisier coupés, $1.75; rognures de moulin, $1.25; chez J. Dansereau & Cie, 120 rue Dorchester. Téléphone 2425. 88—n

A VENDRE — Magnifique hôtel à Ste-Anne de Sorel. Conditions très faciles. S'adresser à L. T. Trempe, Sorel, ou à N. Quintal et Fils, 274 rue St Paul, Montréal. 252—26

CHANCE D'AFFAIRES—A vendre, un beau magasin tabac, sur une grande rue, bon centre, avec bonne clientèle, logement compris; on vend pour cause de départ. S'adresser par lettre G. P. M., La Presse. 276—6

EPICERIE A VENDRE—Etablie depuis 10 ans, coin de rues, localité centrale, bonne clientèle, faisant affaires argent comptant. Capital requis environ $500. Cause de départ. Ecrire F. G. A. La Presse. 276—4

A VENDRE

A VENDRE—Collection choisie de serins allemands, rollers, pinsons, linottes, sansonnets. Venez de bonne heure pour avoir le premier choix. I. I. Ulley et Fils, 564 rue Craig. 277—1

A VENDRE—La meilleure ronde de bière de la ville, avec contrat. No 3488 rue Notre-Dame. 277—1

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Lots au Parc Dominion, adjacent à la voie des tramways électriques, 2 à 5 cents le pied; rues nivelées, trottoirs posés, $10 comptant et $5 par mois sans intérêt. Ne manquez pas cette occasion. Chambre 13, 162 rue St Jacques. Le soir, 2007 rue St Jacques. 277—2

A VENDRE OU A ECHANGER—Manufacture de Portes et Châssis offerte pour moins de la moitié de la valeur. Engin, bouilloire et machines presque neufs, en très bon ordre. Bonne occasion pour entrepreneurs. S'adresser à Thibaudeau et Bourdon, 1203 Ste Catherine, Montréal. 1 3 5 8 10 12 15 17 19 22 24 26

PROPRIÉTÉS A VENDRE—Lots ayant front sur la rivière.—Je vendrai à celui qui construira immédiatement un lot ayant front sur la rivière, de 50 à 110 pieds, $150; $25 comptant, sans intérêt, et taxes pendant un an, à partir de la date de la vente. Trottoirs, arbres et rues bien nivelées. Site des plus désirables; à une minute des tramways électriques; près du couvent du Sacré Cœur. S'adresser à L. P. Larose, 1627 rue Notre-Dame. 279—2

TERRE A ACHETER—Une personne de la ville, qui possède une jolie ferme, désirerait échanger pour une autre, près d'un dépôt de chemin de fer. On paierait une différence, s'il y a lieu. S'adresser à Gravel et Boulard, 306 rue St Laurent, Montréal. 277—1

PERSONNEL

PERSONNEL—Docteur J. E. Dubé, de la Faculté de Paris, Bell Tel. 8115. No 252 rue St Antoine, Montréal. 277—1

PERSONNEL—Belles Coiffs, 137A rue Visitation, feront leur ouverture de mode et de fourrure les 1, 2, 3 octobre. Une visite est sollicitée. 277—1

PERSONNEL—Mlle Porteous, 93 rue Mansfield, coiffeuse pour dames, manicure, massage. Bas prix et satisfaction garantie. 277—2

PERDU

PERDU—Une jeune chienne Collie Sable avec anneau blanc autour du cou. La personne qui la détiendra après l'insertion de cette annonce, sera poursuivie. Récompense au No 738 rue Cadieux. 277—1

PERDU—De Westmount, un chien collie, muni d'un collier en cuir, portant la licence No 145 ou 147. Quiconque détiendra le dit chien sera poursuivi. Récompense promise au No 4151 rue Ste Catherine. 272—3

PERDU—Le 13 courant un gros jeune chien jaune "Mastiff Bull" portant collier et médaille de licence No 691. Récompense en retour au No 264 rue St Hubert 275—3

DIVERS

A PRETER—Sur première hypothèque, $5000.00. S'adresser par lettre à H. B. E., La Presse. 277—1

ASSOCIE—On demande un associé sérieux avec capital de $1,000 ou plus pour affaire qui paiera de $200 à $300 par mois. S'adresser par lettre "Cam", "La Presse." 277—1

AVIS—Les personnes amateurs des moules de mer fraîchement arrivées, pourront s'en procurer chez Léon Archambault, 198 St Chs Borromée; Téléphone Bell 6765, à 25c le gallon, 2 pintes pour 15 cts. Stock très limité. 277—1

ACCORDAGE de Pianos une piastre. Des centaines de références de ville. 30 ans d'expérience. Jules Norman, 2238 rue Ste-Catherine. 273—6

DISPARU—Le 22 septembre, de Cascade Point, un cheval sous poils rouges, attelé sur un sulky peinturé en gris et appartenant à Moïse Leroux. Récompense promise en retour à l'adresse ci-haut. 276—2

DEMANDE—Que les abonnés de la Société Coopérative de Frais Funéraires sachent qu'au renouvellement de leur certificat il n'y a pas d'inspection, et que malade ou en santé, ils n'auront qu'à passer ou envoyer au Bureau Central, 1725 rue Ste Catherine, pour échanger leur certificat, ou faire parvenir leur adresse si déménagé. 21,26

ESCARBILLES de moulins offertes gratuitement. S'adresser à la Montreal Rolling Mills Company, rue Notre-Dame, Ste Cunégonde. 24,26

LEÇONS PARTICULIERES — Français, anglais, mathématiques, etc., B. Lippens, 1217 DeMontigny. 277—1

MADAME URSULA GILBERT, phrénologiste et lectrice de la pensée, 1834 rue Ontario. 246-n

ON DEMANDE à acheter un billard de 3½ par 7. Ecrire à B. N. O., La Presse. 276—2

ON DEMANDE à acheter sur les bords du Richelieu, à proximité du chemin de fer, une propriété d'environ 10 à 15 arpents de terrain. S'adresser par lettre K. L. N., La Presse. 277—1

ON DEMANDE à louer grandes chambres meublées, 2 lits, avec usage de la cuisine, deux enfants. Bureau Continental, 1434 rue Notre-Dame. 277—1

ON DEMANDE chambre et pension pour dame et monsieur. Références demandées. S'adresser par lettre H. L. M., bureau de "La Presse." 277-1

ON DEMANDE — Deux dames demandent chambres et pension dans une famille privée. Ecrire A. B. V., bureau de "La Presse." 276—2

ON DEMANDE un associé parlant les deux langues, avec $100 de capital, dans une ligne spéciale payant deux cent pour cent. S'adresser D. E. Plante, 1614 rue Notre-Dame. 277—1

ON DEMANDE à acheter une terre aux environs de Montréal. Ecrire G. N., "La Presse." 277—1

ON DEMANDE à emprunter $400. Bonnes sécurités. S'adresser par lettre M. G. L., "La Presse." 277—1

PENSION—Mme Poulin, pension confortable pour dames, avec les soins des médecins, strictement privée. Conditions faciles. 171 rue Montcalm. 277—1

PENSION pour dames, sous la direction d'une médecin, strictement privée, et à des prix modérés. Pourplus amples informations, s'adresser au No 163 Amherst. 277—1

PENSION — Mme A. Lefrançois, garde-malade pour dame; pension confortable, et les soins des meilleurs médecins; strictement privée. Conditions faciles, 381 rue St-Laurent. 277—1

POUR PRESSES A CYLINDRES au tympan, couteaux à papier et toute au machinerie neuve ou d'occasion, employée par des lithographes et des relieurs, écrivez à J. H. Vivian, 22 rue Bay, Toronto. 269—jno s

SAUVAGEAU et FILS—Banqueroute. Une magnifique chance d'affaires en achetant le magasin de modiste, marchandises sèches, au No 179 rue St Antoine. Ainsi que le magasin, pouvant être loué à des conditions faciles. S'adresser F. Sauvageau, porte voisine. 277—3

DIVERS

GRATIS—Désireuse de faire connaître son nouveau système de coupe, Mme Charet offre un magnifique avantage aux dames durant tout le mois de septembre. Les dames devraient se hâter, vû que c'est la dernière semaine. Elle donnera gratuitement des leçons de coupe à quiconque se présentera à sa résidence, 75 rue St Denis. Méthode facile, précise et parfaite. Une seule visite suffira pour vous en convaincre. 277—1

STENOGRAPHIE—Enseignement dans les deux langues au No 613 rue Sanguinet. Conditions faciles. 277—1

LE CALENDRIER DU CRIME

En France

Nous entrons dans une phase critique du "Calendrier de la criminalité." Ici commence la période de décours des crimes contre les personnes. Elle se prolongera jusqu'au printemps prochain, tandis que les attentats contre la propriété entreront dans leur période d'augment, laquelle atteint son point culminant en plein hiver.

Dès 1833, un statisticien français, Guerry, constatait que chaque année voit se reproduire les crimes dans le même ordre. L'étude de ce phénomène a été plus récemment complétée par un savant professeur de médecine judiciaire, M. Lacassagne. C'est lui qui, établissant une sorte de calendrier de la criminalité, a fait voir que les crimes contre les personnes présentent leur maximum au printemps et en été, tandis que les crimes contre la propriété sont, dans ces saisons de l'année, à leur minimum. En automne et en hiver, au contraire, les crimes contre les personnes atteignent leur minimum; c'est à la propriété que les malfaiteurs s'en prennent principalement.

Les études comparatives du savant nommé plus haut ont porté sur une période de 43 ans, pendant laquelle la différence entre les crimes d'été et les crimes d'hiver a été, en moyenne annuelle, de plus de 3,500 pour les crimes contre la propriété et de plus de 2,000 pour les crimes contre les personnes.

Parmi ces derniers méfaits, ceux qui sont dus à certaines fermentations exaspérées de la bête humaine: les attentats aux mœurs, les violences et les meurtres spécialement passionnels tiennent le premier rang, entre avril et août.

Y a-t-il donc par le fait une sorte de calendrier du crime, comme il y a des calendriers du bon cultivateur, du bon jardinier? Hélas oui! mais les fatalistes et les matérialisateurs qui nient la liberté morale de l'homme auraient tort de s'en prévaloir comme d'un argument irréfutable en faveur de leur thèse,—du moins en ce qu'elle a d'absolu.

De même que les influences saisonnières gouvernent la végétation des diverses plantes, dont le développement leur est diversement soumis, il semble indéniable que l'action de ces influences s'exerce sur l'épanouissement et la fructification des germes criminels.

Ces germes ont certes des facteurs naturels dans leur genèse comme dans leur développement. Et toutefois, ni leur création ni leur évolution n'obéissent à des lois "a priori" fatales.

On a pu croire à un certain moment au "criminel-né," que son organisation condamne inéluctablement au crime, et qui n'est pas plus responsable de ses actes criminels que la fleur carnivore, rossoli ou dionée, n'est responsable du meurtre des bestioles sur lesquelles se resserrent ses pétales dévorateurs. Mais le talent et la science de l'Italien Cesare Lombroso, promoteur de cette audacieuse doctrine, n'ont pu lui donner qu'un éphémère crédit. Attaquée et vaincue par les criminalistes français, elle a compté parmi ses plus vigoureux adversaires (en ce qu'elle a de cruellement absolu) des compatriotes mêmes de son auteur, MM. Colajanni, Garofalo, Enrico Ferri.

* * *

Il faut assurément ne jamais perdre de vue, dans l'appréciation du crime et du criminel, cette réserve de "l'absolu." De criminel totalement responsable au sens absolu de l'expression, on peut se demander s'il en existe dans l'espèce humaine; et dire d'une individu qu'il est né avec les pires instincts de rapacité, de cruauté, de dépravation, qu'il est dénué de sens moral, etc., c'est implicitement et jusqu'à un certain point se prononcer pour lui en faveur des circonstances atténuantes. Mais cela ne saurait aller jusqu'à le soustraire à sa responsabilité morale ni au châtiment encourru.

Est dit "responsable" l'homme qui, ayant fait une action, est réputé avoir pu agir autrement ou s'abstenir. Or, bien des causes peuvent influencer cette faculté "d'agir autrement ou de s'abstenir,", peser sur la libre arbitre et justifier la profonde et miséricordieuse parole de Socrate: "Nul n'est méchant de son plein gré!"

Il y a l'hérédité des penchants, des passions; il y a l'hérédité de certaines tares organiques qui rendent la volonté plus défaillante; il y a l'éducation bonne ou mauvaise; il y a l'influence heureuse ou funeste de l'exemple, la "contagion imitatrice."

Enorme, cette influence—à l'"limitation, a écrit un distingué criminaliste, M. Garde, est le facteur toujours actif caché sous la différenciation apparente des motifs qui président à notre activité sociale. Tous les actes importants de la vie sociale sont exécutés sous l'empire de l'exemple."

Bref, depuis la pression terrible du besoin, de la misère, depuis l'impulsion irrésistible parfois de ce qu'on a appelé la "lutte pour la vie," jusqu'à cette influence économique dont il était question tout à l'heure et qui se révèle avec le caractère d'une loi de nature, l'intégrité du libre arbitre humain doit compter avec des forces assaillantes toujours actives et, pour ainsi dire, toujours inébranlables,—lesquelles trouvent, au cœur de la place, de puissants alliés dans nos passions et nos appétits.

Et toutefois, ce libre arbitre, pour être exposé à d'incessantes assauts, battu en brèche, souvent vaincu mais victorieux aussi, ne peut pas être nié pour cela. Au contraire: c'est cela lui donne le droit de dire: "Je lutte, donc je suis!"

* * *

La criminalité parisienne est tout particulièrement juvénile. Si bien qu'on a pu dire que quand les accusés comparaissent pour la première fois entre leurs gendarmes ils ont l'air d'écoliers arrivés là pour passer un examen. Ces délinquants ou criminels prématurés appartiennent souvent au groupe des dégén

REOUVERTURE DES MAGASINS ST-LOUIS

AU COIN DES RUES ST-LAURENT ET DORCHESTER

LUNDI, le 30 SEPTEMBRE

Les Réparations étant Finies nous Ferons une Vente à Sacrifice

PORTES OUVERTES A 9 HEURES A.M.

UNE DE CES VENTES COMME IL N'Y EN A JAMAIS EUES A MONTREAL

POUR DIRE

4000 VERGES DE FLANELLETTE

36 POUCES DE LARGEUR

POUR 2½ CENTS LA VERGE

La Flanellette qui se vend partout ailleurs à 9c la verge.

Il nous faut vous faire voir les beautés que nos magasins contiennent. Après quatre mois de labeur, nous pouvons dire hautement et sans crainte :

Chez ST-LOUIS...

C'est le magasin qui vend le meilleur marché

Chez ST-LOUIS...

C'est le magasin le plus beau et le plus entreprenant des maisons canadiennes de la ville

Pour la Nouveauté, c'est le Magasin ! ! !

SIEGEL COOPER, de New York, le plus grand magasin de l'Amérique, a vendu 1000 bicycles de $100 à $10. Nous, nous vendrons, LUNDI, journée d'ouverture,

45,000 verges de COTON blanc et non blanchi, pour la modique somme de 1c.

Vous nous demandez des Manteaux, eh bien, lundi 1800 MANTEAUX, garantis être reçus de samedi soir, courts, manches larges, et d'un chic épatant, pour $3.50.

Des ETOFFES A ROBES ! Eh bien, oui, nous y sommes et vraiment au courant. Voyez nos vitrines et jugez par vous-même ; mais comme invitation spéciale pour celle que ça pourrait intéresser, les soirées arrivent, et il vous faut une robe pâle. Eh bien ! Cachemire bleu pâle, crème, blanc, héliotrope, et garanti tout laine, pour 12½c. Est ce intéressant ?

Demandez-vous des ETOFFES A MANTEAUX ? Nous en avons en quantité et à des prix pour convaincre n'importe quelle bourse.

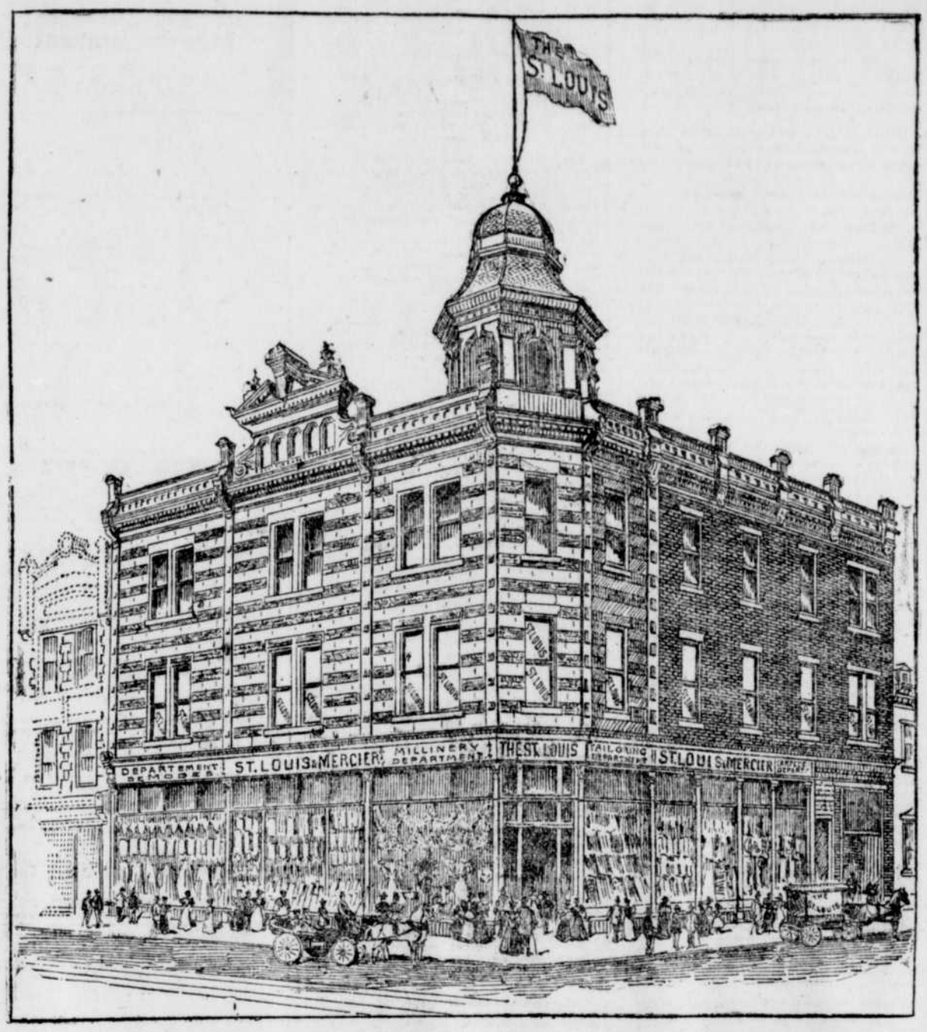

Avez-vous vu notre Département de Dentelle ?—Aie ! ½ verge de largeur, pour..... combien ?.... Oui ! 4½c la verge.

La saison des Gants est arrivée. Des Gants de Cachemire pour 15c. C'est pas cher ! !

Allez-vous à une soirée dansante prochainement ? Eh bien ! Chez ST-LOUIS vous trouverez un petit lot de Soies pour 15c, en 147 nuances et patrons différents.

Aimez-vous les Rideaux ? Ah bien ! pour ça, votre choix. Par exemple : Mousseline de couleur, double largeur, patrons choisis, pour 20c. N'est-ce pas ridicule ? Mais c'est vrai.

Les Enfants sont Rentrés à l'Ecole, il faut des Bas

Nous vous Promettons un Choix sans Exemple

Et les Rideaux ! Eh bien, un tout petit lot de Rideaux, c'est vrai, mais étant de 3½ verges de longueur sur 54 pouces de largeur, à 50c, c'est pas cher.

Impossible de vous dire tous les Bargains qu'il y aura, mais pour sur vous y trouverez un petit lot de Corsets à 15c.

Le Corset E. C. T., vous savez, vendu partout ailleurs à $1.00. Eh bien, chez nous, pour 15c.

Comme fin, si toutes ces offres ne vous plaisent pas, eh bien, nous vous vendrons du Sucre blanc granulé à 1c la livre.

VOYONS ! EST-CE SATISFAISANT ?

ET REMARQUEZ QUE VOUS TOUS NOUS VOUS ATTENDONS

...LUNDI, CHEZ ST-LOUIS...

LE MAGASIN - - COIN DES RUES ST-LAURENT ET DORCHESTER

LA MERE IBRAHIM

Une fausse cantinière !

Nous avons annoncé dernièrement la mort de cette prétendue cantinière du 2e zouaves de France, la mère Ibrahim qui a été enterrée avec tous les honneurs militaires. Or, une enquête vient de découvrir que les braves gens de Vichy se sont cruellement fourvoyés. La légende guerrière est crevée !

Les anciens du 2e zouaves ont donné les noms de toutes les cantinières qui ont appartenu à ce régiment depuis sa fondation. Quelques tentatives honorables ont été faites en vue de conserver intacte l'auréole dont la vieille de Vichy s'était parée ; notre enquête démontre qu'elles sont vaines.

Peut-être, a avancé le "Gaulois", la mère Ibrahim serait-elle la veuve Perrot, ancienne cantinière de l'armée d'Afrique, décorée et médaillée. Ou bien la "vieille Marie", si connue au 2e zouaves, insinue un second ; ou bien Madeleine Trimoreau, l'héroïque Madelon, décorée à Magenta de la médaille militaire.

La veuve Perrot est morte à Nantes. La vieille Marie, la plus ancienne cantinière des zouaves, avait fait, pendant vingt ans, la guerre avec l'ancien 1er régiment. Laissée au dépôt au moment de l'embarquement du 2e pour la Crimée, à cause de son âge et de ses infirmités, elle prit le costume d'un zouave pour pouvoir s'embarquer. Reconnue au moment du débarquement à Alger, le colonel, après l'avoir félicitée, la contraignit néanmoins à rentrer à Oran. Elle est morte à l'hôpital de cette ville en 1863.

Morte aussi, bien vieille et presque aveugle, à Besançon, où elle avait ouvert un débit sous l'enseigne : "Aux Trois Médailles", la brave Madeleine Trimoreau dont les vieux "zouzous" nous parlent si affectueusement.

Une ancienne cantinière du 7e de ligne, Mme Tuvache, actuellement domiciliée à Troyes, a déclaré que la mère Ibrahim l'avait soignée au Mexique ainsi que plusieurs autres blessés et malades. Elle avait même, en souvenir de ce dévouement, envoyé à Vichy une couronne pour être déposée sur la tombe de sa camarade. Or, elle s'est montrée un peu moins affirmative quand notre correspondant s'est présenté chez elle, et elle n'a pas reconnu le portrait de la défunte.

D'ailleurs, sans parler de Mmes Bilger et Bourbon, deux cantinières du 2e zouaves que tuèrent les Mexicains aux environs de Potrero, après leur avoir déchiré la poitrine, les vivandières qui ont pris part à l'expédition sont connues. La mère Ibrahim n'était pas avec elles.

Un M. Duvitier a écrit au "Radical algérien" pour déclarer que la cantinière archimédaillée du 2e zouaves était, en 1870, une veuve Ibrahim, née Villeneuve. Cette assertion n'est pas corroborée.

L'un d'eux, un ancien officier du régiment, où il était entré en 1860 comme engagé, qui a fait la campagne de 1870, écrit catégoriquement : "Je n'ai jamais connu de mère Ibrahim au 2e zouaves ! Cependant, ajoute-t-il, nous avons eu comme cantinière à Tlemcen, camp de l'Arbal-Arzew, une Mme Brun qui pouvait alors avoir quarante ans. Elle avait plusieurs enfants et passait pour être fortunée et posséder des propriétés à Sidi-bel-Abbès". Cette déclaration, étant donné que le passe-port de la mère Ibrahim portait : née Ismaelle Brun, nous préoccupa un peu.

Eh bien ! Mme Brun vit encore à Sidi-bel-Abbès !

Elle vient même de déclarer au correspondant de l' "Eclair" que la mère Ibrahim arrivée à Oran vers 1860 sans état civil déterminé avait été autorisée à suivre le régiment en qualité de "mercanti" et que cette autorisation lui avait été retirée au bout de sept mois à la suite de la vie scandaleuse qu'elle menait.

Nous voilà donc fixés sur les états de services de notre héroïne ; ils sont, comme on voit, loin d'être brillants. Voyons, maintenant, comment elle s'est comportée "dans le civil".

Le 25 décembre 1888, nous trouvons trace de son passage à Saint-Maurice-lès-Charencey (Orne), sur le livre des voyageurs de M. Aubert. Elle est inscrite sous le nom de MacManda Arinda, prestidigitatrice, née au Caire. Déjà revêtue de son costume de zouave, elle se trouve dans un tel état d'ébriété qu'au bout d'une demi-heure son logeur est obligé d'interrompre sa séance.

Le 25 juillet 1889, elle passe à Coulours, Yonne. La feuille du registre de M. Lenfant - Bezançon, sur laquelle elle s'inscrit toujours : Macmanda Arinda, porte à la colonne spéciale cette observation mélancolique : " Partie sans payer sa chambre."

Puis la mère Ibrahim circule à travers la France, au Nord, au Midi, à l'Est, à l'Ouest, battant la caisse, avalant force absinthes, ayant souvent maille à partir avec les agents de l'autorité et les habitants des villages où elle exécute des tours de passe-passe.

C'est ainsi qu'elle arrive à Vichy, tendant la main sur sa route à tous les vieux soldats, à tous les officiers qu'elle rencontre, exhibant ses croix, racontant ses campagnes avec un aplomb imperturbable.

Elle tutoie des généraux, les embrasse au besoin, est présentée à M. Carnot et à M. Faure, joue enfin en conscience son rôle de mystificatrice ambulante.

Voilà la femme qu'on a enterrée avec les honneurs militaires et à laquelle on allait ériger un monument ! Elle ne possédait ni un document officiel, ni un brevet de décoration.

"Son nom ne figure ni sur les contrôles de l'armée, ni sur ceux de la Grande Chancellerie, ni dans l'historique du 2e zouaves, ni dans le livre : "Les Femmes décorées," de M. Jean Allesson, qui a fait tant de recherches pour la période antérieure à l'incendie du palais de la Légion d'honneur.

Tous les premiers samedis du mois, les anciens du 2e zouaves se réunissent à Paris, au "Café des deux Hémisphères." Il y a là des hommes de tous les âges, de toutes les classes ; aucun d'eux n'a entendu parler de la mère Ibrahim.

On peut donc affirmer hardiment et ce sera notre conclusion, qu'elle n'était ni cantinière, ni décorée, ni médaillée ; mais comme elle a joliment roulé tout le monde !

Qu'elle repose en paix dans la concession à perpétuité que lui ont achetée les patriotes de Vichy, mais ces derniers peuvent, sans trouble, disposer de l'argent qui devait servir à lui élever un monument.

Qu'ils l'envoient au "Souvenir français" comme ils en ont l'intention. Les souscripteurs auront au moins la satisfaction d'avoir collaboré à l'entretien des tombes de braves authentiques qui ont, ceux-là, vraiment versé leur sang pour la patrie.

Et voilà élucidé le cas de la mère Ibrahim ! Nous l'abandonnons désormais aux faiseurs de revue.

DEVINETTES

Le cheval est bien là, mais où est le palefrenier ?

Je vois là trois ouvriers, mais où est le quatrième ?

PRESTIDIGITATION

Aux maisons d'Education du diocèse de Montréal et de la province de Québec.

Comme nous résiderons encore quelques mois au Canada, nous désirons faire savoir à tous ceux qui voudraient procurer beaucoup de plaisir aux enfants confiés à leurs soins, que je ne suis plus novice dans l'art d'amuser la jeunesse. J'ai fait mes preuves devant presque toutes les communautés de la ville de Montréal, dont nous tenons des lettres nombreuses de recommandations. Nous pouvons donner une soirée complète ou bien une récréation de plusieurs heures, selon qu'on le désirera. On y fait de la Prestidigitation, de la Magie Blanche, des illusions d'optique qui récréent, mystifient, amusent et étonnent les enfants. Il n'y a rien sur terre pour égayer les enfants que de leur faire passer quelques heures en la compagnie d'un magicien. Nous ajouterons que nous prenons les salles telles qu'elles sont ; aucune préparation n'est nécessaire. Nous nous rendons n'importe où, si nous sommes averti quelques heures d'avance. Nous avons des programmes spéciaux pour ceux qui veulent récréer les amis au salon, à leur résidence privée. Ces séances intimes sont particulièrement attrayantes.

* * *

Voici un joli tour que j'ai vu faire il y a quelque temps et qui a bien mystifié l'auditoire.

Quelqu'un emprunta une canne et demanda à une autre personne de la tenir solidement par les deux bouts. En même temps, il produisit un anneau qu'il fit examiner pour en faire constater la solidité. Alors, il frappe 2 ou 3 fois sur la canne et presque aussitôt l'anneau s'enfila sur la canne tenue solidement. Vous ôtez l'anneau vous-même.

Comment ce tour s'exécute-il ? Je vous en donnerai l'explication la semaine prochaine.

PHIDIME BERNIER,
Prestidigitateur,
119 rue Cadieux, Montréal.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

On sait que Talleyrand était un homme fort spirituel—et fort habile. A la mort de Charles X, il se promena pendant plusieurs jours dans les rues de Paris avec un chapeau blanc. C'était la mode à cette époque. Mais il avait un crêpe dans sa poche. Quand il traversait le faubourg St Germain—quartier de la noblesse, il tirait son crêpe et l'arborait à son chapeau. Mais quand il arrivait dans le voisinage des Tuileries, le crêpe était vite enlevé et remis dans la poche.

Je suis oiseau : voyez mes ailes.
Je suis souris : vivent les rats.

Carnet d'un docteur :

"L'homme se plaint toujours de tous les climats. Il a tort. Ses plus cruelles ennemies, ce ne sont pas les intempéries, ce sont les intempérances."

RETOURNEZ Aux Etats-Unis après vos vacances et apportez avec vous ce qui rend la vie agréable et vous met en état de vaquer aux affaires et de jouir de la vie domestique—vous le trouverez dans K.D.C. le petit médecin qui fait disparaître tous les genres d'indigestion.

K. D. C. est recommandé par les hommes et femmes distingués.

Les Pilules K. D. C. sont un splendide remède pour le foie et les intestins.

Echantillons, témoignages et garantie envoyés par la poste à n'importe quelle adresse.

Compagnie K.D.C. Limitée

New-Glasgow et Nouvelle Ecosse. (1) 127 State St. Boston, Mass.

LES FEMMES SAGES PARLENT

Elles ne se servent que de Teintures Diamond

Mme Thos. Miller, de Ste-Hélène, Ont., dit : "J'ai fait usage de vos Teintures Diamond pendant de nombreuses années et j'en suis enchantée."

Mme Ryan, Head Lake, Ont., dit : "Je suis très enchantée des Teintures Diamond. Elles donnent complète satisfaction. Je ne voudrais pas me servir d'autres depuis que j'ai fait l'essai des 'Diamond.'"

Mme A. R. Steves, Meadow, N. B., dit : "Les Teintures Diamond produisent de jolies couleurs ; elles sont faciles à utiliser et très fiables ; je les recommande hautement."

Mme Chas Gagné, St-Chrysostôme, P. Q., dit : "Vos Teintures Diamond sont splendides et devraient être dans tous les logis."

Mme J. R. Hannah, Poplar Point, Man., dit : "Les Teintures Diamond sont un parfait succès et ne causent point d'ennuis."

Mme A. F. Davis, Knowlton, P. Q., dit : "Je me sers des Teintures Diamond avec grand succès. Je puis teindre les vieilles robes et les faire paraître aussi bonnes que des neuves."

The Royal Electric Company

Avis aux Actionnaires

Un dividende trimestriel au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année, sur le capital payé de la Royal Electric Company, pour le trimestre finissant le 31 du courant, a été, ce jour, déclaré payable aux actionnaires sur le régistre du 31ième jour d'août, 1896, et il leur sera expédié par la poste, le 1er d'octobre, 1896. Par ordre du bureau,

H. H. HENSHAW,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, 18 août, 1896. 244—mjs—n

LA SANTE

Vous trouverez toujours les célèbres préparations d'herbes sauvages de feu Mme R. Desmarais, ainsi que pour faire tomber les poils follets de la figure des dames, au No 905 rue Sanguinet, une porte de la rue Ontario. Mme F. X. Campeau, Montréal. Prix, $1.50. 203—M. s—n

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 73, RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne - - { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
19 SEPTEMBRE 1896

Lundi	*50,759*
Mardi	*50,638*
Mercredi	*50,721*
Jeudi	*50,880*
Vendredi	*50,932*
Samedi	*58,814*
Total	*312,744*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

19 SEPT. 1896

52,124

MONTRÉAL, 26 SEPTEMBRE 1896.

M. Gualco, agent de la ligne brésilienne, a fait émaner un mandat d'arrêt contre M. Berthiaume, propriétaire de "La Presse" pour les articles qui ont été publiés lors du départ du Moravia.

Si M. Gualco croit imposer silence à la presse avec des procès, il se trompe grandement. Nos articles sont substantiellement vrais, ils ont été publiés dans l'intérêt public et nous ne craignons pas de comparaître devant un jury pour les justifier.

En l'absence de ministère public et avec une législation incomplète sur certains points, c'est aux journaux qu'incombe le devoir de protéger le public contre certaines entreprises ; ils le font à leurs risques et périls et ne comptent que sur l'opinion publique pour les protéger contre toutes tentatives d'intimidation.

Il est probable que les témoignages qui seront donnés au cours de ce procès jetteront un nouveau jour sur l'entreprise brésilienne.

LA POLITIQUE

La majorité de la chambre s'est enfin décidé à démettre trois des traducteurs français du Hansard, coupables d'avoir travaillé manuellement aux élections. Cette grande question a occupé nos petits législateurs pendant cinq séances de la chambre et du comité ; ils ont obtenu le double résultat de satisfaire leurs désirs de vengeance et de prolonger la session au-delà de trente jours, ce qui leur permettra d'encaisser leur indemnité parlementaire.

Si le gouvernement, qui contrôle indirectement ces nominations, veut faire croire à sa sincérité, il ne devra nommer à ces emplois que des gens qui ont observé une stricte neutralité durant la dernière campagne électorale ; sinon, on aura droit de lui dire qu'il est inconséquent avec ses déclarations et qu'il n'a déchaîné ses loup-cerviers contre d'impuissants employés que dans le but de faire du patronage pour ses amis. Dans tous les cas, nous espérons qu'on ne profitera pas de cette occasion pour diminuer le nombre, déjà trop restreint, de nos compatriotes dans le service civil.

M. Tarte n'y met pas tant de façons pour récompenser ses créatures ; il est presque aussi expéditif que M. Blair. Interrogé en chambre au sujet de la démission d'un M. Lépine, de Québec, il a répondu qu'en effet, il avait destitué cet employé parce qu'il n'avait pas d'ouvrage à lui donner. Interrogé de nouveau pour savoir s'il avait nommé quelqu'un à sa place, il a répondu ingénument que l'ouvrage ayant repris, il avait nommé M. Béland pour le faire. Voilà comment les choses se passent dans un bon gouvernement.

Ce M. Blair dont le nom vient de tomber sous notre plume est un autre réformateur que le Nouveau-Brunswick (Dieu le lui pardonne) nous a envoyé. Comme ses collègues, il chantait naguère la liberté, l'égalité et la fraternité. Il est maintenant ministre des chemins de fer et des canaux et, comme tel, il a le droit de haute et basse justice sur les employés de l'Intercolonial. Belle situation pour donner une chance aux amis, comme disent les ministériels d'aujourd'hui : "Business is business".

M. Blair a fait part au public du système qu'il a adopté pour opérer la transmission des emplois : un député qui n'a pas grandi avec le succès, un candidat dont les électeurs ont méconnu les brillantes qualités, écrivent à ce dispensateur de faveurs ministérielles : Monsieur le ministre, veuillez destituer un tel qui s'est mêlé d'élections et nommer à sa place M. un tel, qui est un homme à bons principes. Cela suffit. M. Blair ,qui est ennemi des lentes et pesantes formalités de la justice, répond aussitôt : C'est fait, trop heureux de vous obliger. Et voilà comment l'on jette sur le pavé de braves ouvriers, des pères de famille qui ne sont coupables que d'avoir exercé leur droit de citoyen selon leur conscience.

Pourquoi ne pas défranchiser complètement l'employé public, au lieu d'exercer une aussi odieuse pression sur son vote, et de fausser par là l'expression du suffrage ? Ainsi pratiqué, le système représentatif devient une mystification. Si on laisse à l'employé le droit de voter, de grâce que l'on ne le punisse pas d'avoir profité de sa liberté, car la persécution appelle les représailles et chaque nouveau gouvernement se croira obligé de venger ses amis et de suivre l'exemple de ses prédécesseurs.

M. Laurier se doit à lui-même de faire cesser ce scandale. Il est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'on ne bâtit rien de solide sur la haine et la persécution. Chaque destitution arbitraire lui fait une vingtaine d'ennemis implacables, chaque nomination lui vaut une douzaine d'envieux. A ce compte-là, il sera bientôt submergé par le flot des mécontents et, semblable au meunier de la fable, il n'aura contenté ni ses amis ni le pays.

MAITRES ET SERVITEURS

CHAPITRE III

Patrons et journaliers

Article 17.—Le journalier est un homme de peine, employé à des travaux qui ne demandent aucune connaissance spéciale, et sans autre condition d'engagement que le paiement de son salaire, soit à la journée, soit à l'heure. Le journalier peut quitter son travail à sa discrétion et a droit à son salaire pour chaque journée complète, s'il est payé à la journée, pour chaque heure de travail effectif, s'il est payé à l'heure, qu'il a donnée à son patron. De son côté, le patron peut congédier le journalier à sa discrétion, soit à la fin de la journée, s'il est payé à la journée, soit pendant la journée, s'il est payé à l'heure, en lui payant le salaire gagné, sans aucune retenue.

Le journalier a son recours devant la cour du recorder contre le patron qui refuse de lui payer le salaire gagné.

Article 18.—Tout homme de peine, manoeuvre, terrassier ou ouvrier autre qu'un ouvrier de métier ou artisan ,qui sera engagé pour un temps déterminé, à la semaine, au mois, ou pour la durée d'une entreprise, sera considéré, pour l'application du présent règlement, comme un ouvrier et sujet aux dispositions ci-après du chapitre IV du présent règlement.

CHAPITRE IV

Patrons et ouvriers

Article 19.—Tout ouvrier, de l'un ou l'autre sexe, travaillant pour un patron est, à moins de stipulations contraires, considéré comme engagé à la semaine. Il peut quitter le service de son patron et le patron peut le congédier, en donnant une semaine d'avis.

Les engagements pour un plus long terme, ou pour la durée d'une entreprise ou à la pièce ne pourront être résiliés par le patron ou par l'ouvrier qu'en donnant quinze jours d'avis.

Le patron peut résilier l'engagement, en payant quinze jours ou huit jours de salaire, suivant le cas et l'ouvrier peut quitter son patron sans délai en lui abandonnant une ou deux semaines de son salaire suivant le cas.

Mais ces huit ou quinze jours d'avis et l'indemnité qui peut en tenir lieu ne sont pas exigibles en cas de force majeure comme l'incendie ou la destruction de l'atelier, le décès du patron, d'un côté, et la maladie, le décès, l'impossibilité physique de travailler, de la part de l'ouvrier.

Article 20 — Tout refus de travailler ou absence volontaire du travail de la part de l'ouvrier, pendant l'engagement, tout refus de payer le salaire convenu, à la date fixée par l'engagement ou par la coutume, tout acte de brutalité sur un ouvrier ou une ouvrière, tant de la part du patron que du contremaître, constituera un délit qui sera puni, sur conviction devant la cour du recorder, d'une amende n'excédant pas la somme de....., et à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas..... jours.

Article 21. — Le patron aura le droit de retenir sur le salaire de l'ouvrier une somme suffisante pour compenser tout dommage qui lui aurait été causé par cet ouvrier, volontairement ou par négligence, ainsi que toute perte de temps, proportionnellement au salaire payé. Mais le patron devra payer le temps de tout ouvrier qui aura été mis dans l'impossibilité temporaire de travailler, par un accident (sauf si cet accident est dû à la seule négligence de l'ouvrier), ou par une maladie résultant du travail auquel il est employé. Les honoraires du médecin et le coût d traitement de la maladie seront aussi à la charge du patron, qui pourra, d'ailleurs, se faire remettre les pièces justificatives attestant ces dépenses.

Si l'impossibilité de travailler est permanente ou si le décès de l'ouvrier s'en suit, les droits des parties seront réglés par les dispositions du code civil, qui y pourvoient.

Article 22. — Aucun règlement d'atelier ne sera appliqué dans aucun établissement sous la juridiction du présent règlement, avant qu'il ait été soumis au recorder, approuvé par lui et contresigné par le maire de la cité.

Aucun tel règlement ne pourra imposer des amendes excédant le quart du salaire hebdomadaire ou de quinzaine de l'ouvrier.

Aucune retenue de salaire ne peut être imposée par tel règlement, sauf pour perte de temps ou malfaçon.

Article 23. — Les salaires seront payés tous les huit jours, ou, au plus tard, tous les quinze jours, en argent ayant cours au Canada, et non pas en marchandises ou en bons et payables en marchandises.

Tout patron qui voudra forcer ses ouvriers à accepter le paiement de tout ou partie de leur salaire en marchandises ou en bons payables en marchandises, sera passible, sur conviction devant la cour du recorder, d'une amende n'excédant pas..... ou à défaut de paiement d'un emprisonnement n'excédant pas..... jours ; en sus du paiement en espèces du dit salaire.

Article 24 — Tout ouvrier mineur de l'un ou l'autre sexe, sera considéré majeur pour les fins du présent règlement.

Article 25 — Nonobstant les dispositions ci-dessus concernant le paiement des amendes et indemnités, le Recorder pourra, si les circonstances l'y autorisent, accorder du délai pour ce paiement, ou le diviser en versements et fixer la date de ces versements, le jugement se trouvant par le fait suspendu, dans ce cas, tant que les versements seront faits régulièrement ; mais devenant exécutoire sur simple requête du plaignant dès que l'un des versements n'aura pas été fait à la date fixée.

La cour du Recorder connaîtra de toute plainte portée devant elle pour contravention à l'une des dispositions du présent règlement et, pour celles auxquelles aucune pénalité spéciale n'est énoncée, elle en disposera à sa discrétion, mais de manière à mettre à exécution l'esprit du présent règlement.

Le Recorder devra, autant que possible, faciliter la conciliation entre les parties ; et avant de commencer l'audition de chaque cause, offrir ses services comme arbitre ; dans le cas où cette proposition serait acceptée, sa sentence arbitrale aura le même effet et sera exécutoire de la même manière qu'un jugement de la cour du Recorder.

CHRONIQUE DU JOUR

Sorcières contemporaines

La "Minerve" de mardi dernier publiait la question suivante, à elle posée par un de ses lecteurs.

" Je demande aux théologiens, par la voie de votre journal, s'il est permis à un journaliste catholique de faire de la haute réclame en faveur d'une "sibylle" qui se fait fort de pénétrer les pensées cachées et de prédire l'avenir à ceux qui veulent bien la consulter ? Voilà une question qui n'est pas indifférente et à laquelle il est important de répondre.

" S'il est défendu, sous peine de péché grave, de consulter une devineuse, je ne vois pas comment des journalistes catholiques, dont le journal pénètre dans toutes nos bonnes familles, peuvent être exempts de faute, en admettant de la réclame pour de semblables personnes. Il y a quelque chose qui fait mal au coeur et qui révolte le sens moral à lire l'invitation pressante d'aller consulter une devineuse sur les graves questions d'amour, de fiançailles et de mariage. C'est à se croire en plein paganisme.

" Est-ce que quelqu'un d'autorisé n'élèvera pas la voix pour mettre les catholiques en garde contre un tel piège qu'on leur tend ? "

Sans me placer sur le même terrain que le correspondant de la "Minerve", c'est avec empressement que je saisis l'occasion de traiter cette question des diseuses de bonne aventure, qui revient si périodiquement sur le tapis qu'il n'est pas indifférent de lui accorder un peu d'attention.

En somme, le commerce des devineresses est condamnable, en vertu de ce principe qu'on ne peut vendre que ce que l'on a, et que l'on n'a pas, dans l'officine de nos pythonisses contemporaines, le secret de l'avenir que l'on y vend. La double vue est une mystification qui n'en impose qu'aux crédulités excessives, plus nombreuses qu'on ne croit en ce siècle qui se vante d'avoir perdu la foi et qui croit en tout.

A présent, la loi n'est pas féroce. Le temps n'est plus des bûchers où les sorcières, au retour du sabbat se voyaient traîner. On ne brûle plus les donneuses de philtres, noueuses d'aiguillettes et jeteuses de sorts ; on ne les emprisonne même pas. On les frappe à la bourse, modérément, et ces amendes ne sont pour elles qu'un impôt qu'elles passent au compte des profits et pertes.

De temps en temps le public s'émeut de ces poursuites bénignes qu'il décore du titre de persécutions. Car, malgré soi, on garde une certaine tendresse aux diseuses de bonne aventure, Amants du mystère, comme nous le sommes tous, voyageurs venus de l'inconnu qui dirigeons nos pas vers l'inconnu, la somnambule nous intéresse jusque dans ses impostures. Elle ment, mais de quelles menteuses chimères ne berçons-nous point l'ignorance où nous sommes de notre destinée ? Elle a aussi des défenseurs, la roublarde vieille qui, montée sur un trépied vulgaire, prononce les oracles grossiers où notre imagination se prend encore.

"Ah! disent ceux mêmes qui ne vont pas vers elle, n'y touchez pas, laissez-là à ceux qui ont la croyance, elle remplit sa mission sociale : c'est pour eux une verseuse d'illusions !"

Parler de la sorte c'est grande bonté ; mais la devineresse ne mérite point tant d'indulgence. Si elle n'abusait pas du crédit qu'on lui accorde, si elle ne tenait que le philtre enchanté qui endort et aide à souffrir, si elle étendait sur nos douleurs intimes les baumes apaisants, si elle avait la charité de calmer les fièvres qui nous agitent, rassurante et maternelle, oui, sa mission existerait.

Mais il s'en faut de tout qu'elle soit cette créature. Du pouvoir qu'elle se donne, elle use sans discrétion et au détriment du repos de ses dupes. En exaltant leurs espoirs fous, elle leur ménage les rigueurs des pires désespérances ; elle les entretient dans leurs obsessions et avive les plaies cuisantes de leurs jalousies. Elle complique le jeu des coeurs ingénus ; elle dénonce dans son langage sibyllin des trahisons qui ne sont point commises, arme la femme contre le mari et jette la vierge dans des troubles dissolvants. Ses impostures ont orienté vers des buts mauvais ou vers les abîmes de la déception les naïves personnes qui, pour être ainsi trompées, ont souvent donné jusqu'à leurs dernières ressources.

C'est contre ces désordres que la loi devrait diriger ses coups, car on ne connaît bien jusqu'à quel degré ces sorcières sont pernicieuses et constituent une calamité publique que si l'on reçoit — comme je l'ai reçue — la confidence sincère d'une de leurs victimes. On évalue alors les ravages que peuvent causer dans l'esprit des simples ces exploiteuses du fonds éternel qui constitue la bêtise humaine.

La clientèle est ardente à défendre ces femmes, puisqu'en même temps elle défend ses hérésies et ses travers. Elle s'oppose à ce que les agents de l'autorité fassent le siège de l'autre de Cunes. Elle soutient qu'il est abusif de persécuter nos modernes sorcières qui, croit-elle, sont véritablement douées d'un surnaturel pouvoir.

Riche d'une telle assistance, la sorcière prospère et se moque un peu de la police. Elle étend le cercle de sa clientèle, elle traite par correspondance. Le moyen est simple : il ne faut qu'une mèche de cheveux.

Quand la lettre de demande n'est pas écrite par le consultant, ses cheveux doivent, si possible, être enveloppés par lui-même et ne pas être touchés par la personne qui écrit, et quand plusieurs consultations sont demandées dans une même lettre, les cheveux doivent être enveloppés séparément, afin que les fluides ne soient pas mélangés, ce qui pourrait occasionner des erreurs.

Tel est le sens des recommandations faites par les industrielles de l'avenir et de la double vue.

On voit par là que les plus grands frais de la consultation, c'est la lucidité qui les paie. Or, cette lucidité n'existe pas. Pas davantage la seconde vue. Les prévisions de la somnambule ne sont que des impostures; elle devine un peu son interlocutrice, grâce à une certaine habileté questionneuse qui découle de la psychologie la plus banale, mais son fameux don de prophétie se heurte au noir de notre commune destinée.

Donc, la somnambule ment. Elle ment de façons différentes, car elle varie ses effets pour mieux piper son monde. Elle feint de dormir pour les objets perdus, les maladies et en général dans les grandes occasions... et dans les grands prix. Elle tire les cartes pour les affaires d'amour et les voyages. Pour la destinée elle lit dans la main. Pour la réussite d'un événement attendu et vivement désiré, elle fait le "tamis", le "blanc d'oeuf", le "marc de café ou de thé", le plomb fondu", etc. Elle a des philtres secrets pour les maux de la passion et, contre les souffrances maternelles, tient de l'eau magnétisée.

La science la plus austère, dira-t-on, n'est pas très certaine de n'avoir pas aussi, prôneuse de remèdes décevants, vendu aux confiants malades de l'eau magnétisée. Il n'est pas certain que telles ordonnances en lesquelles le pouvoir du médecin masque ses capitulations soient plus efficaces que l'abracadabra des sorcières. C'est vrai. Le thérapeute, lui aussi, vend de l'illusion et de l'espoir, mais, du moins, est-ce en vue d'une réaction bienfaisante, et c'est pour apaiser la douleur du patient et suspendre les alarmes de ceux qui l'entourent qu'il donne de l' "aqua fontis" colorée ou des pilules de mie de pain.

On ne reproche pas aux somnambules de mentir ; on ne leur reproche que de faire, trop souvent, le mal en mentant.

ALBANI

Quelques journaux ont annoncé la prochaine visite de la grande cantatrice au Canada.

On a même signalé son apparition à Trois-Rivières en novembre prochain.

Les lecteurs de la "Presse" seront sans doute heureux de savoir au juste à quoi s'en tenir.

Après une brillante saison à Londres, où elle s'est fait entendre pour la première fois dans le grand opéra de Wagner "Tristan et Yseult", avec le ténor Jean de Reszke, notre célèbre compatriote est allée prendre quelques semaines de repos au Mont Doré, en Auvergne.

De là, elle est retournée à Londres pour la réouverture du Covent Garden, où elle doit chanter jusqu'à la fin d'octobre.

C'est alors qu'elle s'embarquera pour l'Amérique, où elle séjournera probablement jusqu'en janvier.

Ira-t-elle à Trois-Rivières ? Pourquoi pas ?

En tout cas, nous l'aurons à Montréal bien sûr, et ce sera comme toujours une fête pour tous les amis du grand art et les admirateurs de notre illustre compatriote, c'est-à-dire pour tout le monde.

Elle nous revient, du reste, avec un nouveau fleuron à sa couronne.

Son interprétation d' "Yseult" a créé toute une "sensation" à Londres.

Le succès a dépassé l'attente de tout le monde, et conquis pour la diva une recrudescence de popularité bien difficile à obtenir pour une artiste réputée à l'épopée de son talent.

Les journaux n'ont eu que des acclamations louangeuses, et devant la souveraine exécution du chef-d'oeuvre par deux maîtres de la scène lyrique comme Albani et Jean de Reszke, la critique la plus malveillante a désarmé pour joindre son témoignage d'admiration à l'enthousiasme général.

Voici, du reste, quelques lignes que je détache d'un long article du "World", qui est, comme on le sait, une des feuilles les plus autorisées de Londres, en fait de critique d'art :

"Tristan et Yseult", dit le "World", sont des roseaux secoués par le vent de puissantes passions, et non des baguettes rigides caressées par un courant d'air.

"Si nous ne saisissons pas un peu de leur étonnement dans le premier acte, de leur extase dans le deuxième et de leur sublimité tragique dans le troisième, il vaudrait tout autant pour nous aller nous asseoir devant un théâtre de Guignol et écouter les farces de Polichinelle.

"Heureusement qu'Albani et Jean de Reszke sont venus nous prouver une fois de plus que le grand art de la musique chantée n'est pas un art défunt, et qu'il existe, dans la troupe du Covent Garden, au moins deux chanteurs qui ont des âmes aussi bien que des voix, qui savent comprendre, sentir et vibrer tout autant que de respirer au bon moment, tout en exécutant des trilles avec la facilité qui distingue les oiseaux.

"Pour Jean de Reszke l'opéra de "Tristan et Yseult" n'était pas nouveau. Il l'était pour Albani ; et cette circontance aurait pu nous faire craindre que, si brillante et si accomplie qu'elle soit connue artiste, la grande cantatrice canadienne ne fût un peu nerveuse et mal à l'aise dans un rôle de cette envergure abordé pour la première fois.

"Il était difficile de supposer qu'elle pût d'emblée s'élever à la hauteur d'un "Tristan" déjà familier avec sa tâche.

"L'étonnement a donc été grand de la voir soutenir sa partie et en vaincre les gigantesques difficultés avec une pareille maëstria.

"Etait-elle inspirée par Jean de Reszke, ou seulement par Wagner et par son propre tempérament si remarquable ? Quoi qu'il en soit, Albani a donné là au dilettantisme moderne une puissante leçon de chant vivant et passionné, et emporté de haute main le suffrage d'un auditoire tout disposé d'avance à critiquer suivant la mode.

"Dans notre fin de siècle, nous sommes tous de petits génies ; et le plus stupide d'entre nous n'a aucune hésitation à porter un jugement péremptoire sur les grands artistes du jour.

"Si un de Reszke est enroué pour un moment, si une Albani laisse percer une pointe de fatigue, tous les petits génies des galeries ou des stalles d'orchestre sont prêts à faire la moue dédaigneuse qui est trop souvent l'unique décoration de leur pauvre figure.

"Mais vendredi dernier, même les petits maîtres ont battu des mains ; toutes les figures vides d'expression ont oublié de faire la grimace.

"L'oeuvre d'un vrai génie, interprétée avec une extraordinaire sincérité et un art consommé, avait triomphé de tout mauvais vouloir et arraché un cri d'admiration même à ceux qui font de l'indifférence à la pose.

"Il a fallu s'incliner de bon gré devant la majesté de l'art élevée à ce degré suprême: "

Les Canadiens sont fiers de mêler leurs bravos aux acclamations qui consacrent ainsi le talent de leur brillante compatriote ; et ce sera avec un enthousiasme nouveau qu'ils salueront son retour parmi nous.

LOUIS FRECHETTE.

L'emploi de la cellulose pour la fabrication du papier des journaux, paraît être très considérable. Le journal américain des affaires de bois, le "Northeastern Lumberman", parle de la grande augmentation de matériel que les fabriques de cellulose, de la Nouvelle-Angleterre ont été forcées de faire de ce chef. Ainsi, pendant cette année, plus de 20 nouvelles machines ont été ajoutées, chacune des quelles devant broyer 15 tonnes par jour.

De même, les fabricants canadiens augmentent leur production ayant leurs matières premières, leur travail et les frais de transport le plus souvent à meilleur compte qu'aux Etats-Unis. Une de ces fabriques a beaucoup vendu à l'Angleterre : maintenant elle paraît souffrir de la concurrence des fabriques de la péninsule scandinave. Le tarif actuel des Etats-Unis est plus favorable que celui de MacKinley ; mais on craint que les droits soient de nouveau augmentés après l'avènement du nouveau président, et on parle, pour cette éventualité, comme corolaire d'un droit d'exportation au Canada sur le bois de sapin (spruzze) qu'emploient les fabricants de cellulose aux Etats-Unis.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Rue Notre-Da — Le plus grand Magasin de Montréal — 26 Septembre

RUES NOTRE-DAME ET ST-JACQUES

Le plus Grand Magasin de Marchandises Sèches du Canada

OU ON VEND LE MOINS CHER

La vignette ci-dessus représente la nouvelle rallonge du magasin de la CIE S. CARSLEY, rue St-Jacques.

Nouveaux Manteaux
Nouveaux Manteaux

LISEZ LES PRIX

A $3.35 — Collerettes en serge cheviotte noire, pour dames, dans toutes les longueurs fashionables et très bien faites.

A $4.39 — Gilets à la mode en drap beaver de couleur et en serge cheviotte noire, très bien faits, dans les derniers goûts, avec gros boutons, pour dames.

A $6.00 — Collerettes en drap beaver faon pâle, garnies de velours piquées de fantaisie, pour dames.

A $7.85 — Gilets en drap beaver de couleurs, avec manches nouvelle forme, collets de velours et manchettes, avec gros boutons, pour dames.

A $13.75 — Beaux Gilets en drap beaver, en nuances drab, devants de soie, manches nouvelle forme, gros boutons de perle, pour dames.

Nouveaux Gilets et Collerettes en drap pour dames, jusqu'à $25.00 chacun.

Nouvelles Modes pour Dames
Nouvelles Modes pour Dames

Toutes les dernières nouveautés les plus fashionables en fait de modèles de modes d'Europe et de New-York, maintenant en magasin, à votre choix, et magnifiques Chapeaux et Bonnets importés et garnis chez nous.

Nouveaux Chapeaux de Feutre
Nouveaux Chapeaux de Feutre

Nouveaux Chapeaux de feutre dans tous les derniers goûts, pour dames, maintenant en stock à votre choix.

LA CIE S. CARSLEY (Limitée)

Etoffes à Robes fashionables
Etoffes à robes fashionables

Les tissages nouveaux et uniques et les différentes qualités de laine, laine mohair et soie quant à ce qui regarde le bon goût, le dessin et le mélange des couleurs, marquent un changement décidé dans les étoffes à robes. Toutes les merveilles de tissus se trouvent maintenant sur nos comptoirs.

Tweeds Diagonals, shot de fantaisie, en une variété de couleurs, 25c la verge.

Brochés à la mode, en une grande variété de couleurs et de patrons de choix, 25c la verge.

Etoffes à robes touffues de fantaisie, en patrons carrés, une variété de dessins et couleurs de choix, 40c la verge.

Riches serges à robes de couleur tout laine, en beauteurs convenables pour l'automne, 42 pouces de largeur, 45c la verge.

Nouvelles Etoffes à Robes, effet poil de chameau, dans toutes les couleurs à la mode, 45 pouces de largeur, 60c la verge.

Riches Tweeds à Robes tout laine, en une variété de dessins les plus nouveaux, 54 pouces de largeur, 75c la verge.

Tweed à Robes, Canevas Plaid noir, à la mode, en une grande variété de nouvelles couleurs, 42 pouces de largeur, $1.10 la verge.

Riches Etoffes à robes, soie et laine, en beaux effets nuageux, 42 pouces de largeur, $1.25 la verge.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame. - Montréal

NOUS avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons prochainement, un numéro spécial de LA PRESSE qui sera véritablement une Edition Internationale.

Cette édition sera consacrée à la description en deux langues, français et anglais, avec illustrations, de la ville de Montréal, de son commerce, de ses industries, de ses institutions financières, etc., de ses monuments civils et religieux, de ses établissements d'éducation et de charité, en un mot, de ses ressources matérielles et intellectuelles.

La partie matérielle sera une véritable surprise et donnera la mesure des derniers progrès de l'art de l'imprimerie. Le couvert sera imprimé en quatre couleurs, sur nos propres presses ; la page du dessus contenant un dessin original en couleurs, d'un véritable mérite artistique. A l'intérieur seront des illustrations artistiques se rapportant aux sujets traités.

Imprimé en français et en anglais, tiré à un nombre énorme d'exemplaires, ce numéro est destiné à atteindre une immense circulation par tout le Canada et par tous les Etats-Unis ; il constituera, par conséquent, pour le commerce et l'industrie, un splendide moyen de faire de la publicité sur une échelle inconnue jusqu'à ce jour au Canada.

Bains de Mer aux Bains Laurentiens

PRENEZ MAINTENANT UN PLONGEON DANS L'EAU SALEE
Les propriétaires des Bains Laurentiens ont fait déposer dans le grand bain de natation toujours rempli d'eau pure et courante du St Laurent,

Près d'un demi-million de livres De Véritable Sel Marin

C'est un minuscule océan de pure eau de mer où chaque citoyen peut se payer le luxe d'un hygiénique bain de mer. Les prix sont comme à l'ordinaire, 25 cents pour une douche, bain et nage.
Bains réservés aux dames les mardis matin et les mercredis après-midi.

Bains Laurentiens

Coin des rues Craig et Beaudry

Les tramways passent à la porte.

TAPIS

Voyez les offres de la semaine prochaine chez THOMAS LIGGET.

RIDEAUX
DRAPERIES
PORTIERES
ET STORES.
Thomas Ligget.

Un char de Meubles en Stock.

VOYEZ NOS PRIX.

THOMAS LIGGET

1884 Rue Notre-Dame
Edifice Glenora

GANTS ALEXANDRE

Ces Gants de Kid français renommés sont en vente dans tous les principaux établissements de marchandises sèches de la ville. Les dames qui veulent avoir des gants dignes de confiance devraient insister pour avoir ceux de la fabrique ci-dessus mentionnée. Tous ces gants sont garantis et estampés du nom des fabricants.

B. A. BOAS & CO.

Seuls Agents pour la Puissance du Canada

269—mjs—n—D

Enseignes

De toutes sortes, sur Coton, Toile Cirée, Bois, Carton, Etc.

Quartiers Généraux pour toutes sortes de "Lettrages,"

THE MARTEL STEWART CO.

673-5 RUE CRAIG

LUNETTES PINCE-NEZ — JUMELLES LONGUE-VUES

Essai de la Vue fait soigneusement.

HEARN-HARRISON
Opticiens.
1640 et 1642, Notre-Dame.
165—a

LIGNE FURNESS

POUR LE HAVRE

Le SS. SARNIA doit faire voile pour le Hâvre, Samedi, le 12 septembre.
Ce navire a toutes les accommodations voulues pour passagers de premières et secondes cabines et d'entrepont.
Pour fret ou passage, s'adresser à
DAVID TORRANCE & CO.,
Agents.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION

ANNUELLE D'AUTOMNE
—A—
Détroit, Chicago

Et les endroits suivants par tous les trains

Les 1, 2 et 3 OCT. 1896

Billets aller et retour de Montréal à

PORT HURON	$10 00
DETROIT	$10 00
SAGINAW et BAY CITY	13 00
GRAND RAPIDS	14 00
CLEVELAND	12 50
CINCINNATI	16 00
CHICAGO	16 00
ST-PAUL ou MINNEAPOLIS, par chemin de fer jusqu'à destination	29 00
ST-PAUL ou MINNEAPOLIS, par chemin de fer et lac	40 50

Billets bons pour revenir partant du lieu de destination le ou avant le 19 octobre, 1896.

Bureau des Billets de la ville:
143 Rue St-Jacques
et à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions Annuelles
D'AUTOMNE
Aux ENDROITS DE L'OUEST
1, 2 et 3 Octobre

DETROIT Mich. et retour	$10.00
CLEVELAND, Ohio, et retour	12.50
CHICAGO Ill., et retour	16.00
CINCINNATI, Ohio, et retour	16.00
SAGINAW, Mich., et retour	13.00
BAY CITY, Mich., et retour	13.00
GRAND RAPIDS, Mich. et retour	14.00
ST PAUL, Minn., et retour	39.00
MINNEAPOLIS, Minn. et retour	39.00
MINNEAPOLIS, Minn., viâ Toronto, Owen Sound et bateau	40.50

Billets bons pour revenir partant du lieu de destination jusqu'au 19 octobre 1896.
Bureau des billets de la ville et du Télégraphe, 129 rue St Jacques, vis-à-vis du Bureau de Poste.

ST LAWRENCE & ADIRONDACK R. R.

Les convois quittent la gare Windsor à :
8.15 a.m., (Excepté le dimanche) — Express de jour pour New-York, arrêtant à Chateauguay, à Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits du Sud.
5.30 p.m., (Tous les jours) — Express de nuit pour New-York, arrêtant à Chateauguay, Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits du Sud.
Les trains de New-York, par cette route, sont pourvus de chars vestibules qui se rendent directement à destination ; le train de 5.30 heures étant le seul train de nuit qui transporte tous les passagers sans changement.
Bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques, Montréal.
55—n — H. S. PHILPS, Agent

BULLETIN POLITIQUE

Sir Charles Tupper annonce qu'il va réorganiser le parti conservateur

ZIZANIE PARMI LES LIBERAUX

La question de l'émigration au Brésil soulevée au Sénat

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Attitude du gouvernement

Ottawa, 26 — Sir Charles Tupper ayant compris, durant le jour d'adversité qui a traversé le parti conservateur, que la victoire ne s'obtient que par l'union et l'organisation, s'est mis ardamment à l'oeuvre. La question des écoles ayant passé sur le programme libéral, c'est chez les rouges maintenant qu'il y a de la division ; l'union a fait sa réapparition au milieu des bleus.

Sir Charles ne s'occupe qu'à réorganiser le parti ; il entre en pourparlers avec les chefs des différentes provinces et s'efforcera de remporter les élections partielles.

Dans un mois, il y aura une grande réunion à Toronto de tous les députés et sénateurs conservateurs ainsi que des candidats conservateurs défaits aux dernières élections. Des réunions semblables auront lieu dans les autres provinces.

Ottawa, 26 — M. Fisher, au commencement de la séance, propose un bill pour modifier la loi des produits laitiers (1893). Il explique qu'il n'espère pas faire adopter ce bill durant la présente session, mais il veut mettre officiellement devant les intéressés la question du marquage des produits de la laiterie. Le bill décrète que les beurres et fromages offerts en vente en Canada ou destinés à l'exportation, devront porter en gros caractère le mot "canadien" et le numéro de la beurrerie ou fromagerie ; le fromage devra de plus porter la date de production. Cette question, dit M. Fisher, a été beaucoup discutée et sur 617 personnes qui ont donné leur avis à ce sujet, 554 se sont prononcées en faveur d'une mesure du genre de celle qui est proposée. Le bill actuel est basé sur le même principe que celui de M. McLennan et sera distribué à toutes les associations agricoles, cet automne, afin d'avoir leur opinion.

M. Haggart demande si M. Fisher a consulté le département de la justice pour savoir si on a le droit de forcer les producteurs à marquer des beurres et les fromages destinés à être vendu en ce pays.

—Non, répond M. Fisher. J'ai toujours considéré cela comme un droit admis et reconnu.

M. McLennan approuve le principe du bill et insiste pour qu'il soit adopté durant la présente session. Chaque année de retard augmente les dommages que des spéculateurs peu scrupuleux font à nos produits, dont ils détruisent la bonne réputation en Angleterre. Il ne faut pas oublier que la Grande-Bretagne est notre seul marché pour les produits de la laiterie et que nous avons à y lutter contre de puissants concurrents, qui prennent tous les moyens pour nous y supplanter. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de notre exportation de fromage vont en Angleterre et si nous perdons ce marché, nous ne pourrons que difficilement écouler nos produits.

Le projet subit sa première lecture.

OBJECTION DE M. LAURIER

A l'appel des ordres du jour, sir Charles Tupper demande au premier ministre s'il a l'intention de proposer une adresse de félicitations à Sa Majesté qui vient d'entrer dans la soixantième année de son règne.

M. Laurier dit qu'il lui a été soumis certaines objections qu'il ne veut pas rendre publiques. Il discutera la question avec le chef de l'opposition.

LES ACCOUTREMENTS MILITAIRES

La Chambre se forme en comité des subsides sur le budget de la milice.

M. Tisdale soulève la question des contrats accordés par le dernier gouvernement pour les accoutrements des miliciens, contrats résiliés par le gouvernement actuel. Il explique tous les inconvénients qu'il y a à n'accorder ces contrats que pour un an, la mauvaise qualité des articles qui sont alors fournis, les retards apportés à leur livraison. L'ancien gouvernement a dû renoncer à ce système et octroyer les contrats pour trois ans. Il en résulte que de meilleurs accoutrements sont fournis, presque tous de production canadienne : le service a été fait plus régulièrement et le gouvernement a réalisé une économie de 20 pour cent au moins.

La discussion sur ce sujet, continue jusqu'à six heures, et la séance est suspendue.

LES SUBSIDES POUR LA POSTE

On s'occupe ensuite des subsides pour la poste. Un bonus de $25,000 sera accordé à la ligne de vapeurs qui voudra effectuer le service entre St Jean, Halifax et Londres ou Liverpool.

Vu l'absence de sir Richard Cartwright, on remet à plus tard la question des subsides au montant de $126,533.33 pour le service des malles transatlantiques, entre la Grande-Bretagne et le Canada.

LE MOUVEMENT DES INDIENS

M. Bergeron demande des explications sur un item de $300 ayant servi à transporter des Indiens d'Oka à Gibson, lac Supérieur.

M. Laurier répond que c'est l'intention du gouvernement actuel de faire disparaître les Indiens d'Oka en les transportant ailleurs. Mais comme on ne peut agir contre leur gré, dès qu'ils le désirent, on les fait aller à Gibson. C'est ainsi qu'on parviendra peu à peu à les faire partir du comté des Deux-Montagnes.

M. Bergeron a répondu qu'il était satisfait.

La chambre s'est ajournée à 12.25 p. m.

LES MECONTENTEMENTS DES LIBERAUX

Ça va mal dans le camp libéral, surtout dans la région de Québec, où tout le patronage est entre les mains de MM. Dobell et Fitzpatrick. Les plaintes vont se multipliant et la tempête est proche. J'apprends de bonne source que MM. Déchêne, Turgeon et Edouard Garneau, fils de l'honorable Pierre Garneau, dans leur récente visite ici, ont exposé à M. Laurier, en termes énergiques, les plaintes des libéraux de leur région. Ils ne demandent rien moins que la tête de MM. Dobell et Joly. Si ces deux hommes restent dans le cabinet, disent-ils, le parti libéral peut se résigner à être battu à plate couture aux prochaines élections, dans le district de Québec.

Ils sont appuyés par MM. Langelier, Choquette et autres, qui en sont rendus aux menaces. Et ce n'est que le commencement.

SEANCE DU SOIR

Au commencement de la séance du soir, la permière heure a été consacrée à la discussion du bill concernant la compagnie électrique de Hull. Les adversaires du bill, et ils sont nombreux, ont parlé une heure durant et, comme c'était le seul temps destiné aux bills privés, cette mesure sera forcément remise à une autre session.

La Chambre s'est ensuite formée en comité des subsides, jusqu'à l'ajournement.

Le budget supplémentaire pour 1896-97 a été soumis à la Chambre à minuit et demi. Il monte à $2,889,857, dont $1,719,015 à porter au compte du capital de la dette, et $1,170,842 à prendre sur les revenus ordinaires. On y trouve $5,000 pour l'exposition de Trois-Rivières. Le département de la milice demande $210,599 pour dépenses des camps, équipements, manoeuvres, etc., et $954,466 pour achats d'armes, munitions, canons, etc. Il est demandé $161,350 pour l'Intercolonial dont $48,500 pour amélioration à Lévis. Entre autres dépenses pour les canaux, il est porté au compte du canal Lachine $25,000 pour agrandissement et $76,500 pour acquitter le jugement de la cour Suprême en faveur de M. EmmanuelSt Louis. Le département des travaux publics demande environ $450,000, dont environ $375,000 pour des dépenses nouvelles.

Il sera dépensé $100,000 pour creuser le canal du Nord ; $00,000 pour élargir celui de Cornwall ; $50,000 pour élargir celui des Galups ; $129,000 pour faire des travaux au Sault Ste Marie ; $3,000 pour le canal de Beauharnois.

La somme allouée aux bâtiments publics de la province de Québec est de $2,789.

$75,000 ont été de plus votés pour défrayer les dépenses de délimitation des frontières entre les Etats-Unis et le Nouveau-Brunswick.

$3,000 ont été votés pour le monument Champlain à Québec.

Ce budget porte à $44,537,778 les dépenses que veut faire le gouvernement Laurier, contre $43,490,112, montant des dépenses l'an dernier.

NOTES

—Les ordres généraux de la milice qui sont publiés aujourd'hui annoncent la promotion du paie-maître John Dunn, du 85e bataillon, au grade de major honoraire.

—Le Dr Patton et le chef Jokes, de Caughnawaga, ainsi que deux des chefs Indiens de St Régis ont eu aujourd'hui des entrevues avec plusieurs ministres pour leur soumettre les réclamations des tribus qu'ils représentent.

—Sir Richard Cartwright est parti pour Boston hier soir, pour rencontrer, dit-on, M. Joseph Chamberlain, ministre des colonies.

AU SENAT

L'EMIGRATION AU BRESIL

Ottawa, 26—Au Sénat, cette après-midi, l'honorable sénateur Poirier a attiré l'attention de sir Oliver Mowat sur la lettre publiée dans un journal de Montréal par M. Gualco, agent d'immigration pour le gouvernement brésilien. Cette lettre affirme que 579 Canadiens ont été expédiés au Brésil, au cours du mois de septembre. Le sénateur Poirier désire savoir savoir si ce n'est pas l'intention du gouvernement de présenter, dès la session actuelle, une législation qui protègerait nos nationaux ou qui leur assurerait une indemnité dans le cas où les représentations sur la foi desquelles ils auront été induits à s'expatrier ainsi se trouveraient être fausses, que les promesses faites ne seraient pas remplies.

Le sénateur Poirier fait remarquer que ces agents ou compagnies d'immigration, à la solde du gouvernement brésilien, reçoivent de lui un bonus pour chaque immigrant qu'ils amèneront sur son territoire. C'est une simple spéculation, pour le succès de laquelle on ne se gêne pas de représenter faussement les avantages du Brésil comme pays d'immigration.

En plus du passage gratuit, le gouvernement brésilien donne à toute compagnie de steamers qui lui amène des émigrants un bonus de cent mille marcs $25,000 pour chaque dix mille émigrants.

Le traitement réservé à ces immigrants est un peu meilleur que celui des coolies chinois. Il vaudrait cent fois mieux voir la portion nécessiteuse de la population s'attabler à des "soup kitchens" que de tolérer plus longtemps une entreprise d'émigration aussi immorale.

Le sénateur Poirier donne lecture d'une lettre adressée par l'agent consulaire du Brésil au maire Wilson Smith, dans laquelle il raconte comment seront traités les émigrants à leur arrivée au Brésil.

Le sénateur Poirier dit que, suivant la loi brésilienne, les émigrants seront, à leur débarquement, entièrement à la merci des entrepreneurs ou des embaucheurs qui les engageront.

Il rappelle un rapport des agents consulaires britanniques au Brésil, disant que les immigrants y sont traités comme quantité négligeable et que le climat est absolument contraire au tempérament anglais.

Il pense donc qu'il serait du devoir du gouvernement de faire le nécessaire pour éviter l'embauchage d'émigrants canadiens, grâce à des promesses irréalisables ou frauduleuses.

Les rapports des agents consulaires britanniques montrent que tout le système d'immigration mis en oeuvre par le gouvernement brésilien est un peu meilleur que le trafic des esclaves blancs. Nous pensons que le gouvernement devrait faire ce qui a été fait dans plusieurs pays européens : exiger des agents et compagnies d'immigration un dépôt garantissant que les promesses faites aux immigrants seront remplies. Cet argent serait utilisé pour rapatrier ceux qui se seraient laissés prendre aux promesses d'agents peu scrupuleux, si ces promesses venaient à être méconnues. Cette législation, dit-il, devrait être présentée immédiatement et adoptée à la présente session, même si cette mesure devait prolonger la session de quelques jours.

Le sénateur Scott, secrétaire d'Etat, dit que l'attention du gouvernement a été attirée sur ce sujet avant le départ du vaisseau qui emportait les émigrants. Lui-même, agissant comme ministre de l'Intérieur, s'est alors mis en communication avec le maire et l'évêque de Montréal ; des milliers de circulaires ont été distribuées aux émigrants, pour les avertir des dangers qu'il y a à émiger dans un pays comme le Brésil. En conséquence de cette action du gouvernement, cinq cents personnes seulement, sur plus de neuf cents qui s'étaient enregistrées pour partir, sont réellement parties. Ce sont les plus pauvres familles de Montréal qui, fussent-elles restées, n'auraient eu d'autre recours que la charité de la ville pendant l'hiver qui s'avance.

C'est sans doute, par suite de cette action prise par le gouvernement, qu'une députation, comprenant le consul du Brésil, à Montréal, s'est rendu à Ottawa, auprès du gouvernement, pour donner des explications au sujet des traitements qui seront accordés aux émigrants canadiens, et des promesses raisonnables ont été faites. Cette députation a aussi informé le gouvernement que c'était l'intention de la compagnie d'établir une ligne de steamers à passagers et de fret, entre le Brésil et Montréal, à condition que le gouvernement se désiste de ses objections à l'émigration canadienne au Brésil. Le gouvernement informa la députation qu'il n'approuverait jamais l'émigration canadienne dans aucun pays étranger. Il était sous l'impression que cela suffirait à mettre fin à toutes tentatives pour induire les Canadiens à émigrer au Brésil. Il a toujours compris que le prix du passage des émigrés était payé par la province de San Paulo, au Brésil, où les émigrés devaient se fixer. Le gouvernement ne s'est pas soucié d'adopter une mesure quelconque à ce sujet, estimant qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour prévenir les Canadiens contre le danger de cette émigration.

Le département de l'agriculture de la province de Québec a été invité à coopérer avec les autorités fédérales afin de prémunir la population contre la propagande des agents d'émigration du gouvernement brésilien.

Le sénateur Macdonald, C. B., est d'avis que cette question mérite la plus sérieuse attention de la part du gouvernement ; il ne voit pas de raison pour empêcher qu'une loi soit passée afin d'exiger des agents d'émigration un dépôt qui garantisse leur bonne foi.

Le sénateur Gowan ne croit pas qu'une législation de cette nature soit compatible avec les institutions publiques du Canada. On ne saurait songer, assurément, à imposer un droit d'exportation sur les Canadiens.

La discussion en reste là.

On adopta ensuite le rapport du comité chargé de faire enquête sur la vente des liqueurs au restaurant du Sénat.

Ce rapport conclut à la nécessité du restaurant. Au reste, il n'y a pas là de buvette proprement dite, et le gardien a reçu instruction de ne servir de vins ou de liqueurs à personne autre que les membres du Parlement.

Le sénateur Macdonald, C. B., donne avis qu'il demandera, lundi, au gouvernement si le siège vacant dans la magistrature de la Colombie Britannique, a été rempli, si cette position a été offerte à M. Joe Martin et s'il l'a refusée.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

HOLYOKE. — A l'assemblée des citoyens canadiens aux quartiers généraux républicains, bloc Guyott, rue High, qui a eu lieu lundi soir, il y avait foule. M. l'avocat Genest fit un discours qui intéressa vivement l'auditoire.

Immédiatement après l'assemblée on procéda à l'organisation d'une compagnie de citoyens franco-américains pour prendre part aux démonstrations publiques qui auront lieu pendant la campagne actuelle.

Le nom de cette organisation sera "Garde Napoléon."

SALEM. — Chs. A. Forest, de Lewiston, Maine, et autrefois de Salem, a été élu député à l'assemblée législative du Maine aux élections de lundi dernier. Le nouveau député du Maine est un ancien démocrate converti aux idées républicaines.

—La confirmation des enfants de la paroisse a eu lieu dimanche dernier ; plus de 200 enfants ont reçu le sacrement des mains de Sa Grandeur Mgr Williams, archevêque de Boston. Les enfants de l'école St-Joseph ont eu grand congé à cette occasion.

—Lundi soir il y avait grande assemblée du Cercle Rochambeau à laquelle assistaient MM. J. D. H. Ganss, candidat sénateur, et D. A. Sutherland, président du comité républicain de la ville, et H. N. Davidson. Ces messieurs firent des remarques sur la politique du jour.

WARE. — Bonne nouvelle. — La Otis Co. a décidé de reprendre ses opérations lundi, le 28 septembre. Ces filatures n'ont fonctionné que la moitié du temps depuis le 2 mars dernier et la joie de la classe ouvrière a été de courte durée, car une diminution de salaire est annoncée pour lundi prochain. Le taux de la réduction ne sera connu que la semaine prochaine.

NEW-HAMPSHIRE

BERLIN. — A une assemblée régulière de la Cour Berlin, No 345 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, tenue le 15 septembre, 13 membres ont été admis dans l'Ordre. Le Rév. C. Houle, assistant de la paroisse Ste-Anne, était du nombre des initiés, et il a paru enchanté de l'ouvrage de cette société.

Nous sommes certain qu'il sera toujours dévoué à cette cour, comme il est dévoué à l'assistance de la paroisse Ste-Anne.

SOMERSWORTH. — Les manufactures de Dover ont ouvert leurs portes lundi matin, après avoir été fermées trois semaines.

—Une dame Drouin, de notre ville, a porté plainte contre une institutrice de l'école Union, qu'elle acuse d'avoir corrigé son enfant trop sévèrement. L'enfant avait des marques bleues et la peau fendue en plusieurs endroits. L'institutrice dit qu'elle s'est défendue vu que l'enfant s'est débattu lorsqu'elle la corrigeait.

—Les amateurs dramatiques de notre ville sont allés à Rochester, N. H., les 15, 16 et 17 derniers, pour donner des représentations au profit de la Fanfare Caandienne. Ils ont eu un grand succès et sont enchantés de la réception qu'ils ont reçue.

NASHUA. — Mercredi dernier eut lieu, à l'hôtel de ville, la convention républicaine du comté de Hillsboro, la plus mouvementée, de mémoire d'hommes. Il s'agissait de déplacer M. Healy qui avait été shérif depuis 12 ans.

Sept ou huit candidats se présentèrent, d'abord, parmi lesquels se trouvait un M. Boisvert, de Manchester ; mais la plupart abandonnèrent bientôt la lutte, et MM. Doane et Healy seulement, restèrent pour la continuer. Ce ne fut qu'après le cinquième ballottage que M. Doane, de Manchester, fut choisi comme candidat républicain pour le comté de Hillsboro. Les démocrates avaient eu leur convention la veille dans le même endroit.

Deux candidats seulement étaient sur les rangs, MM. G. Morgan et Shannon, tous deux de Manchester. Le premier ballottage donna une grande majorité à Morgan, qui fut déclaré élu par acclamation.

RHODE ISLAND

WOONSOCKET. — Les Canadiens de Social et le Rév. M. Bourgeois. — Les amateurs de théâtre et de musique de Social se préparent à recevoir dignement le Rév. M. Bourgeois, qui est l'âme de ces deux arts dans ce quartier. La fanfare du Gymnase a pris l'initiative, les officiers de la fanfare formant le comité d'organisation.

Les messieurs suivants sont chargés de la réception et du banquet :

MM. Gaspard Drainville, Dosithé Bérard, Norbert Normandin, Aldore Sylvestre, Napoléon Péloquin, Ovila Dulude, Georges Doherty et le prof. O'Coin.

Les programmes de la réception et du banquet ne sont pas encore complétés ; ils le seront, lundi soir, à une séance du comité.

—Tous les soirs on voit se réunir dans la salle Harris, une foule de compatriotes dont le plus grand désir est de concourir au succès du bazar.

Mercredi soir, il y avait une affluence encore plus considérable que d'habitude.

La brillante parade était aussi de nature à entraîner la foule au bazar.

La Social Brass Band, la cour Ste Anne des Forestiers catholiques et la cour Lafontaine des Forestiers d'Amérique se sont rendues en procession jusqu'au Monument, où la Garde Richelieu s'est jointe à elles.

Des feux de joie ont été allumés sur le passage des sociétés.

L'événement important de la salle Harris a été le concours de valse.

MM. A. Archambault, John Chevalier et Thomas Kane étaient les juges.

Les huit couples ci-dessous ont pris part aux concours :

M. William Cyr et Mlle Mathilda Brindamour, M. Daniel Péloquin et Mlle Nellie Murphy, M. John S. Blondin et Mlle Georgia Daigle, M. Louis Dumaine et Mlle Clodia Massé.

Les prix ont été décernée à Mlle Nellie Murphy, qui a reçu un bracelet en or, et à M. Daniel Péloquin, qui a reçu un parapluie en soie.

MANVILLE — La kermesse du cercle Jacques-Cartier qui s'ouvrira le 15 octobre, promet d'être un grand succès. Les recettes de cette kermesse devront servir à former un fonds de réserve pour le nouveau bataillon français ; déjà les contributions sont fortes et les dons nombreux.

MINNESOTA

MINNEAPOLIS. — D'après le dernier recensement officiel, la population française du Minnesota comprend 49,169 personnes "nées au Canada".

Il n'y a pas un seul comté dans cet Etat où l'on ne trouve de nos compatriotes.

Celui qui en a le moins est le comté de Cook, où il n'y en a que 20 ; les deux plus importants sont le comté de Hennepin, avec 8,642, et le comté de St-Louis, avec 8,614.

Les Français "nés en France" ne sont dans tout l'Etat qu'au nombre de 1,353.

Le recensement compte naturellement comme "american born" tous les enfants d'origine française nés sur le sol américain.

C'est ce qui fait qu'apparemment il n'y a que 50,522 Canadiens-français dans le Minnesota.

CONNECTICUT

DANBURY. — Accident fatal. — M. Benjamin Maynard, inspecteur des chars sur la voie du N. Y. N. H. and Hartford, a été écrasé à mort sous un fourgon, à la gare de la rue White.

Son corps est affreusement mutilé.

DANIELSON. — Les Canadiens de la paroisse St-Jacques ayant offert à M. H. A. Dubuque, de Fall River, la mission d'aller exposer leur cause au Saint Siège, celui-ci a décliné l'honneur en suggérant lui-même le nom de celui qui aura à remplir cette tâche délicate.

ILLINOIS

CHICAGO. — Un de nos concitoyens, M. Joseph Proulx, âgé de trente-six ans environ, a été écrasé par un train de chemin de fer mardi soir, vers les sept heures et demie. On n'a pas de détails de l'accident. Un train venait d'arriver à la 73e station et d'en repartir, lorsqu'une locomotive s'est rendue à la 72e station. Là, le mécanicien a trouvé sur la voie ferrée le corps de M. Proulx horriblement déformé et dont le crâne était fracassé. Le défunt laisse une veuve et quatre enfants en bas âge. Il était membre de l'Ordre des Forestiers Catholiques, appartenant à la Cour Jacques-Cartier No 5.

KANKAKEE. — "C'est avec plaisir que nous annonçons que notre ami, M. A. L. Granger, avocat, a été nommé par la convention démocratique du 16e district, candidat à la chambre sénatoriale de l'Etat, dit le "Courrier de l'Ouest". L'hon. Geo. R. Létourneau, dont le terme d'office est bientôt expiré, a rempli cette charge avec honneur pendant les quatre dernières années. Nous avons droit d'être fiers de sa conduite au Sénat. C'est ce qui va sans doute encourager les Canadiens des comtés de Kankakee et de l'Iroquois à voter en masse pour M. Granger. Des études profondes, un jugement sain, un esprit pénétrant et cultivé, des vues larges, droites et libérales, une honnêteté à toute épreuve, un passé honorable, avec son titre de Canadien-français,—voilà ce que M. Granger offre aux électeurs. Ce sont là, ou je ne m'y connais pas, les plus fortes garanties qu'un homme puisse présenter devant l'électorat. Aussi, nous espérons que M. Granger, appuyé du vote canadien, sortira sans peine vainqueur de la lutte.

"Canadiens, faisons notre devoir ! Il n'y a ici, ni question d'or, ni question d'argent, il n'y a que la "nationalité canadienne" à qui on donne l'occasion de s'élire un représentant".

PETITE REVUE DES SCIENCES

Il y a quelques mois, un soldat du Caucase entra à l'hôpital, se plaignant d'un mal de gorge persistant. Un mois plus tard, il éprouva des étouffements et l'on dut explorer l'arrière-gorge. On aperçut un point noir sur le tissu enflammé. On essaya de le saisir sans y parvenir. Enfin, deux jours après, on retirait de l'arrière-gorge une sangsue ! Comment était-elle là ? Le soldat ne put le dire. Il arrive, plus souvent qu'on ne le pense, que des corps étrangers descendent encore plus bas et s'installent dans les bronches. En Angleterre, à la Société Royale, M. le docteur Godlee vient précisément d'en citer de nombreux exemples. Ainsi, un garçon de seize ans inhale un fer de toupie et le garde dans les bronches pendant sept ans. On le retire au moyen d'une ouverture pratiquée à l'une des cavités bronchiques. Un enfant de six ans porte depuis longtemps dans une bronche une petite pomme d'ivoire qui a déterminé une bronchoctasie considérable. On la lui laisse jusqu'à nouvel ordre. Un autre enfant fait tomber dans le poumon une vertèbre de lapin ; il a fallu l'opérer et la guérison n'est pas encore complète. Un garçon de dix-sept ans a inhalé un épi de blé ; il a succombé à la gangrène du poumon. Une dent logée dans une bronche ne peut être extraite ; le malade est mort plus tard phtisique. Un os de mouton avait provoqué un empyème ; la cause du mal ne fut reconnue qu'à l'autopsie. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'homme laisse passer par les voies respiratoires des objets inertes. Il y a bien longtemps que Moore a signalé le cas d'un sujet qui, en clouant une malle, laissa pénétrer trois clous dans ses poumons ; neuf jours après il succomba. M. Salomon Smith a observé un enfant de huit ans qui avait gardé, pendant deux mois, un sifflet dans la bronche gauche, sans paraître en souffrir. Le sifflet fut expulsé pendant un accès de toux et, quinze plus tard, le poumon paraissait absolument sain. Deux enfants traités par M. Dickinson inhalaient, l'un un petit pois, l'autre un morceau d'ivoire. Le premier mourut d'asphyxie, le second a gardé son morceau d'ivoire que l'on n'a pu retirer ; mais sa santé est restée très précaire.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Réunion régulière hebdomadaire de la Chambre de Commerce, hier après-midi, à trois heures, sous la présidence de M. Joseph Contant.

Etaient présents : MM. G. Boivin, H. Laporte, J. D. Rolland, J. X. Perrault, F. X. Moisan, Damase Parizeau, H. A. A. Brault, A. Gagnon, Joseph Hanes, Geo. Balcer, L. E. Morin, jr., et M. Stanislas Côté, secrétaire de la Chambre.

Rien de bien important n'a été fait durant cette séance, si ce n'est que le secrétaire a été autorisé à attirer l'attention du gouvernement sur le fait que la Chambre de Commerce devrait être représentée au bureau des inspecteurs des farines et grains, comme le sont les autres institutions.

Le comité de la salle a été notifié de préparer un régistre d'adresses pour les visiteurs. Il a été aussi résolu, que cette Chambre ferait tous ses efforts auprès du gouvernement, pour l'amener à passer une loi de faillite, à sa prochaine session, et le comité chargé de ce travail est prié de recommencer ses travaux, pour en arriver à une conclusion.

M. J. D Rolland informe la Chambre que le premier vapeur de la ligne Franco-Belge est arrivé dans notre port hier matin, et que le service régulier de ces steamers sera continué tous les quinze jours.

Il a été question, au cours des délibérations, de demander au gouvernement fédéral de bien vouloir s'intéresser à l'établissement d'un musée commercial, à Montréal. Cette question a déjà été soumise à l'ancienne administration fédérale.

DIMANCHE AU PARC SOHMER

Après-midi, 3 heures ; soir, 8 heures.

Allez voir les chevaux instruits de BRISTOL.

La chèvre savante, marchant sur le fil de fer.

Les ânes comiques.

La famille DUNHAM, tours de force incomparables à 40 pieds de hauteur.

Les 4 RICHARDS, les rois du tapis.

Mlle DeCourmelles, etc.

ORDRE INDEPENDANT DES FORESTIERS

Cour Ste-Brigitte No 1398

Attendu que la mort vient de jeter le deuil dans la famille du confrère O. R. Laflèche, chef forestier de cette cour, et attendu que cette cour ressent la peine qui vient de frapper ce confrère : — Qu'il soit dûment proposé et résolu que cette cour offre au confrère désolé ses voeux de condoléances les plus sincères, et que copie des présentes lui soit envoyée et publiée dans le journal "La Presse". Par ordre, J. O. A. Chartier, sec.-arch.

MAISONS D'EDUCATION

CLASSES DU SOIR

International Business College

PLACE D'ARMES

Les classes du soir de cette institution s'ouvriront le 28 Septembre. Le programme comprend la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les leçons se donnent en anglais par des professeurs versés dans cet enseignement. Un cours préparatoire est annexé au collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus.

240—js—n CAZA & LORD, Directeurs.

CLASSES du SOIR

Les lundis, mercredis et vendredis, à dater de lundi, 28 septembre, au

The Montreal Business College

Coin du Carré Victoria et de la rue Craig

Tenue des livres, arithmétique, calligraphie, sténographie, clavigraphie, correspondance, anglais, français, service civil, etc. Les élèves choisissent les matières de leurs études et ils reçoivent séparément l'enseignement de neuf professeurs experts. Ecrivez, venez ou téléphonez 2890 et on vous enverra un prospectus et la nouvelle liste des prix. Adresse J. D. DAVIS, 42 Square Victoria, en ville. 274-n

Institut Méthodiste Français

MONTREAL, QUE.

Pensionnat pour filles de 12 ans et au-dessus, et pour garcons de 14 ans et au-dessus.

On enseigne les deux langues. Prix très modéré. Les classes s'ouvriront le 1er octobre. Pour admission, etc., s'adresser au

REV. J. PINEL, S.T.L., Directeur,

95 avenue Greene Westmount, Montréal.

10,12,14,16,19,21,23,26,28,30,3,5

Mme L. MacLean

(MADAME NILCA)

Cantatrice, arrivant de Paris, élève de Mme Rosine Laborde et Mme Barbieul, a l'honneur d'informer le public qu'elle est prête à recevoir des élèves pour l'Art du Chant.

Pour plus amples renseignements, s'adresser chez Mme MacLean, 146 RUE PEEL, les jeudis, de 2 a 4 p.m.

NOTA

Mme MacLean ouvrira un Cours de Chant, pour dames, commençant le 20 septembre, deux cours par semaine. Le mois, Cinq Dollars par élève. On peut s'inscrire pour ce cours chez Nordheimer, 215 rue St Jacques ; Maison Shaw, 2274 rue Ste-Catherine ; Maison Hardy, 210 rue St-Laurent, et chez Mme MacLean. 257—n—1 N 8

M. DUCHARME

Recommencera ses leçons de piano (écoles française et allemande)

LE 29 SEPTEMBRE 1896

— A sa résidence —

153 RUE BLEURY

Formation spéciale des futurs artistes et des exécutants. Un soin particulier aux élèves qui commencent. 276—4

HEUREUSEMENT Que la majorité des Dames HABITUEES

Connaissent nos marchandises et qu'elles sont....

A s'en servir. Refusez tous les substituts quand vous commandez la

Poudre à Pâtisserie

The Cook's Friend

gb

PERPETUS GAGNIER Successeur de H. A. Miller

Peintres de Maisons et d'Enseignes, Tapissiers et Décorateurs, Poreurs, Vitriers, Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 Rue Ste Catherine, Montréal

130—n

Le prochain numéro de la MODE NOUVELLE (No 7) paraîtra le 1er octobre prochain. Il sera en vente à cette date dans les dépots de journaux et aux bureaux, 88 rue Saint-Denis, Montréal. 277—1

Les Remèdes de Munyon Guérissent

Les Hommes d'Etat, les Avocats, les Médecins, les Marchands, et les Ouvriers endossent de même son Œuvre merveilleuse

POSITIVEMENT la plus GRANDE DECOUVERTE DU SIECLE

Les Pharmacies encombrées de demandes de ces moyens de guérison. Ses bureaux encombrés tous les jours par des personnes anxieuses d'être soulagées

Les médecins de Munyon à la disposition du public. Ils vous examineront et vous diront comment obtenir du soulagement sans que vous ayez un sou à débourser. Chacun est invité à consulter ces spécialistes

DES CITOYENS EMINENTS TEMOIGNENT

Un notaire bien connu fait l'éloge de Munyon. Il est soulagé du rhumatisme en six heures

D. Desroches, écr., notaire bien connu et citoyen de Ste Thérèse, dit : " J'ai souffert de rhumatisme pendant quinze ans et j'ai enduré des douleurs atroces au dos et aux hanches ; j'ai essayé un grand nombre de remèdes et j'ai consulté plusieurs médecins, sans obtenir de bons résultats. On me persuada de prendre le remède du Prof. Munyon contre le rhumatisme et six heures après l'avoir pris toutes les douleurs étaient disparues ; je suis bien maintenant et je n'ai aucune douleur depuis que j'ai pris les remèdes de Munyon."

Une autre preuve que Munyon guérit d'une manière certaine toutes sortes de dyspepsie

M. Donald MacDonald, No 74 rue Emélie, raconte le bien que lui a fait Munyon, comme suit : " J'ai souffert de dyspepsie pendant des années ; j'étais constipé ; tout ce que je mangeais me faisait beaucoup souffrir. J'avais continuellement mal à l'estomac, et je vomissais surtout le matin ; je n'avais plus d'appétit et j'avais perdu beaucoup d'embonpoint ; j'essayai plusieurs médecins et différents remèdes, sans obtenir de soulagement. Je décidai, en dernier ressor, d'essayer les remèdes de Munyon, et au bout de deux semaines, j'étais parfaitement bien. J'ai maintenant bon appétit, je puis manger n'importe quelle nourriture sans éprouver la moindre douleur. Les remèdes de Munyon ont opéré des merveilles dans mon cas. "

Médecins Eminents à votre Service Gratuitement

La Compagnie de Remèdes Homéopathiques de Munyon, 2444 rue Ste Catherine, est une institution formée pour votre propre bien. Profitez-en quand vous aurez du mal ou des douleurs. On n'exige rien pour diagnostiquer votre cas. Ouvert de 8 hrs a.m. à 8 hrs p.m.

Médecins éminents à votre service gratuitement.

Le grand succès de Munyon en traitant les maladies par la poste.

Des centaines de personnes sont, chaque jour, traitées et guéries par le système perfectionné de traitement par la poste du prof. Munyon. Si vous demeurez éloigné, envoyez chercher un blanc de questions, gratuitement ; des médecins habiles diagnostiqueront votre maladie et vous diront comment vous pouvez recouvrer la santé ; nous avons reçu des milliers de témoignages de patients reconnaissants qui ont été guéris. Bureau, 2444 rue Ste-Catherine ; ouvert tous le jour et le soir.

Les Remèdes Homéopathiques de Munyon sont en vente chez tous les pharmaciens.

John T. Lyons, angle des rues Craig et Bleury, Montréal, a toujours un assortiment complet des Remèdes Homéopathiques de Munyon. Expédiés par la poste dans toutes les parties du Canada. 276—2 y

Lundi Mardi et Mercredi...

28, 29 et 30 Sept. 1896

OUVERTURE DES MODES

Chez . . .

C. Vallée & Frère

1139 rue Ontario

Nous invitons les Dames à assister à notre Exposition des Modes aux jours mentionnés plus haut — Nos Chapeaux — Rubans — Fleurs à garnitures — sont les dernières créations de la Mode de cet automne. Le choix est immense. Nous faisons aussi une Exposition des

...Nouvaux Manteaux

Venez les voir. — Les prix sont les plus bas du quartier.

C. VALLEE & FRERE

1139 Rue Ontario

NOTAIRES

Le livre que nous vous offrons est le plus complet du genre en Canada—C'est une heureuse combinaison du résumé de ONZE livres ordinairement vendus séparément à $3.00 et $5.00 chacun. C'est "l'Encyclopédie Quotidienne" du notaire, le livre qui donne les petits détails de forme qu'il est si difficile de se rappeler. Ecrivez-nous, nous vous en enverrons une copie en approbation —Si le livre n'est pas tel que représenté nous le reprendrons—vous en serez quitte pour les frais de port—Mais soyez assurés que si le livre n'était pas ce que nous annonçons, LA PRESSE ne le recommanderait pas à ses lecteurs. Il y a d'abord pour vous, la garantie de l'auteur, l'hon. F.G. Marchand, autorité reconnue au Canada, et celle de votre journal LA PRESSE. Ce livre a pour titre le

"Manuel et Formulaire Complet du Notariat"

Il se divise comme suit : 1o Histoire du Notariat. 2o L'organisation du Notariat dans la Province de Québec ; 3o Traité de la responsabilité civile des notaires ; 4o Formulaire Français et Anglais des actes des notaires ; 5o Tarif des notaires — Celui des régistrateurs — Index alphabétique des formules en français et en anglais.—Broché $12. Relié $13.

S'adresser "LA PRESSE", Montreal

LA MAISON DU TSAR

L'annonce officielle de la prochaine arrivée du Tsar à Paris a jeté dans la jubilation les habitants du quartier de la Cerisaie. Le Marais a des facultés d'enthousiasme trop méconnues ; le Marais, lui aussi, est capable d'exaltation !

Mais quelle est, dira-t-on, la cause de cette joie ? Cette cause est bien simple. Le Marais possède la "Maison du Tsar", la maison de Pierre le Grand ! Et les habitants escomptent déjà la probable visite de Nicolas II à cet immeuble vénérable. Vérification faite, leur joie n'a rien que de très naturel.

C'est dans les profondeurs assoupies du Marais, à deux pas de la Bastille, rue de la Caserne, No 10,—une haute maison moderne, toute blanche, où s'est installé le commissaire de police du quartier. L'endroit n'est pas banal. Voici, sur la façade du premier étage, tout au-dessus de la lanterne du commissariat, une large plaque de marbre blanc écussonnée aux armes de Paris : "Ici s'élevait l'Hôtel Lesdiguières, où le Tsar Pierre le Grand logea en 1717."

L'hôtel de Lesdiguières ! Deux siècles de l'histoire de France y ont leur écho ; et c'est là qu'a vécu pendant un mois et demi le grand Tsar Pierre Romanow, le fondateur, le véritable créateur de la Russie. Raconter en quelques mots ce que fut cet hôtel de Lesdiguières, si brusquement remis en lumière, a des chances d'intéresser. Et puis, l'exaltation du quartier s'explique. Pourquoi Nicolas II ne visiterait-il point le logis parisien de son glorieux aïeul ?

Ce Marais, qui s'endort de nos jours à dix heures, était alors le quartier riche par excellence. Les grands, les puissants, les heureux, comptent à coeur d'y avoir leur logis à proximité de la place Royale.

La rue de la Cerisaie, ouverte en 1516, au milieu des jardins de l'hôtel Saint-Pol, remplaçait une allée de cerisiers célèbre dans Paris. Bientôt la spéculation couvrit cette rue d'hôtels particuliers. Soixante ans plus tard, Sébastien Zamet,—ce fils d'un cordonnier lucquois, qui, de simple valet de garde robe de Henri II, devint le confident et l'usurier de Henri IV,—Zamet posa la première pierre du vaste et princier logis qu'on appela plus tard l'hôtel Desdiguières, puis Lesdiguières.

Dès 1590, le richissime Lucquois donne là des fêtes étourdissantes. Il y reçoit, et y traite les gens les plus considérables de la cour : le duc d'Epernon, puis le roi Henri IV et ses maîtresses, Gabrielle d'Estrées, Henriette d'Entragues,—à la famille de laquelle l'illustre romancier Balzac se flatta un instant d'appartenir. Ce gros nuage de Bassompierre, séduit par la cuisine et la cave de Zamet, y soupait presque tous les soirs. A la mort du roi, la maison de Zamet abrita quelque temps la régente Marie de Médicis, en attendant que le Louvre pût la recevoir, puis elle passa aux fils de son constructeur, le maréchal de camp Jean Zamet et le duc-évêque de Langres.

C'est alors que l'illustre François de Bonne, duc de Lesdiguières, connétable de France, acquit l'immeuble du second fils de Zamet.

Il y résida officiellement jusqu'à sa mort, survenue en 1626.

L'hôtel de Lesdiguières se nommait encore Desdiguières en 1652, ainsi qu'en témoigne le fameux plan de Paris de Jacques Gomboust. Il passa aux filles du connétable, Madeleine et Françoise de Bonne, épouses successives du maréchal duc de Créquy.

Il sortit de cette famille après trois générations, c'est-à-dire à la mort du duc Jean de Lesdiguières, brigadier des armées du roi décédé en 1703.

Le maréchal de Villeroy se rendit acquéreur du superbe logis ; et c'est là que la France logea le Tsar Pierre le Grand, du 7 mai au 20 juin 1717, pendant quarante-trois jours. La suite du Tsar se composait de quarante personnes, dont douze ou quinze manœuvraient avec lui. C'était alors une des plus belles maisons de Paris, touchant à l'Arsenal et dont les jardins s'étendaient jusqu'à la rue Saint-Antoine.

Logis de grand style, il se composait de quatre ailes réunies en carré, avec, au centre, une vaste cour d'honneur.

L'entrée principale est aujourd'hui très exactement conservée par la chaîson à la plaque, à l'angle des rues de la Cerisaie et de Lesdiguières. Pierre le Grand se déclara enchanté de ce logis, dont le maréchal de Tessé et Verton, premier maître d'hôtel du roi, lui firent les honneurs.

Après le départ de Pierre le Grand et de sa suite, on constata d'assez nombreux vides dans le personnel des modistes et des gantières de la capitale. Quelques-unes de ces "absentes," combées de richesses et d'honneurs, dûment écoutées enfin, furent les grand'mères des généraux russes qui tinrent tête à Napoléon pendant la guerre de 1812.

A la Révolution, l'arrière-petit-neveu de l'hôte de Pierre le Grand, le duc Gabriel-Louis de Villeroy, porta sa tête sur l'échafaud. L'hôtel de Lesdiguières, propriété nationale, fut démolie en 1801 pour le percement de la rue actuelle de Lesdiguières.

N'avais-je pas raison de dire que l'endroit n'est pas banal ? Un roi, une reine de France, un empereur de Russie ont vécu là ; et c'est là aussi qu'est née la première idée d'une alliance franco-russe.

LE PRINCE DE GALLES

Son œil droit sème la mort et la ruine

LES MALHEURS QUI ONT FRAPPE L'ENTOURAGE DU FILS DE LA REINE

Charles II avait aussi un œil malfaisant

On sait que la principale ambition de bon nombre de gens distingués qui traversent l'Atlantique pour la première fois, est de faire la connaissance du prince de Galles — honneur qui, ils se l'imaginent, établira leur état social en Europe et leur donnera leur entrée dans les cercles enchantés du vieux monde. En ce cas, il ne serait pas hors de propos, dit le "World," de New-York, de les avertir que son amitié est loin d'être une bénédiction.

Le fils aîné de la reine Victoria a la réputation d'être un "Jettatore" ou possesseur d'un mauvais œil. On doit ajouter que nombre de faits semblent donner un semblant de vérité à cette assertion, qui peut paraître ridicule aux esprits forts.

Des malheurs et des désastres se sont abattus sur tous ceux qui ont été dans l'étroite intimité du prince et maintenant on considère un peu partout l'amitié du futur roi d'Angleterre comme le signe précurseur de la ruine et de l'infortune. Cela étant ainsi, on se demande quel sort de malheur frappera William Waldorf Astor, dont la vaste fortune semble le mettre à l'abri de tous les désastres financiers.

Le duc et la duchesse de Marlborough, qui sont maintenant à Bleinheim, où ils font faire des réparations considérables, recevront pendant la dernière semaine de novembre, la visite du prince de Galles.

Il sera là un temps suffisant pour que son mauvais œil ait une influence sur la jeune américaine.

Un désastre financier a écrasé la comtesse de Warwick, lady Brooke, célèbre par sa beauté et son intimité avec le prince de Galles, intimité qui excita à un si haut point la jalousie de la princesse de Galles.

La ruine de la comtesse est si complète qu'elle a été forcée d'abandonner Easton Lodge et les magnifiques propriétés d'Essex qu'elle a reçues de son père et qui avaient été en possession de sa famille depuis trois siècles.

Cela a dû lui crever le coeur de voir toutes ces richesses passer à d'autres; mais ce qui a dû la chagriner davantage ça été de voir son mari se séparer de plusieurs tableaux inestimables, parmi lesquels des Rembrandts et des Vandykes, très précieux.

Les Warwicks sont les derniers sur la longue liste de ceux qui ont payé par la ruine et le malheur l'amitié que le prince de Galles a eue pour eux. Aussi les Muriettas, aussi bien connus à New-York qu'à Londres, et qui portent en société leur titre espagnol de marquis et de marquise de Sautorce, ont perdu presque toute leur fortune. Ils ont passé par la banqueroute et ont été forcés de vendre leur hôtel Carlton House Terrace à W. W. Astor.

M. Reuben Sassoon, qui, depuis la mort de sir James McKenzie, a été le bienfaiteur du prince, a également éprouvé des revers de fortune qui l'ont obligé de vendre sa belle maison de Londres.

Tous les Américains qui ont visité Hambourg connaissent M. Renben Sassoon, qui est pour ainsi dire l'ombre du futur roi et qui passe son temps à organiser pour Son Altesse Royale des pique-niques et des parties de plaisir.

Le comte de Sefton, grand ami du prince et propriétaire d'une grande partie de Liverpool, a été forcé récemment de placer dans un asile d'aliénés, son fils aîné, lord Molyneux.

Le duc de Fyfe lui-même est affligé à un tel degré d'une maladie à l'épine dorsale qu'il en est devenu hypondriaque et que sa condition alarme les membres de sa famille.

Le soleil a également cessé de luire pour cet inoffensif et aimable Christopher Sykes, le fidèle survivant du prince et le favori de Marlborough House.

Sir William Gordon - Cumming, George Russell et l'honorable Walter Harward, les inséparables du prince, ont éprouvé un sort pire que la mort.

Le comte "Joe" Ailesford, dont la femme s'était enfuie, et qui avait dépensé sa fortune en extravagance, et qui a été forcé de s'expatrier, et d'aller mourir au Texas ; Sir George Chetwynd, compromis dans le scandale du Club Gimerack; le feu duc de Sutherland, qui mourut disgracié et ostracisé ; le comte Jaraciwski, qui se suicida dès que son origine fut connue ; le comte de Lonsdale, qui mourut d'une façon honteuse ; lord Arthur Sommerset, obligé de fuir d'Angleterre, pour échapper à des procédures criminelles au sujet du scandale de la rue Cleveland ; le colonel Oliver Montague, qui, après avoir eu un oeil crévé à Sandringham, mourut subitement, au Caire, sont sur la longue liste des amis intimes du prince de Galles, qui ont été victimes de son mauvais oeil.

C'est l'oeil droit du prince qui est considéré comme le mauvais oeil. Il est très saillant et a une apparence particulière qui n'est pas faite pour faire cesser les bruits qui courent à son sujet. A toutes les deux minutes environ, le prince, qui a un tic nerveux, cligne involontairement de cet oeil et les personnes qui voient le prince pour la première fois, croyant que cela est fait avec intention, y répondent ordinairement par un autre clignement d'yeux et ce spectacle de ces deux personnes clignant gravement de l'oeil l'un à l'autre est d'un comique irrésistible.

Le seul personnage royal dans toute l'histoire qui ait eu un mauvais oeil, est le roi Charles II, d'Angleterre,avec le caractère duquel celui de l'héritier de la couronne offre de frappantes analogies, car il se distingue comme lui, par un mélange bizarre de légèreté et de bon sens, de générosité et d'égoïsme.

L'HOPITAL PRIVE

Du docteur Gadbois, pour les alcooliques et les morphinomanes, 238, 240 et 242 rue Cadieux. Bell Tél. 6619.—Ouvert jour et nuit pour le traitement rapide des excès de boissons alcooliques, le délire, etc., etc. k

—La gomme du Dr Adam tue la douleur du mal de dents. 277—2

—Servez-vous du Bleu Liquide " La Couronne", à votre prochain lavage.—C'est le meilleur. 236—s—n

VERS LE PASSE

Et bien ! non, mon coeur ne sait plus aimer !
Mon coeur n'sait plus souffrir en silence
Ces tourments d'amour qu'on ne peut nommer,
Ces tourments aigus comme un fer de lance.
Non, mon pauvre coeur ne sait plus aimer !

J'avais fait un rêve aux parfums étranges,
Un rêve étoilé d'or et de saphirs
Tels qu'on en doit faire au pays des Anges,
Au doux pays bien des tièdes zéphirs :
Oh ! le divin rêve aux parfums étranges !

Maintenant, mon coeur ne sait plus rêver...
Car mon rêve, hélas ! mon tendre et doux rêve,
Comme une pervenche au vent des glaciers,
Vient de s'effeuiller là-bas sur la grève...
Et mon triste coeur ne sait plus rêver !

Je ne connais plus la douceur des larmes
L'étrange douceur des larmes d'amour,
Ce frisson si vague et si plein de charmes,
Car mon coeur est mort, hélas ! sans retour ;
Et je ne sais plus la douceur des larmes !...

Et mon coeur meurtri ne sait plus aimer
Car l'amour, est fait de pleurs et de rêve,
D'un je ne sais quoi qu'on ne peut nommer
Qui berce et ravit notre âme sans trêve...
Et je ne sais plus rêver ni pleurer !...

MAX DOUAT.

VISIBILITE DES LUMIERES A LONGUE DISTANCE

Le gouvernement allemand a fait procéder, l'année dernière, par un comité spécialement nommé à cet effet, à des expériences sur la visibilité des feux employés à bord des navires ; voici le résumé des principaux résultats obtenus :

Ces expériences ont permis tout d'abord de vérifier l'exactitude de la loi d'émission de la lumière blanche ; sa visibilité est proportionnelle à la racine carrée de son pouvoir éclairant.

La moyenne de nombreuses observations faites à ce sujet montre que la distance à laquelle la lumière blanche d'une bougie devient visible est de 2250 mètres par une nuit claire et de 1610 mètres seulement par une nuit pluvieuse.

Du reste, des expériences entreprises d'autre part en Amérique ont donné les même résultats.

La distance de visibilité pour une lumière blanche d'un pouvoir d'une bougie par temps clair est de 1 mille, soit 1854 mètres ; cette distance est respectivement de 2, 4 et 5 milles pour des lumières blanches d'un pouvoir de 3, 10 et 19 bougies.

Les expériences entreprises avec les lumières vertes donnent 0,80 mille comme distance de visibilité pour une lumière d'une bougie; les pouvoirs éclairant des lumières vertes vues à 1, 2, 3 et 4 milles sont, respectivement, de 2, 15, 51 et 106 bougies.

En résumé, la teinte recommandée par la commission est le bleu vert clair ; le vert jaune et le vert sombre ne peuvent plus être distingués à une courte distance ; pour le rouge, une série considérable de teintes peut être admise, mais on a trouvé que le rouge cuivreux est le meilleur.

Chacun met son amour-propre où il le peut.

L'autre jour, une dispute s'engage, sur les marches de la Bourse, entre deux tripotailleurs.

—Je vous conseille de parler, vous qui en êtes à votre troisième faillite !

L'autre alors se rengorgeant :

—Monsieur, ne fait pas d'trois fois faillite qui veut !

SOULAGE EN SIX HEURES

Graves maladies des Rognons et de la Vessie soulagées en six heures par le " Remède de l'Amérique du Sud pour les Rognons." Ce nouveau remède surprend et réjouit, parce qu'il soulage presqu'instantanément les maladies de la vessie, des rognons, les douleurs au dos et toutes les parties des pays urinaires chez les hommes et les femmes. Il soulage presqu'instantanément la rétention d'urine et les douleurs qu'on éprouve à uriner. Si vous désirez être soulagé et guéri promptement, faites usage de ce remède. En vente chez B. E. McGALE, 2123 rue Notre-Dame; LAVIOLETTE & NELSON, 1605 rue Notre-Dame. 176—s—p—w

COMPTES en SOUFFRANCE !

Nous avons des moyens particulièrement efficaces pour assurer la perception des comptes en souffrance. EPROUVEZ-NOUS.

R. G. DUN & CIE
L'AGENCE MERCANTILE, MONTREAL
A. C. MATTHEWS, Gérant.
Boîte B. P. 2359 111-s-jno

BIEN AUDESSUS DE SES RIVAUX

Les merveilleux résultats qu'il a obtenu ont fondé sa réputation

Les médecins les plus capables prescrivent le Céleri Composé de Paine

Chacun doit savoir que le Céleri Composé de Paine n'est pas une médecine brevetée ordinaire, comme les nervins, salsepareilles, amers et toutes les autres convictions liquides, que l'on annonce tant partout. Il y a autant de différence entre le Céleri Composé de Paine et ces médecines, qu'entre un diamant et un simple verre.

Le Céleri Composé de Paine possède des qualités extraordinaires, rendant la santé et prolongeant la vie. Il est aussi inoffensif qu'il est efficace, et c'est la seule médecine que les médecins recommandent avec confiance. L'inventeur du Céleri Composé de Paine, le professeur Edward E. Phelps, M. D., a donné cette médecine, à sa profession, comme devant rendre les plus grands services. Par exemple, elle donne les meilleurs résultats dans les cas de dyspepsie, perte du sommeil, maladies nerveuses, épuisement, troubles bilieux, malaise chronique, névralgie, rhumatisme, et maladies épinières. Depuis son introduction dans le public, des milliers de personnes ont été rendues à la santé et au bonheur.

Aucune médecine dans le monde entier n'a été si hautement recommandée, parce qu'aucune autre n'a fait autant de bien.

Aujourd'hui, les médecins les plus capables qui sont appelés à soigner la faiblesse et autres maladies qui affligent les hommes et des femmes, prescrivent l'usage du Céleri Composé de Paine.

Les milliers de témoignages qui nous sont donnés chaque année par les ouvriers, les marchands, les artisans, prouvent des guérisons vraiment miraculeuses, obtenues par l'usage de ce fameux remède.

Avez-vous essayé le Céleri Composé de Paine? Si non, ne retardez pas d'une heure ; procurez-vous une bouteille de cette célèbre médecine, et éprouvez-en la vertu. Assurez-vous si l'on vous donne le véritable "Paine", celui qui guérit.

DENTIER GARANTI - $10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.

A. E. VADEBONCOEUR, L.C.D.,
265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St-Hubert.

Le Grand Centre des Bargains

RIEN NE GLORIFIE COMME LE SUCCES !

"LE GRAND CENTRE DES BARGAINS" a étonné le pays par ses bas prix de la semaine écoulée et veut recommencer pour la durée de la semaine prochaine. Notre OUVERTURE D'AUTOMNE est un triomphe ; la foule a su reconnaitre tous nos efforts à vendre de la marchandise nouvelle à des prix plus bas que jamais.

Grande ouverture de Modes

Tout le monde est respectueusement invité à venir visiter notre magnifique exposition de chapeaux. Toutes les créations les plus charmantes importées de Paris, Londres et New-York y sont représentées.

Les prix de nos chapeaux importés varient de $1.95 à $15.

Spécialité — Chapeaux Walking garnis, valant $1.50, pour 99 cents.

Spécialité — Chapeaux Sailor, garnis, valant $1.50, pour 99 cents.

75 douzaines d'ornement noirs et couleurs, coûtant 65 cents, pour 29 cents.

Plumes "Tips" noires et couleurs, coûtant 75 cents, pour 38 cents.

Nous ne connaissons pas de concurrence en Collerettes et Jaquettes

Collerettes fantaisie en drap, pure laine, valant $6, pour $3.50.

Collerettes Golf, avec capuchon, bordées de velours et ornées de boutons en perle, les dernières modes, valant de $8 à $13, pour $5.75, $6.75, $7.50.

Collerettes militaires noires, belles marchandises, à $2.50 et $3.

Collerettes en cheviot noir et drap bordé, aussi un beau lot de collerettes de couleurs, dans toutes les différentes longueurs, de $3.25 à $6.75.

Collerettes en beau drap beaver brun, bleu marin et faon, avec collet roulé, tout à fait à la nouvelle mode. Prix de sacrifice, $4, $4.50, $5.

Jaquettes pour dames en beaver, pure laine, noir et bleu marin, nouveau collet et nouvelles manches : la vateur réelle est de $12, prix réduits à $5.50 et $6.

Jaquettes en freize irlandaise, brun, tan, etc., etc., toutes les nouvelles coupes, richement braidées, valant $12, pour $8.50.

Jaquettes pour demoiselles et enfants en Drap bouclé noir et brun,toutes les grandeurs et prix spéciaux pour la semaine prochaine.

JUPES — Jupes en serge noire pure laine pour dames bien doublées, bordure velours, valant $4.00 pour $2.-39.

JUPES — Jupes bien assorties de couleurs, valant $5.00 pour $2.85.

Nouvelles Etoffes à Robes d'Automne

Vous serez simplement étonnées, Mesdames, des incomparables Bargains qui vous attendent ici, Lundi.

43 pièces du nouveau Tweed "Brunberg" convenable pour costumes de dames, 42 pouces de largeur, prix réduit 29c.

29 pièces de Tweed écossais bien assorti, toutes les nouvelles couleurs, 50 pouces largeur, prix réduit 39c.

49 pièces de nouveau Plaid "Basket" et Etoffe Crocodile, 42 pouces largeur, les plus élégants dessins de la ville, prix réduit 53c.

39 pièces de la nouvelle Etoffe à Robe Princesse, bien assortie de couleurs 20 dispositions au choix, prix réduit 67c.

SPECIALITE — Grand assortiment de nouveautés en Etoffe brodée Eugénie, Drap Comtesse, Broché mordanité, Broché Gusta Williams. Ces articles ont été très goûtés cette semaine. Prix réduits de 58c à $1.23.

Département des Soies

Soie fantaisie d'un récent achat à moins de la moitié du coût, bien assortie de couleurs et de dispositions, valeur réelle 90c pour 49c.

Crépon soie, nouvelles couleurs et20 magnifiques dispositions à choisir, valeur 50c pour 23c.

Encore 18 pièces des fameuses Soies Japonaises, toutes les couleurs, valeur 60c pour 30c.

Soie à pois, toutes les nouvelles couleurs, convenable pour blouses, valeur 50c pour 28c.

Boas en Plume

Boas noirs en plumes pour dames à 2c.

Boas noir et blanc en plume pour dames à 39c.

Boas longs noir et blanc en plume pour dames à 69c.

Couvertures et Coton à draps de lit

Lundi, nous faisons une grande vente de ces articles et nous établissons nos prix pour en vendre une grande quantité.

Couvertes blanches Nord-Ouest, valeur $1.00, pour 75c.

Couvertes blanches Nord-Ouest, valeur $1.25p our $1.00.

Couvertes blanches "Polar", valeur $1.75, pour $1.25.

Couvertes grises "Polar", valeur $2, pour $1.00.

Couvertes en lainè blanche, valeur $3.00, pour $2.37.

Couvertes en laine blanche, valeur $3.25 pour $2.50.

Couvertes en laine blanche, valeur $4.00, pour $3.00.

Couvertes en laine blanche, valeur $4.65, pour $3.50.

Couvertes en laine blanche, valeur $5.35, pour $4.00.

Coton à drap écru, valeur 22c, pour 15c.

Coton à drap blanc, valeur 25c, pour 18c

Confortables à 75c, $1.20, $1.49, $1.75, $2.35, $3.00.

Département de la Lingerie

Nous avons fait des préparatifs spéciaux pour la vente de la semaine prochaine.

Chemises en flanellette pour dames, valeur, 75c, pour 44c.

Chemises en flanellette pour dames, valeur 45c, pour 30c.

Robes de nuit en flanellette pour dames, valeur 80c, pour 60c.

Robes de nuit, en flanellette, pour dames, valeur $1.10, pour 85c.

Jupons en mouseline pour dames, valant 90c et 75c, pour 45c et 55c.

Robes, caleçons et jupons pour enfants, depuis 25c.

Tabliers pour enfants, blancs et couleur, valant 25c, 35c, 50c, pour 12½c, 19c, 28c.

Corsets, marque P. D., prix régulier $1.75, pour $1.25.

Corsets, marque D. A., prix régulier $1.50, pour $1.00.

Bas et Corps de Dames

Bas, laine noir, à côtes pour dames, à 25c, 30c, 40c.

Bas cachemire, noirs, unis et sans couture, pour dames, à 25c.

Bas cachemire, noirs, à côtes, pour dames, à 25c.

Vestes longues manches, pour dames, à 15c et 25c.

Vestes pure laine naturelle pour dames, longues manches, à 50c.

LE GRAND CENTRE DES BARGAINS

Boisseau Freres

COIN DES RUES
St Laurent, Ste Catherine, St Chs-Borromée

LE ROYAUME DES FEMMES

La note caractéristique en cette fin de saison, c'est la recherche infiniment variée des accessoires, qui font d'une toilette beaucoup portée une toilette pimpante. Il est inutile de revenir sans cesse sur ce sujet, car les ressources de la grâce féminine sont inépuisables ; l'imagination et le goût sont des trésors opulents et les riens exquis, empreints d'une élégance jolie et délicate, se multiplient au jour le jour.

Cette époque est, en effet, un temps de transition ; l'été finissant ne se prête plus à des créations nouvelles ; les plus lancées dans le train mondain hésitent à combiner des toilettes neuves, et la saison des brumes semble encore si loin, cachée sous les derniers éblouissements du soleil, que l'on n'ose encore mettre au jour les séduisantes rêveries écloses en de très coquettes méditations. Il faut donc tirer parti de ce que l'on possède et en faire de l'inédit.

Or l'art des petits riens est un grand art, un art dans lequel la Française excelle. Le boléro espagnol, enjolivé de maintes façons,se prête à plus d'une charmante transformation. Le type classique s'est "parisianisé" capricieusement, reflet de nos goûts essentiellement changeants ; il est mi-long ou très court, à devants arrondis ou carrés ; il s'accompagne d'une haute ceinture drapée, d'un corselet fantaisie ou d'une chemisette plus fantaisiste encore. La chemisette fut cet été le triomphe du caprice aimable et coquet.

Voici qu'on l'abandonne ou du moins qu'on la relègue au second plan. La chemisette, pour riche ou discrète qu'elle soit, suppose un corsage ouvert. Le corsage fait partie intégrante ; "elle date" ; il faut, en la démarquant, lui donner un regain de nouveauté, de fraîcheur, de grâce élégante.

Si dès raisons d'économie budgétaire obligent à finir la saison avec ce costume beaucoup porté, on peut tout au moins au logis obtenir une modification aimable. Une blouse — il s'en fait d'adorables — suffit à ceci.

Ne vous ai-je pas dit que la blouse comme la jaquette est destinée à un long avenir ; elle est courte ou longue, serrée ou ample, simple ou ornée ; mais elle subsiste dans son tyle essentiel. Au fond, rien ne dure comme une mode, et, si nous étions sûres de vivre une aussi longue carrière que tel de nos colifichets, nous pourrions entreprendre de grandes choses.

Donc la blouse et le corsage d'intérieur, si commodes, si coquets, voient leur vogue recommencer, à l'état d'utilité, il est vrai.

Voici deux modèles qui seront évidemment bien accueillis. D'abord un délicieux corsage en velours glacé vert et rose. De très larges rubans de satin noir, du No 20 au No 40, forment, d'avant en arrière, de longues bretelles, se chiffonnant à la taille en deux boucles tombantes, retenues par deux boutons énormes de fantaisie artistique. Des plissés de mousseline de soie noire ou blanche, suivant que l'on veut donner au corsage un aspect plus ou moins jeune, forment épaulettes et entourent le col à la façon d'une fraise légère, genre Médicis. Les manches se cerclent d'une fine broderie, perlée ou non.

Assez coquet pour faire bonne figure en compagnie d'une jupe de satin noir, assez simple pour ne pas détonner sur une jupe de lainage, assez pimpant pour en relever l'aspect, ce corsage peut donc servir à des usages multiples. Nous le donnons en velours parce qu'il est un des modèles de la saison prochaine : mais, composé en taffetas imprimé, il permettra d'achever une jupe encore fraîche de l'été qui s'en va.

Ce sont, en effet, les corsages qui s'usent les premiers. Il faut donc trouver un moyen efficace et heureux d'y suppléer.

Le premier modèle peut être porté dehors, pour les visites intimes aussi bien que pour l'intérieur et les réceptions amicales ; il n'a rien de négligé, au contraire.

Tel n'est pas le cas du modèle qui, tout en étant d'une parfaite élégance, garde un cachet indélébile d'intimité, et qui, fait pour le charme de la toilette d'intérieur, ne saurait recevoir une autre destination. Combien pourtant il est coquet ! Tout en cachemire plissé rose bégonia, il pourrait se faire en velours tramé, en satin, en tissus aussi riches que le souhaite la fantaisie et que le permet le budget. Très ajusté par derrière et tombant en basques assez longues, il flotte par devant librement. Son originalité gracieuse consiste dans les rubans de satin blanc ourlés de noir qui, noués sur l'épaule en boucles coquettes, viennent effleurer le bord extrême du corsage. Collerette de coques de même satin, un peu plus étroit ; chevrons de satin sur les manches, dont le ballon peu ample se serre au coude sous un noeud de ruban.

Je défie la femme la moins naturellement jolie de n'être pas avenante au possible dans ce délicieux attifement.

Mais il me faut sortir de ces détails auxquels je m'attarde et m'occuper de la chasse qui bat son plein. La poudre parle dans les bois et les plaines, au creux des sillons, au ras des buissons ; nos modernes amazones, le léger fusil à l'épaule, arpentent martialement les guérets à la poursuite du poil et de la plume.

C'est par excellence un sport de bon ton ; parlons-en donc.

Il va de soi que, pour les exercices cynégétiques, un costume "ad hoc" est de rigueur. Ici l'élégance s'efface devant la commodité. Certes une certaine recherche est permise, ordonnée même, à moins de tomber dans la banalité lamentable : mais cette recherche doit écarter toute fanfreluche, toute joliesse. Ce qui n'empêche pas le costume d'être des plus coquets.

Ici, de gré ou de force, la matière et la forme se masculinisent. Imitant les jeux de l'homme, prenant part à sa vie active, il nous faut dans la mesure du possible revêtir à peu près ses atours.

Donnons d'abord quelques indications générales. Ces costumes, destinés à braver de rudes intempéries, sont en tissus épais,généralement imperméabilisés.Chasseresses et excursionnistes de toute catégorie les prisent d'autant plus qu'ils dispensent de manteaux embarrassants, très lourds et trop chauds. Les draps anglais, les cheviottes, les serges sont préférés entre tous pour leur souplesse et leur légèreté relative.

Les nuances sombres sont les plus appréciées. Il est de bonne tactique que le costume ne tranche pas trop sur le paysage ; les nuances beige, grise, feuille morte et bleu marine sont celles qui le mieux conviennent.

Au temps où les chasses se faisaient toute l'année, et non plus seulement sous les ramures dépouillées, les costumes étaient uniformément verts. Nous suivons de plus près les costumes du grand siècle où les costumes sombres s'agrémentaient de lisérés de couleurs vives, de simples petits revers ornagés ou rouges.

On ne fait pas seulement cette année des costumes de drap, de cheviotte et de serge, mais quelques-uns sont en peau de kangourou teinte en vert. Cette peau, très fine et souple, moule superbement les lignes féminines. Le seul défaut de ce costume est d'être un peu lourd, d'autant que la jupe se borde d'une bande de cuir fauve, que les coutures se soulignent de lisérés de cuir.

Le cuir est, du reste, actuellement la plus usitée des garnitures. Les costumes de chasse, toujours très sobres d'ornementation, s'accommodent de celle-ci qui n'a rien à redouter des broussailles. Le cuir russe ou tout autre, pourvu qu'il soit fin, est adopté.

Les boutonnières s'ourlent de cuir ; les poches, les revers, les parements sont en cuir.

Telle est à peu près ce costume en

drap anglais ou en serge grise ; jupe plissée, bordée de piqûres ; corsage-casaque à manches presque plates ; bordure de cuir de Russie autour du corsage et au bas des manches ; épaulette de cuir préservant de la meurtrissure du fusil ; poches, boutons de métal; col rabattu et cravate de fantaisie ; bottes en cuir russe ; casquette à visière large, c'est tout.

Ce costume s'accompagne d'un manteau en peau de bique qui fera fureur. La casquette se remplace à volonté par un chapeau tyrolien, d'allure très crâne.

Aussi d'une crânerie élégante le costume suivant et plus féminin que le précédent, étant plus fantaisiste. La jupe en serge gris mi-foncé est ourlée de piqûres et découvre largement le pied chaussé de bottes en cuir naturel. La jupe courte est obligatoire pour le passage des fossés. La blouse en toile bleue imperméable, est ornée de broderie blanche faite à même sur l'étoffe bleue. Autour du col montant en piqué blanc, cravate de satin noir. Ceinture de cuir, et chapeau gris comme la robe, en feutre, de la large forme aimée des chasseurs de buffles d'Amérique Ce costume très jeune convient surtout pour la chasse en plaine, dans les endroits découverts.

Les fraîcheurs d'octobre vont interrompre heureusement nos réunions bruyantes, les jours d'accablantes chaleurs sont passés, il faut s'envelopper dans des douillettes chaudes.

Il faut renoncer aux robes légères, les toilettes d'automne serviront de transaction ; les lainages offriront une grande variété de fabrication, le genre épais, imitant la fourrure, les bouclés, quadrillés, chinés à reflets brillants beaucoup de drap, de vigogne, d'étoffes unies, dont l'élégance sera rehaussée par des galons de passementerie, du velours ou du satin. On portera plus ou moins de paillettes mais beaucoup de soutaches gansées d'or ou d'argent.

Les jupes seront garnies ; quant aux manches elles demeurent stationnaires, l'évolution qu'elles ont faites s'arrête, en haut sur le bras on les orne, le reste est collant sur l'avant-bras.

On a beaucoup parlé, à Londres, pendant "le season", du mariage de la princesse Maud de Galles, avec le prince de Danemark, son cousin ; comme toilette de demi-saison, voici trois modèles choisis dans ce trousseau presque royal :

L'une de ces toilettes est en serge bleu marine, jupe fonde—ceinture de cuir blanc à boucle d'or fermée par une double tête de serpent, ornée de turquoises. Chemisette en batiste blanche avec double rang de batiste tuyautée,close par trois boutons ajourés d'or et turquoises, corsage veste à l'andalouse avec petits revers arrondis et se boutonnant à volonté par trois boutons — or et turquoises, — manches à très légers ballons, très collantes sur l'avant-bras et boutonnées jusqu'aux coudes par une rangée de boutons assortis à ceux de la veste. Chapeau de paille noir drapé de tulle bleu bleuet, cache-peigne bleuet. Panache de trois plumes blanches.

Toilette gris tourterelle jupe unie, manches, ceinture, drapée en faille assortie. Trois pattes de drap retombent sur le haut de la manche, le corsage en drap s'ouvre en coeur devant et derrière jusqu'à la taille sur un intérieur de faille, une légère broderie entoure les ouvertures de ce corsage. Chapeau canotier vieil or avec grosses touffes de roses multicolores et couteaux noirs.

Troisième costume en covert-coat brun jaune. Très courte veste avec revers de peau de renne brodée d'or, haute ceinture corselet en peau de renne entièrement brodée, maintenant une chemisette en batiste bise à broderie indienne. Tour de cour noir, chapeau Trianon paille de bois, vert saule avec large fond chiffonné en étoffe ancienne. Panache de plumes noires garniture de graines de sorbier.

Trouverons-nous dans ces modèles anglais des idées pour nos robes d'automne ? Parmi les nouveautés, on signale le cuir, certaines peaux de chamois d'un coloris brun foncé qu'on emploiera pour garnitures, revers..... ces applications seront brodées et ouvragées.

Une nouvelle forme de saut-de-lit est celle de la longue chemise robe tombant droite, à manches immenses, établie en flanelle ou en crépon doublé de taffetas.

Les chapeaux nous réservent quelques surprises, les modèles ont, en hauteur, ce que les autres avaient en largeur et on va reporter des chapeaux de soie à calotte unie semblables à ceux des hommes du Directoire.

Les parapluies et en-cas prennent une place sérieuse dans la toilette féminine, on en fait de tous genres, mais il y en a d'un luxe extrême, ce sont de vrais bijoux qu'on pourrait mettre dans des écrins, les pierres précieuses enchassées dans de l'or, des manches d'une grande valeur artistique, des vieux saxe, des ivoires précieux, enfin le choix est infini, un très joli modèle se fait en bois naturel sculpté représentant en tête animale, l'ibis, la chouette, le chat, le canard, etc., sur le manche, on fait incruster en or ou en argent le chiffre de la personne, c'est un objet indispensable et qui est aujourd'hui fort élégant.

LUDKA.

CASSE-COU !...

Il est parfois bon, dans la vie, d'avoir un caractère entier et de ne pas se plier aux mille petites tyrannies qui rendent si malheureux ceux qui ne savent pas être maîtres de leur volonté. Mais là comme ailleurs il faut se méfier de l'excès et savoir se soumettre de bonne grâce à certaines nécessités qui ne sauraient contrarier que l'amour-propre ou l'humeur du moment.

Les gens très répandus sont surtout tenus à observer cette flexibilité du caractère, qui constitue la véritable sociabilité et fait partie du savoir-vivre. C'est à cette seule condition que l'on peut conserver ses relations et tenir sa place dans le monde, tout en se créant de solides amitiés.

Savoir se mettre à la portée de tout le monde ; être sérieux avec les personnes austères, enjoués avec la jeunesse, respectueux des faiblesses et des préjugés des autres, aimable, généreux et patient avec tous, c'est autant le moyen de se faire estimer partout que de sauvegarder sa dignité.

Combien de gens cependant n'admettent pas qu'on les contrarie en quoi que ce soit, qu'on les dérange de leurs goûts ou de leurs habitudes et, promenant partout leur féroce égoïsme, prétendent imposer à tout le monde la contrainte de leur humeur difficile ! Pour ceux-là, non seulement ils se font à eux-mêmes le plus grand tort en s'attirant la réputation de mauvaise éducation, mais ils se préparent souvent des représailles malicieuses qui ne mettent pas précisément les rieurs de leur côté.

C'est principalement en villégiature qu'il faut savoir faire montre d'un caractère poli et d'un humeur toujours égale.

Dans les villes d'eau et les stations balnéaires où la saison amène de nombreux visiteurs, ceux-ci sont répartis entre cinq ou six hôtels, dont ils forment l'unique clientèle.

Il en résulte une agglomération de tempéraments divers et opposés, entre lesquels il s'établit des relations éphémères, mais empreintes d'une certaine intimité, par suite des rencontres à la table d'hôte, au salon, sur la plage, au Casino, à la promenade. Lorsque le temps est mauvais et interdit toute sortie, les habitants d'un même hôtel se réunissent le soir au salon ; on imagine pour passer le temps toutes sortes de distractions et de jeux, qui augmentent la cordialité des relations. Si l'on n'est pas alors disposé à accepter les désirs raisonnables de ses compagnons, à partager leur conversation ou leurs amusements, à montrer toute l'urbanité désirable, il vaut mieux s'en aller et vivre isolément de son côté ; autrement on risque de s'attirer des leçons bien méritées.

C'est ainsi que, dernièrement, à St-Malo, une bande de touristes anglais, descendus dans un des principaux hôtels de la ville,entendait demeurer maîtresse de la maison, à l'exclusion des autres locataires, dont le séjour devenait impossible. Les terrines insulaires accaparaient toutes les places et tous les plats à table, n'avaient aucun égard pour les dames présentes, rendaient toute conversation impossible par leurs vociférations continues.

Quelques personnes, voulant leur donner une petite leçon, ne trouvèrent rien de mieux que de faire venir un mendiant qui se mit à moudre des airs joyeux sur un orgue de Barbarie, pendant que les Anglais jargonnaient à qui mieux mieux.

Comme bien on pense, ceux-ci comprirent et, fort confus, s'empressèrent de quitter la table au milieu des rires des autres baigneurs. Le lendemain ils décampaient pour ne plus revenir.

C'est là l'exception, je le sais bien ; car, Dieu merci, il ne manque pas d'Anglais et d'étrangers, sur notre littoral et dans nos stations thermales, dont l'attitude correcte ne laisse rien à désirer. Il faut avouer aussi qu'on rencontre parfois des Français qui n'ont rien à envier aux Anglais de St-Malo.

J'ai vu, dans une ville d'eaux des Pyrénées, un vieux couple à qui pareille mésaventure est arrivée. Pendant les jours de pluie, quand on se réunissait pour jouer, l'homme et la femme s'arrogeaient le droit de faire supporter leurs travers à tout le monde ; mais, eux, ils ne voulaient rien admettre.

Une fois, entres autres, le jeu des gages ayant voulu qu'ils offrissent du champagne, ils se récrièrent et, bien que fort riches, refusèrent de s'exécuter, pour remonter en maugréant dans leur chambre. Ils y gagnèrent qu'un autre voyageur, plus galant, fit venir le vin mousseux, dont on alla offrir en grande pompe une coupe à l'intransigeant ménage.

Ceux-là aussi durent quitter l'hôtel dès le lendemain, non sans avoir subi mille petites taquineries qui firent la joie de tous les touristes.

C'est à des mésaventures de ce genre que l'on s'expose quand on oublie que l'homme en société n'est pas entièrement son maître et que, du moment que l'on accepte les avantages d'une vie qui devient commune à certains moments, il faut aussi savoir se plier à ses inconvénients.

Les grincheux, les misanthropes, les égoïstes feront bien de se rappeler cette vérité et de la mettre en pratique, pour leur plus grand bien et pour celui de tout le monde.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Soins personnels

Rien de plus joli qu'une bouche fraîche dont les lèvres roses laissent, en s'entr'ouvrant, apercevoir des dents petites et blanches.

S'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir les dents petites, régulièrement rangées, etc., tout le monde peut, à l'aide de soins journaliers, les avoir blanches et saines.

Cela a une telle importance, non seulement pour la beauté, mais pour la santé, que nous n'engagerons jamais trop les mères de famille à surveiller soigneusement la bouche de leurs enfants. Combien de maladies d'estomac seraient évitées, sans compter les douleurs locales si pénibles que causent les dents malades ! Et l'altération de l'haleine, la déformation du visage et de la bouche par l'absence de quelques dents ? Tout cela vaut bien les petits soins utiles à l'entretien de la mâchoire.

Les mamans sérieuses feront donc sagement d'enseigner à leurs chéris, de bonne heure, l'usage de la brosse à dents et de faire voir leur petite bouche rose à un bon spécialiste, qui surveillera la seconde dentition. Je le répète, cela est important pour toute la vie.

Quelques personnes croient avoir fait le nécessaire quand elles se sont lavé les dents une fois le matin, en faisant leur toilette. Cela est absolument insuffisant et il faut recommencer cette petite cérémonie après le déjeuner et le soir, en se couchant, car les aliments peuvent avoir une influence pernicieuse sur les dents.

Ces lavages seront faits avec de l'eau à peine tiède dans laquelle on aura mis quelques gouttes d'un élixir dentifrice antiseptique. On se servira d'une brosse un peu dure et d'une poudre ou d'une pâte, selon la préférence.

Les dents seront autant que possible brossées de bas en haut et de haut en bas.

On évitera soigneusement bien des petites causes d'altération de l'émail qui peuvent amener la carie. Ainsi, on ne boira pas très froid après avoir mangé chaud ; on ne fera pas toucher aux dents les glaces ou autres entremets; on ne cassera ni fil, ni noisettes, ni amandes avec les dents. Tout cela fendille l'émail, le fait éclater et voilà la porte ouverte à la terrible carie.

Il faut choisir soigneusement les diverses préparations dont on se sert pour la toilette de la bouche.

Il faut maintenant parler de la toilette des mains. Toute femme peut, avec un peu de soins, avoir une main blanche, à peau souple et douce, et des ongles brillants et nacrés. Cela indiquera toujours la distinction, le goût, la nature délicate. Et cela est possible, même lorsqu'on s'occupe de son ménage et que mille occupations diverses menacent la blancheur de l'épiderme. Il suffit de prendre quelques précautions.

Tout d'abord, rien n'étant plus mauvais que de se laver trop souvent les mains, on portera de vieux gants larges pour vaquer aux occupations qui peuvent vous salir.

On mettra dans l'eau tiède dont on se servira pour se laver, soit de l'amidon, soit du son, soit une pincée de farine d'avoine, soit un peu le glycérine. Le savon sera choisi de bonne qualité et les ongles seront brossés à l'aide d'une brosse dure ; il ne faut jamais les nettoyer avec un instrument, quel qu'il soit ; cela les décolle et les abîme.

Le glycérolé d'amidon, le vaseline employés en onctions, entretiennent la souplesse et la douceur de la main. Le citron est d'un excellent usage pour blanchir et raffermir la peau.

Les ongles bien taillés, roses et nacrés sont une des parures de la main. Le peu d'entretien qu'ils exigent doit engager la femme soigneuse à ne pas les négliger.

Avec de petits ciseaux, on coupera alors les petites envies ou peaux dépassant ou se soulevant ; un peu de vaseline teintée en rose avec de la laque carminée sera étendue sur la peau entourant l'ongle, puis essuyée avec une peau. Enfin on polira les ongles en les frottant avec le polissoir ou avec une peau de daim et un peu de poudre propre à cet usage. Si la nature a fait les ongles ternes et cassants, on les enduira chaque soir avec la vaseline.

Restent les cheveux, une des plus appréciées parures de la femme. La mode étant aux ondulations et aux frisures, il faut redoubler de soin pour combattre l'effet généralement déplorable de ces pratiques.

Chaque soir, les cheveux seront soigneusement démêlés et brossés, puis nattés lâchement. Je pense que presque toutes mes lectrices sont d'avis qu'il vaut mieux ne pas porter épingles, bigoudis ou autres systèmes pour la nuit. Outre que cela fatigue la racine des cheveux et gêne le sommeil, cela est si laid, si laid !

Bien des procédés sont en usage : épingle, fer rond, fer gaufre, etc., etc., tout a l'inconvénient de brûler, de sécher le cheveu et de le rendre cassant. On luttera contre ce mauvais effet en entretenant la vitalité et la souplesse de la chevelure.

Brossés longtemps et parfaitement démêlés tous les matins, les cheveux seront de plus lavés deux fois par mois, ainsi que l'a si souvent recommandé le docteur, soit avec une décoction de bois de Panama ou de racine de saponaire, soit avec trois jaunes d'oeufs battus dans de l'eau tiède. Après les avoir bien rincés, puis séchés avec des serviettes chaudes, on les laissera flotter aussi longtemps que possible sur les épaules.

Une foule de petites maladies du cuir chevelu : les pellicules, la nature grasse ou trop sèche des cheveux, etc., sont souvent la cause d'une calvitie précoce.

L. BABET.

MON AMI JACQUES

Il faisait un temps de chien et, malgré la pluie qui ne cessait de tomber depuis trois heures du matin, je sortis vers les neuf heures pour prendre ma douche. Tout à coup, au tournant de la rue, contre une reverbère, en pleine pluie, je vis un tout petit ramoneur. Il pleurait et tenait à la main une feuille de papier : une lettre, sans doute !

—Que fais-tu là, mon petit ? m'écriai-je en l'abritant sous mon parapluie.

Ses pauvres habits, vieux et sales, étaient tout troués ; on voyait ses genoux et ses coudes tout écorchés par une récente chute—dans une cheminée probablement — apparaître noirs et ensanglantés.

—Que fais-tu ? repris-je de ma voix la plus douce.

—Ah ! m'sieu, me dit l'enfant en sanglotant, ma pauvre maman, elle est morte !

—Comment ! ta mère est morte !....

—Oui, m'sieu. Tenez, v'la la lettre qui me l'apprend...

Et l'enfant se mit à pleurer.

Je pris le billet des mains de l'enfant et je lus,...

Triste, brutale lettre, pas de phrases....

La vérité crûment écrite. J'en eus le coeur tout serré.

Le billet, qui était de la main d'une voisine et venait de son père, se terminait ainsi :

"Je n'ai pu payer une croix à la défunte : quand tu viendras, si tu nous apportes une grosse somme, on verra ; les économies sont parties, car il y a deux mois qu'elle gardait le lit." — Sa mère était morte de la poitrine.

—Viens, lui dis-je.

Et, lui donnant la main, je rentrai. En chemin, il m'apprit son nom, son pays, petit village près du lac d'Annecy, où, depuis des années, sa famille demeurait.

—J'suis le premier des huit, me disait-il.

Alors, c't'année l'père a voulu que j'parte pour tâcher d'gagner un peu, car l'hiver est dur là-bas. J'n'gagne pas lourd, allez, m'sieu, car le patron y prend tout. T'nez, voyez plutôt mes habits, j'suis tout nu, m'sieu, tout nu.

—Si je te donne de l'argent, lui dis-je, me promets-tu de t'acheter un pantalon et un bon veston ? Puisque tu vas à Sens, sur le marché tu trouveras des habits presque neufs et pas chers. Et je lui glissai quinze francs dans la main.

Mon ami Jacques, car il s'appelait Jacques de son nom de baptême, et Furtois de son nom de famille, mon ami Jacques ne pleurait plus ; il se pressait pour pouvoir me suivre, heureux de marcher à mes côtés. On nous regardait beaucoup ; moi grand, blond et tout en blanc, — car j'avais mon caoutchouc anglais, — lui, tout petit petit et noir comme un gros morceau de suie. Je le fis entrer dans la cuisine, et lui ayant donné un gros morceau de pain avec de la viande, je cherchai moi-même du vin de Bordeaux et lui en donnai un grand verre.

L'enfant me regardait faire avec étonnement, n'ayant pas bien l'air de croire à ce qui lui arrivait. Et, tandis qu'il mordait à pleines dents au milieu de cette gigantesque sandwich, je pensai à sa mère, à cette rude et honnête Savoyarde, qui maintenant, après trente-deux ans de combats et de luttes, dormait dans le petit cimetière du village sans avoir pu bénir son aîné. Elle avait peiné toute sa vie et Dieu ne lui avait pas donné le bonheur de mourir entourée de ses enfants ! Non, lui, son Jacques, son premier né, il était parti !.... .

L'enfant, ayant bu son verre de vin, se leva.

— Faut que j'm'en aille, m'sieu. Si l'patron m'cherche, y m'battra !

—Eh bien, va ! lui dis-je. Va, mon Jacques. Donne-moi ta main. Fais toujours ton devoir, tu entends. Et quelquefois, lorsque tu prieras dans l'église de ton petit village, pense à ton ami, n'est-ce pas ?...

De grosses larmes roulaient silencieusement sur ses joues !... Je le reconduisis jusqu'à la porte cochère, et là, comme dernière recommandation, lui ayant dit :

—Surtout, promets-moi de t'acheter des vêtements dès que tu seras à Sens!

—Oh ! m'sieu, me dit l'enfant, j'garderai votre argent pour acheter une croix à la mère !

. . . . . .

Alors je pris sa petite tête toute noire, et sur son front mon baiser laissa son empreinte blanche ! Il pleuvait toujours, mais j'avais le coeur plein de joie ! Ma bonne action avait eu sa récompense.

THAMYRIS.

HISTOIRE D'UN PERE

Le bonheur est revenu, alors que toute espérance était évanouie

Sa fille commençait à languir et à perdre ses forces.—Elle était prise d'hémorragie et sa vie était en danger.—Maintenant elle a recouvré sa gaîté d'autrefois, et jouit d'une excellente santé.

Du "Courrier" de Brantford.

M. Thos. Clift, qui demeure au No. 75 rue Chatham, vient d'être admis à faire partie du personnel du Grand Tronc. M. Clift, qui était gardien de la paix dans la grande ville de Londres, est un beau type d'Anglais, comme on en rencontre si souvent parmi les employés du Grand Tronc qui forment une belle classe de citoyens. Depuis son arrivée ici, M. Clift a été l'un des plus chauds défenseurs de la médecine bien connue, les Pilules Roses du docteur Williams, et grâce à sa propagande, plusieurs douzaines de boîtes ont été vendues parmi ses amis et ses parents. Un représentant du "Courrier," anxieux de connaître pour quelle raison M. Clift se donnait tant de peine pour faire connaître les Pilules Roses du docteur Williams, est allé l'interroger. M. Clift a répondu avec empressement, racontant l'histoire suivante qui explique son zèle à la propagation d'une médecine connue du monde entier. "Il y a cinq années environ, dit M. Clift, ma fille Lilly commença à languir et à perdre ses forces ; elle était dégoûtée de tous les travaux comme de tous les plaisirs. J'appelai auprès d'elle un médecin de Londres et il prescrivit l'exercice comme devant avoir le plus d'effet sur elle. Ma fille fit de son mieux pour suivre ces instructions, mais les exercices forcés l'accablaient de fatigue et l'affaiblissaient de plus en plus. Un soir, ma épouse et moi fûmes effrayés par des cris qui partaient de la chambre de Lilly. Je me hâtai d'aller porter secours à ma pauvre enfant que je trouvai baignant dans son sang. Je courus au médecin, et il fit tout son possible pour arrêter l'hémorrhagie, mais il m'avoua que le cas était des plus critiques. Lilly n'était plus que l'ombre d'elle-même, et pendant plusieurs semaines, quand, avant de partir pour l'ouvrage, j'allais lui souhaiter le bonjour, il me semblait que c'était pour la dernière fois. Il y avait déjà longtemps que ma fille était dans cet état, lorsqu'un jour, un ami lui recommanda d'essayer des Pilules Roses du docteur Williams. Elle se décida à en faire l'essai et en peu de temps, un bien sensible se fit sentir. Elle continua à faire usage des pilules et ne tarda pas à quitter le lit. Depuis trois ans, elle jouit d'une excellente santé. Ce sont les Pilules Roses qui l'ont arrachée des mains de la mort et qui m'ont conservé mon unique enfant. Etes-vous surpris maintenant de me voir recommander cette médecine à mes parents et à mes amis?"

Les Pilules Roses du docteur Williams arrêtent la maladie à son début, restaurent le système et rendent la santé au patient. Dans les cas de paralysie, maladies épinières, ataxie locomotrice, sciatique, rhumatisme, érysipèle, scrofules, etc., ces pilules sont supérieures à toute autre médecine. Elles sont aussi un remède efficace pour les maladies qui rendent insupportable la vie d'un grand nombre de femmes. Les hommes brisés par des excès de travail, ou par les excès, trouveront un remède efficace dans les Pilules Roses du docteur Williams. Vendues par tous les marchands ou envoyées par la malle à 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50, en s'adressant à la "Dr Williams Medicine company," Brockville, Ont., ou Schenectady, N.Y. Méfiez-vous des imitations ou autres marchandises vendues comme étant "aussi bonnes."

La faim fait sortir le loup du bois.
La chimie en tire du vinaigre.

—Essayez le Bleu Liquide "La Couronne." En vente chez votre épicier.
236—s—n

LA GUERRE DE CUBA

Un gros contrat offert à une de nos industries de Montréal

Par le manque d'armes à feu et munition de guerre, les chefs du parti révolutionnaire de l'île de Cuba ont décidé d'adopter le genre de guerre de Napoléon 1er, c'est-à-dire charger l'ennemi avec impétuosité sans tirer coup, mais ils ont décidé de faire porter une cuirasse extrêmement légère à leurs soldats, par conséquent ils ont ordonné 20,000 Corset P. et A. 205, garantis tout à fait en acier, à la Montreal Corset Mfg. Co. 23,26

Politesse exagérée.
—Avez-vous, monsieur, une allumette à me prêter ?
—Volontiers, monsieur ? Mais je vous serai obligé de me la rendre, quand vous vous en serez servi.

MEUBLES, TAPIS ET PRELART

Chez F. Lapointe vous trouverez le plus beau choix de meubles, tapis et prélart, vendus à des prix très bas pour argent comptant, et à des conditions très avantageuses pour ceux qui ont besoin de crédit. Dites-le à vos amis. F. Lapointe, 1551 rue Ste-Catherine. 260—n

—Nous ne pouvons trop conseiller de faire prendre aux enfants le "Sirop Calmant du Dr F. J. Demers", qui est réellement merveilleux pour produire un sommeil calme, naturel, et rendre la dentition facile. En vente partout. Dépôt 1157 St Laurent. m-j-s—n

FOURRURES ! FOURRURES !

Il est temps de faire réparer vos fourrures de toutes sortes.

Allez, en ce cas, chez notre fashionable modiste, Madame Ls.A.Houde, jr., No 1588 rue Ste Catherine, qui excelle dans ce art, comme dans les robes et chapeaux. 273—5

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St-Laurent. 177—s

LES IMITATEURS

Si l'imitation est une consécration de la vogue, le "Baume Rhumal", dont la vogue ne fait que s'accentuer de jour en jour, a tenté les imitateurs qui, devant la perspective de condamnations judiciaires, ont prudemment renoncé à leur coupable industrie. Le "Baume Rhumal" est inimitable. Ses remarquables propriétés curatives dans les cas de rhumes opiniâtres, toux persistantes, bronchite tenace, ne peuvent pas être surpassées et sa formule défie l'imitation. Vous le trouverez en vente dans toutes les pharmacies. 25c.
25,26 h 1

Les Marchands Lisent

les petites annonces dans LA PRESSE — Dites-leur ce que vous savez faire — ils ont besoin de vos services.

10 cts pour une fois.

22, 25, 26

POESIE

LES JOURS SUIVENT LES JOURS

Les jours suivent les jours comme au chemin [des morts
S'en traînent sourdement des convois où l'on [pleure,
Et vous ignorerez à jamais le remords [main
De celui qui laissa follement passer l'heure.
L'Heure, fille pressée, a passé son chemin
Avec sa chanson vive et sa voix décroissante,
Et son pas qui s'éloigne au Désert de De- [main
Ne sonne déjà plus aux cailloux de la sente.
Les jours suivent les jours comme aux cou- [vents fermés
Des pénitents voilés se suivent en silence ;
Mais, au cœur qui vous aime, oh ! saurez- [vous jamais
La muette ferveur du regret qui s'élance,
Pour avoir négligé d'arrêter par la main
L'Heure, fille sans fard, qui passait son che- [min !

JEAN BASLIN.

LOIN DU PAYS

Nouvelle

Mon récit sera très simple dans son humble mélancolie, et je le redis comme je viens de l'entendre conter par un témoin très modeste et qui ne cherchait point à dramatiser une histoire de tous les jours, non plus qu'à la commenter.

Ce n'est, du reste, pas même une histoire, — seulement l'épisode final d'une obscure destinée, celle d'un petit soldat, Jacques Sillon.

Il était venu, comme on dit, des fins fonds du bas Poitou, pour "faire son temps" dans un régiment d'infanterie cantonné, pour l'instant, à Paris. A Paris ! Quel changement ! Pensez ! lui qui demeurait, jusqu'alors, à quatorze kilomètres bien comptés de sa sous-préfecture, lui qui jamais n'avait voyagé à plus de dix lieues à la ronde et qui n'avait une notion de l'aspect des villes que par ses apparitions hâtives au chef-lieu d'arrondissement les jours de marché !

Il ne fut cependant point ébloui, dès son arrivée, ni même très intéressé. Tout ce qu'il regardait sans voir lui était si lointain, si étranger ! Quel rapport de cela avec sa vie ? Il appartenait jusque dans les moelles à cette race tranquille et concentrée qui, de père en fils, se maintient dans ces villages faits de hameaux maigres, clairsemés, loin des chemins de fer, parmi d'âpres paysages où l'on croit voir la vieillesse de la terre se marquer partout en rides profondes. Il avait grandi, il avait poussé en quelque sorte avec les choses de là-bas, au milieu de ce fatalisme latent et calme qui les enveloppe. Son être moral s'était également façonné minutieusement à l'esprit intime du sol natal. Il était tout imprégné de la senteur des châtaigneraies ; il avait dans l'oeil et dans l'âme les clartés spéciales à son ciel.

Et, brusquement, il s'était trouvé transplanté dans une atmosphère si nouvelle, si déconcertante, pour accomplir cette "prestation", cette corvée d'honneur qu'on ne rachète plus, mais que chacun doit maintenant payer de ses propres jours, de sa propre vie.

A vrai dire, il ne mit pas trop longtemps à se plier à l'existence réglée de la caserne, il était habitué à s'accommoder à toutes les nécessités du travail, à tous les caprices des saisons. Mais, sans au juste savoir pourquoi et sans trop s'en apercevoir, il dépérissait. Ce paysan resté fruste ne se communiquait pas, ne se liait pas ; il n'avait point d'intimités avec ses camarades ; leur gaieté bruyante le gênait.

Tandis qu'aux heures de repos il demeurait isolé, promenant ses yeux bruns sur tant de choses étranges pour lui, auxquelles il n'arrivait point à s'accoutumer, il revoyait peu à peu passer en de clairs mirages la ferme blanchie à la chaux, avec sa mare ombragée par des treilles, les champs bordés de haies, de ronces et de buis, et les travaux en commun dans le "bien" de son père.

Bientôt, son teint hâlé perdit son fond de franche couleur ; il devint blême, avec des veinures couleur de brique. Ses joues se vidaient, ses orbites se creusaient, ses muscles s'amollissaient. Un matin, il se sentit lourd, fatigué, malade. Quand sonna le réveil, pour la première fois, machinalement, il resta au lit.

Mais on le fit lever, en lui disant d'attendre la visite.

Le major, après l'avoir interrogé et ausculté, parut perplexe, comme s'il doutait s'il devait l'envoyer à l'exercice ou lui permettre de se recoucher. Il finit par s'arrêter à ce second parti.

Et, d'après quelques jours d'atermoiements, d'incertitudes, Jacques Sillon était venu échouer tout de bon sur un lit de l'hôpital militaire, parmi des espèces de fantômes en capotes, au teint terreux, comme atteint, à ce qu'on pensait, d'une affection typhoïde grave. Il se laissait soigner sans parler, supportant patiemment et patiemment les ventouses, ne manifestant guère d'émotion, aux visites du médecin, que par un regard triste et morne. Puis, la fièvre était arrivée, violente.

Au milieu d'un accès convulsif, il avait demandé du papier, des plumes, de l'encre, et rédigé tant bien que mal une de ces lettres rudimentaires des pauvres diables de la campagne, où les mêmes mots reviennent, avec des mélanges de formules convenues et de patois, sans orthographe ni logique.

Il n'avait pas pris le lit depuis huit jours qu'il s'endormait, seul et résigné, du dernier sommeil, comme accepté par l'inéluctable fatalité des choses.

L'infirmier, en passant, vit la rigidité du corps et la livalité jaune du visage ; il pressa le poignet entre ses doigts, le laissa retomber et rabattit le drap sur le front devenu glacé.

II

Alors, le bruit se répandit, à la caserne, parmi les camarades, que Jacques Sillon venait de mourir.

Pauvre Sillon ! Une commisération réelle se mêlait à la stupeur qui accueillait la nouvelle. Ils se sentaient tous un peu plus solidaires. Le régiment, que l'on a raison d'appeler une famille, rapproche et réunit plus qu'on ne l'imagine. La vie commune, les corvées et les fatigues chaque jour partagées, l'égalité devant la discipline, ce sont là autant de conditions qui tendent à rapprocher, à prolonger la situation des enfants au foyer domestique. Et puis, ce qui atteint l'un pourrait bien ne pas épargner l'autre. On se sent toujours impressionné de voir son voisin frappé, comme au combat, par un coup mystérieux dont on aurait aussi bien pu soi-même être la victime.

Aussitôt que la mort de Jacques Sillon fut officiellement confirmée, les caporaux et des premiers soldats se concertèrent pour organiser une souscription en vue de l'achat d'une couronne.

Tout le monde donna, qui un sou, qui deux, qui davantage ; ceux qui, nombreux, n'avaient pas à leur disposition un seul demi-décime, le faisaient inscrire pour être retenu sur la prochaine paye.

L'enterrement était pour le lendemain au matin. A sept heures, la compagnie, commandée par un lieutenant, s'alignait dans la cour de la caserne, shakos en tête et mains gantées, sous des froides cartes d'un ciel gris et brumeux. Le numérotage se fit ; ses intonations variées et heurtées s'égrenaient avec des échos singuliers dans la silencieuse tranquillité du matin. Au commandement : "Garde à vous ! ... marche !", on s'ébranla dans la direction de l'Hospice du Gros-Caillou.

Le seul aspect des murs et de la grande porte, qui s'ouvrit lentement, donnait un frisson de malaise. L'impression devenait plus lugubre encore dans la cour d'entrée, où le détachement dut stationner pendant près de vingt longues minutes, entre de hautes murailles lisses, percées de fenêtres régulières comme des meurtrières. La chapelle n'était pas moins nue et glaciale. Le fracas produit par les soldats s'installant sur les bancs sonnait creux sous les voûtes retentissantes. Au milieu de la nef, gisait le pauvre catafalque, entouré de quatre cierges ; et, sur le drap d'un noir rougi, tranchait la capote gris-bleu, qu'accompagnaient le shako et la baïonnette du défunt.

La messe commença. Les soldats se levaient et s'agenouillaient avec ensemble ; un recueillement planait dans la triste enceinte, que remplissaient les accents du "Dies irae." Enfin, quand ces prières funèbres furent achevées, quand tous les hommes eurent défilé devant la bière en l'aspergeant du goupillon avec une gaucherie craintive, quand le cercueil eut été hissé sur le char pauvrement garni, ils repassèrent, à la suite de la sombre voiture, les portes de l'hôpital.

III

La course était longue: jusqu'à Ivry! Des avenues interminables se déroulaient, entre des arbres dénudés : le boulevard du Montparnasse, le boulevard d'Enfer, l'avenue des Gobelins, l'avenue d'Italie. C'était l'heure où les pauvres gens, les ouvriers et les employés, vont au travail. Dans leur course pressée vers l'atelier ou le bureau, ils jetaient à peine un regard vague, avec un coup de chapeau rapide, au pauvre convoi du soldat.

Seuls, les concierges donnant un dernier coup de balai sur leur seuil, où les petits commerçants ouvrant leur boutique, s'arrêtaient un instant pour contempler avec indifférence ce corbillard qui s'en allait cahotant sur le pavé.

Un brouillard humide alourdissait l'air, fermait l'horizon ; et, la barrière une fois franchie, on ne cessa de patauger dans une boue compacte.

Le lamentable cimetière des déshérités apparut enfin. Le cortège y pénétra et continua sa route, parmi les allées détrempées, jusqu'à une sorte de vaste tranchée, au fond de laquelle on apercevait une caisse blanche, oblongue, et seulement à demi recouverte de terre. C'était la tombe, ou, comme on dit, la fosse commune de ceux qui n'ont pas le droit de dormir seuls pour l'éternité et que l'on couche, à côté, au fur et à mesure de leur arrivée.

Pendant que le cercueil de leur camarade y descendait, sous la bénédiction des dernières prières, les soldats émus se rappelaient les invocations de leur enfance et ils les sentaient monter à leurs lèvres, comme un appel contre la détresse de leur isolement et de leur impuissance devant le terrible inconnu.

Ils s'éloignèrnt silencieux, après la dernière pelletée de terre tombant sur la bière, ayant encore dans l'oreille ce bruit sinistre qu'on n'oublie pas...

Et voilà comment me fut conté l'enterrement d'un pauvre petit soldat.

BOISEGUIN.

L' "ERNEST BAZIN"

Premier navire à rouleurs de haute mer

Le 19 août 1896, une date qu'il faut retenir, elle marque peut-être l'origine d'une ère nouvelle pour les constructions maritimes, le premier bâtiment de mer à rouleurs du système Bazin, a été lancé des chantiers Call, à Saint-Denis, devant une immense foule des plus sympathiques. Ce navire, terminé à Rouen, y sera terminé ; ses dimensions n'ont pas permis de l'achever sur son berceau, puisqu'il faut lui faire passer ponts et écluses pour atteindre la mer ; dans deux mois environ, il commencera ses premiers essais au large.

Nous en attendrons avec impatience les résultats.

Tous ceux qui ont vu les expériences faites sur des modèles par M. Bazin, tous ceux qui ont eu l'occasion d'entendre ses démonstrations entraînantes, sont à peu près gagnés à la cause des bateaux rouleurs. Les savants à "x", les gens des plus froids, comme on le sait, et, dit-on, les moins capables d'enthousiasmes irréfléchis, ont été conquis comme les autres. A l'envi, ils ont étudié la question, et aujourd'hui, il existe une théorie mathématique du navire rouleur, aussi complète—nous allions dire plus complète, mais il ne faut chagriner personne,—que celle du navire classique.

Pour tout dire, il faut convenir qu'aucun de ceux qui ont consenti à écouter M. Bazin n'a su résister à son éloquence entraînante, à ses démonstrations enthousiastes, aux arguments de ses expériences ingénieusemnt combinés. A peine quelques-uns osent-ils aujourd'hui, soulever certaines objections de détails ; l'expérience qui va se faire en mer dira ce qu'elles valent, celles dont il faut se préoccuper et comment on pourra remédier aux quelques imperfections qui doivent se présenter dans toute invention absolument nouvelle.

Les bateaux rouleurs n'ont plus guère pour adversaires absolus que ceux qui ne les connaissent pas complètement ; car, chose cruelle à dire et que les inventeurs feront bien de méditer, M. Bazin a eu plus de peine à réunir des auditoires qu'à les convaincre. Il lui a fallu vingt ans pour constituer un groupe de partisans assez nombreux pour arriver à la réalisation de son rêve.

Quelle somme de patience, quel nombre de démarches représente ce long apostolat ! M. Bazin pourrait seul le dire. Les dernières années ont été plus faciles, sans doute. L'inventeur avait appris à connaître la puissance de son originale exposition des arguments sur les esprits, un don qu'il possède au plus haut degré ; il savait que tous ceux qui passaient son seuil ne sortaient que conquis à ses idées ; bien plus, quelques-uns dépassaient ce but, et il a fallu autant de patience à M. Bazin pour les ramener aux saines réalités que pour répondre aux objections, toujours les mêmes, mille fois reproduites.

Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur la description des bateaux rouleurs, ni sur leur principe. Le "Cosmos" a traité cette question très longuement dans son numéro du 23 novembre dernier. Il annonçait à cette époque la mise en chantier du navire que l'on vient de lancer et qui a été construit sous la direction de M. Dubar, l'habile ingénieur des établissements Call, à Saint-Denis.

Ce bâtiment, formé d'une plate-forme de 38m.50 de longueur sur 11m.50 de largeur, est porté sur trois paires de rouleurs, flotteurs lenticulaires ayant chacun 10 mètres de diamètre et une épaisseur de 3m.60 à l'axe.

Ces flotteurs sont fixés deux à deux sur des arbres de 0m.22 de diamètre, portés par quatre paliers faisant partie de la plate-forme. Celle-ci est formée de quatre poutres parallèles de 1m.80 de hauteur, solidement entretoisées. Les flotteurs sont établis entre les poutres extérieures de chaque côté. La plate-forme porte les emménagements et les machines ; celles-ci sont au nombre de quatre.

La première, de 550 chevaux, est destinée à donner la propulsion en agissant sur une hélice.

Elle est placée en avant, et l'arbre incliné porte l'hélice à l'arrière. L'obliquité de cet arbre sur l'horizon ne constitue pas une excellente condition pour obtenir tout l'effet utile désirable, et M. Bazin rêve pour le navire définitif la propulsion par des roues à aubes placées au centre du système.

Mais il faut se rappeler qu'il ne s'agit ici que d'un bâtiment d'expérience, destiné à démontrer la valeur du nouveau système et à révéler les modifications qu'il y aura lieu d'y apporter pour le rendre absolument pratique. Personne ne s'y trompe, d'ailleurs, car, par une sage économie, on n'a sacrifié en rien ce qui aurait pu rendre ce type plus séduisant.

Trois autres machines, de 50 à 60 chevaux chacune, ont pour objet de donner le mouvement de rotation aux rouleurs.

Au même titre de simplification, M. Bazin emploie ici un gouvernail ordinaire à safran ; il a abandonné, pour cette construction spéciale, le gouvernail à réaction calculé pour les modèles définitifs.

Le navire actuel aura un déplacement de 280 tonneaux et, avec les 750 chevaux de ses machines, on espère qu'il donnera une vingtaine de *nœuds*. Sur un navire ordinaire de même tonnage, il faudrait, pour obtenir cette vitesse, une force de 3,000 chevaux, si l'on ne considère comme maître couple que la section immergée des deux flotteurs de l'avant et de plus de 9000 si on additionne ensemble celle de six flotteurs.

Mais de telles comparaisons sont oiseuses, puisqu'il n'y a aucun point commun entre un navire rouleur et un navire ordinaire.

Deux objections principales sont faites encore aux navires rouleurs. Ces constructions, dit-on, ne résisteront pas dans les grosses mers ; M. Bazin est convaincu du contraire et compte le démontrer prochainement. En outre, ajoute-t-on, ces navires rouleurs ne peuvent presque rien porter, et alors, de quelles utilité seront-ils au commerce ? L'argument serait sérieux si les rouleurs avaient pour objet le trafic des marchandises ; mais tel n'est pas leur but. Dans la pensée de M. Bazin, le rouleur sera l'express de l'Océan et non le cargo-boat : il transportera rapidement, économiquement et confortablement les voyageurs. On pourra évidemment lui confier les courriers qui ne représentent jamais un tonnage appréciable.

N'en est-il pas d'ailleurs à peu près ainsi, dès aujourd'hui, où les grands coureurs de l'Océan, tels que la "Campania", ne portent guère que leurs énormes appareils moteurs avec les immenses approvisionnements de charbon qu'ils réclament ?

Enfin, il ne faut plus désormais que quelques semaines de patience pour acquérir une conviction basée sur des faits, quant à la valeur du nouveau système. "L'Ernest Bazin," c'est le nom très judicieusement choisi pour ce rouleur d'essai, nous dira si l'inventeur et tant d'amis se sont fait illusion. Il est évident que ce bâtiment n'est pas encore la perfection même de l'espèce : jamais invention n'est sortie absolument complète d'un cerveau humain ; mais le principe reconnu, les ingénieurs auront vite fait d'améliorer les détails. L'Angleterre a les yeux sur cette expérience, et si "l'Ernest Bazin" "roule" bien jusqu'à Londres, il ne sera pas longtemps seul de son espèce sur les mers.

C'est ce que nous souhaitons bien vivement au lutteur infatigable et si sympathique qui nous a donné cette nouvelle surprise à la fin du XIXe siècle.

Depuis quelques années, on cherche la nouvelle esthétique du navire de mer, et chacun sait ce que l'on a trouvé ! Les nouveaux cuirassés, les torpilleurs, les whale-backs, pour nous achever. Les rouleurs Bazin sont-ils plus agréables à voir ? Nous n'oserions l'affirmer ; mais au moins sont-ils d'aspect absolument nouveau, et dès qu'il faut changer, autant le faire complètement. Nos neveux se feront à ces disques de 20 mètres de diamètres, qui encadreront les transatlantiques sur lesquels les Américains viendront peut-être visiter l'Exposition de 1900, et peut-être diront-ils des barques primitives de leurs ancêtres avec lesquelles on a été faire la reconnaissance de tout notre globe. —"Cosmos."

A la campagne, aux environs de Marseille. Farandoul, qui adore le mistral, se plaint du calme plat. Tout à coup, une poussée de vent enlève son chapeau à cent mètres en l'air, lance son fils à vingt pas en avant, et précipite Mme Farandoul hors de sa chaise.

Alors, Farandoul, très calme et aspirant largement le souffle béni :

—Enfin ! On respire !

Une Pensée qui Tuait un Homme

IL pensait qu'il pouvait badiner avec la maladie. Sa santé était minée, il se sentait fatigué et épuisé, il se plaignait d'étourdissements, d'excès de bile, de maux de dos et de tête. Son foie et ses rognons étaient en désordre. Il pensait se guérir en prenant des remedes à bon marché. Mais le dénouement arriva bientôt. Il tomba victime de la maladie de Bright. L'argent qu'il aurait dû dépenser pour acheter un remède sûr et digne de confiance fut dépensé pour acheter une tombe.

Warner's Safe Cure

est le seul remède au monde pour faire disparaître les maladies des rognons et du foie. C'est le seul remède que les médecins prescrivent universellement ; c'est le seul remède qui soit appuyé du témoignage de milliers de personnes qu'il a soulagées et guéries.

AUCUN AUTRE REMEDE NE PEUT PRENDRE SA PLACE

Manteaux... $2.00

Nous avons environ 200 MANTEAUX en stock. Nous voulons les vendre. Il y a surtout un bon lot de 150 échantillons, un de chaque sorte. Il y en a de $5, de $10, de $15 et de $25. Ce sont de vrais manteaux de cette année, vingt couleurs et formes toutes à la mode. Nous les donnerons LUNDI pour la moitié de leur valeur. Venez faire votre choix. C'est la vente de manteaux la plus vraie, la plus stupéfiante de bon marché qu'il soit possible de concevoir. Venez en profiter. Rendez-vous de bonne heure LUNDI.

J. R. PAQUIN & CIE

No 267 Rue St-Laurent

MAISON DU BON MARCHE

Perdu

Une enveloppe contenant des reçus au nom de la succession Dupras. Récompense offerte en retour au No 338 rue St-Paul, Montréal.

$1,000 en Or Offertes Gratuitement

Conservez les bandes de cigares El Padre NEEDLE, VARSITY et KICKER.

Pour rendre nos marques de Cigares si bien connues, encore plus populaires, nous offrons :

CONCOURS No 2 — Devinez le nombre de votes qui sera donné aux élections de la Province de Québec. — L'Assemblée Législative cesse d'exister le 8 de Mars 1897, si elle n'est pas dissoute plus tôt.—Les concurrents mettront de côté autant de bandes El Padre NEEDLE, VARSITY et KICKER qu'ils pourront.

Chaque lot de 5 bandes El Padre NEEDLE donne droit de deviner UNE FOIS
Chaque lot de 10 bandes . . . VARSITY donne droit de deviner UNE FOIS
Chaque lot de 10 bandes . . . KICKER donne droit de deviner UNE FOIS

Devinez souvent combien de votes seront enregistrés

On trouvera les bandes sur chaque cigare El Padre NEEDLE (10c), VARSITY (5c). LES MEILLEURS SUR LE MARCHE et vendus partout. Aussi, sur le cigare KICKER (5c), une nouvelle marque de qualité exceptionnellement bonne, que l'on peut se procurer dans tous les Hôtels, Restaurants et Cafés de première classe.

SECONDE OFFRE— PRIX EN ARGENT, COMME SUIT ;

1 PRIX			$300 00
1 PRIX			$100 00
2 PRIX	$50 00		$100 00
10 PRIX	$25 00		$250 00
15 PRIX	$10 00		$150 00
20 PRIX	$ 5 00		$100 00
Total			$1000 00

Distribuées à ceux qui auront deviné le plus près du nombre de votes qui sera donné aux élections de la Province de Québec.

Le nombre de votes enregistrés aux dernières élections générales dans la Province de Québec, le 23 de juin 1896, tel que rapporté à Ottawa, est comme suit..... **218,603**

Le Concours se Terminera la Veille de la Votation

Les bandes nous seront envoyées, adressées de la manière suivante : "S. DAVIS & SONS, Advertising Department, Montreal, Que." Elles seront enveloppées dans une feuille de papier sur laquelle le concurrent aura écrit son nom en entier, son adresse, le nombre de bandes envoyées, frais de port payés. Des listes imprimées des gagnants seront expédiées le plus tôt que possible, après que des informations authentiques auront été reçues du résultat des élections à ceux qui enverront un timbre de 3c pour les frais de port, mais dans tous les cas où cela sera fait, les mots "Stamp Enclosed" devront être écrits sur la lettre. Nous ferons la distribution des prix avec droiture et équité au meilleur de notre habileté et de notre jugement, mais il doit être compris que les concurrents accepteront comme finale la distribution que nous ferons. Pour la liste des gagnants, adressez-vous à votre fournisseur.

S. Davis & Sons,

Les plus grands fabricants de Cigares au Canada

277—3—k MONTREAL

LA SEMAINE PROCHAINE

CHEZ

S. A. LAROSE

2267 Rue Notre-Dame

Coin de la rue Aqueduc

19c— 19c sera le prix de nos belles Etoffes à Costumes.

25c— Pour une toilette des plus chic. Nos étoffes Dominos à 25c.

20c— 20c sera le prix de nos beaux Draps Albatras pour Robes.

30c— Pour ces beaux Camels Hair Cloth, d'une richesse incomparable

MESDAMES

Nous avons les Etoffes à Robes et à Costumes les plus fraîches et dans les plus hautes nouveautés. Visitez notre établissement avant d'acheter.

Golf Cape ou Collerette - - - $2.50

500 verges de ces magnifiques Etoffes, l'envers carreauté, couleurs des plus fashionables, seront vendues à des prix presque ridicules. Par exemple, nous vous donnons une Collerette faite avec ces Etoffes, 125 pouces de large, 30 pouces de longueur, pour $2.50 et $3.00.

$1.00

$1.00 pour un beau Beaver de 58 pouces de largeur, bon pour Manteau et Collerette, toutes nuances, à $1.00 ; ils valent au moins $1.75. Les années sont mauvaises, nous sommes obligés de suivre le cours du temps.

1,000 douzaines de CORPS ET CALEÇONS

L'année dernière nous avons vendu 500 douzaines de Corps et Caleçons ; cette année, nous voulons en vendre 1,000 douzaines. Nos prix sont réduits en conséquence. Visitez notre magasin avant d'acheter. Nos prix sont surprenants.

COUVERTES COUVERTES COUVERTES

Tout le monde le sait que nos Couvertes sont meilleur marché que n'importe où. Aussi, sur 1,500 paires que nous avions, il ne nous en reste que 300 paires. Couvertes à 37½c. Couvertes à 42½c. Couvertes à 50c. Couvertes dans tous les prix. Un vrai Bargain pour ceux qui en ont besoin.

S. A. LAROSE,

2267 Rue Notre-Dame

Coin de la rue Aqueduc

L'A MEILLEURE EAU NATURELLE APERITIVE DU MONDE

Hunyadi János

INSISTEZ POUR AVOIR "HUNYADI JANOS" et pas d'autre

Chaque bouteille de cette Eau porte sur l'étiquette la signature de la maison

"ANDREAS SAXLEHNER"

277—1—X

Un Job

175 doz. CRAVATES de toutes sortes, il y en a qui COUTENT 50 cts. Au choix,

15 & 25c Ce Soir et Lundi.....

Nous sommes les premiers faiseurs de Chemises de Montréal et nous le prouvons

Chemise Blanche Spéciale, Devant ouvert $1.00

Tenez-vous chaudement avec nos Corps et Caleçons de laine. Ils arrivent d'Ecosse. Nous avons une ligne complète des Corps et Caleçons de santé, de Wright, New-York.

Prix, de $1.00 à $1.50

Nouveaux Chapeaux

Les nouveautés de New-York et de Londres sont à votre disposition. Regardez nos vitrines et entrez. Nous avons des Chapeaux pour toutes les têtes à des prix pour toutes les bourses.

GENEREUX, GALARNEAU & CIE,

227 Rue St-Laurent.

Guerison Complète et Infaillible

DE LA

DYSPEPSIE et de la GASTRALGIE

PAR

l'Eau Minérale, Naturelle, Gazeuse, Alcaline, Ferrugineuse, Lithinée, Iodée,

S.t LÉGER POUGUES

DOSE -- Une Bouteille par jour

277—1

La meilleure chose à faire est de conserver l'estomac, le foie et les intestins en bon ordre, si vous voulez vivre longtemps et être en santé. Les bons médecins disent la même chose aussi. Le remède appelé

RIPANS TABULES

Tout en n'étant pas mystérieux ni miraculeux dans les propriétés curatives, est une simple formule prescrite par les meilleurs médecins pour les désordres des organes digestifs. Ce sont des petites tablettes faciles à prendre et qui agissent promptement. Si vous souffrez de dyspepsie, d'excès de bile, d'étourdissement, de maux de tête, constipation, brûlement d'estomac et de maladies analogues, vous n'avez pas besoin de mander un médecin. Ripans Tabules contiennent exactement ce qu'il vous dirait de prendre.

UNE TABULE DONNE DU SOULAGEMENT

Si l'on fait un essai juste, on est certain d'obtenir une guérison certaine

(7)

LES CHATS

Voici, — dit-on, — que les chats sont en grande mode, ils vont même avoir leur exposition prochaine.

Si celle-ci réussit, si elle a un vrai succès, on recommencera en 1900, et l'aimable race féline figurera à la grande Exposition universelle. — Pourquoi pas, après tout ?—Le chat tient une place assez grande au foyer domestique pour mériter un honneur qu'on n'a jamais refusé au chien, celui d'être enfermé dans des cages grillées, devant lesquelles défile la foule des visiteurs.

S'il en est ainsi, n'est-ce pas une grande entaille faite au privilège des chiens, qui se croyaient seuls exposables ? C'est peut-être l'aurore d'une révolution qui va mettre chiens et chats sur une "patte" d'égalité.

Buffon, un naturaliste qui soignait son style, ne laissait pas courir, au hasard, ses adjectifs, sur le papier, et qui avait une main élégante dont les doigts fuselés étincelaient de bagues, dont le fin poignet se manchetait de guipure, a écrit, quelque part, cette phrase devenue proverbe : "Le chien c'est l'ami de l'homme,"—mais il y a eu des opposants ; j'en sais et non des moins illustres. L'un d'eux, entre autres, fut Alexandre Dumas fils, lequel ayant peu d'illusions sur les hommes, ne voulut pas en avoir sur les chiens et traita l'affirmation de Buffon de paradoxe, affirmant que le chien était simplement un "égoïte méconnu".

Puis, partant de ce principe, l'auteur de la "Dame aux Camélias" a, de sa pointe sèche, gravé du chien un portrait sévère : "C'est, a-t-il dit, un banal qui aime tout le monde, ou mieux n'aime personne, que lui-même ; et dont la queue s'agite et frémit sous toutes les caresses. — S'il vous lèche, c'est qu'il vous craint ; — s'il aboie, c'est qu'il a peur, ou qu'il veut se faire servir ; — s'il se frotte contre vous, c'est plus par démangeaison que par tendresse ; — s'il vous regarde fixement, c'est parce qu'il a faim ou soif ; — il est sans reconnaissance, et tout lui est dû ; il accepte la soupe que l'homme lui trempe, mais il ne faut pas mettre la main à l'écuelle pleine, si on ne veut être mordu ; — il est avare ; — lascif, sans vergogne ; — affairé sans affaires, il court follement, vers un but vague, qu'il ne connaît pas ; — hargneux, toujours prêt à attaquer, s'il se croit le plus fort ; il est lâche, rampe et se couche à terre, dès qu'il se sent dominé" et il ajoutait, en guise de conclusion : "La vérité c'est que c'est l'homme qui est l'ami du chien !"

Il avait plus d'indulgence pour le chat : "il ne trompe personne, disait-il ; il n'affecte pas la fausse philanthropie de son camarade ; on sait, au moins, que le chat ne s'occupe que de lui-même ; — de l'homme il ne se soucie guère, car il ne tient qu'à la pitance qu'on lui donne, et qu'à la maison où il la reçoit ; — il reste à l'état sauvage, excepté aux heures des repas, et n'a d'autre ami que le foyer et le gîte".

* * *

Les chats et les chiens ont eu leurs défenseurs et leurs dénigreurs acharnés, mais il semble que les chats ont eu des tenants plus illustres ; d'abord, ils ont les femmes pour eux, — est-ce caprice, est-ce question de caractère et d'affinité ? — Voyez un peu, pour en citer quelques exemples, non des moindres, c'est la duchesse de Mirepoix et son chat "César" ; Mme de Lesdiguières et sa chatte "Ménine", qui eut après sa mort les honneurs d'un mausolée ; et la tendre Deshoulières avec sa chatte Grisette ; et la belle Mme Récamier, avec sa chatte Dorothée ; et Mme Desbordes-Valmore et tant d'autres ; la liste en serait trop longue, il faut se borner.

Puis, ne semble-t-il pas que le chat soit, par excellence, un animal "littéraire "?—Il a eu pour ami les poètes les plus célèbres et les plus grands écrivains ; — et volontiers, dirais-je aussi un animal "politique" puisqu'il a été le compagnon préféré du grand cardinal de Richelieu, qui en élevait à la douzaine, vivant, ainsi que notre ami Coppée, au milieu d'une ménagerie féline, se réjouissant des gambades de ses favoris "Lucifer, Pyrame, Thisbé, Serpolet, Ludovic-le-Cruel," car l'histoire impartiale a conservé leurs noms pour les livrer à la postérité.

Colbert, le ministre de Louis XIV, fut également grand ami des chats ; il en avait toujours une troupe qui folâtrait en son cabinet de travail.

Quant aux poètes et aux écrivains qui les aimèrent, ils sont innombrables ! — depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, ils sont légion, ceux qui firent du petit tigre domestique le compagnon aimé, l'animal favori, la distraction amusante de leur labeur, le repos de leur esprit. —Je remplirais cent colonnes si je voulais les nommer tous, depuis Scipion Nasica, dont la chatte tigrée avait un collier de perles d'or, jusqu'à Torquato Tasso, d'auteur de la "Jérusalem délivrée", qui dédia un sonnet à son chat, lui demandant de "lui prêter, pendant la nuit, la lumière de ses yeux" ; et Joachim du Bellay, le chanoine de Notre-Dame de Paris, le gracieux poète du seizième siècle, qui adressait de si jolis vers à son chat "Belaud".

Et voici, plus près de nous, Chateaubriand atteint de la passion féline, et qui écrivait au comte de Marcellus, son ami : "J'aime dans le chat ce caractère indépendant et presque ingrat qui le fait ne s'attacher à personne et cette indifférence avec laquelle il passe des salons à ses gouttières natales ; on le caresse, il fait gros dos ; mais c'est un plaisir physique qu'il éprouve, et non, comme le chien, une niaise satisfaction d'aimer, et d'être fidèle à son maître, qui le remercie à coups de pied. Buffon a maltraité le chat, je travaille à sa réhabilitation ,et j'espère en faire un animal à la mode du temps".

On voit que le penchant de l'auteur de "René" était désintéressé et n'avait pas d'illusion, il aimait bien le chat, pour lui-même.

Le chat favori de Victor Hugo, qu'on avait surnommé "Chamoine" à cause de son indolente paresse, trônait sous un dais de brocatelle cramoisie, au grand salon gothique du maître, place Royale, et recevait les hommages et les caresses des invités.

Champfleury, éclectique, aimait les chien et adorait les chats.

Mérimée causait volontiers avec le sien pendant des heures entières. "Il a tant d'esprit, disait-il ; quel dommage qu'il soit aussi susceptible !"

Le poète Beaudelaire, grand ami des chats, leur a dressé un sonnet qui est un chef-d'oeuvre, et Guy de Maupassant disait qu'il ne savait pas de "sensation plus délicate et plus raffinée que la caresse donnée à leur robe tiède et vibrante".

* * *

Le célèbre critique Sainte-Beuve avait un favori qu'il appelait "Polémon", magnifique chat à la robe tigrée qui avait ses franchises dans le cabinet de travail du maître, allongeant, à travers les montagnes de livres épars, sa souple échine velue, entr'ouvrant à peine, dans les voluptés de sa paresse, son grand oeil rond d'un vert doré.

Il ronronnait aux gronderies caressantes du critique, mais réservait ses meilleures câlineries pour un ami de la maison, Théophile Gauthier, qui fut, lui, un véritable charmeur de chats : "Polémon" se convulsait à son approche, et fébrilement se couchait sous sa main large, douce et molle, cambrant son dos ou bien s'aplatissant, ainsi qu'une couleuvre, revenant sans cesse sur lui-même, ne se lassant jamais, comme hypnotisé, sous un contact magnétique.

On raconte qu'un jour "Polémon" ramena chez son maître une chatte de ses amies, dont, sans doute, il avait fait rencontre dans une gouttière du voisinage ; celle-ci, ronde, à pleine ceinture, mit bas dans le cabinet de travail de Sainte-Beuve, puis, mère dénaturée, s'enfuit en abandonnant ses petits qui furent élevés au biberon.

Il y en eut six, qui vécurent et furent distribués au voisinage, et pendant plusieurs jours, on vit appendu à l'une des fenêtres du rez-de-chaussée du No 11 de la rue du Mont-Parnasse un écriteau avec l'inscription suivante : "Il y a ici des petits chats à donner aux personnes qui les aimeraient bien et promettraient d'en avoir bien soin".

Théodore Barrière, l'auteur dramatique qui écrivit les "Faux Bonshommes, fut, lui aussi, grand ami des chats. Alors qu'il habitait enclos des Ternes,—il y a de cela pas mal de dizaines d'années,—il possédait un magnifique angora, très doux, très apprivoisé, et qui répondait au nom de "Fanfan". Or, "Fanfan" avait pris en grande affection un pigeon ramier, avec lequel il avait été élevé et dont il avait fait son ami intime. Chat et pigeon, — celui-ci s'appelait "Corbin", — couchaient dans la même corbeille, échangeant leur chaleur, sans que jamais "Fanfan" eût manifesté la moindre fantaisie de crapaudine.

Henri Murger, très lié avec Th. Barrière, venait souvent à l'enclos : il contemplait, avec un étonnement sceptique, cette liaison singulière :

—Mauvaises relations, — disait-il à son ami, — tu verras que cela finira mal Un jour ou l'autre le pigeon mangera le chat !

Certain matin, "Corbin", qui était d'humeur voyageuse, voulut voir du pays ;—l'amour l'appelait peut-être en quelque colombier voisin ;—il s'envola donc au loin, trop loin, et rentra le soir au logis avec une aile à demi brisée d'un coup de fusil, et le flanc tout saignant.

"Fanfan" le reçut avec joie, l'installa dans la corbeille, le soigna et le lècha... mais il fut grisé par le goût du sang et alors l'idylle devint une horrible tragédie... Pendant la nuit, ce fut un bruit de lutte, avec des battements d'ailes, de petits cris plaintifs et déchirants, que dominaient des rugissements féroces, des jurons sauvages,—puis des bruits sinistres de craquement d'os... Quand le soleil éclaira l'horizon, on put voir seul, dans sa corbeille, au milieu d'un nuage de plumes, avec autour de lui des membres affreux et des lambeaux de chair vive, le misérable "Fanfan", qui digérait son ami ! — Endormi chat... il s'était réveillé tigre !

Aujourd'hui, l'un des plus grands amateurs de chats nous paraît être le poète François Coppée. Ainsi que le feu cardinal de Richelieu, il n'en a jamais moins de six ou huit, sans compter les invités, ceux-ci parfois nombreux.

Pendant les soirées d'hiver, alors que bon feu pétille dans l'âtre, le poète est assis à son bureau, travaillant sous la lampe, ce pendant que les chats, alignés en file indienne, sont accroupis et silencieux, avec, de loin en loin, des ondulations de queue qui traduisent l'impatience des vertèbres.

Parfois Coppée s'interrompt dans son travail, se lève, caresse ses chats, leur parle et cause avec eux, ainsi qu'il ferait avec des enfants, les admonestent et leur donnant des conseils :

—Le chat est un animal terrible et indiscipliné,—leur dit-il gravement. — N'avez-vous pas remarqué qu'il meurt toujours de mort tragique ?—Que cela vous serve de leçon !—Puis il ajoute, en souriant : Il n'y a même pas d'exemple qu'on ait vu un chat mourir dans son lit !

* * *

Voici, maintenant, que nous arrive d'Angleterre une nouvelle heureuse et qui va réjouir les amis de la race féline: il s'est formé à Londres une association pour venir en aide aux chats abandonnés ; déjà on a créé une maison de refuge, 80 Park-Road, Hamptead, et de tous côtés les dons affluent.

Et savez-vous quels sont les membres du comité de patronage ? la duchesse de Sutherland, la duchesse de Bedford, lady Warwick,lady Dudley,lady Munster... c'est-à-dire les plus grands noms d'Angleterre. Avec de telles protectrices, voilà les chats anglais gardés de la misère. Grâce aux bienfaisantes ladies, ils ne connaîtront pas les âpretés de la lutte pour... le mou ; et c'est le cas ou jamais de dire que, quoi qu'il leur arrive, ils retomberont toujours sur leurs pattes.

Les chiens avaient déjà leur asile, les chats n'ont plus rien à leur envier, et maintenant que les quadrupèdes sont à l'abri des vicissitudes de la vie, peut-être bien s'occupera-t-on d'un autre animal trop négligé jusqu'à ce jour : Je veux parler de l'homme fait à l'image de Dieu, — celui-là ; s'il n'a que deux pieds, partriste faveur particulière, il a, comme compensation, deux douleurs pour lui tout seul : la douleur physique, commune à tous les animaux, et hélas ! aussi la douleur morale ; cette dernière, la plus cruelle et la plus vive... tout à fait ignorée des chats.

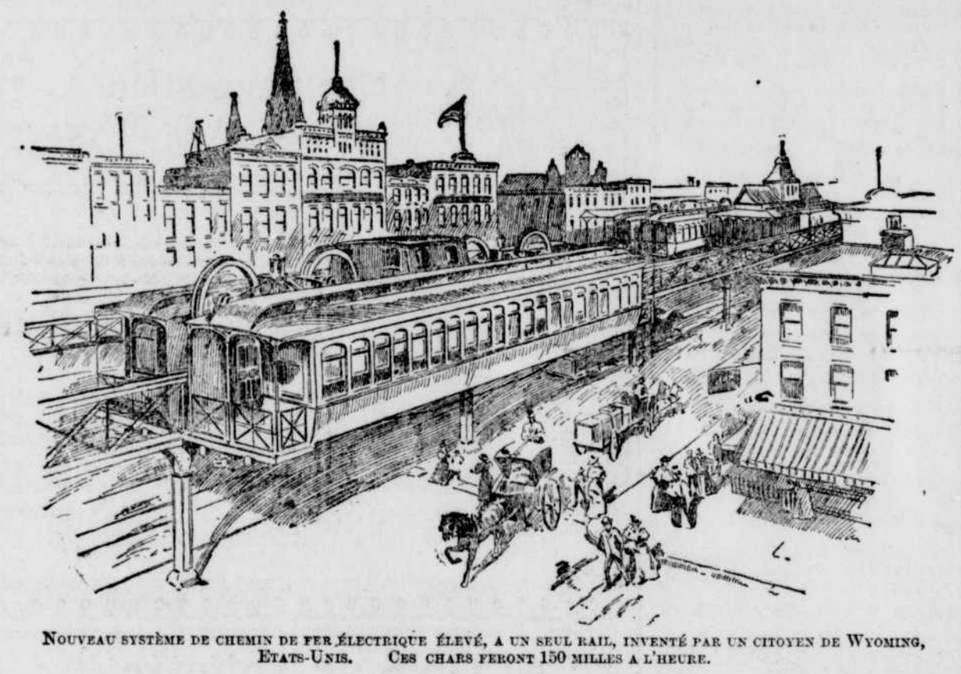

NOUVEAU SYSTÈME DE CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE ÉLEVÉ, A UN SEUL RAIL, INVENTÉ PAR UN CITOYEN DE WYOMING, ETATS-UNIS. CES CHARS FERONT 150 MILLES A L'HEURE.

BREVETS D'INVENTION

Ci-après nous donnons le seul rapport complet des Brevets d'Invention accordés à des inventeurs canadiens dans les pays suivants, lequel rapport a été préparé spécialement pour ce journal, par MM. Marion et Laberge, solliciteurs de brevets et experts, No 185 rue Saint-Jacques, Montréal, de qui on peut obtenir toute information à ce sujet.

53017. — Samuel Stephens, Hamilton. — Machine pour nettoyer les rues.
53026. — Elizabeth Baldwin, Toronto. — Support de bicycles.
53047. — Richard Ramsay Mitchell, Montréal. — Citerne.
53050. — Edward Spencer Piper, Toronto. — Stalle de bicycle.
53055. — Adolphe Davis, Montréal.— Filtre.
53056. — George Edward Smith,Sherbrooke. — Machine à courber les rails.
53404. — O. Gendron, St-Hyacinthe— Corset.
53424. — Aimé Taillefer, Montréal.— Sleigh.

Placez Vous Pour 10c

Une petite annonce dans LA PRESSE sera lue par le marchand qui cherche un bon employé — Annoncez.

10c pour une fois.

60c pour une semaine.

23.25.26

Modes d'Automne....

Nous ne faisons pas d'exposition spéciale de nos Chapeaux parce que nous recevons des nouveautés tous les jours, et ce département, l'un des plus beaux de la "Maison Canadienne," est toujours une exposition de ce que la mode crée et invente à chaque saison—la crême de nouveautés, le choix le plus parfait et le plus riche qu'il y a à Montréal.—Nos Chapeaux de '96, les derniers arrivés sont en vue—leur prix n'est pas élevé.—Nos prix ne le sont jamais — Garnitures, Rubans, Plumes, Fleurs, Aigrettes, etc.

LETENDRE & ARSENAULT, 1491—Rue Ste-Catherine—1493 La Maison De Confiance

L'Economie, la Beauté et le Bon Marché

Ce sont les principales choses requises dans les poêle. Nous sommes agents pour les merveilleuses

FOURNAISES TORTUES

Qui sont faites en Angleterre et possèdent toutes les qualités sus-mentionnées. Ce sont les meilleures fournaises du monde entier. Rendez-vous justice à vous-même en venant les examiner. Si votre poêle ne donne pas satisfaction, vous y gagnerez à le remplacer par une FOURNAISE TORTUE. Si vous songez à acheter un poêle neuf, vour ne devriez acheter rien autre chose qu'une TORTUE.

The EDWARD CAVANAGH Company

2547 à 2553 Rue Notre-Dame
(COIN DES SEIGNEURS)
Tél. Bell 8025. *Tél. des Marchands 550*

Tout ce qu'il faut en fait de Quincaillerie, articles de ménage, Peintures, Huiles, Charbon, Poêles, etc.

Prix Spéciaux, les Samedis et Lundis
Nos Jours de Bons Marchés

Bicycles à Moitié Prix.

Nous avons en stock plusieurs Bicycles de marques diverses que nous voulons vendre avant la fin du mois. Ces Bicycles ont déja servi, il y en a qui sont presque neufs. Il n'y en a que quelques-uns, venez les voir. Premiers arrivés premiers servis.

Gendron Mfg. Co., Ltd

276-3 *1910 Rue Notre-Dame*

CARABAÑA

Minéralisation Unique et Sans Rivale

Eau Minérale

Naturelle-Purgative, Antiseptique

Approbation spéciale de l'Académie de Médecine.
Médaillle unique aux Expositions Universelles.

Recommandée par tous les Médecins comme

....Le Seul Purgatif

Agissant à petites doses et très rapidement

SANS COLIQUE....
....NI IRRITATION

INSTITUT KNEIPP DE MONTREAL

No 2082, rue Ste-Catherine (près de la rue Bleury)

Traitements par l'eau froide, pour la guérison des maladies chroniques, surtout de l'estomac, du foie, des intestins, des reins, de la vessie, le rhumatisme, les maladies nerveuses, etc.

Certificats de guérison conservés à l'Institut.

Consultation : de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures.

Téléphone Bell 3468.
277-1 k Dr L'ECUYER,

REPARATIONS

Nous avons des facilités spéciales pour bien réparer vos fourrures. Nous avons des ouvriers qui s'y entendent bien, des ajusteuses capables qui remettent vos fourrures à neuf pour l'hiver. Nos prix sont des plus bas de la ville. Notre travail, le meilleur.

CHS DESJARDINS et CIE,
277-1 1537 et 1539 Ste-Catherine.

DENTISTE MODERNE

Par le procédé du Dr Hayes, les dents sont extraites sans douleur et sans endormir les patients. C'est le procédé moderne le plus en vue aujourd'hui, il n'offre absolument aucun danger. Messieurs Trestler, Globensky et Martel, 2 rue St-Denis, ont le privilège de se servir de ce système et l'appliquent avec succès tous les jours. Dentiers faits en 24 heures. Travail parfait. Ouvrage de confiance.

EXTRAORDINAIRE

C'est étonnant de voir l'élégance des chapeaux chez mademoiselle E. Champagne, 1375 rue Notre-Dame, à des prix si modérés.

$25 LE LOT

Au comptant et par paiements mensuels de $4 à $8, intérêt compris.

Rue St Urbain achèteront un beau lot à bâtir 25 par 100 pieds, à St Louis (ci-devant Mile-End)sur la rue St-Urbain, dans une des plus belles rues de la banlieue de Montréal, 66 pieds de largeur, tuyaux d'égouts et à l'eau posés. lumière électrique, écoles, églises et magasins de tous côtés. Achetez maintenant pour avoir une maison qui vous appartienne ou pour faire une speculation, pendant que les prix sont bas et vous êtes certain de doubler votre argent.

Bureau, 1641 rue St Laurent, coin Fairmout

J. B. PICARD, agent spécial 269—12 Ouvert chaque jour et soir

Seulement que 25 cts la bouteille

LE QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent réjouissantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de $1 ou $2. En vente chez tous les pharmaciens. 62—mjs—a

PATENTES

Obtenues promptement. Marques de commerce enregistrées. Nous garantissons de réussir ou de remettre l'argent payé pour nos services. Spécialité : Demandes rejetées entre les mains d'autres agents. Ecrivez-nous pour informations. Téléphone Bell 2398.

MARION & LABERGE, Experts,
269-n 185 rue St-Jacques, Montréal

Vin - Claret

— DE —

Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Roussillon, du Rhône, du Rhin, d'Espagne, Portugal, Italie, etc.

CLARET - MONTFERRAND

FAMEUX VINS du RHONE, de JABOULET, VERCHERES,

Pureté et provenance garanties

Chez And. Brisset & Fils, Montréal

(0)

..Soyez Prudents..

PRENEZ GARDE AUX

FIEVRES TYPHOIDES !

Cette terrible maladie est maintenant à l'état d'épidémie; dans tous les quartiers, dans toutes les rues, chez le riche comme chez le pauvres les fièvres typhoides font ravage.

Méfiez-vous de cette Maladie

Dont les suites sont trop souvent mortelles

...LE VIN... ST-MICHEL

Est le meilleur remède contre la fièvre: c'est même le seul vin fébrifuge qui mérite vraiment ce nom.

La Fièvre Typhoïde, étant une maladie générale, qui semble avoir pour point de départ, une altération de la masse du sang, il faut donc dès les premiers symptômes, prendre un tonique énergique comme le

Vin St-MICHEL

pour faire disparaître la faiblesse, purifier et enrichir le sang qui est altéré.

LA FIEVRE TYPHOIDE !

Est une maladie très grave, dont la convalescence doit être scrupuleusement surveillée. Le moindre écart de régime, la plus petite indigestion peut déterminer une rechute. Le peu de succès de la plupart des médications et des drogues a été si positivement constaté que des médecins dont l'opinion fait autorité dans la science ont déclaré que la meilleure maniere de traiter la fièvre typhoide est de l'abandonner aux seules forces de la nature, aidées du

Vin St-MICHEL

Qui agit comme

Réparateur et Régénérateur du Sang

Ce tonique excite l'appétit du malade et lui rend la digestion facile, son sommeil agité devient paisible, les nerfs sont calmes, enfin c'est très souvent par l'usage de ce fébrifuge que le délire est évité. Et bientôt les forces perdues reviennent avec une rapidité extraordinaire, et la santé apparait de nouveau comme un rêve enchanteur grâce au

Vin St-MICHEL

Nous recevons chaque jour de nouveaux certificats en faveur du célèbre stimulant.

Messieurs—Veuillez, s'il vous plait, m'expédier par express une caisse de Vin St Michel, au même prix que le dernier. Je considère que c'est le meilleur tonique qu'on puisse prendre. Sans lui, je ne sais pas si ma femme vivrait encore ; elle était d'une faiblesse et d'une pâleur qui faisaient peur ; elle n'avait pas d'appétit,son sommeil était très agité et réellement j'étais découragé de voir ma femme aussi malade sans pouvoir réussir à la guérir; car il faut dire que j'ai essayé bien des remèdes sans aucun résultat pratique. Mais heureusement, mon médecin me conseilla un jour de lui faire prendre du Vin St Michel. Je n'ai pas hésité un seul instant, car je connaissais ce célèbre tonique depuis longtemps, mon père en avait toujours à la maison et avait en lui une confiance illimitée.Ma femme en prend depuis quelques temps seulement, et maintenant elle jouit d'une excellente santé ; ses couleurs sont revenues, elle mange et dort très bien et ses forces augmentent tous les jours. Si toutefois cette lettre peut vous être de quelque utilité, je vous permet de la publier.—Votre tout dévoué, signé, F. E. Charron, marchand tailleur, Alexandria, Ont.

Messieurs Boivin, Wilson & Cie, Montréal.— Messieurs, j'ai eu occasion de prendre du Vin St Michel, et je puis maintenant dire que c'est le tonique le plus efficace, le stimulant le plus énergique qu'il soit possible d'acheter, Je conseille fortement à ceux qui souffrent de pauvreté de sang de prendre du Vin St Michel s'il veulent recouvrer la santé rapidement.—Votre, etc., Philippe Barbeau, 907 rue St Dominique, Montréal.

Messieurs—Les effets excellents que j'ai obtenus avec votre Vin St Michel m'ont décidé à le prescrire aux personnes faibles, débiles ou anémiques. Agréez, messieurs, mes sincères salutations, A. Gadbois, M.D., 1052 rue Ontario.

Je, soussigné, certifie que le Vin St Michel a rétabli mes forces épuisées par de longues années d'enseignement, et m'a donné une vigueur nouvelle. Je ne puis assez le recommander. Marie-Louise Gravel, 44 rue Berri.

Messieurs—Je vous suis on ne peut plus reconnaissante pour le Vin St Michel que vous avez voulu m'envoyer. Je ne puis dire assez de bien de ce tonique, car mon mari, après avoir subi l'amputation d'une jambe, était d'une faiblesse extraordinaire, et c'est votre fameux Vin qui l'a sauvé. Veuillez me croire, messieurs, votre très reconnaissante servante, Mme A. Grise, St Hyacinthe.

BOIVIN, WILSON & CIE

338 St-Paul, Montréal

Seuls Agents pour le Canada et les Etats-Unis

ETIQUETTE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES CARTIER No 145

NOUVELLES OUVRIERES

Les combines — Les cordonniers en Angleterre—La protection—Convocation.

L'Union Typographique Jacques-Cartier invite ses adhérents à se rendre à la réunion générale qui aura lieu ce soir, à son siège social, 1796 rue Ste Catherine.

Les marchands de charbon de Londres s'étant formés en combine, pour augmenter le prix de ce combustible, il se fait un mouvement parmi les ouvriers de la métropole de l'Angleterre pour engager le conseil municipal à acheter du charbon directement des lieux de production et de le revendre au prix de revient. Si ce moyen était essayé partout où les monopoles font sentir leur tyrannie, ils seraient vite ramenés à la raison et le peuple ne s'en trouverait que mieux.

L'Union Nationale des cordonniers d'Angleterre, qui compte au-delà de quarante mille membres, a pris une importante résolution, afin de relever le niveau du métier de cordonnier, dans le Royaume-nUi.

Les règlements de la société, qui permettaient aux patrons d'employer un apprenti par trois compagnons, a été amendé de manière à ne plus accorder qu'un apprenti par cinq compagnons.

Il a été également résolu qu'à l'avenir les heures supplémentaires devront être payées 25 pour cent de plus que les heures ordinaires.

L'Union a aussi fixé un salaire minimum pour les jeunes gens âgés de dix-huit à vingt ans.

Le Bureau d'Arbitrage de Londres a été notifié d'avoir à prendre note de ces changements, ce qui signifie que si les patrons ne consentent pas à accepter les vues de leurs ouvriers, il y aura grève.

Néanmoins, il paraît que les patrons sont assez bien disposés et qu'ils se rendront à la demande des employés.

A PROPOS D'INSTRUCTION

"Il se fait actuellement beaucoup de bruit dans certaine presse à propos du nombre de personnes illettrées que le dernier recensement constate chez la population française de cette province et on veut en tirer une preuve que notre système d'instruction est défectueux.

"Nous admettons que l'enseignement primaire, surtout dans nos campagnes, est susceptible de beaucoup de réformes ; mais il faut être aveugle et injuste pour ne pas admettre les progrès qu'il fait chaque année.

"Quand on tient compte des circonstances particulières dans lesquelles notre race s'est trouvée depuis la conquête, et les difficultés spéciales que les promoteurs de l'instruction populaire ont dû surmonter pour arriver à l'état de choses actuel, on est forcé d'admettre qu'après tout, nous ne sommes pas aussi arriérés que l'on veut bien nous représenter.

"Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre la perfection, mais on ne saurait nous reprocher de ne pas avancer dans la mesure du possible.

"Lorsque cette Nouvelle France fut cédée à l'Angleterre, nos ancêtres étaient littéralement ruinés par une guerre aussi longue que cruelle.

"Il fallut plusieurs générations pour réparer ces désastres, et notre race est à peine sortie de l'état d'infériorité économique où elle fut laissée au lendemain du traité de Paris.

"Quand on nous reproche de ne pas faire assez de sacrifices pour améliorer notre organisation scolaire, on semble ignorer que, proportion gardée de nos ressources, nous faisons plus pour l'instruction des masses que n'importe quel autre groupe de population.

"On trouve aujourd'hui des écoles élémentaires jusqu'au sein des colonies les plus nouvelles et, chaque année, on voit surgir dans nos villages importants des institutions destinées à donner un enseignement secondaire, dont le niveau nous fait réellement honneur.

"Qu'il y ait des illettrés en assez grand nombre parmi les adultes, la chose est assez facile à expliquer chez un peuple colonisateur comme le nôtre...

"Quant aux enfants sachant ni lire, ni écrire, on jette les hauts cris parce que leur nombre est plus considérable dans les comtés où l'élément français domine.

"La chose est bien facile à comprendre et ne justifie nullement les conclusions auxquelles nos ennemis veulent en venir.

"Tel que le recensement est préparé, les nourrissons et tous ceux qui appartiennent à la plus tendre enfance se trouvent à figurer parmi les illettrés. Or, comme nos familles françaises comptent généralement beaucoup d'enfants en bas âge, il s'en suit que ce chapitre du recensement est loin de nous rendre justice.

"Pour être dans la note vraie, on aurait dû faire ce relevé seulement pour les enfants en âge de fréquenter les écoles. C'est donner une fausse portée à la statistique officielle que de faire figurer ainsi les enfants au berceau dans la nomenclature des personnes illettrées."

Rien de plus judicieux que ces réflexions du "Pionnier".

Quant à la coutume des recenseurs, inscrivant les bébés et les bambins qui n'ont pas encore l'usage de raison au nombre des illettrés — comme s'ils pouvaient être autre chose, — elle est simplement inepte. — La "Semaine Religieuse", de Québec.

LES THEATRES

THEATRE FRANCAIS

Au grand intérêt soulevé cette semaine au Théâtre Français, par l'excellente représentation de Galley Slave, s'ajoutera, la semaine prochaine, le puissant attrait de la réapparition de Mlle Beryl Hope, comme premier sujet féminin, position qu'elle a occupée à ce théâtre pendant la dernière saison.

Mlle Hope a, à Montréal, une légion d'amis, qui seront enchantés de la revoir sur la scène, où elle a remporté tant de triomphes artistiques. On a choisi pour sa rentrée une pièce de sa composition, "The Land of the White Czar". Ce drame a été tiré de la vieille pièce de Tom Taylor, intitulée "The Serf". C'est un drame émouvant, rempli d'incidents intéressants, de vie et de couleur. Le sujet du servage est traité d'une façon romanesque et l'histoire du serf qui ne devient un grand artiste que pour perdre sa liberté et retourner au troupeau humain, d'où il est sorti, est l'une de celles qui émeuvent le coeur le plus dur. Mlle Hope a dans cette pièce l'un des rôles dans lesquels elle a le mieux réussi.

Sur le programme du vaudeville est Dorothy Denning, la fameuse danseuse qui, à l'aide de calciums et de plusieurs lumières colorées, produit des effets très remarquables. Elle porte une robe contenant 110 verges d'étoffe et la grâce avec laquelle elle la manie est réellement surprenante. Mlle Denning a remporté de grands succès lors des expositions d'Ottawa et de Winnipeg. Elle n'est pas seulement une très habile danseuse, mais elle est aussi en même temps une très belle femme. Ramza et Arno, deux acrobates, accompliront des tours très amusants, sur une barre horizontale. Dic Leggett, le grand comique, est aussi sur la liste de la semaine prochaine, ainsi que Mlle Béatrice Renê, qui représentera la soubrette du vingtième siècle.

Toute une surprise a été causée jeudi soir, au Théâtre Français, avant la fin du dernier acte de "Gallery Slave". Le directeur Morton et tous les membres avaient formé un complot auquel M. Philips se joignit plus tard. La victime du complot a été M. W. H. Wright, représentant de M. Philips. M. Morton l'envoya chercher sous le prétexte qu'il y avait quelque chose de dérangé sur la scène.

M. Wright arriva immédiatement, mais avant qu'il put se rendre compte de ce qu'il y avait, le rideau se levait et M. Morton, présenta alors, à M. Wright, au nom de la compagnie, plusieurs magnifiques présents, parmi lesquels un parapluie avec poignée en or, une épingle de cravate, une pipe, un porte-cigarettes et une boîte de cigares, le tout accompagné d'un joli petit discours. Le tour paraissait joué, lorsque le gérant, M. Philips, émergea d'un côté de la scène et présenta une paire de boutons de manchettes en diamants. M. Wright répondit à ces témoignages d'estime et d'affection par quelques mots bien sentis, auxquels le public applaudit chaleureusement.

THEATRE ROYAL

Lorsque le rideau se lèvera lundi au Théâtre Royal, au premier acte de la "Trans-Oceanic Star Specialty Company", de Hapkins, ce sera certainement devant une salle comble, car jamais autant d'attractions amusantes n'ont été présentées par aucune autre compagnie, et il est certain que le gérant Robert Fulgora sera récompensé de ses efforts. Les plus grandes merveilles du monde sont à l'affiche. Le cinématographe qui nous représente les actions humaines tout comme si elles se passaient réellement devant nos yeux, Rosie Rendel, danseuse arrivant directement du Palace Theatre, de Londres ; Carroll Johnson, le prince des ménestrels, paraissant pour la première fois depuis dix ans dans le vaudeville ; les Nawns dans leur scènette "One Touch of Nature" qui sera l'événement comique de la saison, Juno Salmo, équilibriste et contorsionniste, arrivant directement des Folies Bergères de Paris ; M. Horace W. H. Benners, célèbre baryton arrivant du théâtre Empire, de Londres ; Morton et Revelles dans leurs cueillettes du Puck ; Sharp et Flatt, les comédiens et musiciens excentriques, et Ford et Francis, les plus fameux acteurs de vaudeville qui aient jamais paru sur aucune scène.

QUEENS' THEATRE

"The Cotton Spinner", tel est le titre de la comédie qui sera représentée au Queen's Theatre la semaine prochaine. Le scène se passe dans le Sud, dans le temps actuel. La comédie est des plus brillantes et chaque ligne ajoute une nouvelle saveur à la piquante intrigue qui en fait le fond. En résumé c'est une histoire d'amour parfaitement racontée. Les sentiments y sont décrits avec une vérité charmante et le dénouement, tout en soulevant une forte d'ose d'hilarité, n'est pas dépourvu de l'intérêt particulier à l'intrigue. Les magnifiques décors et les superbes effets scéniques qui s'y adoptent font de la comédie "The Cotton Spinner" une oeuvre remarquable et choisie, qui sera la principale attraction au Queen's, la semaine prochaine.

COURRIER DE TORONTO

Toronto, 26—Le maire Fleming et sa députation d'échevins sont de retour d'Ottawa où ils étaient allés demander une subvention de $50,000 pour l'exposition de l'an prochain. L'impression générale est que Toronto n'obtiendra pas sa subvention.

—On se propose de convoquer pour mardi, le comité de la circulation des tramways le dimanche. La compagnie de tramway connaît les conditions sur lesquelles la ville a l'intention d'insister, de sorte que les représentants pourront en arriver lundi à un arrangement définitif.

—Le seul agent pour la Puissance du Canada pour les véritables et célèbres champagnes Louis Roederer, de Rheims, est M. Robert Dalglish, 22 rue St-Jean, Montréal. Ce sont les meilleurs vins qui n'ont jamais été exportés de France, tels que le Grand Vin sec, l'Extra sec et les vins de vandange. M. Dalglish est aussi l'agent de la maison Taylor, Fladgate et Yeatman, d'Oporto, dont les célèbres vins sont si connus dans le monde entier ; il est aussi agent du célèbre gin Plymouth, de Coates et Cie, et de la compagnie des Distillateurs de whiskey, limitée, de Dublin, dont les whiskys irlandais font les délices de ceux qui aiment à prendre un bon verre.

M. Dalglish représente aussi la société Planat et Cie, de Cognac, célèbre par ces brandy. M. Dalglish est également le représentant de plusieurs autres établissements européens et a des relations par toute la Puissance.

Coups de "Tam-Tam :"

L'honneur se subdivise en diverses catégories.

Il y a l'honneur de l'homme, l'honneur de la femme, etc.

Le plus facile à pratiquer, c'est l'honneur de vous saluer.

A ST-LOUIS DU MILE-END

Nous annonçons aux dilettantes de Montréal, pour le vingt-huit courant, une grande soirée dramatique et musicale donnée au bénéfice de M. Joseph Leclaire, aveugle, à la salle de l'hôtel de ville de la ville St-Louis, 159 rue St-Dominique, Mile-End, sous le bienveillant patronage de Son Honneur le maire L. Villeneuve.

Le programme promet d'être des plus attrayants. M. E. Clarke, qu'on entend toujours avec tant de plaisir, tiendra le piano ; ainsi que M. F. X. Descaries; M. A. Pruneau, digne élève de M. Achille Fortier, chantera le "Sancta Maria", de Faure, avec violon obligato ; ce jeune homme, déjà applaudi dans certains concerts, possède une voix remarquable, et quoique très jeune, peut rivaliser avec les meilleurs barytons de notre ville.

"Le duel à la poudre", comédie en deux actes, sera joué par MM. Latreille et Wolfe. M. J. Leclaire, organisateur de la soirée, mérite certainement toutes les sympathies et les encouragements du public. Après un séjour de plusieurs années à l'institut Nazareth, il est retourné dans sa famille, dont il est le seul soutien. Le piano est gracieusement offert pour la circonstance par la maison J. Morin, 878 et 880 rue St-Laurent, Montréal. Portes ouvertes à 7 heures. Prix du billet, 25 cents.

277—2

CASQUETTES "GOLF"

Notre assortiment en Casquettes, Golf, est immense, comme tous nos départements, d'ailleurs ; vous pouvez choisir, parce qu'il y a une quantité de Casquettes à choisir, de tous les patrons, de toutes les formes et de tous les prix.

CHS DESJARDINS et CIE,
1537 et 1539 rue Ste Catherine.
277 1

LE SPORT

AVIS. — Afin d'éviter tout malentendu la "Presse" a décidé de ne plus rien publier, soit défis, résumés de parties, ou autre, qui ne sera pas signé par un des officiers du club ou association avec l'adresse.

QUEBEC vs NATIONAL

Au delà de trois cents sports de Québec sont rendus à Montréal, pour assister à la grande joûte de cette après-midi. Plusieurs sont arrivés, hier soir, dans le but de prendre certains renseignements qui pourraient leur indiquer dans quelle proportion se feraient les paris.

Les offres des deux côtés, sont un contre un, et il est certain que des sommes considérables vont changer de main aujourd'hui. Car, les Québecs sont sûrs de la victoire, et les Nationals disent qu'ils mourront plutôt que de se laisser battre.

RUGBY

HIGH SCHOOL vs NATIONAL

Avant d'entreprendre la lutte contre les Britannias, aujourd'hui, sur leur terrain, les Nationals ont accepté de se mesurer avec le team du High School, hier, qui leur demandait de jouer une partie de pratique.

Plusieurs amis des Nationals qui étaient anxieux de les voir à l'oeuvre, ont assisté à cette première partie qui a été un succès étonnant pour notre jeune association. Les High Schools ont reçu un "whitewash" bien complet, le score ayant été 13 contre 0 en faveur des Nationals. Le team de ces dernières était composé comme suit :

Full back, L'Espérance.
Half back, Dandurand, Bisaillon et Beaulieu.
Quarter back, Bédard.
Wings, Hudon, Christin, Duckett, Brault, Chevalier, Bisaillon et Geoffrion.
Scrimmage, Lessard, Picotte et Tiffe.

Après la partie, jeudi, amis les ont félicités bien cordialement de cette belle victoire, et ils les ont encouragés pour la lutte qu'ils vont entreprendre cetet après-midi.

A deux heures précises, aujourd'hui, ils joueront une partie, sur leur terrain, avec le deuxième team des Britannias. Les portes seront ouvertes à une heure et demie, pour permettre à ceux qui veulent assister à la partie de football, et à la partie de crosse, de pouvoir se procurer de bons sièges. La partie de football durera jusqu'à trois heures, et les joueurs de crosse feront alors leur apparotion sur le terrain.

FOOTBALL

L'institut de la Pointe St Charles possède trois clubs de football, qui doivent se mesurer, cette après-midi, avec les clubs suivants : Les premiers Mets, les premiers Montréal Sud et les seconds Montréal Sud.

Les troisièmes quinze des Montréals sont partis hier soir, pour jouer la première partie de la série des juniors, avec les deuxième Québec.

MONTREAL — BRITANNIA

Tous les différents clubs des ligues sont soumis à une pratique constante depuis plusieurs semaines. La saison de Rugby s'ouvre cette après-midi dans les différents endroits, et nous pouvons prédire, sans crainte de nous tromper, qu'elle sera très brillante. Ainsi que nous le disons plus haut, le National se mesurera avec les seconds Britannias. Dans la sénior league, les Montréals et les Britannias se rencontrent aussi. Nous sommes certains que ces deux parties attireront beaucoup de foule. Les Montréals, champions de Québec, ont à peu près les mêmes joueurs. Il n'en est pas de même des Britannias, qui ont eu enrôler sous leur drapeau les plus forts joueurs possibles. Les Montréals conserveront-ils leur titre de champions ? Nous n'en savons rien, mais ce titre sera rudement contesté par les Britannias.

BASEBALL A STE THERESE

Une des plus intéressantes parties de baseball, sera jouée dimanche, dans la cour du collège de Ste Thérèse, entre un club composé de quelques étudiants de Montréal, recrutés dans les diverses facultés, appuyés de quelques célébrités du baseball de Montréal, et le club du collège de Ste Thérèse, lequel, nous assure-t-on, est un des plus forts clubs de la province.

Les amateurs de sport et les anciens élèves du collège auraient là une belle occasion, les premiers d'assister à une joûte intéressante ; les autres, de revivre quelques heures, d'une vie qu'ils n'ont sans doute pas oubliée.

Les circonstances sont du reste favorables, puisque l'on peut partir de Montréal par le train de 9.15 heures à la gare Dalhousie et revenir de bonne heure, le soir même.

L'on s'attend à ce qu'il y ait foule.

TELEGRAPHERS vs LACHINE

C'est cette après-midi que va se jouer, à Lachine, la première partie pour décider quel sera le club champion dans la Montreal Amateur Baseball League, pour la province de Québec.

Ces deux clubs, qui ont joué d'excellentes parties durant l'été, sont décidés à donner au public une superbe exhibition de la partie. Nul doute qu'il y aura foule. Le train quittera la gare Bonaventure à 1.30 heure, et les amateurs de ce sport devront arrêter à la station Dominion.

JEUX ATHLETIQUES

Le team du tug of war de la police ayant envoyé un défi au team des Royal Scotts, pour la coupe gagnée au parc Sohmer, le concours aura lieu le 27 novembre prochain, dans la salle des Victorias Rifles.

LE TIR

Concours de tir sur pigeons vivants et artificiels, au Bout de l'Ile, mercredi, le 30 septembre 1896.

Concours spécial pour une magnifique médaille en argent, pigeons artificiels — "Blue Rock" — présentée par John Millen et Fils. Entrée, 25 cents.

Classe No 1. — Tir des dames.

Pour une magnifique coupe en argent, valant $40; sur 10 pigeons artificiels. 50 cents la carte.

Classe No 2. — $20 de prix.

Par 20 tireurs; sur pigeons vivants. Pour les tireurs qui n'ont jamais gagné de premier ou deuxième prix à des concours. Entrée, $1.

Classe No 3, individuelle. — $50 de prix.

Par 20 tireurs ; sur pigeons vivants. Entrée, $2.50.

Bourses divisées, 40, 30, 20 et 10 pour cent.

Les prix seront payés immédiatement après le tir.

Le tir commencera à 10 heures a.m.

Aussi, un pari de $100, entre Louis Laboeuf et Gus. Dumont, sur 50 pigeons vivants chacun.

Pour autres détails, s'adresser à J. B. Bureau, organisateur, Bout de l'Ile, comté de Laval.

P. S. — La coupe et la médaille seront exposées dans la vitrine de "La Presse."

CRICKET

Les Australiens ont battu les gens de Philadelphie, hier, dans une superbe partie de cricket. Ils ont gagné par 422 points.

LE YACHT

Sir George Newnes, a demandé au Royal London Yacht Club, d'envoyer un défi pour la coupe Amérca. La course devra être courue à Halifax et à condition que le New York Yacht Club fasse un rapport comme quoi les conditions par lesquelles le défi du Valkyrie III était la juste appréciation de la classe quant à l'ectroi du don. Le comité du Royal London Yacht Club s'est assemblé mardi, et a décidé d'adhérer à la position qu'il a prise, quand l'octroi du don a été publié en premier lieu. En conséquence, il a refusé d'envoyer le défi, disant que l'octroi du don était une chose ennemie du sport de yacht.

LA CROSSE

LES SHAMROCKS PERDENT LEUR PROTET

Le protêt entré par les Shamrocks, contre les Capitals, par rapport à la décision du referee Chittey, a été considéré, hier, à une assemblée du bureau, tenue dans une des salles de la M. A. A. A. Les délégués présents étaient : Capital, W. Stuart et A. G. Pittaway ; Shamrocks, C. A. McDonell et R. J. Cooke ; Cornwall, M. McPherson. Après la lecture des minutes et celle de deux lettres, l'une venant des Tecumsehs, demandant admission dans la ligue, et l'autre des Torontos, la vraie question est venue sur le tapis ,le protêt des Shamrocks. Après une discussion très vive, et une défense très élaborée par M. McDonell, il fut proposé par M. Stuart et secondé par M. McPherson, que le protêt ne soit pas accordé. Ceci a clos la séance, et les Capitals demeurent les champions.

Le club de crosse Champlain, de Lachine, a tenu hier soir, au Retiro, sa première assemblée hebdomadaire, et a fait l'élection de ses officiers, qui a donné le résultat suivant :

M. A. St Aubin, président ; M. T. Bertrand, vice président ; M. J. Beaumont, secrétaire archiviste ; M. R. Carignan, secrétaire financier ; M. Ant. Martin, trésorier ; M. A. Leroux, gérant ; Alf. Chapman, capitaine.

Le club se mesurera avec les Canadiens de St Jean-Baptiste, demain après-midi, sur le terrain à Dominion.

CANADIEN vs CHAMPLAIN

Comme déjà annoncé, les Canadiens de St Jean-Baptiste vont se mesurer avec les Champlains, de Lachine, dimanche prochain, à Lachine.

Le club qui devra représenter les Canadiens de St Jean-Baptiste, sera choisi parmi les joueurs suivants : Hay, Foley, Millaire, Froulx, Dillon, O'Brien, Maurice, Dubois, Ryan, Quinn, Stewart, Fox, Mullen, McRyan, Devericks et Roy.

Les Canadiens s'attendent à avoir une foule avec eux, pour aller à Lachine, dimanche, pour les voir jouer.

ROYAL vs ST HENRI

Dimanche prochain ,ces deux clubs se rencontreront pour la deuxième fois, dans la ligue de baseball canadienne, sur le terrain des St Henri.

Le public se rappelle les belles luttes que ces deux clubs se sont faites, dans lesquelles les Royals sont sortis victorieux et la fameuse partie de la fête du travail, pour un magnifique trophée que les St Henri eut remporté après la partie la plus contestée qui s'est jouée à Montréal, le score étant de 5 à 2. Les Royals, qui sont à la tête de la ligue, n'ayant pas encore perdu une seule partie, ont été soumis à une pratique constante et leur pitcher est décidé à faire tout ce qu'il pourra, car une nouvelle victoire leur assurerait le championnat; mais les amis des Royals auront a déplorer l'absence d'un des meilleurs joueurs, M. Thomas Shortstop, qui est retenu chez lui par la maladie, et il va être très difficile de le bien remplacer. Les St Henri, de leur côté, ne restent pas inactifs et déclarent à tout venant qu'ils vont infliger une seconde défaite aux Royals, car ils se prétendent invincibles sur leur terrain. L'on a décidé de commencer la partie à deux heures et demie précises.

Les Royals ont, à cet effet, loué la magnifique voiture de M. Fey, la Samuel de Champlain, ainsi que plusieurs autres. Donc, tous ceux qui aimeraient à descendre avec les Royals, devront se rendre sur la ferme Logan, entre midi et demi et une heure, car le départ aura lieu à 1 heure et demie précise.

PARTIES DE LA NATIONAL LEAGUE, JOUEES HIER

	R.	H.	E.
A Philadelphie :—			
Philadelphie	13	15	3
Brooklyn	4	8	1
Batteries — Wheeler et Grady ; Kennedy, Stein et Burrell. Umpire, Hornung.			
A New-York :—			
Baltimore	10	6	0
New-York	3	4	2
Arrêtée à cause de la noirceur.			
Batteries — Corbett et Robinson ; Seymour et Warner. Umpire, Lynch.			
A Washington :—			
Boston	6	12	3
Washington	3	7	2
Batteries — Stivetts et Bergen ; McJames et McGuire. Umpire, Hurst.			
A Cleveland :—			
Louisville	10	13	2
Cleveland	7	14	6
Batteries — Cunningham et Miller ; Wilson et Crieger. Umpire, Emslie et Sheridan.			
A St Louis :—			
Pittsburg	6	9	4
St Louis	5	7	1
Arrêtée à la 8e inning, à cause de la noirceur.			
Batteries m— Hawley et Sugden ; Breitenstein et Murphy. Umpire, Lally.			

POSITION DES CLUBS

Clubs	Gag.	Perd.	Gag.
Baltimore	90	38	703
Cleveland	79	48	622
Cincinnati	77	50	606
Boston	73	57	561
Chicago	71	57	554
Pittsburg	66	62	515
New-York	63	67	484
Philadelphie	62	67	480
Washington	58	72	446
Brooklyn	57	73	438
St Louis	39	89	302
Louisville	38	92	292

CHEVAUX TROTTEURS

LES COURSES AU PARC LEPINE

On a continué, hier après-midi, les courses au parc Lépine. L'assistance était assez considérable. La course 2.30 a été à la merci des représentants des Trois-Rivières, Jennie B. et May Girl; mais un peu de négligence de la part du jockey de ce dernier, a beaucoup aidé les autres à le dépasser. Dans la dernière épreuve, M. Gélinas, est venu se mettre dans la balance, et il pesait deux livres de moins que le poids requis, et la jument fut déqualifiée.

Aucun autre cheval n'a eu des chances de battre les chevaux trifluviens, mais tous deux ont couru sans protêt, vu que leur identité doit être établie.

La classe 2.25 avait cinq concurrents pour le départ, mais n'était pas terminée quand la noirceur fut arrivée.

L'étalon de Sherbrooke, Cardinal Wilkes, a créé une très bonne impression, et gagnera tout probablement la dernière épreuve aujourd'hui.

Le sommaire de ces deux courses est comme suit :

Classe 2.30, bourse $200.

Jimmie B., E. Panneton, Trois-Rivières	5	5	1	1	1
Bessie Wood, H. B. Stewart, Beebe Plain, P. Q.	2	2	3	3	2
Little Puss, A. Loiseau, Montréal	3	3	4	6	4
Nellie P., G. Stewart, Deseronto, Ont.	4	4	5	4	5
Azora, M. Moody, Terrebonne	7	7	6	5	3
Sybil, E. Poulot, Québec.	6	6	d		
May Girl, N. Gélinas, Trois-Rivières	1	1	2	r	

Temps — 2.25 1-4, 2.25 1-4, 2.22¾, 2.24 1-4, 2.26¾.

Classe 2.25 — Bourse $225.

Cardinal Wilkes, W. A. Richardson, Sherbrooke, Qué.	1	2	1	2	2
Alice G., G. M. McPherson, Kemptville, Ont.	4	1	2	1	3
A. B., C. H. Nutter, Sherbrooke	2	3	3	3	1
Savena, H. B. Steart, Beebe Plain, Qué.	2	4	4	4	4
Acorn, Jas. A. Beau, Gananoque, Qué.	5	d			

Temps — 2.23 1-4, 2.25½, 2.22½, 2.23¾, 2.24¾.

Aujourd'hui, doit être courrue la dernière épreuve pour la classe 2.25. Les courses pour la classe 2.40 et la course ouverte, seront disputées par les chevaux suivants :

Classe 2.40; bourse $200.

N. Gélinas, Trois-Rivières, ch m May Girl.

J. Létourneau, Montréal, b s Meditator Boy, By Meditator, 2.25 1-4.

E. C. Squire, Eaton, P. Q., br g R. H. P., by Boston Globe, 2.24.

Louis Marcil, Longueuil, b s L. M., par Ben Morrill Jr.

G. M. McPherson, Kemptville, Ont., Indirect.

R. T. McGee, Richmond, P. Q., ch s O. M. J., par Boston Globe, 2.24.

H. Daoust, Maisonneuve, b s Eddie Dubreuil, Chicago Boy, par Princeps.

E. A. Cardinal, Montréal, blk m Sugie C., par Princeps.

Rube Rusk, Hoganshurgh, Pa., b m Hypocrisy, par Radfield.

P. Daly, Hoganshurgh, N. Y., b g Johnnie P., par Charlie Price.

J. Burke, Ottan, Ont., br m May Rooker, par Rooker.

E. Panneton, Trois-Rivières, b g Jimmie B., par General Brock.

P. Delorimier, St Régis, P. Q., b m Nellie Sheridan, par Phil Sheridan Jr.

Bourse $300. Course ouverte.

Rube Rusk, Hoganshurgh, Pa., b g Jimmie Mac, 2.12½, par Caldwell Horse.

H. Ross, Newark, Ohio, br g Winfield, 2.16½, par McPherson Harold.

G. M. McPherson, Kemptville, Ont., b m Alice G., 2.23 1-4, par Hermit, 2.16¼.

Alex. Hunter, Prescott, Ont., Nellie Sharper, b m par Sharper.

LE Dr BERGIN

Peu d'espoir de le sauver — Une consultation

Cornwall, Ont., 26 — La condition du Dr Bergin a beaucoup changé depuis les dernières 24 heures, malheureusement ce n'est pas pour le mieux. Le cas est devenu si grave que ses médecins, les Drs Harrison et Alguire ont appelé par télégramme, sir Wm Hingston, de Montréal, et le sénateur Sullivan, de Kingston, pour tenir une consultation. On attend sir Wm Hingston par le train de 10.12 heures, ce matin, mais le sénateur Sullivan ne pourra se rendre avant demain.

L'état du malade est très précaire et l'on doute fort de sa guérison maintenant, si l'on tient compte de son grand âge et de sa faiblesse.

—L'eau à la glace est inoffensive et plus rafraichissante quand on y ajoute du Hop Bitters. k

REPARATIONS

Nous avons des facilités spéciales pour bien réparer vos fourrures. Nous avons des ouvriers qui s'y entendent bien, des ajusteuses capables qui remettent vos fourrures à neuf pour l'hiver. Nos prix sont les plus bas de la ville. Notre travail, le meilleur.

CHS DESJARDINS et CIE,
277-1 1537 et 1539 Ste-Catherine.

LES ECHECS

Samedi, 19 septembre 1896.

Les communications concernant les Echecs et les Dames doivent adressées comme suit : "Les Echecs, bureau de "La Presse," Montréal.

Les salles du Cercle St Denis, coin des rues Ste Catherine et St Denis, sont ouvertes tous les soirs, mais les soirées de réunion pour les joueurs d'échecs sont les lundi, mercredi et samedi soirs, ainsi que le dimanche après-midi. Tous les joueurs d'Echecs sont invités à visiter la salle.

PETITES NOTES

En Autriche, toute personne âgée de plus de cinq ans, joue aux échecs ; on enseigne ce noble jeu dans les écoles publiques.

* * *

Les entrées pour le grand tournoi international de Buda Pesth, seront closes demain, le 27, et la lutte commencera le 5 octobre.

Il y aura, croyons-nous, dix-sept concurrents, deux de moins qu'à Nuremberg. MM. Lasker, Steinitz et Pillsbury sont au nombre des joueurs.

PROBLEME No 355

Composé par M. J. Kessl

Noirs—6 pièces

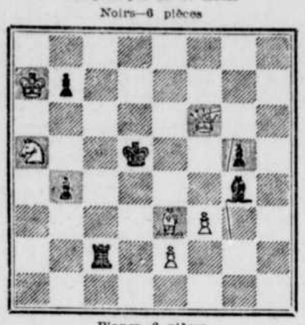

Blancs—6 pièces

Mat direct en 2 coups.

PROBLEME No 356

Composé par M. J. Tolosa J. Carreras

Noirs—6 pièces

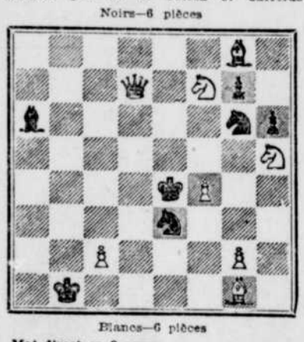

Blancs—6 pièces

Mat direct en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLEME No 354

Blancs	Noirs
1 D 2 F	1 Ad libitum
2 Mat selon le coup des Noirs.	

SOLUTION D UPROBLEME No 354

1 D 5 T	1 Ad libitum
2 Mat selon le coup des Noirs.	

PARTIE D'ECHECS

Jouée au tournoi de Nuremberg.

Guioco Piano

Blancs	Noirs
M. Blackburne	M. le Dr Tarrasch
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FR	2 C 3 FD
3 F 4 FD	3 F 4 FD
4 P 3 FD	4 C 3 FR
5 P 3 D	5 P 3 D
6 CD 2 D	6 Roquent
7 P 4 CD	7 F 3 CD
8 P 4 TD	8 P 3 TD
9 F 3 CD, a	9 F 3 R
10 Roquent	10 F pr F
11 D pr F	11 F 2 TD, b
12 T 2 TD	12 C 2 R
13 C 4 FD	13 C 3 CR
14 D 1 D	14 T 1 R
15 P 5 CR	15 P 3 TR
16 F pr C	16 D pr F
17 C 3 R	17 C 5 FR, c
18 P 3 CR	18 C 3 R
19 C 4 TR	19 P 3 CR
20 R 1 T	20 R 2 T
21 C (3 R) 2 CR	21 T 1 FR
22 T 2 FD, d	22 D 1 D, e
23 P 4 FR	23 P pr P
24 P pr P	24 C 2 CR
25 D 4 CR	25 D 1FD
26 D 3 CR	26 C 4 TR
27 D 3 FR	27 C 3 FR
28 P 4 D	28 D 5 CR
29 D 3 D	29 TD 1 D, f
30 P 5 R	30 P pr P
31 FF pr P	31 C 2 D
32 T 2 R	32 P 3 FD, g
33 T 4 R	33 D 4 CR
34 D 3 TR	34 P 4 FR
35 C 3 FR, h	35 D 2 R
36 T 4 TR	36 T 1 TR, i
37 C 4 FR	37 R 2 C
38 T 1 CR	38 C 1 FR
39 D pr P	39 D 2 FR
40 C 5 TR, échec	40 R 1 C
41 C 6 FR, échec	41 R 2 C
42 T 4 FR	42 T 2 TR
43 D 4 R	43 D 3 R
44 C pr T	44 R pr C
45 T 6 FR	45 D 4 D
46 T (6 F) pr PC	

NOTES

a. Manoeuvre originale, laquelle permet au C de venir à 4 FD attaquer le FR adverse, au lieu du développement plus long C 1 FR et C 3 R ou 3 CR.

b. Probablement pour prévenir 12 P 5 TD, F 2 TD ; 13 P 5 CD, etc.

c. Tout le plan des Noirs—arriver à placer leur C à cette case—est mauvais parce qu'ils doivent le retirer après P 3 CR. Peut-être l'ont-ils adopté dans lebut d'affaiblir le côté du Roi blanc par l'avance du PCR, mais c'est le contraire qui se produit.

d. Défandant le P F D pour pouvoir avancer P 4 FR.

e. Les coups de retraite du C, de la T et de la Dame sont des pertes de temps dont le résultat est désastreux.

b. Dans le but de dégager leur F en avançant le P FD.

g. Peut-être P 4 FD devait être joué.

h. A partir de ce moment, tous les coups des Noirs sont forcés ; M. Blackburne n'a plus que la tâche de terminer la partie d'une manière artistique.

i. Si 36—P 4 TR, les Blancs ont le choix de sacrifier une pièce ou de finir la partie d'une manière plus tranquille.

NOTES PAR M. HOFFER.

INTERNEMENT AUX ASILES

Les demandes ne cessent d'affluer chez le maire. Encore hier après-midi, pendant plus de deux heures que le maire a été à son bureau, une foule de citoyens se sont présentés devant lui pour solliciter des ordres d'internement dans les asiles d'aliénés ou dans les maisons de correction. Le maire a dû opposer un refus formel à toutes ces demandes, la ville ayant dépensé cette année plus de $20,000 pour ces sortes de requêtes.

OUVERTURE DES MODES

Mme A. Dorais, 2364 rue Notre-Dame, a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques et aux dames en général, quelle fera son ouverture de modes pour automne et hiver, le 29, 30 septembre et le 1er octobre prochain. Une visite est sollicitée. Pas de cartes.

277—2

GRANDES ATTRACTIONS

—LUNDI—

Au Rendez-vous de toutes les Parties de Montréal

Depuis longtemps, il y a un grand nombre de nos confrères qui nous imitent en tâchant, autant que possible, d'attirer la foule à leur magasin, ils réussissent parfaitement ; il n'y a qu'un point où ils sont trompés dans leur attente, c'est de garder la foule chez eux. Nous avons notre secret que nous ne leur livrons pas, et que nous avons appris par l'expérience. Ces maisons promettent et promettent sans cesse sans trop s'occuper si réellement elles pourront remplir leurs promesses ; elles oublient sans doute qu'elles ont un set de livres remplis de ces longs crédits à n'en plus finir, et que vis-à-vis ces gens-là, il leur faut absolument rompre leurs belles promesses et charger le double de ce qu'ils annoncent. Pour nous, nous sommes fiers de notre nouvelle manière d'agir avec nos pratiques, et nous nous en trouvons

LES BARBIERS LE DIMANCHE

Leur requête au comité de police

Un mois de congé à M. le Surintendant Hughes

Il y a eu assemblée du comité de police hier après-midi à deux heures et demi. Etaient présents les échevins Lefebvre, au fauteuil, Charpentier, Jacques, Kinsella et McBride. Les minutes de la dernière assemblée ayant été lues et adoptées, on reçoit une délégation des conducteurs de voitures express qui se plaignent que l'endroit où on les a placés actuellement, au coin des rues McGill et St Paul, ne leur convient pas, et qu'ils ne peuvent pas y gagner leur vie. Ils voudraient obtenir la permission de retourner sur la rue St Alexandre, où ils étaient auparavant, puisqu'on ne leur permet plus de stationner aux alentours de la place Victoria. Plusieurs des propriétaires de la rue St Alexandre qui étaient aussi présents, ainsi que quelques membres de l'armée du Salut, s'opposent fortement à cette requête et après discussions, il est décidé de ne rien déranger à l'état actuel des choses.

M. Hart, pharmacien au coin des rues Ste Catherine et Metcalfe, demande que l'on défende aux cochers de la place de se tenir vis-à-vis son établissement. Il se plaint du bruit qu'ils font. Accordé.

On reçoit ensuite une députation de boulangers. L'un d'eux, M. E. Caumartin explique le but de la délégation. L'Union des boulangers désire faire changer le règlement la concernant de façon à avoir un poids uniforme pour le pain.

Actuellement, certains boulangers peu scrupuleux vendent du pain pesant 5½ livres, ou même moins pour des pain de six livres. Il faudrait aussi que le poids soit uniforme en ce qui regarde le pain blanc et le pain bis. L'échevin Lefebvre promet à ces messieurs qu'il consultera l'avocat de la ville sans tarder, et si la chose est pratiquable, le changement désiré sera fait.

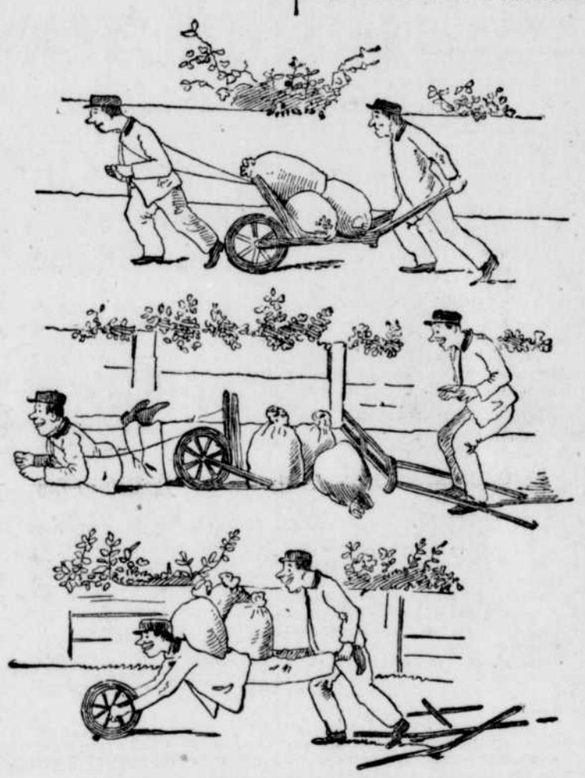

LA BROUETTE IMPROVISEE

Quelques membres de l'association des barbiers sont ensuite introduits. Ils demandent que le règlement qui défend aux barbiers de raser le dimanche soit mis en force. Sans cela, ce serait une injustice pour ceux qui veulent se conformer à la loi. Ils sont prêts à faire exception dans les cas des grands hôtels où on est obligé de raser le dimanche. Cette demande qui semble des plus raisonnables auxmembres du comité est adoptée à l'unanimité.

L'échevin Jacques demande que la compagnie de téléphone Bell, soit priée de réduire ses prix à $25 comme l'a fait la compagnie de téléphone des Marchands.

MM. Geoffrion, Bisaillon et Macmaster présentent une réclamation pour $500 chacun pour des services rendus au comité lors de l'enquête de la police. A la demande de M. McBride, qui déclare que le comité n'a plus d'argent, il est décidé de référer la question au comité des finances.

Après quelques affaires de routine, il est unanimement décidé d'accorder un mois de congé à M. le surintendant Hughes et l'assemblée s'ajourne.

THES FALSIFIES

Une grande consignation rejetée à New-York. Il est possible qu'elle soit envoyée au Canada.

Un journal de New-York dit qu'une grande quantité de thés falsifiés de Chine et du Japon, a été récemment refusée aux Etats-Unis. Cette consignation a, dit-on, été envoyée ailleurs, et on cite le Canada, comme étant l'un des endroits où ce thé a été expédié. D'après le Compagnie de Thé " Salada", ce fait s'est produit l'an dernier, où des milliers de boîtes de thé Ping Suey, de Chine, ont été refusées aux Etats-Unis, et la marchandise dirigée sur Montréal, et de là vendue dans toutes les parties du Canada. Ce thé falsifié est absolument délétère, et si celui qu'on vient de refuser à New-York est envoyé ici, le gouvernement devrait voir à ce qu'il soit détruit ou exclu du pays. On a dit aux Canadiens, par le passé, qu'ils devraient boire les excellents thés de Ceylan et des Indes, qui sont absolument purs et propres. En Chine et au Japon, les thés, après avoir été empaquetés, subissent des procédés de fermentation et sont roulés par les naturels : en Ceylan et aux Indes, après l'empaquetage, ils ne sont jamais manipulés, mais sont mis en paquets de plomb, à la machine, de façon à ce que l'épicier ne peut même les toucher. En ce qui concerne le "Salada", la plus haute marque des thés Ceylan et des Indes, les Canadiens peuvent le boire quatre mois après qu'il a été mis en paquet. Aucun thé "Salada" n'est expédié avant d'avoir subi l'inspection du gouvernement.

PAYSANS ET MEDECINS

Les paysans dont je vais parler, habitent, je dois en prévenir, un des coins les plus reculés de la France, un de ceux où la vie moderne a, jusqu'à présent, le moins fait sentir son action. Ce que je viens d'observer sur leur façon de se comporter vis-à-vis de la maladie et vis-à-vis de la médecine ne s'applique donc pas, sans doute, à l'ensemble de nos populations rurales. Mais je crois bien, par exemple, qu'il y a encore un tiers de nos campagnes où l'on retrouverait, sans grandes modifications, les mêmes sentiments et les mêmes moeurs.

En thèse générale, on a le droit de dire que le paysan n'est pas habitué au médecin. Il n'a recours à lui qu'à contre-coeur. C'est une remarque banale de constater qu'il fera plus volontiers appeler le vétérinaire pour un boeuf qui dépérit, que le docteur pour une femme qui frissonne de fièvre. Pourtant une certaine douceur plus grande qui atténuerait, désormais, assez souvent, l'affection des parents pour les enfants, pour les petits, les amène plus souvent que jadis à s'inquiéter et à consulter pour la santé des bambins. Et c'est là, vraisemblablement, que peu à peu viendra la modification de l'ancienne routine.

Pour l'instant, dans la région que je viens de voir, même à l'occasion de la maladie d'un fils ou d'une fille, on a bien plutôt tendance à s'adresser à la rebouteuse et quelquefois même à la sorcière. Mais bornons-nous à la rebouteuse. D'abord, elle est toute voisine ; car il n'est guère de village qui n'en possède. Ensuite, il y a autour d'elle une légende qui lui profite. On cite de ses cures ; car comment, dans le grand nombre des enfants qui lui passent par les mains, n'y en aurait-il pas qui guérissent ? Or, il en est ici de même que pour les prières aux autels, aux saints dispensateurs habituels des miracles : on n'enregistre que les voeux exaucés, on ne met de plaques et d'inscriptions que pour les grâces accordées ; les insuccès, que rien ne rappelle, tombent dans l'oubli. Ainsi le prestige de la rebouteuse se conserve-t-il intact, en dépit de tout. Et les commères la regardent, très convaincues, "remonter l'estomac," comme je l'ai vu faire, c'est-à-dire, soumettre à un massage absurde, un malheureux petit être en proie à des crises de dentition !

La rebouteuse, du reste, est "bon marché." Et c'est une considération majeure. Elle est bon marché : du moins on se l'imagine ; car elle est censée ne rien exiger en paiement. On ne lui donne donc guère d'argent : seulement quelques pièces de monnaie. Mais cette modeste rétribution se complète de cadeaux en nature, dont elle s'entend à provoquer la continuation et la multiplication durant toute la durée de la maladie. Seulement, je le répète, il n'y aura pas eu deux ou trois pièces de cinq francs à débourser, il n'y aura pas eu surtout de remèdes à acheter chez le pharmacien.

Or, le pharmacien est, de tous les commerçants, celui pour lequel le paysan a le plus de défiance en dépit de la superstition qu'il ne peut s'empêcher de ressentir pour l'imposante armée de bocaux rangés en bon ordre et timbrée d'étiquettes mystérieuses. Le paysan se refuse obstinément à comprendre qu'il puisse y avoir un rapport quelconque de valeur entre une petite boîte de pilules et les bons écus sonnants contre lesquels on la lui délivre. Il reste, là-dessus, d'un scepticisme infrangible, que viennent entretenir les racontars, les propos, et principalement les différences de tarifs par lesquels les préparateurs de drogues s'avisent de se faire une concurrence plus ou moins tâtresse. Les pharmaciens de campagne, en effet, obligés de lutter contre ce mauvais vouloir et cette sorte d'hostilité permanente de leurs clients, ne sont pas toujours très scrupuleux, sur les moyens par lesquels ils sentent. En revanche, il m'est arrivé de voir que des blessés, des victimes d'accidents, pour qui un propriétaire faisait venir à ses frais un médecin de la ville, s'empressaient de substituer au pansement qu'on établissait sur sa plaie, quelque abominable emplâtre, fait de matières innomables, sur le conseil du premier "rebouteux" de passage. C'était, ici, la superstition, plus forte, qui reparaissait.

En de pareils cas, il vaudrait évidemment mieux laisser agir la nature, selon la doctrine d'Hippocrate—et du docteur Schweninger. Et cela serait assez conforme aux instincts élémentaires du paysan, que la maladie a pour effet de rendre plus concentré encore et plus farouche, et qui se laisse, parfois, mourir en un silence et morne, si fataliste. Mais où cela devient désastreux, c'est dans les régions de maladies chroniques, dans les pays d'alcoolisme : car, alors, comme j'en ai pu juger moi-même, c'est la race qui se ressent profondément de cette abstention indolente, et qui, peu à peu, s'abâtardit et dégénère. La situation est donc difficile. Et je ne sais même si l'on arriverait à des résultats tout à fait satisfaisants en donnant des soins et des remèdes gratuits ; car leur gratuité les déconsidérerait fréquemment aux yeux des intéressés, et c'est encore la force d'inertie qui risquerait de triompher. Ce qu'il importe de modifier avant tout, c'est l'état d'esprit des populations. Il n'y a guère, pour cela, que l'instruction. Mais nous avons sujet de compter sur la progressive efficacité de son action.

NOUVELLES RELIGIEUSES

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annonces. — Dimanche, le 26 — Annonce de la fête du Très Saint-Rosaire.

Cathédrale, mercredi, le 30 — A 6.35 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

Tous les soirs du mois d'octobre.— A 7.30 heures, exercices du Très Saint-Rosaire.

Titulaires. — Dimanche, le 27. — Fête du titulaire de Saint-Côme et Saint-Damien ; solennité des titulaires de Saint-Lin et de Notre-Dame de la Merci.

Dimanche, le 4 octobre. — Fête du titulaire de Saint-François d'Assises à la Longue-Pointe ; solennité des titulaires de Saint-Jérôme, de Sainte-Sophie, de Saint-Rémi et de l'Ange Gardien, à Lachine.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 27 septembre. — L'Assomption.
Mardi, 29 septembre. — St Philippe.
Jeudi, 1er octobre. — St Hypolite.
Samedi, 3 octobre. — St Paul l'Ermite.

FETES DE LA SEMAINE

Dimanche, 27 septembre — 18 Pentecôte.
Lundi, 28 septembre. — S. Wenceslas, M., sem.
Mardi, 29 septembre. — 18 P. S. Michel, Arch., d. 2 cl.
Mercredi, 30 septembre. — S. Jérôme, C. D., doub.
Jeudi, 1er octobre. — S. Rémi E. C., doub.
Vendredi, 2 octobre. — SS. Anges Gard., d. m.
Samedi, 3 octobre. — De l'Imm. Conception, sem.

BIBLIOTHEQUE MEDICALE

Le Dr Beausoleil vient de recevoir 1,200 thèses soutenues à la Faculté de Paris. Celles de 1896, au nombre de 400, lui viennent de M. le Dr Hahn, bibliothécaire en chef de cette Faculté et les autres du Dr Le Dentu, le célèbre chirurgien de l'hôpital Necker, qui a envoyé en outre, toujours comme cadeau, différents livres de médecine.

Voilà donc un précieux noyau de la bibliothèque que le Collège des médecins a décidé de fonder.

Le Dr Beausoleil a reçu de plusieurs autres professeurs de Paris l'assurance qu'ils enverraient, à titre gracieux, tous leurs travaux au fur et à mesure de leur publication.

La fondation à Montréal d'une bibliothèque médicale provinciale va donner un essor nouveaux aux études de médecine. Et puis, il n'y a pas de doute que cette bibliothèque aura pour annexe—ce qui est à peu près indispensable—un laboratoire pour les recherches scientifiques. En médecine plus qu'en toute science, rien ne vaut que par l'étude expérimentale de laboratoire.

Nous espérons donc que le collège des médecins ne négligera rien, ne reculera devant aucun sacrifice pour pousser à bonne fin ce projet d' où découleront tant de bénéfices pour la profession, pour les étudiants et tout naturellement pour le public.

NOTES MARITIMES

Le Sardinian, de la ligne Allan, capitaine Eastaway, est parti ce matin pour Liverpool avec des passagers et une cargaison générale.

Le Lake Huron, de la ligne Beaver, est arrivé au port hier avec des passagers et une cargaison générale. La traversée a été exceptionnellement orageuse ; malgré cela, les passagers ne tarissaient pas d'éloges sur l'équipage et les qualités du vaisseau. Il y a eu un concert à bord, mercredi, au profit de l'orphelinat de matelots.

Le Quechmore, de la ligne Dominion, est parti de Montréal, hier, pour Londres, avec 255 têtes de bétail, 738 moutons, 256 chevaux et une cargaison générale.

Le Greta Holme, venant d'Anvers, est arrivé à Montréal hier avec une cargaison générale.

Le profondeur de l'eau à Sorel, 24, était de 26 pieds et 6 pouces, et de 25 pieds 10 pouces dans le port de Montréal.

Le Numidian, parti de Liverpool, était signalée à Heath Point, Anticosti, hier soir.

Le steamer Serkirk, capitaine Crow, est parti pour Buenos Ayres, avec une cargaison de bois.

Le Labrador, de la ligne Dominion, est arrivé à Rimouski, hier, avec 142 passagers de première classe, 8 de seconde et 73 d'entrepont. Au nombre des passagers de première classe on remarque le lieutenant-colonel Cotton Jodrell, M.P., Mme et Miles Jodrell, l'hon. juge, Mme et Mlle Gwynne, M. et Mme Molson.

NOUVELLES PAR CABLEGRAMME

Barry, 26—Le steamer Megantic, est parti hier pour Montréal.

Le Havre, 26—Le steamer Sarnia, venant de Montréal, est arrivé au Havre hier.

Liverpool, 26—Partis hier,le steamer Loughrigg Holme, pour Montréal, le Parisian, pour Québec ; arrivage à Liverpool et en route pour Manchester, le steamer Feliciana, venant de Montréal.

Londres, 26—Le Montezuma, venant de Montréal, est arrivé à Londres, hier.

RAPPORTS DU GOLFE

Rivière du Loup—Nuageux, temps calme.
Pointe aux Pères—Nuageux, vent d'est.
Métis—Temps clair ; vent d'est.
Rivière Martin—Temps clair, vent d'ouest.
Cap de la Madeleine—Temps clair, vent d'ouest.
Pointe St Pierre—Temps clair, vent du sud-est.
Anticosti—Temps clair, vents variables.

CHAPEAUX D'AUTOMNE

Nous recevons de Paris, Londres et New-York notre assortiment très complet de chapeaux d'automne pour messieurs, ils sont de toute beauté et de qualité vraiment insurpassable. Venez au grand magasin.

CHS DESJARDINS et Cie,
277-1 1537 et 1539 Ste-Catherine.

FERMETURE DU PARC SOHMER

Demain, sera la dernière grande représentation qu'on donnera au Parc Sohmer. Le Parc fermera ses portes pour ne les rouvrir que le dimanche.

—Le Bleu Liquide " La Couronne", supérieur à tout autre. 236—s—n

CHIEN DE GRANDE VALEUR VOLE

Jeudi après-midi, un jeune chien Collie "Highland Victoria," ayant remporté plusieurs prix aux récentes expositions de chiens, a été volé à la résidence de ses propriétaires, 739 rue Cadieux. Le chien a été vu dernièrement; conduit par un jeune garçon, dans la rue. Ce dernier, s'il veut éviter une poursuite, fera bien de ramener immédiatement le chien à ses propriétaires.

LA MODE NOUVELLE— AU PUBLIC

Le succès du numéro spécial de "La Mode Nouvelle" publié à l'occasion de l'Exposition Provinciale, a été exceptionnel et dépasse tout ce qui s'est vu jusqu'à présent comme engouement et enthousiasme.

On se disputait littéralement les vingt mille numéros que nous avons distribués sur le terrain, et nous avons reçu de tous côtés les compliments les plus chaleureux et les plus sincères sur les mérites du journal, à tous les points de vue. Nous avons, au cours de cette semaine, réuni de nombreux abonnements.

Maintenant, nous demandons à tous ceux qui ont emporté et examiné à loisir cette magnifique publication, si elle mérite d'être encouragée de tous les Canadiens et de pénétrer dans toutes les familles.

Nous faisons une propagande de bon goût, d'élégance et de style français et nous en appelons au public pour nous mettre à même de continuer notre oeuvre.

Nos agents vont se mettre en chemin et visiter des personnes susceptibles de s'abonner ; nous espérons qu'il leur sera fait bon accueil.

Plus les abonnements seront nombreux mieux nous serons à même d'améliorer encore notre journal et de donner satisfaction au public.

Nous comptons sur une fructueuse moisson d'abonnements nouveaux et nous espérons bien n'être pas déçus.

Nous profitons de l'occasion également pour remercier toutes les personnes qui sont venues visiter notre Exposition de Modes et qui ont eu la bienveillance de nous en faire de précieux compliments. Nous remercions également les annonceurs qui ont bien voulu accorder leur patronage à notre entreprise ; l'entrain avec lequel a circulé notre journal que l'on voyait dans toutes les mains, sur le terrain, est un indice certain de la publicité qu'a reçue leur annonce et les engagera, nous l'espérons, à continuer à nous accorder leurs faveurs dans notre intérêt réciproque.

Aujourd'hui, comme par le passé, nous ferons tout notre possible pour maintenir notre journal au plus haut degré d'excellence parmi toutes les publications de ce genre qui paraissent sur ce continent. LA DIRECTION.

Montreal, 26 sept., 1896. 277—1

Ouverture des Modes

Ouverture des modes chez **Dlle B. BRAULT**, SAMEDI, le 26, LUNDI, le 28, MARDI, le 29, et les jours suivants. Invitation à toutes ses pratiques de venir visiter son nouvel établissement, No 1377 rue Ste Catherine. 276—2

Beaux Et Elégants — Forts Et Utiles

Telles sont les qualités que possèdent les Ecrans à trois pannaux que nous exposons maintenant. Un de ces écrans paraîtrait avec avantage dans votre salon ou votre boudoir et en augmenterait beaucoup l'apparence. Quelques-uns sont couverts de de denim fleuri de la meilleure qualité, de burlap de soie ou de belles mousselines artistiques.—d'autres ne sont pas couverts du tout.—A vous de faire le choix. Les prix varient de $2.25 à $3.00.

RENAUD, KING & PATTERSON
Magasin de meubles artistiques,
273—1 652 rue Craig.

Téléphonez 666

LA ...BUANDERIE TROY

Répondra promptement et vous renverra, au bout de quelques jours, votre linge, lavé le mieux possible. . . . Ouvrage parfait. Service prompt. Prix modiques.

BUANDERIE TROY,
Nos 10 et 12 Rue des Inspecteurs
277—1

Le prochain numéro de la MODE NOUVELLE (No 7) paraitra le 1er octobre prochain. Il sera en vente à cette date dans les dépots de journaux et aux bureaux, 88 rue Saint-Denis, Montréal. 277—1

PHARMACIENS

Fonds de Banqueroute dans l'affaire de
P. R. deMESLE,
1243 rue St Laurent, Montréal, FAILLI.

Des soumissions seront reçues jusqu'à mercredi le 30 de septembre courant, à midi, pour l'actif du failli, comme suit :

Lot 1—Stock de drogues, fixtures, remèdes, d'après l'inventaire	$ 700.42
Lot 2—Bail non expiré du magasin, jusqu'au 1er de mai	150.00
Lot 3—La moitié indivise de huit lots à Cartierville, Sault au Recollet	12 10.00

On peut faire les offres pour n'importe lequel de ces lots, ou pour les trois lots.

Les curateurs ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C'est une splendide occasion pour un homme actif de se procurer une bonne place d'affaires avec clientèle qui paie comptant.

On peut voir l'inventaire et obtenir tous les renseignements en s'adressant aux soussignés.

H. J. ROSS,
J. H. CHARRETTE,
Curateurs-conjoints.
Bureau de H. J. Ross, Comptable, 130 rue St Jacques, Montréal. 24 26 29

Travailleurs ! Ouvriers ! Journaliers ! Attention !

Logements à louer à bon marché pour les mois d'hiver :

No 16 rue Barclay	5 chambres
No 21 rue Brennan	8 chambres
No 615 rue Centre	2 chambres
No 615 rue Centre	4 chambres
No 43 rue Congrégation	7 chambres
No 1143 rue Chateauguay	4 chambres
No 312 rue Delorimier	4 chambres
No 137 rue Drolet	5 chambres
No 693 rue Grand Tronc	4 chambres
No 356 rue du Havre	4 chambres
No 29o rue Iberville	4 chambres
No 845 rue Manufactures	4 chambres
No 233 rue Manufactures	3 chambres
No 330 rue Moreau	7 chambres
No 264 rue Poupart	4 chambres
No 52 rue Rivard	8 chambres
No 646 rue Rivard	4 chambres
No 41 rue St Patrice	3 chambres

Pour renseignements complets, loyer, etc., se présenter au

No 1763 RUE NOTRE-DAME,
277—1 Coin de la Rue St Jean.

AVIS

M. JOS. LAMALICE, autrefois de ROY & LAMALICE, bouchers, marché St Laurent, annonce à ses nombreuses pratiques et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un étal au No 6, Marché St Laurent, et sollicite votre patronage.
277—1 JOS. LAMALICE.

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE AU COMMERCE

Nous vendrons à nos salles, rue St Jacques, MERCREDI, LE 30 COURANT, à dix heures, sans réserve, et en lots pour le commerce, deux fonds de banqueroute de nouveautés assorties : Tweeds, serges, beavers, meltons, étoffes à robes, indiennes, coutil, cachemires, challis, toiles, essuiemains, couvertes en laine et en coton, châles, coton à chemises et à draps, étoffes à manteaux, bas et chaussettes, gants de laine, gants de kid, chemises blanches, chemises de laine, sous-vêtements pour hommes, femmes et garçons, corsets, braids, ornements, fournitures pour robes et habits, flanelles, dentelles, broderies, cotonnades, soies, fils, parapluies, mousselines, rubans, etc., etc.

277—3 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Vente de Lingerie et Articles de Toilette

A nos salles rue St Jacques

A midi précis, Mercredi, 30 courant

La balance du stock de lingerie, merceries et articles de toilette, endommagés par l'eau et le feu, à la Montreal Steam Laundry Co.

Chemises de toutes sortes, cravates, faux-cols, sous-vêtements, robes de nuit, bretelles, bas de cachemire et de coton, vestes et habits en toile, cotons, flanellettes, cotons à draps, couvrepieds, tapis de table, etc., etc.

Aussi, 100 barils et 150 boîtes de savon, 100 barils d'empois, linge endommagé par le feu, chiffons, etc., etc. Sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES,
277-3 Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

DE

MAGNIFIQUES MEUBLES ET GARNITURES DE MAISON.

A la résidence, No 437, haut de la rue ST URBAIN, près de la rue Sherbrooke.

Nous avons reçu instruction de Madame Quirk, de vendre sans réserve, tout son mobilier, comprenant :

Splendide piano cottage cabinet, grand, coûtant $550, seulement 6 mois en usage, set de salon en turkish rug, miroir glace anglaise, table de centre, rideaux, portières, poles, beaux tapis, prélarts, sideboard, table à dîner, set de chaises, canapé, un bon lit d'enfants, vaisselle, verrerie, etc. Magnifique set de chambre en noyer noir, dessus en marbre, sommier, matelas, couvertes et le contenu de trois autres chambres à coucher. Poêle de cuisine, ustensiles de cuisine, table, chaises, etc. Vente positivement sans réserve, MARDI MATIN, à 10 heures, le 29 septembre.

MARCOTTE FRERES,
27—2 Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE A L'ENCAN de splendides ameublements de maison pour salon, salle à diner, boudoir et chambre à coucher.

POUR SALON

Splendides pianos cottage, fauteuils de fantaisie, magnifiques miroirs, grande variété de cadres et gravures, un grand lot de sets de salon en Turkish rug, brocatelle de soie, corduroy et en crin, belles tables de centre, splendides rideaux en dentelle, portières, etc., etc.

POUR BOUDOIR

Bibliothèques et bureaux, secrétaires de dames en chêne et noyer noir, fauteuils et chaises de fantaisie, canapés en cuir, corduroy, magnifiques porte-chapeaux, etc., etc.

POUR SALLE A DINER

Splendides sideboards et tables à dîner en chêne et noyer noir, sets de chaises en noyer noir et en chêne recouvertes en cuir, prélarts anglais, tapis de Bruxelles et Tapestry, etc., etc.

POUR CHAMBRE A COUCHER

Magnifiques sets de chambre en chêne, noyer noir et bois franc, dessus en marbre et unis, lit-corniches, sofas-lit, sommiers, matelas, oreillers, couvertes de laine, couvrepieds, tables, chaises, etc.

Aussi poêles de cuisine, fournaises, gazeliers, lampes, vaisselle, verrerie ,argenterie, etc., etc.

VENTE SANS RESERVE
Mardi Après-midi, le 29 Septembre
Au magasin, Nos 1693 et 1695 rue Notre - Dame
Vente à deux heures p.m.

MARCOTTE FRERES,
277—2 Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

In Re
AMABLE LUSSIER,
Sorel, P. Q.

Vente à l'encan au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Mardi, le 29 Septembre 1896, à 11 heures,

De l'actif comme suit :

Fonds de commerce de nouveautés, hardes faites, chaussures, etc	$8035 70
Mobilier du magasin	83 00
Roulant	107 50
	$8226 20
Dettes de livres d'après liste	6569 76

Le magasin sera ouvert le 28 septembre.

KENT & TURCOTTE,
97 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 22,23,26

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
J. FULGENCE BEAUCHEMIN, Epicier,
No 358 rue Rachel, Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc ou en détail, à la place d'affaires du failli,

VENDREDI, LE 2 OCTOBRE 1896,
A 11 HRS A.M.,

tout l'actif cédé par inventaire.

Stock d'épiceries, roulant et accessoires	$ 320.56
Dettes de livres par liste	460.75
Loyer des premises à échoir au 1er mai 1897	231.00
	$1012.31

Le magasin sera ouvert pour l'inspection, jeudi, le 1er octobre 1896.

L'inventaire et la liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

BILODEAU & RENAUD, Curateurs,
15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 23 26 1

Avis de Faillite

Dans l'affaire de
CHARLES VAUDRY Fils
Epicier, No 165 rue Rivard, Montréal,
FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaires du failli,en bloc ou en détail

Vendredi, le 2 Octobre 1896

à 10 heures avant-midi, tout l'actif cédé d'après l'inventaire, savoir :

Epiceries, vaisselle et verrerie	$341 43
Ameublement de magasin, cheval et voitures	285 75
Dettes de livres par liste	121 64
Loyer des premisses à échoir le 1er mai 1897	187 50
	$936 32

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 1er octobre 1896. Inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

BILODEAU & RENAUD,
Curateurs,
15 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 23,26,1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No 7717 — **Dans la Cour de Circuit du District de Montréal**

Présent : l'honorable juge Purcell.

Dame Marie Mathilde Dufresne, de la cité et du district de Montréal, épouse séparée de biens de Joseph Poupart, bourgeois, et de ce dernier lieu, dûment autorisé aux fins des présentes, demanderesse.

Vs François Desloges, père, commerçant et cultivateur de la paroisse de Ste Clothilde, comté de Châteauguay, district de Beauharnois, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Montréal, 23 septembre 1896. (De par la cour.)

J. CARTIER,
Député greffier, C. C.

EMARD, MAURAULT et OUIMET,
Avocats de la demanderesse. 277—2

PAR BENNING & BARSALOU

GRANDE VENTE AU COMMERCE de marchandises sèches d'étape et de fantaisie hardes faites, toiles écossaises, rideaux en dentelle, chaussures, etc., etc., à l'encan.

BENNING et BARSALOU,
Encanteurs.

Vendront à leurs magasins, Nos 86 et 88 rue St Pierre,

Jeudi, le 1er Octobre

Un stock de gros de marchandises sèches d'étape et de fantaisie, comprenant laines domestiques et étrangères, tweeds, cottons, coton à draps, indiennes denims, coutils, drill, plaid, et bonneterie, étoffes à robes, soies, marchandises de fantaisie, satins, velours et rubans, merceries pour dames et messieurs, notions, etc.

Aussi, (pour le compte des fabricants) consignations spéciales de 3 caisses de rideaux en dentelle, et dentelle à rideaux, 2 caisses d'étoffes à robes de fantaisie, seallette, flanelles, cotonnade, cotons, calicot, satins, etc., 5 ballots de couvertes, 3 caisses de coupons de frise.

Aussi, nous venons de recevoir 15 caisses de toiles de ménage.

Aussi un stock de marchandises de marchand tailleur, comprenant environ 500 pieces de tweeds, frises, étoffes, doublures, etc.

Aussi 400 lots de hardes faites, 150 douzaines de corps et cuiçons.

Aussi caisses de chaussures et divers autres articles.

Le tout à vendre sans aucune réserve et en lots pour convenir aux acheteurs.

Conditions libérales.

Nous attirons l'attention du commerce.

Vente à dix heures a.m.

BENNING et BARSALOU,
25,26,29,30 Encanteurs.

PAR FRASER FRERES

GRAND ENCAN REGULIER

DE

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS, ETC.

A notre spacieux nouvel entrepôt,
131 à 135 Rue des Inspecteurs, Coin de la rue St-Jacques.
MARDI APRES-MIDI, A 2.30 HEURES

On y vendra un grand nombre de chevaux de promenade et de travail, une paire de chevaux gris fer appartenant à un monsieur (un cheval et une jument) 15½ mains de hauteur, tout à fait flables sous harnais et sous selle, vont très bien ensemble ; le propriétaire cesse de garder des chevaux, une paire de ponies moitié arabes et moitié sketeland, importés d'Ecosse, par Robt Ness, de Howick, parfaits sous tous harnais, très bons pour la route, sans défaut, une quantité de couvertes de chevaux, importées d'un grand prix, buggies neufs et d'occasion, wagons Québec et autres wagons de famille, wagons express, charrettes de villages et dogcarts, phaétons couverts, etc., etc. Aussi, plusieurs harnais simples, selles de promenade, brides, fouets, etc.

Les consignataires peuvent compter sur des prix justes et de promptes remises. Avances faites au comptant.

FRASER FRERES,
26,29 Encanteurs.

Dans notre Splendide Nouvelle Salle de Vente

Meubles et effets de ménage à l'encan, meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, tapis, pianos, poeles et ranges de cuisine, etc.

Vente régulière hebdomadaire à l'encan, à notre spacieuse nouvelle salle de ventes, Nos 453 et 455 RUE ST JACQUES, VENDREDI MATIN, LE 2 OCTOBRE, à 10 heures.

Ventes privées, chaque jour. Avances au comptant faites sur consignations. Les consignataires peuvent compter sur des prix justes et de promptes remises au comptant. Ces ventes sont très bien suivies. Excellent emmagasinage pour pianos, meubles, etc. Inventaires, évaluations et appréciations faits.

FRASER FRERES,
26,29,1 Encanteurs.

Magnifiques meubles de ménage, piano droit, tapis de Bruxelles, miroir de cheminée, glace anglaise, belle bibliothèque tournante, meubles en acajou, etc.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, à la résidence, No 902 rue Dorchester, près de la rue Drummond, MERCREDI MATIN, LE 30 DE SEPTEMBRE. Tous les meubles et effets de ménage, comprenant en partie un piano droit d'un son supérieur, 7 1-4 octaves, en parfait ordre, bons tapis de Bruxelles, miroir de cheminée, glace anglaise, candélabres en bronze, ameublement de salon en acajou, tables et chaises de fantaisie, berçeuses en rotin, images et ornements, véritables rideaux en dentelle et en rep et baguettes, portières, portemusique, magnifique pupitre et bibliothèque de salon, beau petit buffet en acajou à l'ancienne mode et table de salle à manger, quinze bonnes chaises de salle à manger en acajou, sofa en acajou, porcelaine et verrerie, service à dîner, articles en électroplaqué, coutellerie, patère et chaises en acajou, prélarts, tapis de Bruxelles pour escaliers, bonne bibliothèque tournante en bon ordre, moyenne grandeur, meubles en acajou et autres meubles de chambre à coucher, matelas en crin, oreillers de plume, couvertes, toiles, etc. Poêles à gaz, divers articles de cuisine, le contenu des chambres des domestiques, etc., etc.

Vente à 10 heures.

FRASER FRERES,
26,29 Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS — Vente à l'Encan — DE — **Meubles Neufs et d'Occasion, Pianos, Tapis, etc., à nos salles, Nos 241 et 243 rue St-Jacques.**

Mardi après-midi, 29 Septembre

— COMPRENANT —

Tapis de Bruxelles et Tapestry à la verge et en carpettes, prélarts, paillassons d'Orient, ameublements de salon et de chambre à coucher, buffets (sideboards), tables et chaises de salle à manger, couchettes à combinai-on en fer, coutellerie, porcelaine, verrerie, etc,

— AUSSI —

3 caisses de couvertes de laine, 400 paires de rideaux en dentelle, des échantillons, et une quantité de meubles d'occasion, etc., transportés d'une résidence privée pour faciliter la vente. Le tout sans réserve,

Vente à DEUX heures,

RAE & DONNELLY,
277—2 Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

IN RE **DORE & PICHE**
3095 Rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde.

Le soussigné vendra à l'encan public, à la salle d'encan de MM, Marcotte et frères, No 69 rue St Jacques,

Lundi, le 28 Sept. 1896, à 11 hrs a.m.

L'actif cédé d'après inventaire savoir :

Marchandises sèches	$7,754 89
Ameublement de magasin	161 45
	$7,916 34

Loyer jusqu'au 1er mai 1897.

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, vendredi et samedi, 24, 25 et 26 Septembre 1896.

Pour plus ample information, s'adresser à
F. P. LUPIEN, Cessionnaire,
350 rue St-Paul.

MARCOTTE, FRERES,
271—7 Encanteurs.

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de **GEORGINA R. BERNIER**, modiste et marchande d'articles de fantaisie, de Richmond, P.Q., absente et faillie.

Les soussignés vendront à l'encan public, par inventaire, aux salles d'encan de Marcotte & Frères, No 69 rue St Jacques, en la cité de Montréal, **Jeudi, le 1er Octobre, 1896, à 11 hrs, de l'avant-midi,** tout l'actif, savoir :

Fonds de commerce de modes de fantaisie	$1530,63
Stock de pipes, de librairies, jouets, etc	615.74
Roulant et ameublement de magasin	165.80
Dettes de livres par liste, au montant de	422.82
Loyer des prémisses à échoir le 1er mars, 1897	75.00
	$2807.99

Le magasin sera ouvert pour inspection, **lundi, le 28 septembre 1896.** Inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs,
15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE & FRERES,
Encanteurs, 21 26 29

AMUSEMENTS

Queen's Theatre

SPARROW & JACOBS.....Gérants

Une Semaine commençant Lundi, le 28 Sept.

La grande production scénique et mécanique de RICH et MAEDER,

THE COTTON .. SPINNER ..

Voyez la Fabrique de Coton en pleine opération. L'Explosion de la Fabrique de coton.

PRIX
15c 25c et 35c
MATINÉES
Mardi, Jeudi et Samedi
SOIRÉES
15c 25c 35c 50c
PAS PLUS HAUT

277—1

ACADEMIE DE MUSIQUE
SPARROW & JACOBS, Locataires et Gérants.
—DERNIER JOUR DE LA—
TROUPE BURLESQUE de RICE
—DANS—
EXCELSIOR, Jr

TEMPERATURE

Toronto, Ont., 26 — Vent modéré. Temps beau et chaud aujourd'hui. Averses locales ce soir. Plus frais demain.

MONTREAL, 26 Septembre 1896.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	69
Même date l'an dernier	72
Aujourd'hui minimum	55
Même date l'an dernier	52

D'après le baromètre aujourd'hui: 8 hrs a.m., 30.06; 12 hrs a.m., 30.05; 2 hrs p.m.,

Placez-Vous En 24 heures

Une petite annonce dans "LA PRESSE" vous aidera—10c c'est peu à risquer.

21,23,26

L'AFFAIRE TARTE-GRENIER

L'hon. M. Tarte, ministre des travaux publics, a donné instruction à MM. Greenshields et St-Pierre, de le représenter dans sa poursuite contre M. A. W. Grenier.

PETIT FEU

Un commencement l'incendie s'est déclaré, vers minuit et demi, la nuit dernière, chez Mme Evans No 22 rue Wolfe. On a éteint le feu avec des seaux d'eau. Peu de dommages.

MYSTERE ECLAIRE

" La Presse " annonçait ces jours derniers, l'arrestation, par les détectives Campeau et O'Keefe, d'un individu du nom de James Blachfield, qui avait été trouvé en possesion de pièces de soie que l'on supposait avoir été volées. En attendant que l'on retrouverait le propriétaire, l'accusé avait été écroué en prison, pendant huit jours. Le mystère est maintenant éclairci. Un des fils de M. Antoine Hébert, maître de poste et marchand général de Ste Martine, dont le magasin a été enfoncé il y a quelque temps, a reconnu les marchandises, comme appartenant à son père, hier soir.

Le prisonnier Blachfield subira son procès lundi prochain. Il proteste de son innocence et déclare qu'il a trouvée la pièce de soie sur la rue.

CHŒUR DU GESU

A une assemblée des membres du choeur du Gésu, tenue hier soir, dans les salles du choeur, des résolutions de condoléances ont été adoptées, à l'occasion de la mort de la mère de M. H. C. St Pierre, président honoraire du choeur.

APPEL RENVOYE

Les honorables juges Bossé, Blanchet, Hall et Wurtele, siégeaient en appel, hier après-midi. L'hon. juge Wurtele a prononcé le jugement de la cour, dans la cause de la Reine contre Beiser. La condamnation prononcée en première instance a été maintenue.

LES FARINES

Une hausse considérable s'opère sur les farines du Manitoba. La patente vient d'être portée à $4.30 et la forte de boulangers à $4.00.

A LA COTE ST-LUC

C'est cette après-midi qu'a lieu la clôture des exercices à la cible à la Côte St Luc.

Les membres des bataillons de la ville qui n'ont pas encore pris part à la pratique du tir, sont priés de s'y rendre. Il y aura un nombre suffisant de cibles et de pointeurs. Le major Ibotson du Royal Scots, sera l'officier du jour.

FUNERAILLES DE Mme. CROZE

Les funérailles de feu dame Marguerite Landry, épouse de feu M. P. L. Croze, ont eu lieu hier matin dans l'église Ste Brigide. Mme Croze, décédée mercredi matin, à l'âge de 80 ans et six mois, était la mère de onze enfants et de soixante-seize petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Dans le convoi qui accompagnait le corps, nous avons remarqué le Dr W. Mount, le Dr Gagnon, M. Martineau M. P. P., le Dr Edmond Mount, M. Jeannotte, ex-M.P., M. Corbeil, avocat, M. E. Galaise, M. A. Perreault, M. A. Robitaille, M. P. Hémond, de Longueuil, M. Els. Bélanger, T. Crevier, M. Gareau, marguillers, etc.

Le deuil était conduit par MM. Mathias et Vital Croze, fils de la défunte.

Les porteuses des coins du poêle, toutes des dames de Ste Anne, étaient mesdames Roch, Hinton, Godin, Bastien, Amyot et Bourbonnière.

L'église était toute tendue de noir ; on a rarement vu un service aussi solennel à Ste Brigide, et une foule aussi considérable accompagner les restes de cette vénérable octogénaire.

Le service a été chanté par le Rév. M. Lonergan, curé de la paroisse, assisté des Révs. MM. Rouleau, professeur au collège de Ste Thérèse, comme diacre, et Robillard, comme sous-diacre. Dans le choeur on remarquait les Révs. MM. St Jean, Picotte, Thérien, et les Frères de l'école Ste Brigide.

Le choeur a chanté avec un succès remarquable une messe harmonisée ; M. Perreault, organiste de la paroisse, tenait l'orgue.

Les Révds. MM. Lonergan et Rouleau ont accompagné le corps jusqu'au cimétière, où les dernières solennités funèbres ont eu lieu.

UNE PREMIERE MESSE

On mande de Sorel que M. l'abbé Nap. Poirier, qui vient d'être ordonné prêtre, a célébré sa première messe lundi, à Ste-Victoire. Il était assisté de M. l'abbé Jodoin, curé de la paroisse. L'église était remplie et les cérémonies ont été imposantes.

Un sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Jeannotte, curé de Ste-Anne de Sorel.

Au choeur on remarquait M. le chanoine Désorcy, curé de St-Ours ; M. l'abbé Bernard, curé de Sorel ; M. l'abbé Leduc, curé de St-Robert, et M. l'abbé Boudier, vicaire à St-Ours.

M. l'abbé Poirier est le fils de M. Chs. Poirier, de Ste-Victoire.

LA MORT DE CHARLAND

Il n'y a pas eu crime

LE JEUNE MIRON RELACHE

Enquête du coroner et verdict

L'enquête au sujet de la mort du jeune Charland a eu lieu hier après-midi. Les jurés dont les noms suivent ont été assermentés : Emilien Clément, Joseph Chartier, Omer Chartier, Paul Morin, Damase Marsolais, Ovila Chartrand, François Pins, François Beausoleil, Claude Larochelle, Honoré Paint, Arthur Nourie et Joseph Charbonneau.

Le prisonnier était présent à l'enquête. Il avait été amené du poste de police à la morgue, sous la garde de l'officier du coroner, M. Lacroix.

Tancrède Miron est le premier témoin entendu. Le coroner lui explique qu'il n'est pas obligé de parler et qu'il le fait librement. Le prisonnier déclare qu'il préfère donner son témoignage. Il parle ensuite en ces termes : "Je n'ai pas frappé le défunt, il est tombé pendant que je le tenais par le collet de mon paletot qu'il avait sur son dos. J'étais à jouer avec lui. Je ne sais pas ce qui a pu le faire tomber. Ceci se passait dans la manufacture de tabac Macdonald. Il y avait d'autres personnes autour de nous et j'ignore si quelqu'un a touché Charland. Celui-ci est tombé assis et je l'ai relevé. Je n'ai pas

Feu le jeune CHARLAND

remarqué s'il est tombé lourdement. Je ne sais pas s'il s'est frappé la tête quelque part, mais il est tombé près du mur qui est en brique. Je n'avais aucun sujet de querelle contre Charland que j'affectionnais beaucoup. Quand je l'ai relevé, le défunt m'a dit qu'il avait beaucoup de mal. J'ai ensuite quitté la fabrique.

Le docteur Wyatt Johnston a constaté par l'autopsie une fracture du crâne longue de quatre pouces. Il y avait trois onces de sang répandu entre le crâne et le cerveau qui était très congestionné. La mort est due évidemment à cette fracture. La fracture se trouve près de la tempe. La blessure a dû être produite par un objet contondant.

Mme Charland, mère de la victime, dit que son fils est revenu un peu avant sept heures et a déclaré avoir reçu un coup en jouant avec Miron. Il aimait ce dernier. D'après ce que lui a dit son fils, elle est restée sous l'impression que Miron n'était pas coupable.

Arthur Labrie, a été témoin de la scène qui s'est passée à la manufacture. Le défunt avait mis le paletôt de Miron. Celui-ci a saisi le collet du paletot et sans l'ôter de sur Charland, a voulu l'accrocher à un crochet placé à 6 pieds du plancher. Charland s'est débattu, est tombé et s'est frappé la tête contre le mur.

A. Dufort, F. X. Caron et P. Cimon racontent les faits dans les mêmes ter-

M. TANCRÈDE MIRON

mes. Tous déclarent que Miron jouait et n'avait aucune intention de faire mal au défunt.

Horace Thibault rapporte qu'il a reconduit le défunt à sa résidence. Celui-ci a monté seul l'escalier pour entrer chez lui. Il n'a rien dit pendant le trajet.

Après l'audition des témoignages et le résumé de la preuve par le coroner, les jurés n'ont délibéré que quelques instants et ont rendu le verdict suivant:

"Nous déclarons que Wilfrid Charland est mort d'une fracture du crâne causée par une chute alors qu'il a été échappé par Tancrède Miron qui le tenait suspendu. La conduite de ce dernier n'est ni malicieuse ni répréhensible et il n'y a pas lieu de demander son arrestation".

Miron a été relâché immédiatement.

MADAME SHORTIS

Partie ce matin pour l'Irlande

Madame Shortis, la mère du meurtrier de Valleyfield, a quitté St-Vincent de Paul hier et a pris passage à bord du "Sardinian" de la ligne Allan, qui a fait voile ce matin. La dernière entrevue entre la mère et le fils, a eu lieu jeudi après-midi, et a duré environ une heure. Shortis ne semble pas affecté du départ de sa mère.

LES TRAMPS A ST-JEAN

L'on écrit de St Jean que M. F. G. Hall, armurier, de cette ville, a été la victime d'un vol, dans la nuit de dimanche dernier. Des "tramps" ont brisé une vitre dans la devanture de son atelier, rue Champlain, et se sont emparés de quatre revolvers appartenant à M. Henri Dion, ainsi que des forets en acier. Les objets volés représentent une valeur d'une quarantaine de dollars.

LA GARE DE L'EST

SERONS-NOUS FLOUES ?

Entrevue avec MM. Préfontaine et St-George

La question de la gare de l'Est est certainement celle qui, dans le moment, intéresse le plus vivement la population. On se demande avec anxiété, si nous ne serons pas floués encore, dans cette affaire. Aurons-nous ce qui a été légalement promis ? C'est absolument à désirer et il y a tout lieu de croire que dans la commission des chemins, on trouvera des représentants qui sauront veiller avec un soin jaloux sur les intérêts de la cité dans cette occasion. Un reporter de " La Presse " a eu une entrevue, ce matin, avec l'échevin Préfontaine, et voici les principales questions qu'il lui a posées :

—Avez-vous appris que le Pacifique avait l'intention de ne pas construire la tour centrale de la gare, qui figurait au plan soumis déjà au conseil, et que l'on voit encore sur le plan entre les mains de l'inspecteur de la ville ?

—Je ne connais absolument rien de la chose. La commission de la voirie va se réunir lundi, et M. St George soumettra aux membres les plans et les estimés probables du coût des travaux, ce dont on s'occupe actuellement dans le département.

—Qui va surveiller les travaux ?

—Probablement M. St George.

—Ne considérez-vous pas qu'un architecte serait plus compétent qu'un ingénieur, pour ce genre de travail ?

—Il n'est pas besoin d'architecte du tout. M. St George a déjà surveillé des travaux pour plusieurs millions et je le crois aussi compétent, sinon plus, qu'un architecte. Jamais il ne m'a donné à entendre qu'il n'avait pas les capacités voulues à ce sujet, et l'eût-il dit à quelqu'un, qu'il aurait eu grandement tort.

—Est-ce qu'un architecte ne lui a pas été adjoint pour faire l'examen des plans et devis ?

—Pas que je sache. La chose, d'ailleurs, n'aurait été aucunement nécessaire."

Voici, maintenant, ce qu'a dit, aujourd'hui, au même reporter, M. St-George :

" Je n'ai absolument pas le temps de surveiller les travaux. Nous avons ici, au service du département, M. Stewart Howard, qui est à la fois ingénieur et architecte. C'est lui qui prépare les estimés, dans le moment. Il est on ne peut mieux qualifié pour surveiller lui-même l'exécution des travaux et je crois qu'il sera chargé de la chose. C'est lui qui surveille la construtcion de la gare Windsor. L'engagement d'un architecte du dehors, outre que la chose n'est pas nécessaire, entraînerait des dépenses sérieuses, car il faudrait qu'il se tint sur les lieux tout le temps."

Une chose qui a fort surpris le reporter de "La Presse", c'est qu'après avoir répété devant lui, à trois reprises différentes, il y a deux semaines, que la tour centrale citée plus haut ne serait pas construite, M. St George a dit, ce matin, ne rien savoir de la chose.

PARLEMENT-MODELE

Il siégera dans la salle de l'Union St-Joseph

Le parlement-modèle siégera cette année dans la salle de l'Union St-Joseph, rue Ste-Catherine. Les libéraux seront au pouvoir durant la session d'automne et on nous annonce qu'elle sera brillante.

Le gouverneur-général de l'institution sera, dit-on, l'hon. sénateur Alfred Thibaudeau.

Le chef des libéraux est M. Arthur Geoffrion, et le chef des conservateurs, M. J. Alban Germain.

Les radicaux se réuniront ce soir à 8 heures au No 1744 rue Ste Catherine, pour l'élection d'un chef.

COUR D'APPEL

La Standard Light & Power

Hier après-midi, le tribunal de la cour d'appel a pris connaissance de l'injonction obtenue par la Standard Light and Power Company, contre la cité de Montréal. Nous avons traité cette question dans notre journal à plusieurs reprises, dernièrement, et il est inutile d'y revenir encore. On sait qu'en dernier lieu, le juge Tait a donné gain de cause à la compagnie.

Il s'agit simplement d'une question d'interprétation statutaire. La législature a-t-elle un pouvoir sur nos rues, supérieur à celui de la municipalité ? MM. Roy, Trenholme, Bisaillon et Smith, avocats, ont débattu la question dans tous les sens.

La question a été prise en délibéré et jugement sera rendu à Québec, le 3 octobre, à 10 heures a.m.

Le tribunal a alors ajourné ses séances à Montréal, au 29 octobre prochain, et alors, il rendra des jugements.

ON PREFERE NE PAS AVOIR DE TROTTOIRS

Les citoyens du quartier Ste Marie, particulièrement ceux des rues Montcalm, Visitation Panet, etc., vont demander à la corporation de faire enlever le bois pourri qui servait autrefois de trottoirs dans ces rues. Ces vieux madriers en morceaux sont devenus un véritable danger pour les piétons et l'on préfère marcher sur la terre et dans la boue que de risquer de se casser le cou à chaque pas. On espère que si la cité n'a pas d'argent pour renouveler le trottoir des rues en question, elle doit en avoir au moins suffisamment pour faire enlever ce vieux bois qui est beaucoup plus nuisibles à la circulation que les marchandises que les commerçants installent à leur porte.

BAGARRE A CHESTER

On mande de Chester qu'une bagarre qui aurait pu avoir des graves conséquences a eu lieu à St Paul de Chester, la semaine dernière. M. Xavier Roberge, cultivateur, a été assailli par un autre cultivateur de l'endroit, qui lui a donné deux ou trois coups de couteau ; on dit que les blessures infligées à M. Roberge ne sont pas considérées comme dangereuses, maintenant. Un mandat d'arrestation a été levé contre l'assaillant. La boisson est encore, comme dans la plupart des cas, la cause de l'excitation de l'assaillant.

COUR DU BANC DE LA REINE

Un soldat de Sa Majesté fait une scène

Il se croyait sur le champ de parade

Tout un émoi a été causé en cour du Banc de la Reine, hier après-midi.

On continuait l'argumentation dans l'affaire Cuddihy, quand un soldat du 85e bataillon entra tout à coup à la cour, sa toque sur la tête, et alla s'asseoir sur l'un des fauteuils réservés aux avocats. La vue de ce minuscule couvre-chef rouge eut le don d'exaspérer fortement le grand connétable Bissonnette qui ordonna aussitôt au délinquant d'enlever sa toque. Le soldat refusa, prétendant qu'il avait parfaitement le droit, étant en uniforme, de rester en cour toque en tête. "Vous êtes ici comme spectateur, répliqua M. Bissonnette et non comme soldat, c'est pour cette raison que je vous ordonne d'obéir."

L'air résolu du grand connétable en inspira évidemment au soldat, car il enleva aussitôt son crâne couvre-chef.

La cause Cuddihy s'est continuée jusqu'à 5 heures et 35 minutes hier soir. A six heures la cour fut ajournée jusqu'à huit heures, afin de laisser aux jurés le temps de délibérer sur la cause qui venait de leur être soumise.

Un peu après huit heures les jurés entrèrent en cour et demandèrent au juge s'ils pouvaient rendre un verdict de coupable de recel de documents. Le juge Ouimet répondit dans l'affirmative et expliqua quelques points de droit à ce sujet. Après quelques minutes de délibération, le jury rapporta un verdict de coupable de recel de documents avec intention frauduleuse ; mais recommandant fortement le prisonnier à la clémence de la cour.

M. Guerin, avocat des défendeurs, proposa aussitôt après que la cause fut ajournée, prenant exception sur plusieurs points de droit contenus dans le résumé de la cause fait par le juge aux jurés. L'argumentation aura lieu lundi.

Ce matin, en cour du Banc de la Reine, on a commencé le procès de Louis J. Savard, de Québec, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes. C'est M. J. Slater, manufacturier de chaussures, qui est le plaignant.

M. Archambault explique d'abord la cause aux douze nouveaux jurés qui ont été assermentés ce matin. M. J. Slater, le demandeur, est appelé comme témoin.

C'est au mois de janvier 1896 que Savard prépara une traite, par l'entremise de la banque de Québec, sur M. Slater. Sur le refus de ce dernier, le défendeur lui expédia un état de ses affaires qu'il dépeignait comme florissantes. Mais il déclarait que cet état avait été préparé au mois de septembre précédent. Quinze jours après l'acceptation de cette traite par la banque, M. Savard déposait son bilan, accusant un déficit de plusieurs milliers de piastres.

M. Poirier occupe pour la défense.

CONFLAGRATION A ETCHEMIN

6 maisons incendiées

St-Romuald, 26 — Un incendie assez considérable a eu lieu à Etchemin, vers deux heures, hier matin, en bas des moulins Atkinson. Le feu a originé on ne sait trop comment.

Les pompiers mandés en toute hâte se sont rendus immédiatement sur les lieux, mais quand ils arrivèrent les flammes avaient déjà fait de rapides progrès et plusieurs maisons avaient été mises en cendre. On n'a pu éteindre les flammes que durarnt la matinée, six maisons ont été incendiées et onze familles ont perdu leur mobilier. Il y avait peu d'assurance sur les maisons. C'est une perte totale pour les locataires qui n'étaient pas assurés.

TUE ROIDE

Fatal accident à Trois-Rivières

Trois-Rivières, Qué., 26—Un garçon de 15 ans, nommé Francoeur, revenait hier après-midi de la chasse en compagnie du jeune Dubord, quand ce dernier déchargea accidentellement son fusil. La balle traversa le corps de Francoeur qui était en avant de lui, le tuant roide.

UN PELERINAGE A SOREL

Sorel, 26 — Le pèlerinage des dames et messieurs de Sorel, au Monastère du Précieux Sang, de St-Hyacinthe, a eu lieu mercredi. Il se composait de cent cinquante personnes qui, en arrivant à Ste-Hyacinthe, se sont aussitôt rendues à la chapelle du Monastère, où la messe a été dite par M. l'abbé Bernard, curé de Sorel, et où elles ont communié. Dans l'après-midi M. l'abbé Guertin, professeur de philosophie au séminaire de St-Hyacinthe, a prononcé un éloquent sermon, après quoi a eu lieu la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Les pèlerins ont ensuite été prier au tombeau des évêques du diocèse, dont les restes reposent au Monastère, puis ils ont visité Sa Grandeur Mgr Moreau.

Sa Grandeur Mgr Moreau a béni les pèlerins et s'est montré très sensible à leur démarche.

Les pèlerins sont revenus sur les 9 heures du soir, satisfaits on ne peut plus de leur charmant voyage.

FUNERAILLES DE Mme JOHN WILSON

Ile Bizard, 26 — Ici ont eu lieu ce matin, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, les funérailles de dame Domithilde Denis, veuve de John Wilson et mère de M. H. C. St Pierre, C. R., de Montréal.

Les restes mortels de la défunte, qui est décédée à Plantagenet, Ont., mercredi dernier, sont arrivés par bateau de la Cie de Navigation de la rivière Ottawa, à Ste Anne de Bellevue, hier après-midi, et ont été transportés à l'Ile Bizard, chez M. Fabien Senécal, gendre de la défunte. Une nombreuse suite de voitures faisait escorte au corbillard. M. H. C. St Pierre et M. l'abbé Croteau, de Plantagenet, étaient au nombre des personnes présentes.

Le service funèbre a été chanté à 9½ heures, ce matin, par M. l'abbé Mallet, curé de l'Ile Bizard. Toute la paroisse était présente, témoignant ainsi de son estime et de sa vénération pour la vénérable nonagénaire, qui passa presque toute sa vie en faisant le bien, dans l'Ile Bizard.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse, dans le terrain de la famille.

UN GRAND PROJET

DES ASILES POUR LES PAUVRES

Une solution au problème de la mendicité

L'échevin Lefebvre et quelques membres du comité de police sont actuellement à préparer les grandes lignes d'un projet dont la réalisation règlerait du coup le problème de la mendicité parmi nous. Comme on le sait, les autorités n'ont d'autre alternative actuellement que d'envoyer les pauvrers en prison, comme des criminels, nos institutions de charité étant toutes encombrées. D'après le plan projeté, la ville construirait un asile de nuit pour les pauvres trouvés sans abri et abandonnés. Là ils truveraient de quoi manger et où se coucher. Puis, dans quelques-unes de nos campagnes environnantes, l'on achèterait 200 ou 300 arpents de terre où l'on érigerait des bâtisses pour les pauvres. Les hommes seraient dirigés dans une localité, les femmes dans une autre et aussi les enfants. Ces désoeuvrés seraient employés à cultiver la terre, en attendant qu'ils soient placés, pour gagner leur vie. De cette sorte, on épargnerait les sommes considérables que la cité paie, à la prison, à l'asile de Montfort, etc. On va demander à la législature l'autorisation de faire un emprunt à ce sujet. Le projet sera soumis sous peu au comité des présidents. On n'en a fait que les premières ébauches encore.

TENTATIVE DE SUICIDE

Une jeune fille se jette à l'eau

Sorel, 26 — Hier, dans la soirée, toute une sensation a été créée dans un quartier de la ville. Une jeune fille d'une vingtaine d'années, croyons-nous, est sortie de chez elle en courant, disant qu'elle allait se noyer. Sa mère se mit à sa poursuite en criant : " Empoignez-là, empoignez-là," mais avant qu'on pût rejoindre la jeune fille, celle-ci se jetait dans le Richelieu.

L'instant d'après, M. Xavier Plante, qui se trouvait par hasard près de l'endroit où la jeune fille s'était jetée, sautait lui-même à l'eau et la ramenait saine et sauve à sa mère éplorée.

Cet acte de bravoure, de la part de M. Planté, est digne d'éloges et nous l'en félicitons cordialement.

UNE ACTION DE $150,000

Le Grand-Tronc vs la Corporation de Lévis

Québec, 26 — La compagnie du Grand Tronc vient d'intenter une action de $150,000 contre la corporation de la ville de Lévis. Autrefois les propriétés du Grand Tronc à Lévis étaient évaluées à $150,000. Plus tard, cette évaluation fut diminuée à $75,000, mais ensuite elle fut remise à $150,000.

ILS MEURENT EN CHANTANT

Le naufrage de l' " Iltis "

San Francisco, 26 — L'histoire de la perte de la canonnière allemande "Iltis" est déjà connue, mais le "Doric" qui arrive d'Orient apporte de nouveaux détails sur cette catastrophe où tout l'équipage, à l'exception de huit hommes, a perdu la vie :

Après que le vaisseau eut frappé sur un écueil près du cap du sud-est et eut commencé à se briser, les officiers et les matelots comprirent qu'ils étaient perdus. La majorité des hommes se réunit à l'avant, où se tenaient le commandant, le capitaine Braun, les officiers et le lieutenant Prasse. Le capitaine réunit l'équipage autour de lui et lui demanda de crier trois hourras pour l'empereur. Alors tous ces hommes, le chapeau levé vers de drapeau qui flottait au-dessus d'eux, poussèrent trois retentissants hourras pour montrer leur fidélité au Fatherland.

A ce moment le navire se brisa en deux à l'avant. Les mâts s'écroulèrent, entraînant avec eux plusieurs hommes à la mer. Comme une grosse vague arrivait sur le vaisseau qui sombrait, Raehn, un canonnier demanda aux hommes qui restaient de se joindre à lui pour chanter l'hymne national. Alors tous se tenant par la main et mêlant leurs voix aux éclats de la tempête s'enfoncèrent dans la mer en chantant.

UNE DISPARITION MYSTERIEUSE

L'on croit à un accident

Sherbrooke, 26—L'on nous informe qu'un employé de la compagnie du téléphone Bell, demeurant en cette ville, est disparu depuis plusieurs jours et que l'on n'en a aucune nouvelle. La dernière fois qu'il aurait été vu, il travaillait sur la ligne du téléphone près de Farnham ou Waterloo. Vu qu'il est très nerveux et sujet à des nombreux soubresauts violents quand il est surpris par quelque chose, l'on craint qu'il ne lui soit arrivé un accident fatal. Sa famille est dans une grande inquiétude à son sujet.

AUDACIEUX MENDIANT

Sa fourberie démasquée

Québec, 26—Il y a quelques jours, un homme se présentait à la résidence du rév. Frederic George Scott, de l'église St Mathew. Il était très pauvre, disait-il, et avait déjà été secouru par le rév. Lennox Williams, M. Thomson et d'autres dont les noms apparaissaient pour différents montants sur une liste de souscriptions. Comme recommandation, il présenta un billet signé par un M. Turner, de St Thomas de Montmagny, disant que le porteur lui avait été recommandé par le rév. F. G. Scott, de Drummondville, comme un homme digne d'assistance, qui avait perdu toutes ses propriétés dans un incendie. On peut facilement s'imaginer que grand fut l'étonnement de M. Scott, en voyant son nom figurer sur une recommandation en faveur d'un homme qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait jamais vu. L'imposteur faillit se trouver mal lorsqu'il se vit en présence de M. Scott lui-même. Il se jeta aux genoux de M. Scott et le supplia de ne pas le dénoncer. Le révérend, apparemment inexorable, le prit par les épaules et le conduisit hors de la maison avec l'intention de le livrer à la police. A la porte, M. Scott relâcha cependant son prisonnier, ne voulant pas paraître sur la rue faisant la besogne de constable.

Aussitôt libre, l'homme prit ses jambes à son cou, et il court encore.

Le rév. M. Scott a remis le faux certificat et une description complète de l'imposteur à la police pour aider à le capturer.

LES ENFANTS DE RIEL

Une souscription ouverte

La déconfiture de la Banque du Peuple les a ruinés

Un touchant appel de la mère du chef des Métis

"La Patrie," d'aujourd'hui, publie la lettre suivante :

M. Honoré Beaugrand,

Rédacteur de "La Patrie,"

Monsieur,

Voulez-vous lire avec indulgence ces lignes, que je prends la liberté de vous adresser. Quelques personnes charitables, avaient, en 1885, placées à la "banque du Peuple", au crédit des enfants de mon fils Louis Riel, la somme de $1,300 ; l'année dernière, au moment où mon fils devait entrer au collége des Jésuites, la nouvelle que la "banque" était en liquidation nous arrivait ; n'ayant aucun moyen personnel, la famille dut renoncer aux études du jeune garçon, qui a déjà pourtant plus que 14 ans. J'ai prié Dieu de me venir en aide et me suggérer un moyen d'écarter cette difficulté, voilà qu'un ami à qui j'en avais parlé, me conseille de m'adresser à vous, que vous auriez la bonté de vous occuper de moi. Monsieur, c'est donc toute hésitante, mais avec confiance, que j'ose vous supplier de vous occuper de l'avenir du fils de Louis Riel ; peut-être que votre nom, votre crédit, si vous voulez bien m'en prêter l'appui, lui trouvera un protecteur qui se chargera de son éducation. Oh, je comprends l'importance de la faveur que je sollicite, dans ces temps durs et difficiles, mais aussi je me suis toujours souvenue avec reconnaissance, que dans mes malheurs, comme dans la prospérité, j'ai souvent ressenti l'assistance de mes amis du Bas-Canada ; et voilà comment, après bien des années écoulées depuis 1875-85, je reprends encore avec espérance la route que me conduit vers ce beau Canada, où mes anciens amis qui ont pleuré avec moi, vivent à l'ombre du dévouement, de la charité envers les opprimés, et réalisent ces mots que "l'union fait la force," et je me présente humblement, demandant aide et protection, non pour moi, mais pour ces enfants que l'amour de la patrie a fait orphelins.

Veuillez donc avoir la bonté de considérer ma requête ; c'est avec confiance que j'attends une réponse, si vous vouliez m'en favoriser d'une.

Ayant l'honneur de me dire ,

Votre reconnaissante et très obligée,

JULIE de la GIMODIERE RIEL,

Adressez :

Mme J. M. POITRAS,

St Vital,

Comté de Provencher, Manitoba.

St Vital, le 4 juillet 1896.

Lors de l'exécution du chef métis, en 1885, on avait formé à Montréal un comité dont M. Beaugrand avait été nommé président, M. Jacques Grenier trésorier, et M. J. X. Perreault, secrétaire.

La souscription s'était montée à $1,300 et on avait décidé d'acheter des actions de la "Banque du Peuple et d'en servir les intérêts aux enfants de Riel, jusqu'à leur majorité, époque à laquelle on leur avait remis le petit capital — soit $650 chacun. C'était peu, mais c'était quelque chose alors qu'aujourd'hui ce "n'est plus rien". Les actions de la Banque du Peuple ne valent plus un radis.

M. Beaugrand a d'abord proposé que les directeurs de la Banque du Peuple qui, dit-il, sont les causes premières de cette désolante situation, souscrivissent chacun une somme de Cent Dollars.

M. Jacques Grenier seul se rendit au raisonnement de M. Beaugrand et promit $100. M. Beaugrand s'est lui-même inscrit pour $100. Son personnel a aussi souscrit trente dollars. Quatre autres citoyens se sont inscrits chacun pour $5, ce qui fait déjà une somme totale de plus de $250.

On espère que la souscription marchera rondement.

LA QUESTION TURQUE

Londres, 26 — Le "Times" publie aujourd'hui une dépêche de Constantinople disant qu'une grande inquiétude règne en cette ville. Les musulmans envoient leur famille en dehors de la ville. La dépêche ajoute qu'on rapporte que la ville de Kharput a été incendiée et qu'il y a eu des massacres à Caesarée et à Ghémerck.

Le "Chronicle" publie aujourd'hui une dépêche de Rome disant que Mgr Bonette, nonce papal à Constantinople, est dernièrement retourné à Rome pour expliquer la question turque au Pape. Il est maintenant retourné, porteur d'une lettre du Pape au Sultan, exprimant ses regrets du premier au sujet des massacres des chrétiens et lui demandant de sauvegarder à l'avenir la vie des chrétiens qui habitent la Turquie.

Londres, 26 — L'"Exchange Telegraph Company" dit que le discours prononcé avant-hier, à Liverpool, par M. Gladstone, a causé beaucoup d'excitation à Yildiz Kiosk, la résidence du Sultan. On a interdit l'entrée de la Turquie aux journaux contenant ce discours.

Le premier ministre Salisbury est parti hier matin pour le château Balmoral, où il rencontrera le tsar. On croit généralement que la conférence qui aura lieu entre lord Salisbury et Nicolas II aura beaucoup d'effet sur la politique de l'Angleterre dans la question arménienne.

NOUVEAU CIMETIERE

Par une décision de l'autorité ecclésiastique de la paroisse de St-Charles Borromée, de Joliette, il a été ordonné aux fidèles de cette paroisse d'exhumer les restes mortels enterrrés dans l'ancien cimetière, et de les transporter dans le terrain du nouveau cimetière. L'ancien était devenu trop petit, et, d'après les règlements des conseils d'hygiène, il avait été décidé de ne faire à l'avenir d'inhumation que dans un terrain éloigné du centre de la population, et se conformant à cette précaution sanitaire, l'autorité ecclésiastique de cette paroisse, a fait l'acquisition d'un terrain, situé en dehors de la ville, pour servir à l'enterrement des corps.

L'exhumation a été commencée mardi. L'ancien cimetière servait depuis 1843.

Au cours de cette funèbre besogne, on a découvert avec étonnement un cadavre complètement pétrifié, celui de feu madame Joseph Majeau. Les traits de la défunte sont parfaitement conservés ; plusieurs personnes sont allées constater ce cas de pétrification, inouï dans cette paroisse.

ORDRES GENERAUX DE LA MILICE

Différents changements opérés

Ottawa, 26—Les ordres généraux de la milice, proclamés hier, contiennent les changements suivants dans les bataillons de Québec.

1er bataillon, Régiment du Prince de Galles : seront lieutenants : 2e lieutenant Lloyd Lincoln Fisher, vice Armstrong, promu ; Graham Leonard Dobbin, vice Macrae, démissionné ; Wm Edward Brown.

He bataillon d'infanterie, Argenteuil Rangers—Compagnie No 3 : seront 2e lieutenant provisoirement : sergent Jos. Seale, vice, Whatchorn, promu.

17e Lévis, bataillon d'infanterie—Le capt. et l'adjudant Philippe Bourassa est transféré de ce bataillon à l'infanterie de réserve des officiers. Sera adjudant, le lieutenant Jacques Alfred Morin, de la compagnie No 8, vice, Bourassa, transféré.

Compagnie No 2—Sera lieutenant provisoire, Théodule Alfred Lemieux.

Compagnie No 3—Sera 2e lieutenant, provisoirement... Edgard Lamontagne, vice Carrier, transféré.

Compagnie No 4—Sera 2e lieutenant provisoire, le 2e lieutenant, G. S. Labroquerie de la Bruyère, de la compagnie No 1, 88e bataillon, vice Gelley, transféré.

Compagnie No 8—Congédié, le lieutenant A. Poliquin, sera 2e lieutenant provisoire ; François Morin, jr., vice Poliquin, retiré.

52e Brome, bataillon d'infanterie légère.—Compagnie No 2 ; sera 2e lieutenant provisoire, sergent John J. Emerson, vice Amyrauld, transféré.

55e bataillon d'infanterie légère de Mégantic.—Compagnie No 4—Sera lieutenant provisoire, Thomas Ogle, vice McCutcheon, décédé.

Compagnie No 5, le nom du 2e lieutenant Henri Gravel, est biffé de la liste des officiers. Sera 2e lieutenant provisoire, Edmond Robitaille, vice Gravel, retiré.

Compagnie No 6, sera 2e lieutenant provisoire, le sergent J. Judge.

76e Voltigeurs le Châteauguay—Sera quartier-maître avec le titre honoraire de capitaine, le sergeant J. O. A. Beaudreau, vice Laberge, retiré.

Compagnie No 2—Le nom du lieutenant P. Bédard est biffé de la liste des officiers. Sera 2e lieutenant provisoire, le sergent E. Lanouette, vice Bédard, retiré.

Compagnie No 3—Sera 2e lieutenant provisoire, le sergent J. A. Primeau, vice Vinette, promu.

Compagnie No 4—Le 2e lieutenant provisoire, Z. Gagné est biffé de la liste des officiers de la milice active. Seront lieutenants, A. Mollette et J. E. Laberge.

Compagnie No 6—Sera 2e lieutenant provisoire, les sergents H. Laberge, vice Primeau, retiré, et M. Laberge, vice Reid, retiré.

80e batallion d'infanterie de Nicolet, compagnie No 2. Le 2e lieutenant O. Gaudet, biffé de la liste des officiers. Sera 2e lieutenant provisoire, Jos. Pinard, vice, Gaudet, retiré.

Compagnie No 5—Le nom du lieutenant M. Plourde est biffé de la liste des officiers. Sera 2e lieutenant provisoire, Jos. Leduc.

85e bataillon d'infanterie. Le titre honoraire de major est accordé au paie-maître et capt. honoraire, Jos. Dun.

Le titre honoraire de capitaine chirurgien est accordé au lieutenant chirurgien Oswald René de Cotret.

Compagnie No 1—Sera lieutenant, le 2e lieutenant J. H. Lachapelle, vice Lippé, transféré.

Compagnie No 2—Le nom du 2e lieutenant Denis Poitras est rayé de la liste des officiers. Sera 2e lieutenant provisoire, C. E. A. Patterson, vice Poitras.

Compagnie No 3—Sera lieutenant, le 2e lieutenant H. Brosseau, vice Ducharme, retiré.

Compagnie No 4—Sera 2e lieutenant provisoire, Jos. Decelles, vice Globensky, retiré.

Compagnie No 5—Sera lieutenant, le 2e lieutenant M. LaRochelle.

88e de Kamouraska et Charlevoix, compagnie No 2. Sera 2e lieutenant provisoire, Jos. Degagne, vice Chouinard, retiré.

Compagnie No 3—Le nom du 2e lieutenant, E LaRochelle, biffé de la liste des officiers. Sera 2e lieutenant provisoire, P. A. R. Dessaint, vice LaRochelle.

Compagnie No 4—Le nom du 2e lieut. J. P. Déchêne est biffé de la liste des officiers. Sera 2e lieutenant provisoire, R. Gilbert, vice Déchêne, retiré.

UNE RELIGIEUSE EMPOISONNEE

Vif émoi dans un couvent

Québec, 26—Une religieuse du couvent des franciscaines de cette ville a été la victime d'une erreur qui aurait bien pu lui coûter la vie. Elle